

Les langues de travail au Québec en 2006

Langue de travail

Novembre 2012

René Houle, Jean-Pierre Corbeil et Mathieu Charron



Québec 

Les langues de travail au Québec en 2006

Langue de travail

Novembre 2012

René Houle, Jean-Pierre Corbeil et Mathieu Charron

Statistique Canada*



Dépôt légal – 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN version électronique: 978-2-550-66480-2

© Gouvernement du Québec 2012

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Office québécois de la langue française. Les auteurs tiennent à remercier les membres du comité de suivi de l'Office pour leurs suggestions et leurs commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document. Des remerciements tout particuliers sont également adressés à Julie Bertrand de la section de la statistique linguistique de Statistique Canada pour son soutien technique et son professionnalisme lors de la finalisation de ce projet.

Table des matières

Liste des tableaux.....	6
Liste des graphiques.....	9
Liste des cartes.....	12
Introduction.....	13
Chapitre 1 Portrait général de l'utilisation des langues au travail.....	20
1.1 Considérations préliminaires sur l'univers étudié.....	20
1.2 Stratification des analyses.....	25
1.3 Utilisation des langues au travail et caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des utilisateurs.	31
1.3.1 Langue de travail et groupe d'âge.....	31
1.3.2 Le niveau de scolarisation.....	33
1.3.3 La ou les langues d'usage à la maison.....	34
1.3.4 La connaissance du français et de l'anglais.....	42
Vue d'ensemble.....	45
Chapitre 2 Immigrants, travailleurs de langue maternelle tierce et utilisation des langues au travail.....	47
2.1 L'origine géolinguistique.....	48
2.2 La génération des immigrants.....	51
2.3 Utilisation des langues et durée de résidence au Canada.....	55
2.4 Lieu des études postsecondaires.....	58
2.5 Utilisation des langues immigrantes au travail.....	59
Vue d'ensemble.....	64
Chapitre 3 Perspectives géographiques sur l'utilisation des langues au travail au Québec.....	66
3.1 Les régions du Québec.....	66
3.2 La géographie linguistique de la région de Montréal.....	73
3.2.1 Île et couronnes dans la RMR de Montréal.....	92
3.3 La région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau.....	100
Vue d'ensemble.....	104
Chapitre 4 Les caractéristiques de l'emploi.....	106
4.1 Les groupes et sous-groupes professionnels.....	110
4.2 Les secteurs et sous-secteurs d'industrie.....	120
Vue d'ensemble.....	130

Chapitre 5	Modélisation et standardisation.....	132
5.1	Les travailleurs natifs.....	134
5.2	Les travailleurs immigrants.....	142
5.3	Les secteurs et les sous-secteurs d'industrie	152
	Vue d'ensemble	156
Conclusion	159
Bibliographie	164
Annexes	167
Annexe 1	La langue de travail dans les recensements : précisions méthodologiques	167
A.1	Fréquence d'utilisation des langues de travail.....	170
A.2	Gradient d'utilisation du français et de l'anglais au travail.....	173
Annexe 2	Pays ou entités géographiques listés dans le <i>Dictionnaire du Recensement de 2006</i> selon la classification par origine géolinguistique des personnes de langue maternelle tierce	175
Annexe 3	Méthodes cartographiques	177
Annexe 4	Travailleurs utilisant principalement le français, principalement l'anglais et les deux langues au travail selon le groupe de langue maternelle et le secteur et le sous-secteur d'industrie, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	179
Annexe 5	Interprétation de l'échelle (indice) de surreprésentation et de sous-représentation (selon le secteur d'activité et le groupe ou le sous-groupe professionnel) de l'utilisation des langues au travail par rapport à la moyenne des travailleurs du même groupe linguistique	181
Annexe 6	Carte des entités de la RMR de Montréal avec légende correspondante	182
Annexe 7a	Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail par division de recensement (DR) de travail au Québec	185
Annexe 7b	Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail pour les arrondissements de la ville de Montréal (M), les secteurs de Laval (L) et les subdivisions de recensement (SDR) dans le reste de la RMR de Montréal, entités du lieu de travail.....	187
Annexe 8	Population des travailleurs selon l'utilisation des langues au travail, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR d'Ottawa-Gatineau, 2001	190

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Utilisation des langues au travail selon le statut du lieu de travail, Québec, 2006	21
Tableau 1.2 Population selon la région de résidence et la région de travail des personnes vivant ou travaillant au Québec, à l'exclusion des personnes travaillant à l'étranger, 2006	23
Tableau 1.3 Population selon l'utilisation des langues au travail et la grande région de travail, 2001 et 2006	24
Tableau 1.4a Population des travailleurs selon la langue maternelle, la grande région de travail (RMR de Montréal et reste du Québec) et l'utilisation des langues au travail, 2006.....	28
Tableau 1.4b Pourcentage de travailleurs selon la langue maternelle, la grande région de travail (RMR de Montréal et reste du Québec) et l'utilisation des langues au travail, 2006.....	29
Tableau 1.5a Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population travaillant dans la RMR de Montréal	37
Tableau 1.5b Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population travaillant dans le reste du Québec	38
Tableau 1.6a Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population de langue maternelle française travaillant dans la RMR de Montréal.....	39
Tableau 1.6b Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population de langue maternelle anglaise travaillant dans la RMR de Montréal	40
Tableau 1.6c Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population de langue maternelle tierce travaillant dans la RMR de Montréal.....	41
Tableau 1.7 Utilisation des langues au travail selon la connaissance du français et de l'anglais, 2006	43
Tableau 2.1 Utilisation des langues au travail selon la langue maternelle et le statut d'immigrant, RMR de Montréal, 2006	48
Tableau 2.2 Utilisation des langues au travail chez les personnes de langue maternelle tierce selon le statut d'immigrant et l'origine géolinguistique, RMR de Montréal, 2006	50

Tableau 2.3	Fréquence d'utilisation des langues au travail selon le groupe de langue maternelle et la génération de travailleurs issus de l'immigration, RMR de Montréal, 2006	53
Tableau 3.1	Indice de ségrégation (en pourcentage) au lieu de résidence et au lieu de travail des principaux groupes linguistiques (définis par la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006	82
Tableau 3.2	Corrélation entre la proportion de résidents dont la première langue officielle parlée est le français (PLOP français) et la proportion de travailleurs qui utilisent principalement le français au travail, et corrélation entre la proportion de résidents dont la première langue officielle parlée est l'anglais (PLOP anglais) et la proportion de travailleurs qui utilisent principalement l'anglais au travail, par groupe de langue maternelle et par secteur d'industrie, RMR de Montréal	89
Tableau 3.3	Langues utilisées au travail selon le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2006	95
Tableau 3.4a	Lieu de résidence et lieu de travail selon la langue maternelle, RMR de Montréal, 2006 et 2001	96
Tableau 3.4b	Évolution de l'effectif des travailleurs selon le groupe de langue maternelle, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2001 et 2006	98
Tableau 3.5	Population des travailleurs qui utilisent principalement le français, l'anglais ou les deux langues au travail selon le lieu de travail et la langue maternelle, RMR de Montréal, 2001 et 2006, pourcentage.....	99
Tableau 3.6	Population des travailleurs selon l'utilisation des langues au travail, la province de résidence et la province de travail, RMR d'Ottawa-Gatineau, 2006	101
Tableau 4.1	Distribution de la population sur le marché du travail selon le groupe et le sous-groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006	108
Tableau 4.2	Distribution de la population sur le marché du travail selon le secteur et le sous-secteur d'industrie par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006	109
Tableau 4.3a	Utilisation des langues au travail selon le groupe et le sous-groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages	112
Tableau 4.3b	Travailleurs faisant usage du français et de l'anglais au travail, selon la répartition de l'utilisation de ces deux langues, par groupe et sous-groupe professionnel et groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages	115

Tableau 4.4a Utilisation des langues au travail selon le secteur et le sous-secteur d'industrie par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages	124
Tableau 4.4b Utilisation du français et de l'anglais au travail selon la répartition de l'utilisation de ces deux langues et le secteur et le sous-secteur d'industrie par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages	125
Tableau 4.5 Distribution des travailleurs du sous-secteur de l'industrie du textile et du vêtement selon le sexe et le statut d'immigrant, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	128
Tableau 5.1 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les travailleurs natifs de langue maternelle française travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	139
Tableau 5.2 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les travailleurs natifs de langue maternelle anglaise travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	140
Tableau 5.3 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les travailleurs natifs de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	141
Tableau 5.4 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les immigrants de langue maternelle française travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	144
Tableau 5.5 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les immigrants de langue maternelle anglaise travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	145
Tableau 5.6 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les immigrants de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	146
Tableau A1.1 Fréquence de l'utilisation « régulière » de l'anglais et du français au travail selon la grande région de travail et le groupe linguistique (défini selon la langue maternelle).....	169
Tableau A1.2 Distribution de la population du Québec selon la langue parlée le plus souvent et la langue parlée régulièrement au travail, 2006	172
Tableau A1.3 Distribution de la population du Québec selon la langue utilisée le plus souvent et la langue utilisée régulièrement au travail, 2006	173
Tableau A1.4 Catégories d'utilisation des langues au travail	174

Liste des graphiques

Graphique 1.1 Nombre de mentions des principales langues de travail autres que le français et l'anglais utilisées au Québec, 2006	30
Graphique 2.1 Fréquence d'utilisation des langues au travail selon les principaux groupes de langue maternelle tierce, RMR de Montréal, 2006	55
Graphique 2.2a Degré d'utilisation prédominante du français au travail selon le groupe de langue maternelle, l'origine géolinguistique et la période d'arrivée au Canada. Immigrants de la RMR de Montréal arrivés à l'âge de 13 ans ou plus, 2006	57
Graphique 2.2b Degré d'utilisation prédominante du français au travail selon le groupe de langue maternelle, l'origine géolinguistique et la période d'arrivée au Canada. Immigrants de la RMR de Montréal arrivés à l'âge de 12 ans ou moins, 2006	57
Graphique 2.3 Utilisation des langues au travail selon le lieu où le plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires a été obtenu, travailleurs de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires, 2006	59
Graphique 2.4 Utilisation de langues tierces au travail pour quelques groupes linguistiques de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal, 2006	60
Graphique 2.5 Utilisation des langues immigrantes au travail selon la langue maternelle des utilisateurs de ces langues, RMR de Montréal, 2006	61
Graphique 2.6 Utilisation d'une langue autochtone au travail pour certains groupes de langue maternelle autochtone, Québec sauf la RMR de Montréal, 2006	62
Graphique 2.7 Utilisation des langues autochtones au travail selon le groupe de langue maternelle des utilisateurs de ces langues, Québec sauf la RMR de Montréal, 2006	63
Graphique 3.1a Population utilisant principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, RMR de Montréal, 2006	84
Graphique 3.1b Population utilisant principalement l'anglais au travail selon la proportion de résidents dont l'anglais est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, RMR de Montréal, 2006.....	84
Graphique 3.2a Population utilisant principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, travailleurs dont le lieu de travail est le même que le lieu de résidence, RMR de Montréal, 2006	86

Graphique 3.2b Population utilisant principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, travailleurs dont le lieu de travail est différent du lieu de résidence, RMR de Montréal, 2006	86
Graphique 4.1 Indice de représentation des groupes et sous-groupes professionnels dans la proportion des travailleurs utilisant principalement le français au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	118
Graphique 4.2 Indice de représentation des groupes et sous-groupes professionnels dans la proportion des travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	119
Graphique 4.3 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs dans la proportion des travailleurs utilisant principalement le français au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	126
Graphique 4.4 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs dans la proportion des travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	127
Graphique 5.1 Travailleurs de chaque groupe de langue maternelle utilisant principalement le français au travail selon la langue parlée à la maison, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes natives travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	135
Graphique 5.2 Travailleurs de chaque groupe de langue maternelle utilisant principalement le français au travail selon le pourcentage de la population résidente dont la première langue officielle parlée est le français, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes natives travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	137
Graphique 5.3 Travailleurs de chaque groupe de langue maternelle utilisant principalement le français au travail selon la langue parlée à la maison, probabilités estimées à partir des modèles de régression, immigrants travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006	143
Graphique 5.4 Propension à utiliser principalement le français au travail selon la période d'arrivée au Canada et le groupe de langue maternelle, immigrants travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées à partir des modèles de régression, 2006	148
Graphique 5.5 Propension à utiliser principalement le français au travail selon l'origine géolinguistique et le statut d'immigrant, personnes de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées à partir des modèles de régression, 2006	149

Graphiques 5.5a et 5.5b Propension à utiliser principalement le français au travail selon la période d'arrivée au Canada, l'origine géolinguistique et l'âge à l'arrivée au Canada, immigrants de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées à partir des modèles de régression, 2006 .	151
Graphique 5.6 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs d'industrie dans la proportion de travailleurs utilisant principalement le français au travail, estimée à partir des modèles de régression, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	154
Graphique 5.7 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs d'industrie dans la proportion de travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, estimée à partir des modèles de régression, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	155
Graphique 5.8 Pourcentage de travailleurs utilisant principalement le français au travail selon le groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées d'après un modèle de régression, 2006....	157

Liste des cartes

Carte 1	Proportion des travailleurs qui utilisent principalement le français au travail, divisions de recensement, 2006.....	67
Carte 2	Proportion des travailleurs qui utilisent principalement l'anglais au travail, divisions de recensement, 2006.....	69
Carte 3	Proportion des travailleurs qui utilisent principalement le français et l'anglais au travail, divisions de recensement, 2006	70
Carte 4	Proportion des travailleurs qui utilisent une langue tierce au travail, divisions de recensement, 2006.....	72
Carte 5	Indice d'utilisation du français et de l'anglais à la maison (langue parlée au foyer), Montréal, 2006	75
Carte 6	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, Montréal, 2006.....	76
Carte 7	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, chez les anglophones, Montréal, 2006	78
Carte 8	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, chez les francophones, Montréal, 2006	79
Carte 9	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, chez les allophones, Montréal, 2006	80
Carte 10	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, services de proximité, Montréal, 2006	91
Carte 11	Proportion des travailleurs qui résident à l'extérieur de l'île	93
Carte 12	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, travailleurs qui résident hors de l'île de Montréal, 2006	94
Carte 13	Indice d'utilisation du français et de l'anglais à la maison (langue parlée au foyer), Ottawa-Gatineau, 2006.....	102
Carte 14	Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, Ottawa-Gatineau, 2006	103

Introduction

Dans son rapport de 1967, la commission Laurendeau-Dunton déclarait que les données des recensements sur la langue maternelle étaient en retard d'une génération sur les faits et suggérait que l'on recueille de l'information sur la langue habituelle des Canadiens. Cette commission souhaitait ainsi qu'on ajoute une question au recensement, laquelle « porterait précisément sur la langue principale de chaque Canadien. Elle permettrait d'apprendre quelle langue il parle le plus, et de façon habituelle, à la maison et au travail ». On connaît la suite : la langue parlée le plus souvent à la maison fut privilégiée, notamment en raison de l'intérêt que constituait cette information pour les spécialistes de la démographie des groupes linguistiques¹. On devra attendre le recensement de 2001 avant qu'une question sur la langue de travail soit posée aux Canadiens lors d'un recensement.

Au Québec, dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (1968-1972), dite commission Gendron, une enquête sur la langue de travail était effectuée et brossait un portrait plutôt sombre de la situation du français dans les communications de travail. Les auteurs du rapport diffusé en décembre 1972 affirmaient en effet que « le français n'est pas la langue prédominante sur le marché du travail québécois » et qu'elle est « somme toute une langue marginale, puisque les non-francophones en ont fort peu besoin, et que bon nombre de francophones, dans les tâches importantes, utilisent autant, et parfois plus l'anglais que leur langue maternelle »². L'étude de 1971 effectuée pour le compte de la Commission révélait qu'environ les deux tiers (64 %) des francophones utilisaient à peu près uniquement le français au travail. Son caractère marginal tenait, selon Monnier (1983, p. 22), au fait que « plus on s'élevait dans la hiérarchie des professions de même que dans l'échelle de la complexité et de la spécialisation des tâches, moins le français était utilisé ».

En 1977, s'appuyant entre autres sur les conclusions de la commission Gendron, l'énoncé de politique du gouvernement québécois relatif à la langue française dénonçait l'anglicisation des milieux de travail et l'infériorité de statut et de salaire des travailleurs francophones (Bouchard, 2002, p. 85). En août de cette même année, la Charte de la langue française promulguait le droit fondamental de tout Québécois de travailler en français, et ce, dans le but de faire du français « la langue normale et habituelle de travail »³.

Dans une étude consacrée à l'évolution de la langue du travail au Québec rendue publique en 1995 par le Conseil de la langue française, Béland affirme qu'« un grand nombre d'indicateurs [...] convergent vers le même diagnostic : depuis quelques décennies, l'usage du français a progressé dans les milieux de travail, particulièrement au cours des années 70 ». Cette évolution est, selon Béland, attribuable à une conjonction de facteurs de nature législative, socio-économique et démographique. Ainsi, l'accroissement au cours des années 1970 et 1980 du nombre de francophones faisant partie de la population active, notamment ceux de la génération des bébés-boumeurs, couplé au faible taux de fécondité et aux nombreux départs des anglophones vers d'autres provinces ainsi qu'à la diminution de

1. En outre, la langue parlée le plus souvent à la maison ne correspondant pas nécessairement à la principale langue utilisée au travail, il s'avérait difficile de cerner les pratiques linguistiques dans ces deux domaines d'utilisation par l'entremise d'une seule question.

2. Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Rapport n° 1, *La langue de travail*, Québec, décembre 1971, p. 111.

3. Préambule de la Charte. Les articles 41 à 50 de la Charte portent sur la langue de travail alors que les articles 135 à 154 portent sur la francisation des entreprises, un processus ayant une influence importante sur la langue de travail.

l'immigration internationale de langue maternelle anglaise, a fortement contribué à ce que d'aucuns ont appelé la francophonisation du marché du travail au Québec. De plus, la démocratisation de l'accès à l'éducation, particulièrement pour les études postsecondaires, a contribué à accroître le statut socio-économique des francophones et la présence de ceux-ci aux postes de niveaux hiérarchiques supérieurs. La législation linguistique québécoise aidant, l'utilisation du français dans les communications internes des entreprises s'en est donc trouvée accrue.

La langue principale des travailleurs occupant des postes élevés dans une organisation a indéniablement une influence sur la langue des communications au sein de l'entreprise. Ainsi, à partir de données recueillies par le Conseil de la langue française en 1993, on constatait que parmi les employés francophones dont le supérieur hiérarchique est anglophone, 53 % communiquaient avec lui surtout en anglais, alors que chez ceux dont le supérieur est francophone, le niveau d'utilisation du français atteignait 95 %.

Soulignons par ailleurs qu'au moment du recensement de 1971, alors qu'ils composaient 14 % de l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise, les travailleurs de langue maternelle anglaise occupaient 29 % des emplois dans les professions de la gestion et 23 % de ceux dans les professions dites des affaires, de la finance et de l'administration. De même, c'est près de 29 % des emplois dans les professions des sciences naturelles et appliquées et des professions apparentées qui étaient occupés par les travailleurs de langue anglaise. Dans ce dernier secteur d'emploi, à peine 59 % des emplois étaient occupés par des travailleurs de langue maternelle française, lesquels représentaient pourtant près de 79 % de l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise. En 2006, les travailleurs de langue maternelle anglaise occupaient désormais 6,5 % des emplois dans ce dernier type de professions, alors que leur poids au sein de la main-d'œuvre québécoise était de 7,9 %. À l'inverse, près de 84 % de ces emplois étaient occupés par des travailleurs de langue maternelle française, soit environ 3 points de pourcentage de plus que leur poids relatif au sein de la population des travailleurs.

L'amélioration de la présence du français sur le marché du travail est également liée à l'évolution de la capacité des personnes de langues maternelles autres que française à soutenir une conversation en français. Dans le cas d'échanges interlinguistiques en milieu de travail, la non-connaissance du français par certains travailleurs a souvent fait en sorte que l'anglais s'impose comme langue de communication. Mentionnons, par exemple, qu'en 1971, 47 % des travailleurs de langue maternelle anglaise déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français. En 2006, cette proportion se situait à 78 %⁴. Toutefois, comme nous le verrons en détail plus loin, le bilinguisme varie à la fois selon les régions et les professions. Ainsi, en 1971, 73 % des travailleurs de langue maternelle française qui occupaient un emploi en sciences naturelles et appliquées et dans les professions apparentées pouvaient soutenir une conversation en français et en anglais, comparativement à 42 % de ceux de langue maternelle anglaise. Dans les professions du secteur des affaires et de la finance, ces proportions étaient respectivement de 62 % et 45 %. En 2006, le taux de bilinguisme français-anglais des travailleurs de langue maternelle anglaise des sciences naturelles et appliquées se situait à 79 %, alors qu'il se situait à 81 % dans les emplois liés aux affaires et à la finance. Chez les travailleurs de langue maternelle française, ces proportions ont fléchi substantiellement, se situant à 66 % et 51 % respectivement, une baisse largement attribuable au fait que l'effectif des travailleurs spécialisés dans les sciences naturelles et

4. Les personnes faisant partie de la population active affichent un taux de bilinguisme supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble de la population. Ainsi, en 1971, 37 % des personnes de langue maternelle anglaise déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français. Cette proportion était de 69 % lors du recensement de 2006.

appliquées s'est accru de 33 % chez ceux de langue maternelle anglaise et de 500 % chez ceux de langue maternelle française⁵.

Le consensus sur l'amélioration de la place et du statut du français sur le marché du travail québécois n'empêche cependant pas Bouchard (2002, p. 85) d'écrire, à propos du dossier de la langue du travail, que la « situation progresse, mais [qu'elle est] toujours teintée d'une certaine précarité ». Présentant quelques-uns des principaux déterminants de la situation linguistique des entreprises québécoises, Bouchard met ainsi l'accent sur les défis auxquels fait face le français en milieu de travail québécois. Parmi ces « variables contextuelles », il signale notamment la mondialisation, la démocratisation des technologies de l'information et des communications et la concentration de l'immigration dans la région de Montréal, en particulier les personnes qui ne connaissent pas le français. S'ajoutent à ces facteurs les caractéristiques et les pratiques linguistiques propres des entreprises, et des facteurs de type organisationnel⁶.

Béland (1995) souligne quant à lui le fait que la « professionnalisation » des francophones comporte un effet pervers dans la mesure où celle-ci « accroît la fréquence de certaines tâches, notamment la réalisation de communications internationales, qui entraînent un usage plus fréquent de l'anglais, réduisant ainsi l'effet anticipé de la mobilité sociale sur l'usage du français ».

À propos du phénomène de la mondialisation, soulignons que le commerce interprovincial et international occupe une place importante dans l'économie québécoise. Selon les données de 2009 du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, les exportations québécoises vers l'étranger et vers les autres provinces représentent près de 46 % du PIB de la province. En outre, en 2010, les biens manufacturés de haute technologie produits au Québec et exportés vers l'étranger représentaient près de 41 % de tous les biens de haute technologie exportés par le Canada⁷.

Parce qu'il se fait de plus en plus d'affaires à l'extérieur du Québec, on ne s'étonnera guère que la langue des communications avec les clients et les fournisseurs de l'extérieur du Québec soit l'anglais. Toutefois, la question se pose de savoir dans quelle mesure cette réalité est susceptible d'influencer les pratiques linguistiques quotidiennes au sein même de l'ensemble des activités de ces entreprises. Comme le souligne Bouchard (2002, p. 101), « le contexte de l'entreprise a subi depuis de profondes transformations, ce qui a eu pour effet d'amener de plus en plus de travailleurs à utiliser plus d'une langue au travail, ne serait-ce que pour communiquer avec les clients et les fournisseurs de l'extérieur du Québec ». Lors du recensement de 2006, 36,4 % de l'ensemble des travailleurs québécois ont déclaré utiliser plus d'une langue au travail. Cette proportion était de 30 % parmi les travailleurs de langue maternelle française, comparativement à 62,4 % chez ceux de langue maternelle anglaise et à 61,3 % chez ceux de langue maternelle tierce. Bien que ces statistiques débordent sans doute largement les cas de communications avec les clients de l'extérieur de la province, on peut penser que l'influence de ces derniers est appréciable. En outre, l'utilisation de plus d'une langue au travail sera influencée notamment par la composition linguistique de la main-d'œuvre, la clientèle desservie, ainsi que par les outils utilisés par les travailleurs (manuels, outils et logiciels informatiques, etc.).

5. Dans les professions liées aux affaires, aux finances et à l'administration, l'effectif des travailleurs de langue maternelle anglaise a fléchi de 17 % alors que pour ceux de langue maternelle française, il s'est accru de 128 %. Chez les personnes de langue maternelle tierce occupant ce type de profession, l'effectif s'est accru de plus de 1000 %.

6. Outre ces éléments, Bouchard aborde également quelques facteurs psychosociologiques et sociolinguistiques.

7. Le secteur de l'aéronautique est un secteur prédominant à cet égard.

Partant du constat de l'amélioration du statut du français en milieu de travail depuis les années 1970 de même que des préoccupations actuelles quant au statut précaire perçu par de nombreux analystes de la situation linguistique au Québec, que peut nous apprendre le recensement canadien en matière d'utilisation des langues au travail? L'intérêt d'étudier plus particulièrement la situation du français en milieu de travail tient au fait qu'il s'agit là du seul domaine public pour lequel le recensement canadien recueille de l'information de nature linguistique⁸.

La situation linguistique sur le territoire québécois comporte de multiples dimensions. Traditionnellement, nombreux sont les analystes qui se sont prononcés sur l'évolution de cette situation en faisant appel aux données du recensement sur la langue maternelle ou la langue parlée à la maison. De fait, on associe souvent l'évolution de la langue française à celle des effectifs et de la part relative des groupes définis soit selon la langue maternelle, soit selon la langue parlée à la maison. Or, il va de soi que si le Québec accueille, disons, 50 000 nouveaux immigrants par année et que la forte majorité d'entre eux n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle et, très souvent, comme principale langue d'usage au foyer, la part relative de la langue française dans la sphère privée s'en trouvera modifiée. D'aucuns en tireront comme conclusion que la présence du français décline. Or, comme nous le montrerons dans cette étude, l'évolution de l'utilisation des langues au travail diffère sensiblement de celle des caractéristiques et des pratiques linguistiques dans la sphère privée, en grande partie parce que, d'une part, les langues tierces occupent une place plutôt marginale dans les échanges linguistiques qui ont cours dans l'espace public et, d'autre part, les facteurs et les forces qui agissent sur la sphère publique ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui agissent sur la sphère privée.

Notre étude a comme objectif principal de brosser un portrait d'ensemble de l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec, principalement par l'entremise des données du recensement de 2006. Trois considérations doivent être discutées ici avant de présenter le contenu de chacun des chapitres de l'étude : l'analyse centrée principalement sur les données du recensement de 2006, l'analyse centrée principalement sur la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR), en particulier dans les chapitres 4 et 5, et l'accent mis sur la langue maternelle pour la définition des groupes linguistiques.

Bien que notre étude comporte des éléments de comparaison entre la situation observée en 2001 et celle de 2006, notamment au chapitre 3, nous avons choisi de mettre peu d'accent sur l'évolution de l'utilisation des langues en milieu de travail au cours de cette période, en grande partie parce que les résultats observés en 2006 sont généralement similaires à ceux déjà observés en 2001⁹. La lente évolution des pratiques linguistiques en milieu de travail entre 2001 et 2006 témoigne du fait que les facteurs qui influencent ces pratiques varient peu durant une si courte période. Ce constat vaut tant pour l'ensemble du Québec que pour la région métropolitaine de Montréal, voire l'île de Montréal. Ainsi, en 2001, 94,1 % des Québécois ont déclaré utiliser le français au travail (86,8 % le plus souvent et 7,3 % régulièrement, comme langue secondaire). Cinq ans plus tard, 94,3 % déclaraient en faire autant (86,7 % le plus souvent et 7,6 % régulièrement). Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR), on aboutit au même constat : 91,5 % des personnes y travaillant déclaraient utiliser le français au travail en 2001 (80,2 % le plus souvent, 11,3 % régulièrement) comparativement à 91,9 % en 2006 (80,1 % le plus souvent et 11,8 % régulièrement). Finalement, l'utilisation du français comme principale langue de travail sur l'île de Montréal a, quant à elle, varié légèrement à la baisse. En 2001, 88,8 % de la population dont le lieu de travail était l'île de Montréal utilisait le français au travail (73,8 %

8. En 2011, cette information a été recueillie dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages.

9. La comparaison systématique des données de 2001 et de 2006 aurait du reste alourdi le texte de notre étude déjà très détaillée.

le plus souvent, 15 % régulièrement comme langue secondaire), alors que c'était le cas de 88,9 % des travailleurs (73 % le plus souvent, 15,9 % régulièrement) en 2006¹⁰.

Cela nous amène à la seconde considération, soit l'accent mis généralement sur l'ensemble de la grande région de Montréal plutôt que sur la distinction systématique entre la situation qui prévaut sur l'île de Montréal et celle du reste de la RMR de Montréal. Les analyses présentées dans notre étude tiennent compte de la mobilité des travailleurs entre les couronnes et l'île proprement dite, et une partie appréciable de l'analyse cartographique présentée au chapitre 3 met en lumière la situation spécifique de l'île en matière d'utilisation des langues au travail.

Par définition, l'île de Montréal est un territoire dont les limites géographiques sont naturelles puisque bordées par des cours d'eau. Ces frontières, naturelles, ne sont pas pour autant moins « artificielles » lorsqu'on considère le fait que les distances qui séparent le centre-ville de Montréal des couronnes ou de plusieurs banlieues principalement francophones situées hors de l'île sont beaucoup moindres que celles qui le séparent de plusieurs municipalités (ou banlieues) principalement anglophones situées sur le territoire de l'île. À titre d'exemple, plusieurs villes de l'Ouest-de-l'Île dont la population anglophone est importante, telles Beaconsfield, Baie-D'Urfé, Pointe-Claire ou Dollard-des-Ormeaux, sont à une distance appréciable – près de trente kilomètres dans certains cas – du centre-ville de Montréal comparativement à plusieurs quartiers de Laval (accessibles par des ponts ou par le métro) ou de la Rive-Sud de Montréal. En fait, la distance qui sépare l'extrémité ouest de l'île et le centre-ville de Montréal est la même que celle qui sépare ce dernier de Saint-Janvier dans les Laurentides, au nord, et de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, au sud¹¹.

Cela dit, vu l'intérêt que suscite cette distinction, nous démontrerons dans notre étude que la concentration des locuteurs de l'anglais sur certaines parties du territoire de l'île de Montréal fait en sorte que l'utilisation du français au travail y est moindre que dans le reste de la RMR, voire de la ville de Montréal elle-même¹². Lors de la diffusion officielle des données du recensement de 2006 portant sur la langue de travail, Statistique Canada (2008) avait en effet montré que l'utilisation du français en milieu de travail sur le territoire de l'île de Montréal varie selon qu'on met l'accent sur la ville de Montréal ou sur l'une des municipalités situées à l'ouest de cette dernière. Par exemple, alors que 73,8 % des résidents de la ville de Montréal déclaraient utiliser le français le plus souvent au travail en 2006 (dont 8,5 % à égalité avec l'anglais), cette proportion se situait à 38 % pour l'ensemble des résidents des municipalités situées essentiellement à l'ouest de l'île (dont 10,2 % à égalité avec l'anglais).

Finalement, la troisième considération que nous tenons à présenter ici porte sur le critère adopté pour la définition des groupes linguistiques eu égard aux objectifs de notre étude.

Parce que les pratiques linguistiques en milieu de travail varient selon les groupes linguistiques, nous avons retenu la langue maternelle comme critère premier de définition des groupes linguistiques. La raison principale est que la langue parlée à la maison est de ces facteurs qui influencent la langue de travail ou qui y sont associés, ou vice versa, chacun de ces domaines structurant une dimension importante des pratiques linguistiques : une dimension propre à la sphère privée, une autre propre à la sphère publique, sans toutefois que ces deux dimensions englobent l'ensemble des pratiques

10. La proportion de la population ayant déclaré utiliser le français et l'anglais à égalité au travail dans l'ensemble du Québec, dans la RMR de Montréal et dans l'île de Montréal était de 4,6 %, 7,0 % et 8,4 % respectivement.

11. Béland et autres (2001) ont abordé cet enjeu de façon novatrice sous l'angle du navettage entre l'île et ses banlieues.

12. Des statistiques présentées en annexe permettront aux lecteurs d'obtenir des informations chiffrées sur l'utilisation des langues dans les diverses municipalités et arrondissements qui composent la grande région de Montréal.

linguistiques dans l'une ou l'autre des deux sphères. En réalité, certaines pratiques linguistiques chevauchent l'une et l'autre de ces deux sphères. Par exemple, c'est le cas de la langue parlée avec les amis proches, ou lorsque la frontière entre le privé et le public s'estompe dans le cadre de rapports marchands où se développent des relations interpersonnelles soutenues. La tradition de recherche de l'économie dite ethnique (Light and Gold, 2000), notamment l'étude de l'entrepreneuriat ethnique, montre à quel point cette frontière peut être poreuse, la famille, qui appartient à la sphère privée, constituant souvent un support essentiel aux pratiques économiques, sphère essentiellement publique. Tout comme la tradition de l'économie ethnique insiste sur le caractère primordial de l'ethnicité pour distinguer les groupes, nous avons d'abord privilégié le critère de la langue maternelle comme élément identitaire distinctif associé aux pratiques linguistiques en milieu de travail.

Notre étude comporte cinq chapitres. Le premier d'entre eux présente une vue d'ensemble de la situation de l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec. D'entrée de jeu, quelques considérations sur l'univers et la stratification retenus pour les analyses sont présentées. Par la suite, quelques caractéristiques de base de la population à l'étude sont abordées à tour de rôle, soit le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la langue parlée à la maison et la capacité autodéclarée de pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais.

Le second chapitre est consacré spécifiquement à l'utilisation des langues en milieu de travail par les immigrants et, en particulier, par les travailleurs de langue maternelle tierce. On y examine les variables reliées au cheminement migratoire des immigrants, telle la période d'arrivée au Canada¹³, de même que certaines caractéristiques linguistiques des travailleurs de langue maternelle tierce, notamment la langue maternelle ou le pays de naissance en tant qu'indicateurs d'exposition à l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays ou de proximité linguistique avec celles-ci. Quelques paragraphes de ce chapitre s'attardent plus spécifiquement aux langues dites immigrantes et aux langues autochtones utilisées en milieu de travail.

L'utilisation des langues de travail au Québec selon une perspective géographique et spatiale fait l'objet du chapitre 3. À l'aide d'une analyse cartographique, nous y présentons les structures spatiales qui sous-tendent l'utilisation du français et de l'anglais au travail sur le territoire québécois. La situation dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, présentée en lien avec la composition linguistique de la population résidente du lieu de travail, est examinée avec plus de détails. La situation qui prévaut dans la RMR d'Ottawa-Gatineau est également examinée.

Le quatrième chapitre dresse un portrait détaillé de l'utilisation des langues au travail dans la RMR de Montréal selon le groupe professionnel et le secteur d'industrie pour chacun des groupes de langue maternelle (française, anglaise et tierce), le troisième étant bien entendu composé d'une multitude de langues maternelles distinctes. En raison de son caractère spécifique, nous avons choisi de limiter notre analyse à la RMR de Montréal, là où travaillent 77 % des travailleurs de langues maternelles anglaise et tierce.

13. Mentionnons que le recensement canadien recueille de l'information sur l'année d'établissement au Canada, non sur l'année d'établissement dans une province spécifique, tel le Québec.

Enfin, le dernier chapitre présente les résultats de différents modèles statistiques de régression visant à mieux comprendre les facteurs qui influencent (ou sont liés à) l'utilisation du français et de l'anglais au travail dans la RMR de Montréal, tant chez les natifs que chez les immigrants de langues maternelles anglaise, française et tierce. À l'aide de techniques de standardisation indirecte, les effets de certains de ces facteurs sont illustrés sous forme graphique, notamment l'influence des sous-secteurs et secteurs d'industrie.

Chapitre 1 Portrait général de l'utilisation des langues au travail

Cette vue d'ensemble de l'utilisation des langues de travail au Québec traite des principales caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des personnes utilisant le français ou l'anglais au travail. De plus, une brève description des statistiques portant sur l'utilisation des langues tierces, soit les langues autochtones et immigrantes¹⁴, sera également présentée. Avant de ce faire, nous aborderons un certain nombre de considérations sur l'univers étudié et la stratification utilisée dans notre étude.

L'annexe 1 présente quelques considérations méthodologiques entourant les deux questions sur la langue de travail posées dans le recensement. Entre autres, à partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) au Canada menée peu après le recensement de 2006, nous examinons les statistiques tirées des réponses au second volet de la question sur la langue de travail, soit celles sur l'utilisation régulière d'autres langues (en tant que langues secondaires) au travail. Cette annexe présente également les catégories des différents usages des langues de travail qui sont proposées à partir de la combinaison des deux questions du recensement, catégories qui sont utilisées tout au long de notre étude.

1.1 Considérations préliminaires sur l'univers étudié

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de préciser un certain nombre d'éléments au sujet de l'univers visé par notre étude. En premier lieu, mentionnons que la question sur la langue de travail a été posée aux personnes ayant travaillé en 2005 ou en 2006, quel que soit leur statut sur le marché du travail au moment du recensement. Un certain nombre de répondants n'étaient donc plus « occupés » au moment du recensement et leurs réponses aux questions sur la langue de travail se réfèrent à une période antérieure pouvant aller jusqu'à plus d'une année avant la date du recensement. Heureusement, le nombre de personnes dans cette situation est peu important. Ainsi, 9 % des femmes et 7 % des hommes de la population étudiée sont dits « inactifs » – ni occupés ni en chômage – au moment du recensement de 2006. Par ailleurs, les personnes dites inactives et les chômeurs de longue date, soit les personnes ayant travaillé avant 2005 et se déclarant toujours à la recherche d'un emploi, sont exclus de l'univers qui nous intéresse.

La relation entre la localisation du lieu de travail et la langue de travail est un aspect important de notre étude, et c'est pour cette raison que, sauf indication contraire, les résultats présentés selon une géographie donnée le sont en fonction du lieu de travail, et non en fonction du lieu de résidence. Dans le recensement, l'adresse du lieu de travail n'est demandée qu'aux personnes ayant un lieu de travail fixe, incluant les personnes travaillant à leur propre domicile. Lors du recensement de 2006, 375 000 travailleurs ont déclaré ne pas avoir de lieu de travail fixe, soit 8,7 % de la main-d'œuvre (voir les deux dernières rangées du tableau 1.1). Notons cependant que ces travailleurs seront exclus des

14. Le choix du vocable *langue immigrante* n'est certes pas idéal. Le terme *allochtone* aurait également pu être utilisé (voir Lachapelle et Henripin, 1980). Toutefois, nous l'utiliserons pour distinguer, parmi les langues tierces, celles qui sont initialement issues de l'immigration autre que française ou anglaise de celles des autochtones ou des Premières Nations.

analyses présentées dans les chapitres 2 à 5, lesquels font intervenir une zone géographique précise de travail, telle la RMR de Montréal¹⁵.

Les personnes travaillant à l'étranger ont été complètement exclues des analyses en raison de leurs caractéristiques très particulières. Ces personnes, au nombre de 21 000 en 2006, composent moins de 1 % de la population de notre univers ayant répondu aux questions sur la langue de travail lors du recensement. Leur utilisation des langues au travail se démarque nettement de celle des trois autres groupes en ce que près de 50 % de ces travailleurs utilisent principalement l'anglais (« anglais seulement » ou « plus anglais que français ») et 12 % utilisent seulement une langue tierce (voir le tableau 1.1). En comparaison, 82 % de l'ensemble des travailleurs utilisent principalement le français, 13 % principalement l'anglais et moins de 1 % utilisent une langue tierce. Ces proportions sont similaires chez les personnes travaillant à la maison, les personnes sans lieu précis de travail et celles travaillant à leur place habituelle de travail.

Tableau 1.1 Utilisation des langues au travail selon le statut du lieu de travail, Québec, 2006

Langue de travail	Statut du lieu de travail				Total
	À la maison	Pas de lieu précis	À l'étranger	Place habituelle ²	
	pourcentage				
Français seulement	60,7	63,0	21,8	58,5	58,9
Plus français qu'anglais	19,7	19,4	11,6	23,6	22,9
Français et anglais	4,2	4,9	6,7	4,6	4,6
Plus anglais que français	7,1	6,1	13,3	7,8	7,6
Anglais seulement	7,6	5,9	34,3	5,2	5,6
Autre langue seulement	0,7	0,6	12,2	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Principalement le français	80,4	82,4	33,4	82,1	81,8
Principalement l'anglais	14,7	12,1	47,7	13,0	13,2
Les deux langues ¹	31,0	30,5	31,6	36,0	35,2
Total (effectif en milliers)	281,7	374,8	21,4	3 621,2	4 299,2
Total (pourcentage selon la rangée)	6,6	8,7	0,5	84,2	100,0

1. La catégorie « Les deux langues » représente la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Français et anglais » et « Plus anglais que français ».

2. Cette catégorie inclut les personnes qui travaillent à une adresse précise si celle-ci n'est située ni à la maison ni à l'étranger.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

15. En effet, étant donné qu'on ne connaît pas le lieu de travail, on ne peut savoir, par exemple, si un travailleur exerce ses activités à Montréal ou ailleurs. Dans le même ordre d'idées, on ne peut cartographier les travailleurs qui n'ont pas déclaré de lieu de travail fixe.

Rappelons que notre analyse porte tant sur les personnes qui résident au Québec, quel que soit leur lieu de travail, que sur celles qui y travaillent, indépendamment de leur lieu de résidence. Les personnes qui résident au Québec et travaillent dans une autre province ainsi que celles qui travaillent au Québec et résident à l'extérieur de la province représentent des effectifs somme toute relativement modestes : dans le premier cas, on compte 76 000 individus, soit moins de 2 % de l'ensemble de notre population, et dans le second, 32 000 personnes, soit moins de 1 % du total. Les personnes appartenant à ces deux sous-groupes se trouvent majoritairement en Outaouais, en raison principalement de la présence de l'administration publique fédérale. Ainsi, dans toutes les régions¹⁶, sauf en Outaouais, plus de 75 % des personnes travaillent au sein de leur région de résidence; en Outaouais, le pourcentage correspondant atteint 57 % (voir le tableau 1.2). Parmi l'ensemble des résidents de l'Outaouais, 30 % travaillent à l'extérieur du Québec. Finalement, parmi l'ensemble des travailleurs qui résident à l'extérieur du Québec, mais travaillent dans cette province, plus de 60 % sont en Outaouais et près de 25 % dans la région métropolitaine de Montréal.

16. Pour la définition des régions du Québec, voir l'annexe F dans Corbeil et Chavez (2010).

Tableau 1.2 Population selon la région de résidence et la région de travail des personnes vivant ou travaillant au Québec, à l'exclusion des personnes travaillant à l'étranger, 2006

Région de résidence	Région de travail								Total
							Au Canada, extérieur du Québec		
	Est	Québec et ses environs	Sud et Estrie	RMR de Montréal	Outaouais	Reste du Québec	Pas de lieu précis		
Nombre (en milliers)									
Est	180,0	3,2	0,4	1,8	0,0	1,3	21,8	1,6	210,0
Québec et ses environs	3,1	676,3	1,8	5,2	0,2	6,2	63,0	1,8	757,5
Sud et Estrie	0,4	2,5	265,2	29,6	0,2	11,5	27,4	0,7	337,6
RMR de Montréal	0,8	3,5	9,6	1 836,3	0,7	29,5	177,7	7,5	2 065,5
Outaouais	0,0	0,3	0,2	1,4	113,8	1,2	20,1	61,0	198,1
Reste du Québec	1,0	5,5	7,2	75,9	1,1	518,2	64,9	3,2	676,9
Extérieur du Québec	0,6	0,8	0,6	7,8	20,5	1,8	---	---	32,2
Total	185,9	692,0	284,9	1 958,1	136,6	569,8	374,8	75,7	4 277,8
Pourcentage									
Est	85,7	1,5	0,2	0,8	0,0	0,6	10,4	0,7	100,0
Québec et ses environs	0,4	89,3	0,2	0,7	0,0	0,8	8,3	0,2	100,0
Sud et Estrie	0,1	0,7	78,6	8,8	0,0	3,4	8,1	0,2	100,0
RMR de Montréal	0,0	0,2	0,5	88,9	0,0	1,4	8,6	0,4	100,0
Outaouais	0,0	0,1	0,1	0,7	57,5	0,6	10,1	30,8	100,0
Reste du Québec	0,1	0,8	1,1	11,2	0,2	76,5	9,6	0,5	100,0
Extérieur du Québec	1,8	2,6	1,9	24,4	63,7	5,7	---	---	100,0
Total	4,3	16,2	6,7	45,8	3,2	13,3	8,8	1,8	100,0

1. --- signifie « sans objet ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

L'évolution de l'utilisation des langues de travail au Québec entre 2001 et 2006 n'a pas été marquée par des changements importants (tableau 1.3). Cela dit, tous les groupes de langue de travail ont néanmoins connu une croissance de leur effectif, sauf celui des personnes utilisant l'anglais et le français à égalité, et celui utilisant seulement une autre langue dans la région métropolitaine de Montréal. Des résultats non présentés ici révèlent que c'est chez les travailleurs utilisant « plus le français que l'anglais » et « plus l'anglais que le français » que le taux de croissance des effectifs a été le plus important entre 2001 et 2006. De fait, un tel constat s'est traduit par une forte croissance du nombre de personnes utilisant

les deux langues au travail, et ce, en dépit de la décroissance du nombre de travailleurs utilisant l'anglais et le français à égalité au travail. La croissance totale de l'effectif de l'ensemble des travailleurs du Québec a été de 8,2 % entre les deux recensements, mais a atteint 15,6 % pour le groupe utilisant « plus le français que l'anglais », 13,2 % pour celui utilisant « plus l'anglais que le français » et 11,7 % pour le groupe utilisant « le français et l'anglais » à égalité.

Tableau 1.3 Population selon l'utilisation des langues au travail et la grande région de travail, 2001 et 2006¹

Langue de travail	2001			2006		
	RMR de Montréal	Reste du Québec	Total	RMR de Montréal	Reste du Québec	Total
Nombre (en milliers)						
Français seulement	797,6	1 569,4	2 367,0	843,5	1 682,6	2 526,2
Plus français qu'anglais	523,7	326,9	850,6	586,9	396,1	983,0
Français et anglais	146,1	64,0	210,1	136,9	59,9	196,8
Plus anglais que français	206,1	80,9	287,0	230,4	94,5	324,9
Anglais seulement	149,1	76,1	225,1	152,7	81,0	233,7
Autre langue seulement	8,0	4,3	12,2	7,6	5,7	13,2
Total	1 830,4	2 121,6	3 952,0	1 958,1	2 319,8	4 277,8
Principalement français	1 321,2	1 896,3	3 217,6	1 430,5	2 078,7	3 509,2
Principalement anglais	355,1	157,0	512,1	383,1	175,5	558,5
Les deux langues ²	875,8	471,9	1 347,7	954,3	550,5	1 504,8
Pourcentage						
Français seulement	43,6	74,0	59,9	43,1	72,5	59,1
Plus français qu'anglais	28,6	15,4	21,5	30,0	17,1	23,0
Français et anglais	8,0	3,0	5,3	7,0	2,6	4,6
Plus anglais que français	11,3	3,8	7,3	11,8	4,1	7,6
Anglais seulement	8,1	3,6	5,7	7,8	3,5	5,5
Autre langue seulement	0,4	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Principalement français	72,2	89,4	81,4	73,1	89,6	82,0
Principalement anglais	19,4	7,4	13,0	19,6	7,6	13,1
Les deux langues ²	47,8	22,2	34,1	48,7	23,7	35,2

1. Les limites de la RMR de Montréal en 2001 et 2006 sont constantes et correspondent à celles de 2006.

2. La catégorie « Les deux langues » se réfère à l'utilisation égale du français et de l'anglais ou à l'utilisation de l'une de ces deux langues le plus souvent en combinaison avec l'autre comme langue secondaire.

Note : Dans ce tableau, comme dans tous les tableaux de ce rapport, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre au total pour chacune des catégories « principalement français » et « principalement anglais » en raison de l'arrondissement des nombres.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada de 2001 et 2006.

Cette évolution a cependant des répercussions mineures sur la distribution des langues de travail au Québec. En effet, la proportion des personnes qui utilisent principalement le français au travail passait de 81 % à 82 % entre 2001 et 2006, et celle des personnes qui utilisent les deux langues, de 34 % à 35 % durant la même période. La proportion des personnes qui utilisent principalement l'anglais au travail est

quant à elle demeurée stable, à 13 %. Ces tendances sont similaires dans la région métropolitaine de Montréal et dans le reste du Québec. C'est dans ce contexte d'une lente évolution des statistiques d'ensemble sur la langue de travail au Québec que nous avons choisi de mettre l'accent sur les données les plus récentes dans notre étude, soit celles de 2006, à partir desquelles nous proposons un certain nombre d'analyses approfondies et ciblées.

1.2 Stratification des analyses

Dans la plupart des situations, nous nous sommes intéressés à la façon dont varie l'utilisation du français et de l'anglais au travail en fonction du groupe linguistique, une variable déterminante pour expliquer l'usage public des langues (Béland, 1999). Par groupe linguistique, nous entendons ici la segmentation de la population en trois grandes sous-populations définies selon le critère de la langue maternelle (soit française, anglaise et la population des travailleurs de langue maternelle tierce, ce dernier comprenant bien entendu une très grande diversité de langues), bien que nous ne nous limitons pas exclusivement à une telle catégorisation dans toutes les circonstances.

Les personnes déclarant à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles n'ont pas été redistribuées entre les groupes de langue française et anglaise, comme cela se pratique souvent à des fins de simplification. Par contre, les personnes ayant, en plus de l'anglais, une langue maternelle autre que le français ont été amalgamées au groupe de langue anglaise; et les personnes ayant, en plus du français, une langue maternelle autre que l'anglais, l'ont été au groupe de langue française. D'autres définitions des groupes linguistiques sont également possibles, bien entendu, telles que celles utilisant les critères de langue parlée le plus souvent à la maison ou celui de première langue officielle parlée, ce dernier étant surtout utilisé à l'échelle du Canada dans l'étude de la situation des minorités de langue officielle du pays.

Les tableaux 1.4a et 1.4b présentent la distribution de la population selon la langue maternelle et la langue utilisée au travail, pour les deux grandes régions de lieu de travail examinées dans notre étude, soit la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) et le reste du Québec. D'un point de vue démographique, les statistiques sur les effectifs révèlent de grandes disparités entre les groupes linguistiques. À l'extérieur de la RMR de Montréal, les personnes de langue maternelle française représentent 90 % de la population. Celles de langues maternelles anglaise et tierce (immigrantes) comptent pour un peu moins de 9 %. Le reste de la population est composé du groupe de langues autochtones (17 000 travailleurs), du groupe de double langue maternelle anglais et français (9 000 personnes) et de moins de 300 personnes ayant déclaré utiliser une langue des signes au travail.

En raison de la présence importante des travailleurs de langue maternelle anglaise et de ceux de langue maternelle tierce (essentiellement de langue immigrante) dans la RMR de Montréal, les travailleurs de langue maternelle française y sont donc proportionnellement moins nombreux que dans le reste du Québec; ils y composent en effet 68 % de la population des travailleurs. La région de Montréal compte en effet un pourcentage plus élevé de langue maternelle anglaise (12 %) et tierce (19 %). En nombre absolu, les effectifs de travailleurs de langue maternelle française et de ceux du groupe de langues maternelles autochtones sont plus importants dans le reste du Québec, alors que les quatre autres grands groupes linguistiques sont plus nombreux dans la région de Montréal. Les travailleurs de langue maternelle immigrante sont quatre fois plus nombreux à Montréal que dans le reste du Québec (374 000 dans la RMR de Montréal comparativement à 87 000 dans le reste du Québec).

Outre leur effectif et leur répartition entre la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec, les grands groupes de langue maternelle se distinguent évidemment par leur utilisation du français et de l'anglais au travail. Dans une très large majorité, les personnes de langue maternelle française utilisent principalement le français au travail, seul ou avec l'anglais. À cet égard, on observe peu de différence entre la situation qui prévaut à Montréal (90 %) et dans le reste du Québec (95 %). De même, une majorité de travailleurs de langue maternelle anglaise utilisent principalement l'anglais au travail (seul ou avec le français), dans une mesure moindre toutefois que l'utilisation qui est faite du français par les francophones. Là encore, la différence entre la situation qui prévaut à Montréal et celle dans le reste du Québec est peu importante, soit des taux d'utilisation de 70 % et 67 % respectivement.

Le groupe de travailleurs qui ont déclaré à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles utilise principalement le français au travail dans une proportion de 40 % à Montréal et de 55 % dans le reste du Québec, comparativement à 21 % et 15 % respectivement pour ce qui est de l'utilisation principale de l'anglais. La caractéristique principale de cette population demeure sans contredit le pourcentage élevé d'utilisation de ces deux langues au travail, en particulier dans la RMR de Montréal, soit 81 %, dont près de quatre travailleurs sur dix ayant déclaré les utiliser à égalité. Quant aux travailleurs ayant une langue maternelle autochtone, les deux tiers d'entre eux utilisent principalement l'anglais au travail dans la RMR de Montréal. Dans le reste du Québec, cette proportion atteint 48 %, 21 % ayant déclaré ne faire usage que d'une langue autochtone au travail.

Les personnes ayant déclaré une langue des signes en tant que langue maternelle constituent un cas très spécifique. Bien que leur effectif total soit peu important, on note que leur principale langue de travail est le français.

Quant aux personnes de langue maternelle tierce, dont le poids démographique au Québec et dans le reste du Canada n'a cessé de s'accroître depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, elles présentent un profil d'utilisation des langues au travail assez particulier, très diversifié et qui s'apparente d'ailleurs plus à celui du groupe de double langue maternelle anglaise-française qu'à ceux des groupes de langue anglaise ou française. Dans la métropole québécoise, là où ils se concentrent, la majorité de ces travailleurs (56 %) utilisent les deux langues, alors que le français est principalement utilisé par 47 % d'entre eux et l'anglais par 38 % d'entre eux. Même à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal, les deux langues restent largement utilisées par les travailleurs de langue maternelle tierce, soit par 43 % d'entre eux, bien que le français (59 %) prédomine davantage que l'anglais (29 %) comme principale langue de travail.

Bien que certains travailleurs utilisent une langue autre que le français ou l'anglais au travail, les occasions de le faire sont généralement plutôt rares : moins de 3 % de la population sur le marché du travail au Québec utilise, à divers degrés, une langue immigrante ou autochtone au travail (moins de 1 % sans le français ou l'anglais).

Pour un aperçu de l'utilisation des langues autres que le français et l'anglais au travail au Québec, le graphique 1.1 présente le nombre de mentions d'utilisation de ces langues autres dans l'ensemble de la population. Dans ce graphique, toutes les mentions, que ce soit comme langue parlée le plus souvent ou régulièrement, comme langue secondaire, ont été comptabilisées. Dans le groupe de langues présentées figurent quatre langues autochtones, dont le cri (6 700 mentions) et l'inuktitut (4 400 mentions). Avec plus de 10 000 mentions chacune, l'espagnol (27 000 mentions), l'italien

(15 600 mentions) et les langues chinoises¹⁷ (11 200) sont les principales langues de travail parmi ce groupe. Notons que les langues chinoises et l'espagnol comptent le même nombre de mentions en tant que langues utilisées le plus souvent au travail, soit 6 700. Mentionnons également qu'en ce qui a trait aux quatre langues de travail autochtones pour lesquelles des statistiques sont présentées, le nombre de mentions comme langue utilisée « le plus souvent » surpasse le nombre de mentions comme langue utilisée « régulièrement ».

Finalement, bien que notre étude traite de la situation de la langue de travail dans la province de Québec, c'est surtout dans la RMR de Montréal que la dynamique est la plus complexe en raison principalement de la présence importante des trois grands groupes de langue maternelle (française, anglaise et tierce), lesquels sont, de surcroît, relativement concentrés sur le territoire de la région métropolitaine. De plus, l'économie de Montréal étant orientée tant vers le reste du Québec, le reste du Canada que le reste du monde, on peut présumer que cette situation influence en partie les pratiques linguistiques qui prévalent en milieu de travail.

Montréal est donc le théâtre d'un enjeu linguistique de premier plan en matière de langue de travail, et notre étude en tient compte en examinant de façon plus détaillée la dynamique de l'utilisation des langues au travail sous des aspects aussi différents que ceux de leur géographie ou des principaux secteurs d'activité économique. Dans un tel contexte, la stratification selon les trois principaux groupes linguistiques est essentielle à une meilleure compréhension de la situation d'ensemble qui prévaut dans la métropole québécoise. L'analyse portant sur le reste du Québec est moins détaillée, car la population y est plus homogène, ce qui se reflète dans le fait que 90 % des travailleurs utilisent principalement le français au travail.

17. Dans ce document, nous utilisons les termes *chinois* ou *langues chinoises* de façon interchangeable. Ce groupe linguistique comprend huit catégories distinctes dans le recensement, soit : le mandarin, le cantonais, le hakka, le chaochow, le fou-kien, le shanghaien ainsi qu'une catégorie résiduelle importante numériquement, les langues chinoises non déclarées ailleurs.

Tableau 1.4a Population des travailleurs selon la langue maternelle, la grande région de travail (RMR de Montréal et reste du Québec) et l'utilisation des langues au travail, 2006

Langue de travail	Langue maternelle						Total
	Français	Anglais	Français et anglais	Langues autochtones	Langues des signes	Langues immigrantes	
RMR de Montréal							
Français seulement	745,3	9,9	2,0	0,1	0,2	86,1	843,5
Plus français qu'anglais	456,0	37,6	3,7	0,0	0,0	89,6	586,9
Français et anglais	59,6	21,7	5,5	0,0	0,0	50,2	136,9
Plus anglais que français	66,4	91,8	2,2	0,1	0,0	69,9	230,4
Anglais seulement	11,4	69,5	0,7	0,1	0,0	71,0	152,7
Autre langue seulement	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	7,2	7,6
Total	1 338,9	230,6	14,0	0,3	0,3	374,0	1 958,1
Total (pourcentage)	68,4	11,8	0,7	0,0	0,0	19,1	100,0
Principalement le français	1 201,3	47,5	5,6	0,1	0,2	175,7	1 430,5
Principalement l'anglais	77,8	161,3	2,9	0,2	0,0	140,9	383,1
Les deux langues	582,0	151,1	11,3	0,1	0,0	209,7	954,3
Reste du Québec							
Français seulement	1 631,4	10,9	2,8	4,4	0,1	33,1	1 682,6
Plus français qu'anglais	355,7	19,6	2,4	0,3	0,0	18,1	396,1
Français et anglais	40,6	7,3	2,7	0,5	0,0	8,8	59,9
Plus anglais que français	50,1	32,9	1,1	0,4	0,0	10,0	94,5
Anglais seulement	12,9	44,8	0,4	8,0	0,0	14,9	81,0
Autre langue seulement	0,2	0,0	0,0	3,6	0,1	1,8	5,7
Total	2 090,8	115,5	9,4	17,2	0,2	86,7	2 319,8
Total (pourcentage)	90,1	5,0	0,4	0,7	0,0	3,7	100,0
Principalement le français	1 987,1	30,5	5,2	4,7	0,1	51,2	2 078,7
Principalement l'anglais	63,0	77,7	1,4	8,4	0,0	24,9	175,5
Les deux langues	446,3	59,9	6,2	1,2	0,0	36,9	550,5

Note : La catégorie « Les deux langues » représente la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Français et anglais » et « Plus anglais que français ».

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

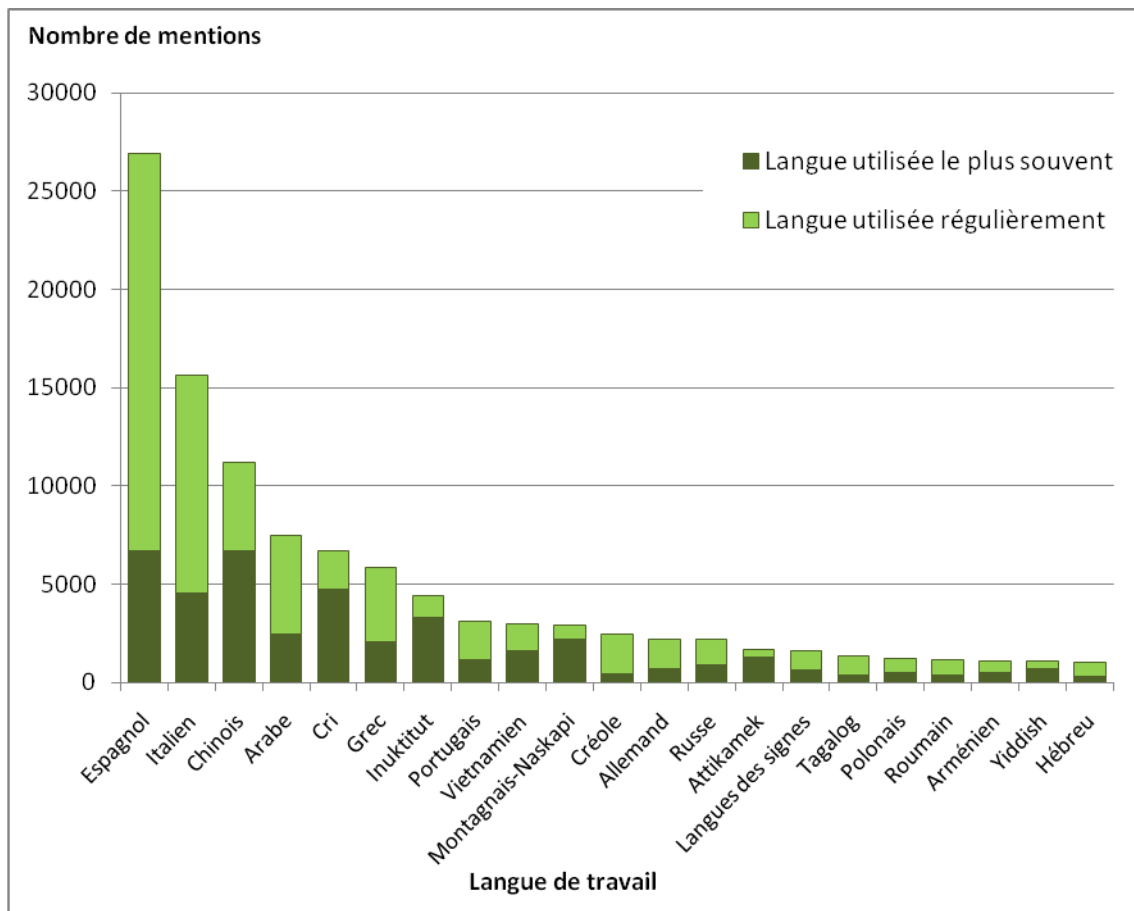
Tableau 1.4b Pourcentage de travailleurs selon la langue maternelle, la grande région de travail (RMR de Montréal et reste du Québec) et l'utilisation des langues au travail, 2006

Langue de travail	Langue maternelle						Total
	Français	Anglais	Français et anglais	Langues autochtones	Langues des signes	Langues immigrantes	
			Pourcentage				
RMR de Montréal							
Français seulement	56	4	14	18	66	23	43
Plus français qu'anglais	34	16	26	3	14	24	30
Français et anglais	4	9	39	8	1	13	7
Plus anglais que français	5	40	15	23	1	19	12
Anglais seulement	1	30	5	43	4	19	8
Autre langue seulement	0	0	0	4	14	2	0
Total	100	100	100	100	100	100	100
Principalement le français	90	21	40	21	80	47	73
Principalement l'anglais	6	70	21	67	5	38	20
Les deux langues	43	66	81	34	16	56	49
Reste du Québec							
Français seulement	78	9	30	26	31	38	73
Plus français qu'anglais	17	17	26	2	16	21	17
Français et anglais	2	6	29	3	0	10	3
Plus anglais que français	2	28	11	2	2	12	4
Anglais seulement	1	39	4	46	9	17	3
Autre langue seulement	0	0	0	21	43	2	0
Total	100	100	100	100	100	100	100
Principalement le français	95	26	55	28	46	59	90
Principalement l'anglais	3	67	15	49	11	29	8
Les deux langues	21	52	66	7	18	43	24

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Note : La catégorie « Les deux langues » représente la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Français et anglais » et « Plus anglais que français ».

Graphique 1.1 Nombre de mentions des principales langues de travail¹ autres que le français et l'anglais utilisées au Québec, 2006



1. Langues ayant 1 000 mentions ou plus au Québec.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

1.3 Utilisation des langues au travail et caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des utilisateurs.

Les tableaux 1.5a, 1.5b et 1.6a, 1.6b, et 1.6c présentent la distribution des travailleurs selon la langue de travail¹⁸ et quelques caractéristiques sociodémographiques et linguistiques. Les tableaux 1.5a et 1.5b portent respectivement sur l'ensemble de la population travaillant à l'intérieur des limites de la région métropolitaine (RMR) de Montréal et sur celle travaillant dans le reste du Québec, incluant les travailleurs sans lieu de travail fixe. Les trois tableaux suivants (1.6a à 1.6c) ne concernent que la RMR de Montréal et rendent compte des distributions propres à chacun des trois grands groupes linguistiques (définis selon le critère de la langue maternelle). Les caractéristiques présentées dans ces tableaux sont le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'éducation (plus haut diplôme ou grade atteint) et la langue parlée à la maison. Nous avons choisi de limiter l'examen de la distribution de l'utilisation des langues au travail en fonction du plus haut niveau de scolarité aux travailleurs âgés de 25 ans ou plus afin de cerner les principales pratiques linguistiques au travail des personnes ayant terminé leurs études. Pour les autres caractéristiques, l'ensemble de l'univers des travailleurs est pris en compte.

En général, on observe peu de différence entre les sexes dans l'utilisation des langues au travail. La différence la plus importante entre femmes et hommes se trouve chez les anglophones de Montréal. Ainsi, 19 % des femmes de langue maternelle anglaise travaillant dans la RMR de Montréal utilisent principalement le français au travail, comparativement à 22 % des hommes. Quant à l'utilisation de l'anglais, l'écart entre celle des femmes (71 %) et celle des hommes (69 %) est légèrement moindre.

1.3.1 Langue de travail et groupe d'âge

L'examen de l'utilisation des langues selon le groupe d'âge ne révèle, à quelques exceptions près, que peu de variations. On constate toutefois une utilisation un peu plus importante des deux langues chez les 25 à 44 ans comparativement aux autres groupes d'âge. Ainsi, alors que l'utilisation des deux langues au sein de la RMR de Montréal est supérieure à 50 % chez le premier groupe d'âge, cette proportion se situe plutôt autour de 45 % chez les travailleurs âgés de 45 ans ou plus. À l'extérieur de Montréal, le tableau 1.5b révèle que l'utilisation plus importante de l'anglais comme langue secondaire au travail explique en grande partie l'écart observé entre les travailleurs de 25 à 44 ans et les autres travailleurs.

À Montréal, l'utilisation des langues au travail s'avère plus diversifiée selon le groupe linguistique. La fréquence d'utilisation du français au travail par les personnes de langue maternelle française varie peu d'un groupe d'âge à l'autre. C'est principalement au regard du bilinguisme au travail qu'on observe une variation selon l'âge. Tous groupes d'âge confondus, notons d'abord que 34 % d'entre eux se classent dans la catégorie « Plus français qu'anglais » comparativement à 5 % dans la catégorie « Plus anglais que français » (tableau 1.6a). Toutefois, 46 %¹⁹ des personnes de langue maternelle française de Montréal

18. Au sujet des catégories d'utilisation des langues au travail présentées dans notre étude, rappelons que :

- Principalement français = somme des catégories « Français seulement » et « Plus français qu'anglais »;
- Principalement anglais = somme des catégories « Anglais seulement » et « Plus anglais que français »;
- Les deux langues = somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Français et anglais » et « Plus anglais que français ».

19. Dans ce tableau, comme dans tous les autres tableaux, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre au total pour chacune des catégories « principalement français » et « principalement anglais » en raison de l'arrondissement des nombres.

âgées de 25 à 44 ans font usage des deux langues au travail (49 %, parmi les 25 à 34 ans), alors que chez les plus jeunes et les plus âgés, cette proportion atteint 40 %.

Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, la proportion de travailleurs utilisant principalement le français au travail est la plus élevée entre l'âge de 15 et 24 ans, soit 26 %, et diminue chez les groupes plus âgés, pour se situer à 16 % chez les 55 ans et plus (tableau 1.6b). On observe bien entendu la situation inverse pour ce qui est de l'utilisation de l'anglais. Quant à l'utilisation des deux langues au travail, elle présente une situation analogue à celle observée pour l'utilisation du français, soit une baisse d'utilisation avec l'âge: chez les 15 à 44 ans, les pourcentages sont de l'ordre de 68 % à 70 %, alors qu'ils sont de 63 % et 57 % chez les travailleurs âgés de 45 à 54 ans et de 55 ans ou plus respectivement. Le bilinguisme des personnes de langue maternelle anglaise au travail désigne essentiellement un bilinguisme où l'anglais prédomine : tous groupes d'âge confondus, 40 % d'entre eux se classent dans la catégorie « Plus anglais que français » et 16 % dans la catégorie « Plus français qu'anglais ».

Le bilinguisme en milieu de travail demeure plus important chez les anglophones (66 %) que chez les francophones (43 %), bien que ce bilinguisme présente des caractéristiques différentes pour les deux groupes de langue maternelle. Une façon d'apprécier le phénomène consiste à calculer la part relative de chacun des trois types de bilinguisme (« plus français qu'anglais », « français et anglais à égalité » et « plus anglais que français ») sur l'ensemble des situations de bilinguisme au travail. Le résultat permet de constater que le bilinguisme au travail chez les anglophones de Montréal est constitué à raison de 25 % (c'est-à-dire 0,16/0,66) par une utilisation plus fréquente du français que de l'anglais et de 60 % (soit 0,40/0,66) par une utilisation plus fréquente de l'anglais que du français. Chez les francophones, les pourcentages sont respectivement de 80 % (c'est-à-dire 0,34/0,43) et 12 % (c'est-à-dire 0,05/0,43). C'est dire que lorsque les travailleurs de langue maternelle française utilisent les deux langues au travail, ils sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement parlant, que ceux de langue anglaise à utiliser leur propre langue de façon prédominante.

En règle générale, l'utilisation égale du français et de l'anglais au travail constitue une pratique peu commune, en particulier chez les travailleurs de langue maternelle française. Ce sont les travailleurs de langue maternelle tierce qui, des trois grands groupes linguistiques, sont le plus portés à déclarer utiliser ces deux langues aussi souvent l'une que l'autre au travail, soit 13 % d'entre eux.

Comme pour les travailleurs de langue maternelle anglaise, l'utilisation du français au travail par ceux de langue maternelle tierce diminue avec l'âge, bien que, contrairement à ce qu'on a pu constater chez les premiers, l'utilisation de l'anglais n'augmente pas avec l'âge (tableau 1.6c). Une des raisons pouvant expliquer le lien entre l'âge et l'utilisation du français au travail tient fort probablement à un effet générationnel, les personnes plus âgées ayant été scolarisées en majorité avant l'application de la Charte de la langue française au Québec. Quant à l'utilisation de l'anglais par les personnes de langue maternelle tierce, elle ne varie pas selon l'âge, sauf chez les 15 à 24 ans, où cette utilisation est plus faible qu'aux tranches d'âge supérieures.

Le tableau 1.6c nous permet cependant de constater que le bilinguisme au travail est très répandu chez les jeunes de langue maternelle tierce et prend des formes diverses : par exemple, 30 % de ceux âgés de 15 à 24 ans utilisent plus le français que l'anglais, 18 % les deux langues à égalité et environ le même pourcentage, soit 17 %, déclarent utiliser davantage l'anglais que le français. Ainsi, le bilinguisme au travail par les personnes de langue maternelle tierce présente une grande variété de pratiques — si l'on définit ces pratiques d'après la fréquence relative d'utilisation respective de chacune des deux

principales langues d'usage public à Montréal —, situation qui contraste avec les situations de bilinguisme au travail observées chez les travailleurs des deux autres groupes linguistiques.

1.3.2 Le niveau de scolarisation

L'examen du lien entre le niveau de scolarité et l'utilisation du français et de l'anglais au travail révèle que, en général, plus ce niveau est élevé, moins l'utilisation du français au travail est répandue, et plus celle de l'anglais ou des deux langues est importante. Dans la RMR de Montréal (tableau 1.5a), par exemple, 78 % de l'ensemble des travailleurs âgés de 25 ans ou plus qui ne sont titulaires d'aucun diplôme scolaire utilisent principalement le français au travail, comparativement à 68 % de ceux qui ont un grade ou un diplôme de premier cycle, et à 63 % de ceux qui sont titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Notons que ce sont d'abord les travailleurs sans diplôme et ceux ayant suivi une formation professionnelle qui utilisent le plus le français au travail. Les diplômés du secondaire et du collégial se situent entre ces deux extrêmes. On peut également observer, quoique dans une moindre mesure, ce lien entre la scolarité et l'utilisation des langues au travail chez les travailleurs du reste du Québec (tableau 1.5b).

L'ampleur des écarts observés entre les niveaux de scolarité varie d'un grand groupe linguistique à l'autre dans la RMR de Montréal. En général, cependant, le fait d'avoir un diplôme d'études postsecondaires se traduit par une plus forte utilisation de l'anglais ou des deux langues au travail.

Chez les personnes de langue maternelle française, le pourcentage de travailleurs qui déclarent utiliser principalement le français est tout juste supérieur à 90 % parmi les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle ou d'un diplôme d'études secondaires (tableau 1.6a). Il atteint 94 % chez ceux qui n'ont aucun diplôme, alors qu'il est légèrement inférieur à 90 % chez les autres diplômés. En général, l'utilisation prépondérante de l'anglais est peu répandue, mais atteint tout de même 9 % à 10 % chez les travailleurs de 25 ans ou plus ayant un diplôme universitaire de premier cycle ou supérieur. Quant à la proportion de ceux qui utilisent les deux langues au travail, bien que ce bilinguisme soit nettement à prédominance française, le phénomène touche néanmoins un nombre important de travailleurs (50 % ou plus de ceux ayant au moins un diplôme d'études collégiales).

Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise (tableau 1.6b), plus de 75 % des titulaires d'un diplôme universitaire utilisent principalement l'anglais au travail (80 % chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat) comparativement à 70 % ou moins dans le cas des autres travailleurs de 25 ans ou plus. À l'inverse, l'utilisation du français est plus répandue chez les adultes moins scolarisés. Quant à l'utilisation des deux langues chez ce groupe linguistique, elle s'avère relativement stable d'un niveau de scolarité à l'autre, quoique les travailleurs n'ayant aucun diplôme soient plus portés à n'utiliser que l'anglais au travail et que ceux qui ont un diplôme d'études postsecondaires utilisent davantage le français comme langue secondaire.

Chez les travailleurs de langue maternelle tierce, la relation entre le plus haut niveau de scolarité atteint et l'utilisation des langues au travail s'apparente à celle décrite pour les travailleurs de langue maternelle anglaise, en ce que les plus grandes différences sont observées entre ceux qui ont un diplôme universitaire et les autres travailleurs moins scolarisés. Ainsi, le fait d'avoir un tel diplôme est associé à une utilisation moindre du français et, par conséquent, à une utilisation plus importante de l'anglais. Quant au bilinguisme en milieu de travail, hormis les personnes sans aucun diplôme, la proportion de travailleurs y faisant usage des deux langues varie peu selon le niveau d'éducation, bien que les travailleurs ayant un diplôme d'études postsecondaires utilisent davantage le français comme

langue secondaire que les autres travailleurs de langue maternelle tierce. Notons par ailleurs que l'utilisation d'une langue tierce, comme seule langue de travail, est beaucoup plus répandue chez les travailleurs n'ayant aucun diplôme (7 %) que chez ceux qui sont plus scolarisés (tableau 1.6c).

Le niveau de scolarité des travailleurs est lié à leur profession et au type d'emploi occupé sur le marché du travail, ou encore au secteur d'activité économique auquel ils sont rattachés. Dans certains contextes, la connaissance du français, de l'anglais ou des deux langues s'avère une nécessité, voire même une condition d'emploi. De plus, l'exposition au français ou à l'anglais peut être plus ou moins intense selon le type d'emploi occupé, et ce, en dépit de l'absence d'obligation ou d'incitation explicite à les utiliser. La relation entre le niveau de scolarité et l'utilisation des langues au travail est donc complexe et requiert qu'on examine les caractéristiques propres à certains emplois, un examen qui fera l'objet d'un chapitre ultérieur de notre étude (chapitre 4).

1.3.3 La ou les langues d'usage à la maison

La dernière caractéristique que présentent les tableaux 1.5a et b et 1.6a à 1.6c est celle de la ou des langues parlées à la maison, que ce soit de façon prépondérante ou, le cas échéant, de façon régulière comme langue secondaire. Bien que la langue parlée à la maison soit souvent celle apprise en premier lieu dans l'enfance (langue maternelle), cela n'est pas toujours le cas. En général, cette dernière situation prévaut surtout chez les personnes de langue maternelle tierce, en particulier les immigrants, lesquelles, en raison de leur situation matrimoniale ou de leurs enfants, parlent le français ou l'anglais au foyer.

La grande majorité des travailleurs de langue maternelle française ou anglaise parlent cette langue au foyer. Dans la RMR de Montréal, plus de 95 % de ces derniers parlent l'anglais à la maison, une majorité n'utilisant aucune autre langue et 23 % y faisant une utilisation régulière du français comme langue secondaire²⁰. Chez les travailleurs de langue maternelle française, la quasi-totalité parlent le français à la maison, dont 88 % sans aucune autre langue. Chez ceux de langue maternelle tierce, par contre, le portrait est tout autre : 32 % parlent le français au foyer et 31 % l'anglais, souvent en combinaison avec au moins une autre langue.

Lorsqu'on examine le lien entre l'utilisation des langues au travail et la ou les langues parlées à la maison, on constate que, tant chez les travailleurs de langue maternelle française qu'anglaise, la présence au foyer d'une langue autre que la langue maternelle est associée à l'utilisation de cette langue au travail. Le même constat vaut pour l'ensemble des travailleurs, tous groupes linguistiques confondus, comme cela est présenté aux tableaux 1.5a et b.

Lorsque le français est la seule langue d'usage au foyer, l'utilisation de cette langue au travail est plus répandue que chez les personnes dont le français est parlé à la maison en combinaison avec une autre langue. Dans la RMR de Montréal, 92 % des personnes dont le français est la seule langue parlée à la maison utilisent principalement le français au travail. Chez ceux qui parlent le français en combinaison avec une langue tierce à la maison, l'utilisation du français au travail est d'environ 80 % (tableau 1.5a).

Dans le reste du Québec, l'utilisation du français au travail est plus répandue. Les travailleurs qui ne parlent que le français à la maison utilisent principalement cette langue au travail, soit dans 96 % des

20. Les statistiques décrites dans ce paragraphe n'apparaissent pas dans les tableaux.

cas, comparativement à environ 85 % chez ceux qui parlent le français (le plus souvent ou régulièrement comme langue secondaire) en combinaison avec une langue tierce. Nous y reviendrons.

On peut observer une situation analogue dans le cas des travailleurs parlant l'anglais à la maison. Dans la RMR de Montréal, par exemple, 75 % des travailleurs qui ne parlent que l'anglais à la maison utilisent principalement cette langue au travail, tandis que les pourcentages d'utilisation de l'anglais au travail sont moins élevés chez ceux dont l'anglais est la langue parlée le plus souvent à la maison avec une langue tierce régulièrement (66 %) et chez ceux qui parlent une langue tierce le plus souvent en combinaison avec l'anglais régulièrement comme langue secondaire (71 %).

Les travailleurs parlant le français et l'anglais à la maison représentent un cas particulier. Chez ces personnes, l'utilisation du français au travail est généralement plus répandue que celle de l'anglais, tant dans la RMR de Montréal que dans le reste du Québec. Toutefois, l'utilisation de l'anglais au travail est plus répandue que celle du français chez les personnes parlant l'anglais le plus souvent et le français régulièrement comme langue secondaire à la maison. À Montréal, 54 % de l'ensemble des travailleurs parlant le français et l'anglais à la maison utilisent principalement le français au travail comparativement à 30 % l'anglais. Notons que 83 % des travailleurs de ce groupe utilisent les deux langues au travail dans la RMR de Montréal, dont 16 % les deux langues à égalité. Dans le reste du Québec, l'utilisation du français au travail parmi ce groupe de travailleurs est plus répandue, soit 62 %, alors que celle de l'anglais se situe à 26 %. Quant à l'utilisation des deux langues au travail, 73 % adoptent une telle pratique²¹.

Dans la RMR de Montréal, la situation est complexe en raison du comportement linguistique différencié des travailleurs de langue maternelle tierce. Chez ceux de langue maternelle française ou anglaise, le fait de parler seulement le français ou seulement l'anglais à la maison est généralement associé à une utilisation plus répandue de cette langue au travail en comparaison des travailleurs parlant le français ou l'anglais en combinaison avec une langue tierce.

Les travailleurs de langue maternelle tierce présentent quelques caractéristiques qui les distinguent de ceux de langue française et de langue anglaise. La plus importante est que le fait de parler le français ou l'anglais à la maison est directement associé à l'utilisation de cette langue au travail, mais qu'aucune interaction n'est induite par le fait de parler une langue tierce (comme langue principale ou secondaire) à la maison. Ainsi, de l'ensemble des personnes de langue maternelle tierce de Montréal qui parlent le français à la maison, avec ou sans une langue tierce, plus de 80 % utilisent cette même langue au travail; de ceux qui parlent l'anglais à la maison, avec ou sans une langue tierce, environ 70 % utilisent cette langue au travail (tableau 1.6c).

Le second élément qui caractérise les travailleurs de langue maternelle tierce est que parmi ceux qui parlent seulement une langue tierce à la maison — une situation vécue par le quart des travailleurs de ce groupe linguistique —, 41 % utilisent principalement le français au travail, soit le même pourcentage que ceux qui y utilisent principalement l'anglais. De plus, bien que 26 % des travailleurs de ce groupe déclarent utiliser uniquement le français et 30 % uniquement l'anglais au travail, l'utilisation des deux langues en milieu de travail est une pratique adoptée par 38 % d'entre eux.

21. Les nombres mentionnés dans ce paragraphe correspondent à la somme des trois catégories « français, anglais », « anglais, français » et « français et anglais » (à égalité). Le lecteur est prié de consulter les tableaux 1.5a et 1.5b pour les pourcentages correspondant à chacune de ces catégories.

Notons que ce comportement linguistique spécifique aux travailleurs dits allophones semble indiquer l'existence d'une certaine polarisation entre un groupe de travailleurs utilisant uniquement le français et un autre groupe utilisant uniquement l'anglais au travail. Comme nous le verrons au chapitre 2, cette polarisation s'explique essentiellement par les caractéristiques linguistiques du pays d'origine plutôt que par les caractéristiques linguistiques individuelles de ces allophones.

L'examen de la fréquence d'utilisation du français ou de l'anglais au travail dans la RMR de Montréal nous amène à constater que le groupe de travailleurs de langue maternelle tierce se compose de quatre sous-groupes distincts. Les travailleurs ayant effectué un transfert linguistique total ou partiel vers le français (32 % de l'ensemble des travailleurs allophones) utilisent davantage le français au travail. De même, ceux ayant fait un transfert total ou partiel vers l'anglais (31 % des travailleurs) utilisent dans une large proportion cette langue de façon prépondérante au travail. Le troisième sous-groupe est composé de ceux qui parlent le français et l'anglais à la maison — un groupe représentant 13 % des personnes de langue maternelle tierce sur le marché du travail dans la RMR de Montréal — et se distingue par une forte proportion de travailleurs pratiquant le bilinguisme au travail. Finalement, le quatrième groupe est composé des travailleurs parlant uniquement une langue tierce à la maison (24 % de l'effectif des travailleurs allophones) et présente pour l'essentiel une polarisation entre l'utilisation du français et celle de l'anglais au travail tout en comptant une proportion moindre d'utilisateurs des deux langues au travail.

Tableau 1.5a Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population travaillant dans la RMR de Montréal

Variable	Caractéristique	Pourcentage							Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues ¹
		Français seulement	Plus français qu'anglais	Français et anglais	Plus anglais que français	Anglais seulement	Autre langue seulement					
Total		43	30	7	12	8	0	100	73	20	49	
Sexe	Femme	45	29	7	11	7	0	100	74	19	47	
	Homme	41	31	7	12	8	0	100	72	20	51	
Groupe d'âge	15-24 ans	45	30	8	11	6	0	100	75	17	49	
	25-34 ans	38	33	7	14	8	0	100	71	21	54	
	35-44 ans	40	31	7	13	8	0	100	71	21	51	
	45-54 ans	47	29	6	10	7	0	100	76	18	45	
	55 ans et plus	45	27	7	10	10	1	100	72	20	44	
Niveau d'éducation (25 ans et plus seulement)	Aucun diplôme	60	18	5	6	9	2	100	78	15	29	
	Secondaire	43	29	7	11	9	1	100	72	20	48	
	Formation professionnelle	53	29	7	7	4	0	100	82	11	43	
	Collège ou cégep	39	34	8	13	7	0	100	73	20	55	
	Premier cycle universitaire	36	33	6	16	9	0	100	68	25	55	
	Maîtrise, doctorat	31	32	7	17	13	0	100	63	30	56	
Langue parlée à la maison (le plus souvent, régulièrement)	Français, aucune	60	32	4	3	1	0	100	92	4	40	
	Français, autre	43	38	11	6	2	0	100	82	7	55	
	Autre, français	43	37	10	7	2	1	100	80	9	54	
	Anglais, aucune	3	12	10	40	35	0	100	15	75	61	
	Anglais, autre	4	17	13	40	27	0	100	21	66	69	
	Autre, anglais	4	12	12	29	43	1	100	16	71	53	
	Français, anglais	16	53	11	17	3	0	100	69	20	82	
	Anglais, français	6	32	13	41	8	0	100	38	49	86	
	Français et anglais	12	25	43	13	6	0	100	38	19	82	
Autre langue seulement	26	15	11	11	29	7	100	41	41	38		

1. La catégorie « Les deux langues » représente la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Français et anglais » et « Plus anglais que français ».
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 1.5b Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population travaillant dans le reste du Québec

Variable	Caractéristique	Français seulement	Plus français qu'anglais	Français et anglais	Plus anglais que français	Anglais seulement	Autre langue seulement	Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues
Total		73	17	3	4	3	0	100	90	8	24
Sexe	Femme	74	16	2	4	3	0	100	90	7	22
	Homme	71	18	3	4	4	0	100	89	8	25
Groupe d'âge	15-24 ans	75	16	3	3	3	0	100	91	6	21
	25-34 ans	68	20	3	5	4	0	100	89	8	28
	35-44 ans	69	19	3	5	4	0	100	88	9	27
	45-54 ans	76	15	2	4	3	0	100	91	7	21
	55 ans et plus	75	15	2	4	4	0	100	90	8	21
Niveau d'éducation (25 ans et plus seulement)	Aucun diplôme	82	9	2	2	4	1	100	91	6	13
	Secondaire	72	17	3	4	4	0	100	89	8	24
	Formation professionnelle	78	15	2	2	2	0	100	93	4	19
	Collège ou cégep	68	21	3	5	3	0	100	89	8	29
	Premier cycle universitaire	63	23	2	7	4	0	100	86	12	33
	Maîtrise, doctorat	55	26	3	10	6	0	100	81	16	38
Langue parlée à la maison (le plus souvent, régulièrement)	Français, aucune	81	16	2	2	0	0	100	96	2	19
	Français, autre	55	30	7	5	2	0	100	86	7	43
	Autre, français	57	26	7	5	2	2	100	84	7	38
	Anglais, aucune	4	9	6	29	52	0	100	13	81	43
	Anglais, autre	4	13	11	28	44	1	100	17	72	51
	Autre, anglais	4	6	7	13	63	6	100	10	76	26
	Français, anglais	25	47	9	16	3	0	100	73	19	72
	Anglais, français	10	30	10	40	10	0	100	40	50	80
	Français et anglais	22	22	37	12	7	0	100	44	19	71
	Autre langue seulement	36	10	7	6	27	14	100	46	32	23

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 1.6a Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population de langue maternelle française travaillant dans la RMR de Montréal

Variable	Caractéristique	Français seulement	Plus français qu'anglais	Français et anglais	Plus anglais que français	Anglais seulement	Autre langue seulement	Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues
Total		56	34	4	5	1	0	100	90	6	43
Sexe	Femme	58	32	4	5	1	0	100	90	5	41
	Homme	53	36	5	5	1	0	100	89	6	46
Groupe d'âge	15-24 ans	59	32	5	4	1	0	100	91	5	40
	25-34 ans	50	38	4	7	1	0	100	88	8	49
	35-44 ans	53	36	5	6	1	0	100	88	7	46
	45-54 ans	59	32	4	4	1	0	100	91	5	40
	55 ans et plus	59	32	5	4	1	0	100	91	4	40
Niveau d'éducation (25 ans et plus seulement)	Aucun diplôme	75	19	3	2	1	0	100	94	2	24
	Secondaire	56	34	5	4	1	0	100	90	5	43
	Formation professionnelle	62	30	5	3	1	0	100	92	4	38
	Collège ou cégep	49	39	5	6	1	0	100	88	7	50
	Premier cycle universitaire	49	39	4	8	1	0	100	88	9	50
	Maîtrise, doctorat	45	41	4	9	1	0	100	86	10	54
Langue parlée à la maison (le plus souvent, régulièrement)	Français, aucune	60	32	3	3	1	0	100	93	4	39
	Français, autre	44	37	11	6	1	0	100	81	8	54
	Autre, français	40	38	13	8	2	0	100	78	9	59
	Anglais, aucune	12	30	14	33	11	0	100	42	44	77
	Anglais, autre	11	28	13	43	5	0	100	39	48	84
	Autre, anglais	14	34	14	22	17	0	100	47	39	70
	Français, anglais	16	55	10	16	2	0	100	71	19	81
	Anglais, français	9	40	9	37	5	0	100	49	42	86
	Français et anglais	17	27	42	11	4	0	100	44	14	79
	Autre langue seulement	54	15	12	9	6	3	100	70	15	37

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 1.6b Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population de langue maternelle anglaise travaillant dans la RMR de Montréal

Variable	Caractéristique	Français	Plus	Français	Plus anglais	Anglais	Autre	Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues
		seulement	français qu'anglais	et anglais	que français	seulement	langue seulement				
Pourcentage											
Total		4	16	9	40	30	0	100	21	70	66
Sexe	Femme	4	16	10	41	30	0	100	19	71	66
	Homme	5	17	9	39	30	0	100	22	69	65
Groupe d'âge	15-24 ans	6	20	11	38	25	0	100	26	63	70
	25-34 ans	4	17	9	42	28	0	100	20	70	68
	35-44 ans	4	17	10	41	28	0	100	21	69	68
	45-54 ans	4	15	8	40	32	0	100	19	72	63
	55 ans et plus	4	12	8	37	39	0	100	16	76	57
Niveau d'éducation (25 ans et plus seulement)	Aucun diplôme	7	15	9	26	43	0	100	22	69	50
	Secondaire	4	17	10	38	31	0	100	21	69	65
	Formation professionnelle	6	21	12	34	27	0	100	27	61	67
	Collège ou cégep	4	16	10	42	28	0	100	20	70	69
	Premier cycle universitaire	3	13	7	46	31	0	100	16	76	66
	Maîtrise, doctorat	3	11	6	43	37	0	100	14	80	61
Langue parlée à la maison (le plus souvent, régulièrement)	Français, aucune	25	46	10	14	5	0	100	71	19	70
	Français, autre	25	40	18	12	5	0	100	65	17	70
	Autre, français	18	32	18	20	12	0	100	50	32	69
	Anglais, aucune	3	10	8	42	38	0	100	12	80	59
	Anglais, autre	4	15	13	37	31	0	100	19	68	65
	Autre, anglais	1	9	14	28	47	1	100	10	75	51
	Français, anglais	12	51	9	23	4	0	100	63	27	83
	Anglais, français	5	29	12	45	9	0	100	34	54	86
	Français et anglais	11	20	40	19	10	0	100	31	29	79
	Autre langue seulement	6	9	17	15	49	5	100	14	64	40

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 1.6c Utilisation des langues au travail selon quelques caractéristiques sociodémographiques et selon la langue parlée à la maison, population de langue maternelle tierce travaillant dans la RMR de Montréal

Variable	Caractéristique	Français seulement	Plus français qu'anglais	Français et anglais	Plus anglais que français	Anglais seulement	Autre langue seulement	Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues
Total		23	24	13	19	19	2	100	47	38	56
Sexe	Femme	25	23	13	19	18	2	100	48	37	54
	Homme	21	25	14	19	19	2	100	46	38	57
Groupe d'âge	15-24 ans	20	30	18	17	13	1	100	50	31	65
	25-34 ans	20	26	14	20	19	1	100	46	39	59
	35-44 ans	23	23	13	20	19	2	100	47	39	56
	45-54 ans	26	23	12	18	19	3	100	49	37	53
	55 ans et plus	26	19	12	16	23	4	100	45	39	47
Niveau d'éducation (25 ans et plus seulement)	Aucun diplôme	37	15	10	10	21	7	100	52	31	34
	Secondaire	23	21	13	18	23	3	100	44	40	51
	Formation professionnelle	33	26	14	14	12	1	100	59	26	55
	Collège ou cégep	20	26	15	22	16	1	100	46	39	62
	Premier cycle universitaire	17	25	13	24	21	1	100	43	44	61
	Maîtrise, doctorat	17	24	12	21	25	1	100	41	46	57
Langue parlée à la maison (le plus souvent, régulièrement)	Français, aucune	49	31	12	5	2	0	100	80	7	49
	Français, autre	43	39	10	5	2	0	100	82	7	55
	Autre, français	44	37	10	7	2	1	100	80	9	53
	Anglais, aucune	4	14	14	35	32	0	100	18	67	64
	Anglais, autre	4	17	12	40	26	0	100	21	67	70
	Autre, anglais	4	12	12	29	43	1	100	16	72	53
	Français, anglais	15	48	16	17	4	0	100	62	21	81
	Anglais, français	6	30	17	38	9	0	100	36	47	85
	Français et anglais	10	27	41	15	6	0	100	38	21	83
	Autre langue seulement	26	15	11	11	30	7	100	41	41	38

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

1.3.4 La connaissance du français et de l'anglais

En plus de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison, une autre variable linguistique comporte un intérêt particulier pour l'étude de l'utilisation des langues au travail au Québec : celle de la connaissance autodéclarée de l'une ou l'autre ou des deux langues officielles du Canada.

D'emblée, on peut supposer que les travailleurs ne sachant parler que l'anglais ont de fortes chances de n'utiliser que cette langue au travail (parmi le français et l'anglais) et, corollairement, ceux ne connaissant que le français en feront autant.

On pourrait aussi s'attendre à ce que les travailleurs ne parlant ni le français ni l'anglais n'utilisent qu'une langue « autre » au travail (langue immigrante, autochtone ou langue des signes). Ces considérations ne doivent cependant pas faire oublier que les concepts linguistiques en présence ici sont différents. Dans le cas de la connaissance des langues officielles du pays, la question posée au recensement porte sur la capacité de soutenir une conversation dans cette langue tandis que l'utilisation des langues au travail ne comporte pas d'indication précise sur la nature de l'utilisation qui est faite de la langue en milieu de travail, sinon qu'il ne s'agit pas de langues utilisées lors des pauses et des repas (voir annexe 1). L'utilisation d'une langue au travail peut donc comprendre tant son utilisation active (capacité de parler et d'écrire) que « passive » (compréhension orale, capacité de lire). Il est donc légitime de s'attendre à ce qu'une partie des travailleurs fassent une utilisation passive des langues au travail, de telle sorte que malgré une incapacité autodéclarée de pouvoir soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles du pays, ils puissent tout de même déclarer les utiliser au travail. Outre les travailleurs déclarant ne pouvoir soutenir une conversation ni en français, ni en anglais (environ 2 % d'entre eux), une telle situation vaut également pour les personnes qui déclarent utiliser le français ou l'anglais de façon régulière au travail bien qu'ils puissent considérer ne pas connaître cette langue suffisamment pour être en mesure de soutenir une conversation.

Selon les données du recensement de 2006, au sein de la population active de la RMR de Montréal âgée de 15 à 64 ans, 19 % des travailleurs de langue maternelle anglaise et 15,6 % de ceux de langue maternelle tierce ont déclaré ne pouvoir parler que l'anglais. En ce qui a trait à la capacité de ne pouvoir parler que le français, 40,6 % des travailleurs de langue maternelle française et 17,3 % des travailleurs de langue maternelle tierce se trouvaient dans cette situation.

Les résultats présentés au tableau 1.7 révèlent que plus de 90 % des travailleurs ayant déclaré ne connaître que l'anglais utilisent principalement cette langue au travail, tandis que 98 % des travailleurs ayant déclaré ne connaître que le français en font autant²².

22. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène marginal, dans ce tableau, la variable de connaissance des langues officielles a été « ajustée » pour tenir compte des réponses à la question sur les langues parlées à la maison. Ainsi, les personnes déclarant ne pas connaître l'anglais, mais qui ont néanmoins déclaré le parler à la maison, sont incluses dans la catégorie des personnes qui connaissent l'anglais; on a fait de même pour la connaissance du français. Les conséquences de cet ajustement sur les comptes de population selon la connaissance du français et de l'anglais sont cependant marginales puisqu'il représente moins de 1 000 travailleurs au total.

Tableau 1.7 Utilisation des langues au travail selon la connaissance du français et de l'anglais, 2006

Langue de travail	Connaissance du français et de l'anglais			
	Français seulement	Anglais seulement	Français et anglais	Ni anglais, ni français
Pourcentage				
RMR de Montréal				
Français seulement	83	1	27	23
Plus français qu'anglais	14	2	40	4
Français et anglais	1	4	10	4
Plus anglais que français	0	16	17	3
Anglais seulement	0	75	6	22
Autre langue seulement	0	2	0	44
Total	100	100	100	100
Principalement français	98	3	67	27
Principalement anglais	1	91	23	25
Les deux langues	16	22	67	11
Reste du Québec				
Français seulement	93	2	47	24
Plus français qu'anglais	6	1	34	4
Français et anglais	0	1	6	2
Plus anglais que français	0	9	10	0
Anglais seulement	0	83	4	13
Autre langue seulement	0	3	0	57
Total	100	100	100	100
Principalement français	99	3	81	28
Principalement anglais	0	92	13	13
Les deux langues	7	11	49	6

Note : Les données sur la connaissance des langues officielles sont corrigées pour tenir compte des langues parlées à la maison (voir texte).

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Mais, à la lumière de ce tableau, on constate également que la connaissance autodéclarée du français ou de l'anglais ou des deux et leur utilisation sur le marché du travail ne s'accordent pas parfaitement. Une proportion importante de personnes, en particulier celles travaillant au sein de la RMR de Montréal, déclarent à la fois ne pas connaître suffisamment le français ou l'anglais pour pouvoir soutenir une conversation et utiliser néanmoins celles-ci en milieu de travail. On le constate en premier lieu chez les travailleurs qui ont déclaré ne connaître que l'anglais ou ne connaître ni le français ni l'anglais suffisamment pour soutenir une conversation. Parmi ce dernier groupe, dans la RMR de Montréal, la majorité des travailleurs utilisent l'anglais ou le français au travail (très peu les deux langues), alors que 44 % ont déclaré utiliser uniquement une autre langue. Dans le reste du Québec toutefois, une majorité de travailleurs ne connaissant ni le français ni l'anglais ne les utilisent effectivement pas au travail, mais utilisent plutôt une autre langue seulement (57 %).

Parmi les travailleurs ayant déclaré ne connaître que l'anglais, le pourcentage de ceux qui ont déclaré utiliser le français au travail demeure relativement important, soit 23 % (dont 16 % comme langue secondaire) dans la RMR de Montréal et 11 % (dont 9 % comme langue secondaire) dans le reste du Québec. En ce qui a trait aux personnes ayant déclaré ne connaître que le français, 15 % d'entre eux utilisent l'anglais au travail (dont 14 % comme langue secondaire) dans la RMR de Montréal; dans le reste du Québec, cette proportion est de 7 % (dont 6 % comme langue secondaire).

Comme nous l'avons souligné plus tôt, cette apparente absence de « concordance » entre les statistiques portant sur la capacité autodéclarée de soutenir une conversation en français ou en anglais ou dans les deux langues et l'utilisation de ces langues au travail ne doit cependant pas nous surprendre. En effet, les interprétations que peuvent faire les répondants de leurs pratiques d'utilisation des langues en milieu de travail (ou de celles des membres de leur ménage) sont multiples ou très variées. On n'a qu'à penser, par exemple, aux travailleurs qui ne peuvent soutenir une conversation dans une langue, mais qui travaillent néanmoins dans un environnement anglophone ou francophone, ou encore aux travailleurs, dans le secteur manufacturier, qui utilisent peu ou pas le langage dans le cadre de leur travail, mais qui reçoivent néanmoins des directives en français ou en anglais de leurs superviseurs ou de leur employeur. Il en va de même des personnes qui doivent lire des manuels ou des documents en français ou en anglais ou dans ces deux langues dans le cadre de leur travail sans pour autant être capables de soutenir une conversation dans cette langue.

Bien que l'objet de notre étude ne porte pas sur une analyse détaillée de ce phénomène, on peut tout de même se demander qui sont ces travailleurs qui déclarent ne pas connaître une langue, mais l'utilisent au travail. De fait, les données du recensement de 2006 sur les professions de la population occupée révèlent que 24 % des personnes qui ont déclaré ne pas pouvoir soutenir une conversation en français, mais qui utilisent cette langue au travail, se trouvent dans cinq catégories de professions : 1) caissiers, 2) vendeurs et commis-vendeurs, 3) cuisiniers, 4) directeurs dans le commerce de détail et 5) serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé. Il s'agit, dans les cinq cas, de professions liées au secteur des services au public. En ce qui a trait aux personnes ayant déclaré ne pas être en mesure de soutenir une conversation en anglais, mais l'utiliser au travail, 16 % occupent l'une des cinq principales professions suivantes : 1) vendeurs et commis-vendeurs, 2) caissiers, 3) serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé, 4) serveurs d'aliments et de boissons et 5) infirmiers autorisés.

Vue d'ensemble

En 2006, le français était la principale langue de travail de 82 % des travailleurs. La langue anglaise était quant à elle utilisée comme langue principale au travail par 13 % des travailleurs.

Il existe peu de différences entre les sexes et selon le groupe d'âge dans l'utilisation des langues au travail.

L'examen du lien entre le niveau de scolarité et l'utilisation du français et de l'anglais au travail révèle que, en général, plus ce niveau est élevé, moins l'utilisation du français au travail est répandue, et plus celle de l'anglais ou des deux langues est importante. L'ampleur des écarts observés entre les niveaux de scolarité varie d'un grand groupe linguistique à l'autre dans la RMR de Montréal. En général, cependant, le fait d'avoir un diplôme d'études postsecondaires se traduit par une plus forte utilisation de l'anglais ou des deux langues au travail.

Lorsqu'on examine le lien entre l'utilisation des langues au travail et la ou les langues parlées à la maison, on constate que, tant chez les travailleurs de langue maternelle française qu'anglaise, la présence au foyer d'une langue autre que la langue maternelle est associée à l'utilisation de cette langue au travail. Le même constat vaut pour l'ensemble des travailleurs, tous groupes linguistiques confondus. Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise et ceux de langue française, le fait de parler seulement le français ou seulement l'anglais à la maison est généralement associé à une utilisation plus répandue de cette langue au travail en comparaison des travailleurs parlant le français ou l'anglais en combinaison avec une langue tierce.

Les travailleurs de langue maternelle tierce présentent quelques caractéristiques qui les distinguent de ceux de langue française et de langue anglaise. La plus importante est que le fait de parler le français ou l'anglais à la maison est directement associé à l'utilisation de cette langue au travail, mais qu'aucune interaction n'est induite par le fait de parler une langue tierce (comme langue principale ou secondaire) à la maison. Ainsi, de l'ensemble des personnes de langue maternelle tierce de Montréal qui parlent le français à la maison, avec ou sans une autre langue, 80 % utilisent cette même langue au travail; de ceux qui parlent l'anglais à la maison, environ 70 % utilisent cette langue au travail.

Parmi les travailleurs de langue maternelle tierce qui parlent seulement une langue tierce à la maison, 41 % utilisent principalement le français au travail, soit le même pourcentage que ceux qui y utilisent principalement l'anglais. De plus, bien que 26 % des travailleurs dits allophones déclarent utiliser uniquement le français et 30 % uniquement l'anglais au travail, l'utilisation des deux langues en milieu de travail est une pratique chez 38 % d'entre eux.

L'examen de la fréquence d'utilisation du français ou de l'anglais au travail dans la RMR de Montréal nous amène à constater que le groupe des travailleurs de langue maternelle tierce se compose de quatre sous-groupes distincts. Les travailleurs ayant effectué un transfert linguistique complet ou partiel vers le français (32 % de l'ensemble des travailleurs allophones) utilisent davantage le français au travail. De même, ceux ayant fait un transfert complet ou partiel vers l'anglais (31 % des travailleurs) utilisent dans une large proportion cette langue de façon prépondérante au travail. Le troisième sous-groupe est composé de ceux qui parlent le français et l'anglais à la maison — un groupe représentant 13 % des allophones sur le marché du travail dans la RMR de Montréal — et se distingue par une forte proportion de travailleurs pratiquant le bilinguisme au travail. Finalement, le quatrième groupe est composé des travailleurs parlant uniquement une langue tierce à la maison (24 % de l'effectif des travailleurs de

langue maternelle tierce) et présente pour l'essentiel une distinction entre ceux qui utilisent principalement le français et ceux qui utilisent principalement l'anglais au travail tout en comptant une proportion moindre d'utilisateurs des deux langues au travail.

Le bilinguisme en milieu de travail est plus important chez les personnes de langue maternelle anglaise (66 %) que française (43 %), bien que ce bilinguisme présente des caractéristiques différentes pour les deux groupes linguistiques. Entre autres, les travailleurs de langue maternelle française qui utilisent les deux langues au travail sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement parlant, que ceux de langue anglaise à utiliser leur propre langue de façon prédominante. En règle générale, l'utilisation égale du français et de l'anglais au travail constitue une pratique peu commune, en particulier chez les personnes de langue maternelle française. Ce sont les travailleurs de langue maternelle tierce qui, des trois grands groupes linguistiques, sont le plus portés à déclarer utiliser ces deux langues aussi souvent l'une que l'autre au travail, soit 13 % d'entre eux.

On a pu mettre en relief le fait que le bilinguisme au travail est très répandu chez les jeunes de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal et prend des formes variées : 30 % de ceux âgés de 15 à 24 ans utilisent plus le français que l'anglais, 18 % les deux langues à égalité et environ le même pourcentage, soit 17 %, déclarent utiliser davantage l'anglais que le français. Ainsi, le bilinguisme au travail chez les personnes de langue maternelle tierce présente une grande variété de pratiques — si l'on définit ces pratiques d'après la fréquence relative d'utilisation respective de chacune des deux principales langues d'usage public à Montréal —, situation qui contraste avec les situations de bilinguisme au travail observées chez les travailleurs de langues maternelles française et anglaise.

Au sujet de la connaissance des langues officielles, on a constaté que la connaissance du français, de l'anglais ou des deux et leur utilisation sur le marché du travail ne s'accordent pas parfaitement. Par exemple, parmi les travailleurs ayant déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais (des travailleurs de langue maternelle tierce, pour l'essentiel), 56 % ont néanmoins déclaré utiliser l'une ou l'autre des deux langues en milieu de travail.

Chapitre 2 Immigrants, travailleurs de langue maternelle tierce et utilisation des langues au travail

Comme nous l'avons déjà mentionné en introduction de notre étude, le thème de l'immigration et la part importante et sans cesse croissante que représentent les personnes de langue maternelle tierce au sein de la société québécoise et montréalaise en particulier font l'objet de beaucoup d'attention de la part des chercheurs, spécialistes, acteurs des milieux politiques, meneurs d'opinion et autres membres de la société civile qui s'intéressent à l'évolution de la situation linguistique au Québec. De par la place centrale qu'occupe le marché du travail dans l'espace public québécois, l'orientation linguistique de ces travailleurs immigrants, notamment ceux de langue maternelle tierce, et leur niveau d'utilisation du français dans l'espace public ne font pas exception.

Dans la RMR de Montréal, la très forte majorité des résidents de langue maternelle française, soit 95 % d'entre eux, et de langue maternelle anglaise (83 %) sont nés au Canada. À l'inverse, les personnes de langue maternelle tierce sont, pour la plupart, nées à l'étranger, soit 78 % d'entre elles; celles nées au pays sont, en majorité, elles-mêmes directement issues de l'immigration, c'est-à-dire que leurs parents sont ou étaient immigrants. Ainsi, lorsqu'on parle des personnes de langue maternelle tierce, on se réfère, pour l'essentiel, à des personnes qui sont soit immigrantes, soit descendantes immédiates d'immigrants.

En général, les travailleurs des trois grands groupes de langue maternelle (francophones, anglophones et allophones) présentent des comportements linguistiques différents, même en tenant compte de leur statut d'immigration. Sauf indication contraire, les statistiques sur la langue de travail contenues dans ce chapitre se rapportent à la RMR de Montréal (lieu de travail), où se concentrent 80 % des immigrants et des personnes de langue maternelle tierce sur le marché du travail au Québec²³.

Le tableau 2.1 présente les statistiques relatives à l'utilisation des langues au travail selon le grand groupe linguistique et le statut d'immigrant. Chez les travailleurs de langues maternelles française et anglaise (francophones et anglophones), l'utilisation de la langue maternelle en milieu de travail prédomine, que ce soit chez les natifs ou chez les immigrants. Cette prédominance est cependant plus accentuée parmi les natifs. Chez les francophones, par exemple, 90 % des natifs utilisent principalement le français au travail comparativement à 78 % des immigrants, lesquels sont, en revanche, proportionnellement plus nombreux à utiliser les deux langues au travail (56 % comparativement à 43 % des natifs)²⁴. Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, la pratique du bilinguisme au travail est plus répandue parmi les natifs que parmi les immigrants (69 % chez les premiers comparativement à 50 % chez les seconds). De plus, les premiers sont proportionnellement un peu plus nombreux que les seconds à utiliser principalement le français au travail, soit 22 % comparativement à 14 %.

L'une des particularités propres aux pratiques linguistiques des travailleurs de langue maternelle tierce est que, contrairement à celles des deux autres grands groupes linguistiques, la proportion de ceux qui déclarent utiliser principalement le français au travail est plus élevée chez les immigrants (50 %) que

23. Plus exactement, 79 % des travailleurs immigrants et 81 % des travailleurs de langue maternelle tierce (excluant les autochtones) sont employés sur le marché du travail de la RMR de Montréal.

24. Rappelons que, dans tous les tableaux, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre au total pour chacune des catégories « principalement français » et « principalement anglais » en raison de l'arrondissement des nombres.

chez les natifs (39 %). Comme nous l'avons déjà souligné plus tôt dans notre étude, les natifs adultes de langue maternelle tierce sont en grande partie issus de l'immigration ayant eu lieu entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les années 1980, et se sont, pour une grande part, plutôt intégrés aux milieux anglophones de Montréal, notamment en raison de leur parcours scolaire. On notera cependant qu'une forte proportion de ces travailleurs natifs de langue maternelle tierce utilisent le français et l'anglais au travail (75 %), et que l'utilisation de l'anglais (45 %) prédomine un peu sur celle du français (39 %) dans ce type de bilinguisme.

Tableau 2.1 Utilisation des langues au travail selon la langue maternelle et le statut d'immigrant, RMR de Montréal, 2006

Langue de travail	Français		Anglais		Langues tierces	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
	Pourcentage					
Surtout français	57	42	5	3	12	26
Plus français qu'anglais	34	35	18	10	28	23
Français et anglais	4	12	9	11	15	13
Plus anglais que français	5	8	42	30	33	15
Surtout anglais	1	2	26	46	12	20
Autre langue seulement	0	0	0	0	1	2
Total	100	100	100	100	100	100
Principalement français	90	78	22	14	39	50
Principalement anglais	6	10	69	75	45	35
Les deux langues	43	56	69	50	75	52

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

2.1 L'origine géolinguistique

L'un des facteurs étroitement associés à l'utilisation du français et de l'anglais à la maison ou au travail est le caractère dit *francotrope* ou *anglotrope* des divers groupes de langue maternelle tierce, c'est-à-dire la propension de ces derniers à s'orienter davantage vers le français ou vers l'anglais en raison du statut du français ou de l'anglais dans le pays d'origine des immigrants — dans celui de leurs parents, pour les natifs — ou de la « proximité linguistique » de leur langue maternelle avec le français ou l'anglais (Castonguay, 1997; Béland, 1999; Carpentier, 2004; Béland, 2008). Ainsi, les groupes dits *francotropes* sont à la fois constitués de personnes originaires de pays de la francophonie et de personnes dont la langue maternelle se trouve dans une situation de proximité linguistique avec le français; c'est le cas des langues romanes. Il en va de même des personnes originaires de pays du Commonwealth ou des personnes dont la langue maternelle est plus « proche » de l'anglais pour les groupes dits *anglotropes* (Carpentier, 2004).

En ce qui a trait au facteur de proximité linguistique de la langue maternelle, on sait que les allophones de langue maternelle romane ont tendance à s'orienter davantage vers le français que vers l'anglais, tant du point de vue du choix de la langue parlée à la maison que de celle utilisée en public (Carpentier, 2004; Girard-Lamoureux, 2004; Corbeil et Houle, 2012).

Dans de la cadre de notre étude, nous avons choisi de distinguer ces deux dimensions qui définissent les groupes dits *francotropes* et *anglotropes*. Ainsi, nous avons considéré, d'une part, les personnes qui s'orientent vers le français ou l'anglais en fonction du statut du français ou de l'anglais dans leur pays d'origine (dans le cas des travailleurs de langue maternelle tierce nés au Canada, le pays de naissance de la mère). La liste des pays ainsi retenus ne correspond pas totalement à celle des pays membres de la francophonie ou du Commonwealth. Entre autres, certains pays de la francophonie ont été exclus du groupe des pays de « tradition francophone », comme la Bulgarie ou la Macédoine, du fait que la langue française n'a aucun statut particulier dans ces pays. Nous avons largement utilisé le guide *Ethnologue: Languages of the World* (Gordon, 2005) pour dresser la liste des pays appartenant à ces deux groupes. D'autre part, nous avons considéré les personnes qui s'orientent vers le français ou l'anglais en fonction de la proximité de leur langue maternelle avec le français ou l'anglais. Par souci de symétrie envers le français et l'anglais, nous avons distingué les langues nordiques, plus proches de l'anglais, et les langues romanes, de même famille linguistique que le français. L'annexe 2 présente la liste des pays de naissance et des langues maternelles composant ce que nous nommons dans notre étude *l'origine géolinguistique des travailleurs*²⁵.

La justification qui sous-tend le regroupement des pays de tradition anglaise ou française tient au fait que nombreux sont les pays dans le monde qui ont le français ou l'anglais comme langue officielle, langue nationale ou langue historique héritée d'un passé colonial. Bien qu'ayant d'ordinaire une langue maternelle autre que française ou anglaise, les personnes originaires de ces pays sont donc plus susceptibles d'avoir été exposées, avant leur arrivée au Canada, au français ou à l'anglais, voire aux deux langues, dans leur pays de naissance. En ce qui a trait aux personnes de langue maternelle tierce nées au Canada, nous avons fait l'hypothèse que cette exposition est, d'une certaine façon, attribuable à la mère de l'enfant ou favorisée surtout par celle-ci, si elle est née dans l'un de ces pays, une hypothèse qui met en lumière « ...l'importance des "choix" linguistiques des parents dans l'orientation linguistique de leurs enfants » (Girard-Lamoureux, 2004, p. 35)²⁶. La composante de « proximité de la langue maternelle » repose sur l'idée selon laquelle il serait plus aisé pour des allophones d'une langue maternelle donnée d'apprendre le français (ou l'anglais) et de l'utiliser comme langue principale ou secondaire à la maison ou comme langue principale dans l'espace public²⁷.

Le tableau 2.2 illustre très bien l'influence de ces deux composantes de l'origine géolinguistique (tradition et proximité linguistiques) sur la fréquence d'utilisation du français ou de l'anglais au travail, et ce, quel que soit le statut d'immigrant. Ainsi, les travailleurs de langue maternelle tierce originaires de pays de tradition anglaise ou de langues nordiques utilisent davantage l'anglais au travail que les autres travailleurs. Chez les natifs, ces deux groupes présentent des comportements très similaires tant en termes d'utilisation prédominante du français (21 % et 20 %) que de l'anglais (60 % et 65 %). Leur niveau de « bilinguisme » au travail est également très similaire, se situant entre 55 % et 60 %. Chez les travailleurs de langues maternelles nordiques, l'utilisation des langues au travail chez les immigrants est en tous points presque semblable à celle observée chez les natifs. Finalement, parmi tous les travailleurs

25. Nous avons classé la Belgique dans le groupe des pays de tradition française. Au Québec, cela se justifie du fait que parmi les travailleurs nés en Belgique ou dont la mère est née en Belgique, 75 % sont de langue maternelle française. De plus, parmi les travailleurs qui ont obtenu leur diplôme postsecondaire le plus élevé en Belgique, 70 % sont également de langue maternelle française.

26. Cette mention du rôle de la mère à cet égard reconnaît bien entendu le fait que la transmission d'une langue se fait aussi des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

27. En ce qui a trait aux langues qui présentent une « proximité avec l'anglais », les langues nordiques que nous avons incluses dans cette catégorie ne sont pas toutes des langues germaniques comme l'allemand ou le suédois. Nous y avons également inclus quelques langues non germaniques qui ont subi une forte influence soit de l'anglais, de l'allemand ou du suédois.

qui sont originaires de pays de tradition linguistique anglaise ou dont la langue maternelle est une langue nordique, on constate que les immigrants nés dans des pays de tradition anglaise sont ceux dont l'orientation vers l'anglais au travail est la plus prononcée : 10 % d'entre eux utilisent principalement le français au travail alors que plus de 77 % y font une utilisation prédominante de l'anglais.

Tableau 2.2 Utilisation des langues au travail chez les personnes de langue maternelle tierce selon le statut d'immigrant et l'origine géolinguistique, RMR de Montréal, 2006

Langue de travail	Pays de tradition anglaise	Langues maternelles nordiques	Pays de tradition française	Langues maternelles romanes	Autres allophones
	Pourcentage				
Natifs					
Français seulement	6	6	24	12	10
Plus français qu'anglais	15	14	41	30	22
Français et anglais	16	10	12	14	16
Plus anglais que français	28	31	16	34	36
Anglais seulement	31	34	6	9	16
Autre langue seulement	3	5	1	0	0
Total (%)	100	100	100	100	100
Total (nombre en milliers)	2,7	2,7	5,4	47,0	21,8
Principalement le français	21	20	65	42	32
Principalement l'anglais	60	65	22	43	52
Les deux langues	59	56	69	79	74
Pourcentage					
Immigrants					
Français seulement	3	7	42	33	13
Plus français qu'anglais	7	16	31	29	18
Français et anglais	11	9	13	14	14
Plus anglais que français	19	32	8	15	19
Anglais seulement	57	36	5	8	31
Autre langue seulement	2	1	2	1	4
Total (%)	100	100	100	100	100
Total (nombre en milliers)	38,3	4,5	83,9	82,6	74,6
Principalement le français	10	22	73	62	32
Principalement l'anglais	77	68	13	23	50
Les deux langues	37	57	51	58	52

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Les travailleurs de langue maternelle tierce originaires de pays de tradition française ou ayant une langue maternelle romane s'orientent davantage vers le français que vers l'anglais. Les travailleurs de langues maternelles romanes nés au Canada, dont 90 % sont de langue maternelle italienne ou portugaise, constituent cependant l'exception à cette règle, puisque la proportion de ceux qui utilisent principalement l'anglais au travail (43 %) est à peu près similaire à celle des travailleurs qui y utilisent principalement le français (42 %). Chez les autres groupes de travailleurs de langues maternelles romanes ou ceux issus de pays de tradition française, c'est plus de six sur dix qui utilisent principalement le français au travail et moins d'un sur quatre dont la principale langue d'usage y est l'anglais. En outre, on constate que bien que, en général, les travailleurs originaires de pays de tradition française ou ayant une langue maternelle romane s'orientent principalement vers le français, ceux qui sont immigrants utilisent les deux langues au travail dans une proportion se situant entre 50 % et 60 %, alors que chez les natifs ces proportions sont d'environ 70 % à 80 %.

Chez les quelque 96 400 travailleurs de langue maternelle tierce qui composent la catégorie résiduelle « autres allophones », une plus forte proportion d'entre eux utilisent davantage l'anglais (50 %) que le français (32 %) au travail²⁸, et la différence entre natifs et immigrants n'est pas importante. Toutefois, un élément important distingue immigrants et natifs : les immigrants qui composent cette catégorie sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les natifs à n'utiliser que l'anglais au travail (31 % contre 16 %). Par conséquent, la pratique du bilinguisme en milieu de travail est plus répandue parmi les travailleurs natifs (74 %) que chez les travailleurs immigrants (52 %).

2.2 La génération des immigrants

Au cours de la dernière décennie, les travaux portant sur les personnes issues de parents immigrants, dites de la deuxième génération, se sont multipliés, tant au Canada que dans d'autres pays d'immigration (par exemple, Boyd, 2002; Rumbault, 2004; Palameta, 2007). Cet intérêt tient notamment au fait que depuis quelques décennies les flux migratoires en provenance de l'étranger se situent à des niveaux beaucoup plus élevés que par le passé²⁹. Au Canada, ces flux sont marqués par un recrutement d'une main-d'œuvre fortement scolarisée et l'établissement au Canada de familles entières dont plusieurs n'ont pas encore complété leur cycle de fécondité. Par conséquent, la population des personnes nées au Canada d'un ou de deux parents immigrants est importante en nombre, tout comme l'est celle des immigrants arrivés avec leurs parents, avant d'avoir atteint l'âge de l'adolescence³⁰. La question se pose donc de savoir comment ces personnes s'adaptent linguistiquement au marché du travail montréalais.

Le tableau 2.3 reprend l'information du tableau 2.1 et présente une ventilation des comportements linguistiques des travailleurs selon leur statut d'immigrant et celui de leurs parents. Les natifs dont les deux parents sont également natifs du Canada sont exclus de ce tableau.

28. Ces pourcentages portent sur les populations native et immigrante regroupées.

29. Depuis la fin des années 1980, le nombre moyen de résidents permanents acceptés chaque année dépasse 150 000 annuellement; depuis le début du nouveau millénaire, ce nombre franchit les 200 000 (Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2009 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires*, 2010).

30. Ce groupe représente plus de 15 % des personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal au recensement de 2006. En termes d'effectif, cela représente 300 000 travailleurs.

Chez les travailleurs de langue maternelle française ou anglaise, l'utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues en milieu de travail est fortement associée à la langue maternelle. Ainsi, plus des deux tiers (soit de 67 % à 70 %) de ceux de langue maternelle anglaise, voire près de 80 % chez les immigrants arrivés au pays à l'âge de 13 ans ou après, utilisent principalement l'anglais au travail; une proportion se situant entre 10 % et 22 % y utilise principalement le français³¹. On fait un constat analogue chez les travailleurs de langue maternelle française en ce qui a trait à l'utilisation de cette langue au travail : de 72 % à 82 % d'entre eux utilisent principalement le français au travail, alors que l'utilisation prédominante de l'anglais varie entre 9 % et 16 % selon leur statut d'immigrant et celui de leurs parents.

Chez les travailleurs de langue maternelle tierce, la situation est plus diversifiée. On note en premier lieu que les immigrants, quel que soit leur âge à l'arrivée, utilisent principalement le français au travail dans une proportion d'environ 50 %, alors que l'anglais y est utilisé de façon prédominante par 35 % de ces travailleurs. L'élément le plus distinctif est que les immigrants de langue maternelle tierce arrivés à l'âge de 13 ans ou après sont proportionnellement les plus nombreux à n'utiliser que le français au travail (28 %) ou que l'anglais (22 %), un phénomène qui traduit sans doute la diversité d'origine géolinguistique au sein de ce groupe d'immigrants. De plus, ce dernier se distingue nettement des trois autres groupes présentés au tableau 2.3 en ce qui a trait à l'utilisation des deux langues au travail.

Parmi les natifs de langue maternelle tierce nés d'un ou de deux parents immigrants, la situation est inversée puisque l'utilisation prédominante de l'anglais au travail (entre 46 % et 50 %) est plus répandue que celle du français (environ 38 %). Chez ces deux groupes, l'utilisation du français n'est plus répandue qu'en tant que langue secondaire au travail.

31. Cet âge pivot correspond généralement au début de l'adolescence et du cycle des études secondaires. Nous suivons en cela l'approche adoptée par Béland (2004, p. 20). Ce dernier affirme en effet que la distinction entre la génération arrivée à partir de l'âge de 13 ans et celle arrivée avant l'âge de 13 ans tient au fait que l'âge de 13 ans « correspond au début de la fréquentation d'une école secondaire et qu'il est raisonnable de croire que la fréquentation des écoles québécoises doit être d'une certaine durée pour affecter l'orientation linguistique des immigrants ».

Tableau 2.3 Fréquence d'utilisation des langues au travail selon le groupe de langue maternelle et la génération de travailleurs issus de l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Langue de travail	Immigrant arrivé à l'âge de 13 ans ou après	Immigrant arrivé avant l'âge de 13 ans	Né au Canada de deux parents immigrants	Né au Canada d'un parent natif et d'un parent immigrant
	Pourcentage			
Travailleurs de langue maternelle française				
Français seulement	44	35	32	40
Plus français qu'anglais	35	37	40	42
Français et anglais	12	12	12	6
Plus anglais que français	7	12	13	10
Anglais seulement	2	3	3	2
Autre langue seulement	0	0	0	0
Total	100	100	100	100
Principalement le français	79	73	72	82
Principalement l'anglais	9	15	16	12
Les deux langues	54	62	65	58
Travailleurs de langue maternelle anglaise				
Français seulement	3	4	4	4
Plus français qu'anglais	8	16	15	18
Français et anglais	10	12	13	9
Plus anglais que français	26	39	43	44
Anglais seulement	53	27	24	25
Autre langue seulement	0	0	0	0
Total	100	100	100	100
Principalement le français	11	21	20	22
Principalement l'anglais	79	67	67	70
Les deux langues	44	68	71	71
Travailleurs de langue maternelle tierce				
Français seulement	28	18	10	10
Plus français qu'anglais	22	31	28	27
Français et anglais	12	18	15	11
Plus anglais que français	13	22	34	36
Anglais seulement	22	11	12	14
Autre langue seulement	3	1	0	2
Total	100	100	100	100
Principalement le français	50	48	38	37
Principalement l'anglais	35	33	46	50
Les deux langues	47	71	77	74

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Comme on l'a déjà constaté, l'origine géolinguistique et la langue parlée à la maison sont deux facteurs dont il faut tenir compte pour mieux rendre compte de la diversité des modes d'utilisation des langues au travail chez les immigrants de langue maternelle tierce dans la RMR de Montréal.

L'origine géolinguistique permet de rendre compte de l'effet de la langue maternelle des allophones sur l'utilisation du français et de l'anglais au travail, notamment en distinguant ceux de langues romanes de ceux de langues nordiques. De plus, l'utilisation des langues au travail par les travailleurs de langue maternelle tierce varie beaucoup selon que cette langue est l'espagnol, le grec ou l'une des langues chinoises. Le graphique 2.1 permet en effet de constater cette grande diversité de pratiques linguistiques au travail dans la RMR de Montréal³².

Parmi les travailleurs dont la langue maternelle est une langue romane, on ne s'étonnera guère que, pour des raisons historiques, les italophones se distinguent des trois autres groupes présentés au graphique 2.1 (espagnol, portugais et roumain) en ce qui a trait à la fréquence d'utilisation du français. Ainsi, alors qu'environ 60 % des derniers utilisent principalement le français au travail (67 % dans le cas du groupe espagnol), chez les travailleurs de langue maternelle italienne, l'utilisation prédominante du français est à peu près la même que celle de l'anglais, soit un peu plus de 40 %. En d'autres termes, bien que le français soit utilisé selon des fréquences variées par près de 90 % des travailleurs de ces quatre groupes linguistiques, c'est parmi les travailleurs de langue italienne que le français est davantage utilisé comme langue secondaire.

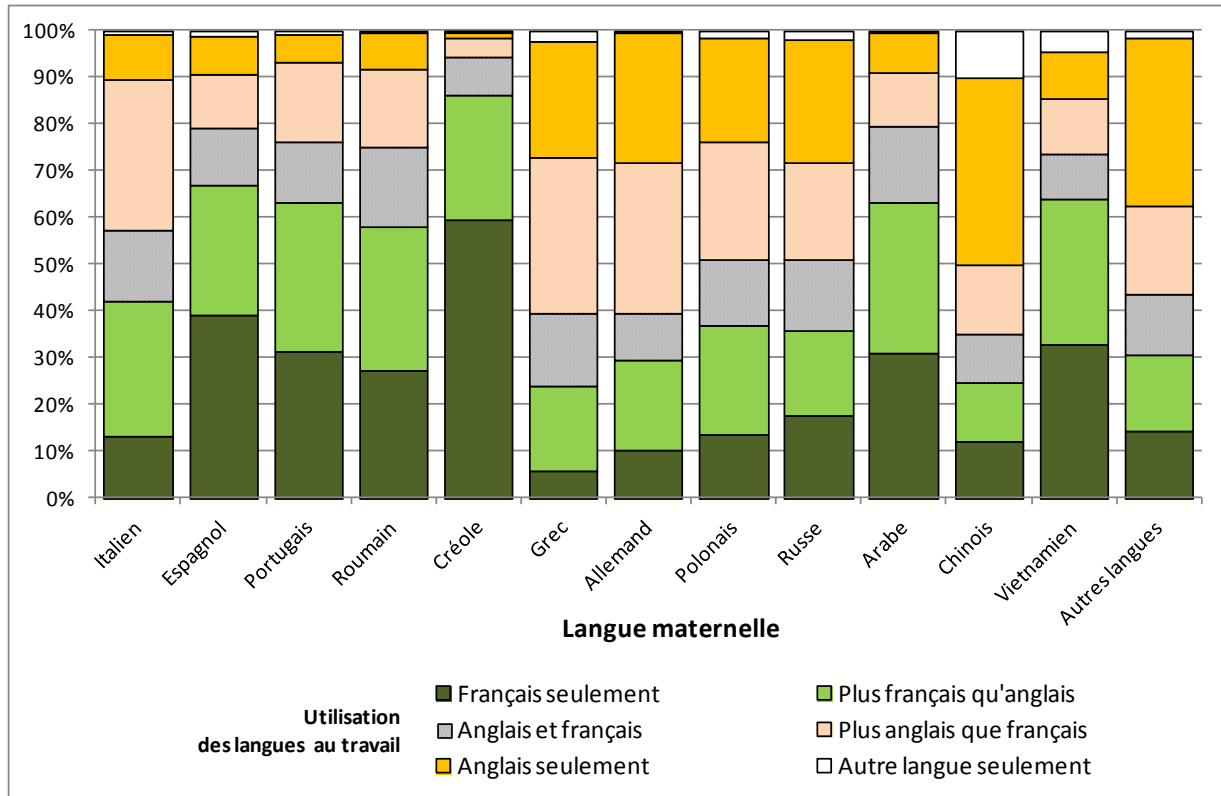
Trois autres groupes de langue maternelle tierce figurant au graphique 2.1 utilisent majoritairement le français au travail, soit les groupes créole, arabe et vietnamien : environ 85 % des travailleurs de langue maternelle créole utilisent principalement le français au travail, comparativement à un peu plus de 60 % chez ceux de langues arabe et vietnamienne. Chez les autres groupes, une majorité de travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail, notamment ceux de langues maternelles grecque et allemande (environ 60 %). Quant aux travailleurs ayant l'une des langues chinoises comme langue maternelle, 40 % d'entre eux ont déclaré n'utiliser que l'anglais au travail et un autre 15 % déclare y utiliser davantage l'anglais que le français.

Bien que nous ayons déjà mentionné que l'utilisation d'une langue tierce comme principale langue de travail est un phénomène peu répandu, notons que chez les travailleurs de langue maternelle chinoise, environ 10 % ont déclaré n'utiliser qu'une langue chinoise au travail. Quant aux autres principaux groupes linguistiques, 4,5 % des travailleurs de langue vietnamienne utilisent exclusivement le vietnamien au travail, 2,5 % de ceux de langue grecque, le grec, et un peu plus de 1 % des hispanophones utilisent exclusivement l'espagnol au travail.

Rappelons que ces résultats sur l'utilisation d'une langue tierce au travail doivent être interprétés avec prudence, car ils ne portent que sur l'utilisation unique et exclusive de ces langues. Ils ne rendent donc pas compte de tous les degrés d'utilisation possibles de ces langues au travail, celles-ci étant, en général, utilisées en combinaison avec le français, l'anglais ou les deux. De plus, comme nous le verrons plus loin, certaines langues tierces, comme l'espagnol, sont également utilisées au travail par des travailleurs qui n'ont pas ces langues comme langue maternelle.

32. Les douze groupes linguistiques allophones représentés au graphique 2.1, excluant la catégorie résiduelle « autres langues », comptent pour 76 % de l'ensemble des personnes de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal au recensement de 2006.

Graphique 2.1 Fréquence d'utilisation des langues au travail selon les principaux groupes de langue maternelle tierce, RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

2.3 Utilisation des langues et durée de résidence au Canada

L'effet de la durée de résidence (ou de la période d'arrivée au Canada) sur l'utilisation des langues au travail a été étudié par Béland (2008) au moyen des données du recensement de 2001. Se basant sur l'utilisation du français le plus souvent au travail par les travailleurs de langue maternelle tierce sur l'île de Montréal, l'auteur constate que, chez les immigrants arrivés au Canada à l'âge de 13 ans ou plus, une stabilité à hauteur de 65 % caractérise l'utilisation prédominante du français au fil des périodes d'immigration depuis 1971 par les allophones d'influence « latine » (originaires de pays à tradition francophone ou de langue maternelle romane, pour reprendre notre vocabulaire). Au cours des périodes d'immigration antérieures à 1971, cette proportion est de 59 %. Chez les autres immigrants de langue maternelle tierce, c'est-à-dire d'influence autre que « latine », Béland observait une stabilité relative au fil des différentes périodes, quoique, entre la période 1981-1995 et celle de 1996-2001 (immigrants récents), la proportion de ces immigrants ayant déclaré utiliser le français le plus souvent au travail était passée de 17 % à 13 %.

Dans le cas des immigrants arrivés à l'âge de 12 ans ou moins, cet auteur observait une nette progression de l'utilisation du français au travail pour les deux groupes d'immigrants de langue maternelle tierce, progression attribuable, selon lui, à la fréquentation scolaire au Québec qui favorise l'utilisation du français au travail lorsque la période de scolarisation est terminée (Béland, 2008, p. 25). Des tendances similaires ont été observées au sujet des transferts linguistiques chez les immigrants de langue maternelle tierce (Castonguay, 1997; Marmen et Corbeil, 2004).

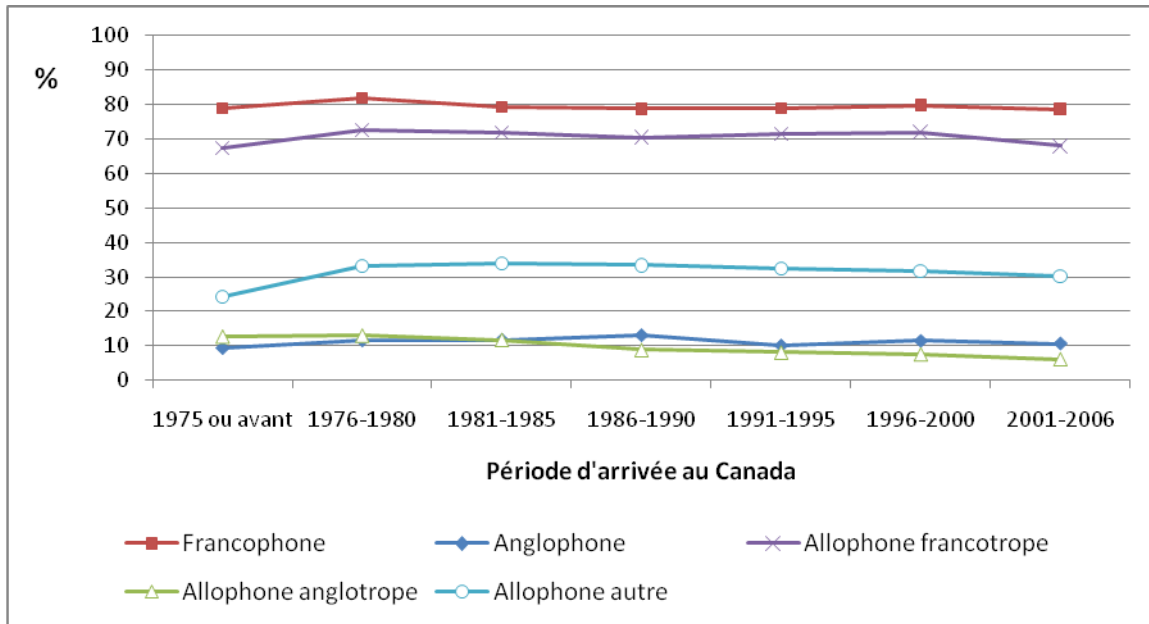
Les statistiques de 2006 présentées dans cette section reposent sur une approche quelque peu différente de celle adoptée par Béland à partir des données de 2001. Notre analyse porte en effet sur l'ensemble de la grande région de Montréal (RMR) plutôt qu'exclusivement sur l'île de Montréal, et nos statistiques sont tirées de l'ensemble des secteurs d'industrie plutôt que seulement du secteur privé. Aux fins de notre comparaison selon l'origine géolinguistique, nous avons regroupé les immigrants de langue maternelle tierce originaires de pays de tradition française et ceux de langues maternelles romanes sous le vocable de *francotrope*, et ceux originaires de pays de tradition anglaise et ceux de langues maternelles nordiques sous le vocable d'*anglotrope*. Les statistiques portant sur ces deux grands groupes sont également comparées à celles portant sur les immigrants de langue maternelle française et de langue anglaise; la distinction entre les groupes selon l'âge à l'arrivée au Canada est maintenue.

L'examen des statistiques tirées du recensement de 2006 révèle que la durée de résidence semble avoir un effet plutôt mitigé sur l'utilisation du français par les immigrants travaillant dans la RMR de Montréal en 2006 et arrivés au pays à l'âge de 13 ans ou plus. En effet, aucune tendance nette n'apparaît à partir de la période d'immigration 1976 à 1980, hormis une relative stabilité (voir le graphique 2.2a). En général, le degré d'utilisation prédominante du français par les travailleurs immigrants de langue maternelle française (80 %) est très similaire à celui observé chez les immigrants de langue maternelle tierce dits francotropes, lesquels utilisent principalement le français au travail dans une proportion de plus de 70 %, et ce, quelle que soit la période d'arrivée au Canada. Les niveaux d'utilisation prédominante du français au travail sont faibles (environ 10 %) et encore plus similaires chez les immigrants de langue maternelle anglaise et chez les allophones dits anglotropes. Entre ces deux séries de courbes, on constate qu'environ 30 % des autres travailleurs de langue maternelle tierce arrivés au pays au cours des trente années précédant le recensement de 2006 déclarent utiliser principalement le français au travail.

Les immigrants arrivés avant l'âge de 13 ans se distinguent des autres immigrants³³. Ainsi, exception faite des travailleurs de langue maternelle française, on observe une progression notable de la proportion des immigrants qui déclarent utiliser principalement le français au travail selon la période d'arrivée au pays. En général, plus cette arrivée est récente, plus l'utilisation du français est répandue (graphique 2.2 b). Toutefois, cet accroissement est surtout notable chez les immigrants arrivés entre la période « 1975 ou avant » et la période « 1981-1985 ». Par ailleurs, on note que le degré d'utilisation prédominante du français s'est accru chez les immigrants de langue maternelle anglaise arrivés entre 1981 et 2000, passant de 20 % à 34 %.

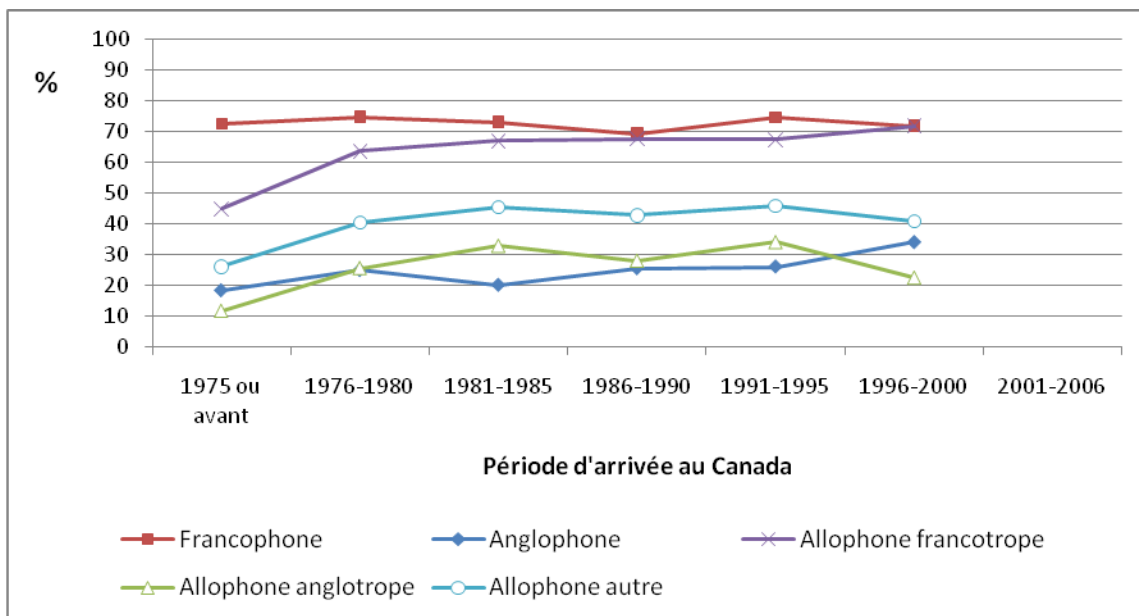
33. Les travailleurs arrivés à l'âge de 12 ans ou moins au cours des cinq années précédant le recensement, soit entre 2001 et 2006, ont été exclus en raison de la petite taille de cette sous-population.

Graphique 2.2a Degré d'utilisation prédominante du français au travail selon le groupe de langue maternelle, l'origine géolinguistique et la période d'arrivée au Canada. Immigrants de la RMR de Montréal arrivés à l'âge de 13 ans ou plus, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Graphique 2.2b Degré d'utilisation prédominante du français au travail selon le groupe de langue maternelle, l'origine géolinguistique et la période d'arrivée au Canada. Immigrants de la RMR de Montréal arrivés à l'âge de 12 ans ou moins, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

2.4 Lieu des études postsecondaires

La langue des études a un effet déterminant sur l'utilisation des langues dans l'espace public montréalais chez les personnes de langue maternelle tierce (Corbeil et Houle, 2012). Le recensement de 2006 posait une question sur le lieu d'obtention du plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires obtenu, dont le libellé est le suivant : « Dans quelle province, quel territoire ou quel pays cette personne a-t-elle obtenu son certificat ou diplôme **le plus élevé**? » Bien qu'on ne puisse connaître la langue dans laquelle se sont déroulées lesdites études, l'information sur le lieu de ces études permet d'en avoir une assez bonne approximation. Le graphique 2.3 présente l'utilisation des langues au travail des personnes de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal selon certains lieux d'études bien définis, soit le Québec, le reste du Canada, les principaux pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Australie et Nouvelle-Zélande) et deux pays francophones, soit la France et la Belgique, et le reste du monde (catégorie résiduelle)³⁴.

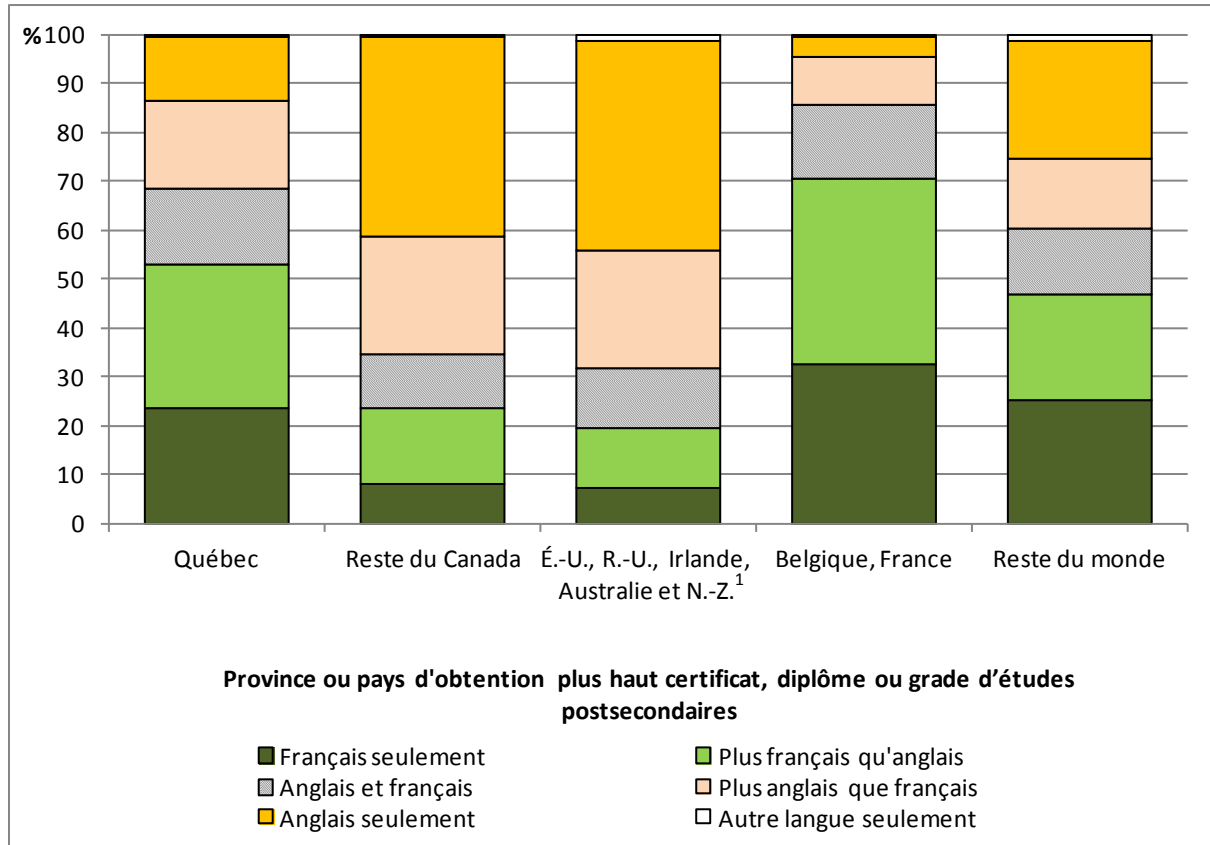
Une majorité de personnes ayant étudié au Québec, en Belgique ou en France utilisent principalement le français au travail, soit 53 % dans le cas du Québec et 71 % dans le cas de la Belgique et de la France. L'utilisation de l'anglais est toutefois répandue chez les personnes ayant étudié au Québec, soit 31 % qui utilisent principalement cette langue au travail. C'est chez les personnes qui ont étudié en Belgique ou en France qu'on trouve la plus faible proportion de travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, soit 14 %. À l'inverse, l'anglais est principalement utilisé au travail par la majorité des personnes ayant étudié dans le reste du Canada (65 %) et dans un pays anglo-saxon (67 %). Par conséquent, une plus faible proportion de ces travailleurs utilisent principalement le français au travail, soit 23 % et 19 % respectivement.

Chez les travailleurs qui ont complété leur plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires dans un autre pays du monde, 47 % utilisent principalement le français au travail et 39 % principalement l'anglais.

Quant au niveau d'utilisation des deux langues au travail, que ce soit à égalité ou avec prépondérance de l'une des deux langues publiques, les pourcentages varient entre 49 % (études dans un pays anglo-saxon) et 63 % (Québec, Belgique et France).

34. Les nombres absolus correspondants sont de 91 400 au Québec, 3 500 dans le reste du Canada, 3 600 dans les pays anglo-saxons, 4 200 en Belgique et en France, et 82 300 dans le reste du monde.

Graphique 2.3 Utilisation des langues au travail selon le lieu où le plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires a été obtenu, travailleurs de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires, 2006



1. Les abréviations É.-U., R.-U. et N.-Z. désignent respectivement les États-Unis, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

2.5 Utilisation des langues immigrantes au travail

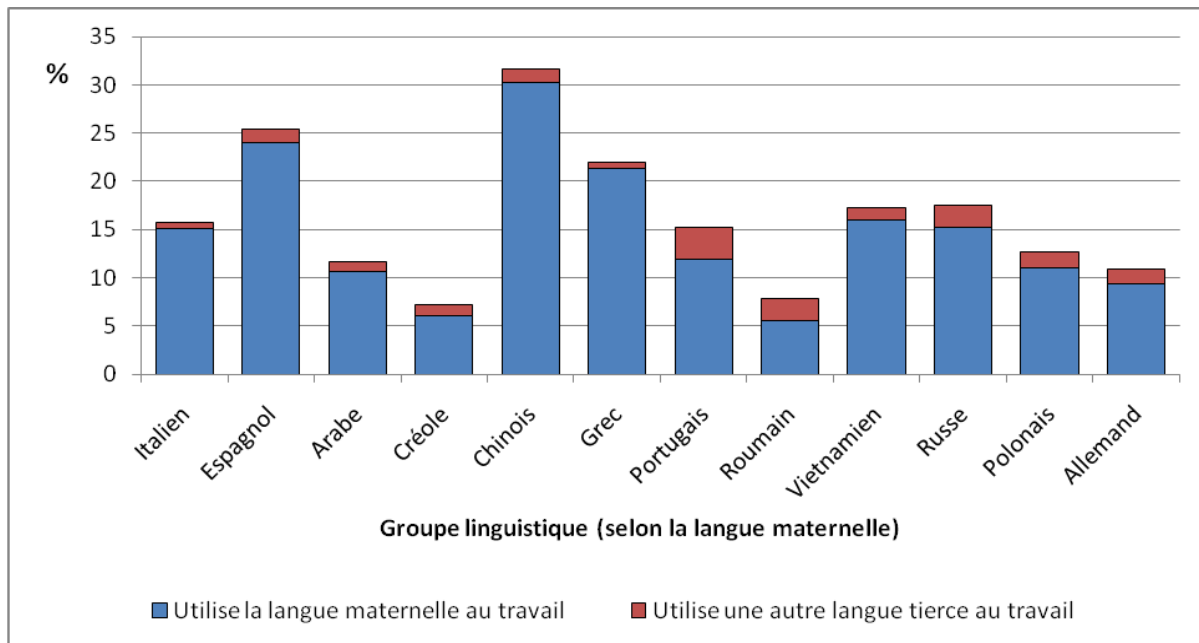
Le portrait de l'utilisation des langues de travail au Québec ne saurait être complet sans que l'on fournisse quelques informations supplémentaires au sujet de l'utilisation des langues immigrantes, sujet qui demeure assez peu connu, même à l'échelle pancanadienne (Statistique Canada, 2008; Thomas, 2009). Nous proposons ici quelques statistiques qui rendent compte de l'utilisation de ces langues au travail dans la RMR de Montréal. Pour ce faire, nous considérons tous les degrés d'utilisation, que celle-ci soit exclusive ou qu'elle se déroule de pair avec l'utilisation du français ou de l'anglais.

La différence observée entre l'utilisation exclusive de ces langues et leur utilisation en combinaison avec le français ou l'anglais est très appréciable. Prenons pour ce faire l'exemple de l'espagnol et d'une langue chinoise. Dans le cas de l'espagnol, environ 600 travailleurs de langue maternelle espagnole ont déclaré utiliser exclusivement cette langue au travail en 2006. En comparaison, on dénombrait en 2006 plus de 11 000 utilisateurs de l'espagnol au travail dans la RMR de Montréal parmi la population de

langue maternelle espagnole. Si l'on inclut les travailleurs de langue maternelle autre que l'espagnol qui ont déclaré utiliser cette langue au travail, cet effectif atteint 20 000 travailleurs. En ce qui a trait aux langues chinoises, le nombre de travailleurs ayant l'une d'elles comme langue maternelle et qui font un usage « exclusif » de cette langue au travail se situait à 3 000 en 2006, mais ce nombre atteint près de 10 000 lorsqu'on considère toutes les fréquences d'utilisation de ces langues et qu'on inclut tant les travailleurs d'une langue maternelle chinoise que les autres³⁵ travailleurs.

Le graphique 2.4 présente d'abord le pourcentage d'utilisateurs des langues immigrantes au travail selon les principaux groupes de langue maternelle. Avec une proportion de 30 % d'utilisateurs, ce sont les travailleurs de langue maternelle chinoise qui utilisent le plus leur langue maternelle au travail. Le groupe espagnol vient au second rang avec tout près de 25 % d'utilisateurs et le groupe de langue maternelle grecque figure au troisième rang avec un taux d'utilisateurs de plus de 20 %. La plupart des travailleurs de langue maternelle tierce utilisent leur langue maternelle au travail dans une proportion près de 15 % ou inférieure à 15 %³⁶. Par ailleurs, chez les travailleurs de langue portugaise, notons que les quelque 7 % qui utilisent une langue tierce autre que le portugais au travail utilisent principalement la langue espagnole. Les données du recensement révèlent également qu'un certain nombre de travailleurs de langue italienne déclarent utiliser l'espagnol et que, à l'inverse, plusieurs travailleurs de langue espagnole déclarent utiliser l'italien au travail³⁷.

Graphique 2.4 Utilisation de langues tierces au travail pour quelques groupes linguistiques¹ de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal, 2006



1. Les groupes linguistiques sont définis à partir des déclarations uniques et multiples de la langue maternelle. Ces groupes comprennent donc des personnes qui ont déclaré plus d'une langue maternelle, en combinaison avec le français ou l'anglais.
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

35. Statistiques non présentées.

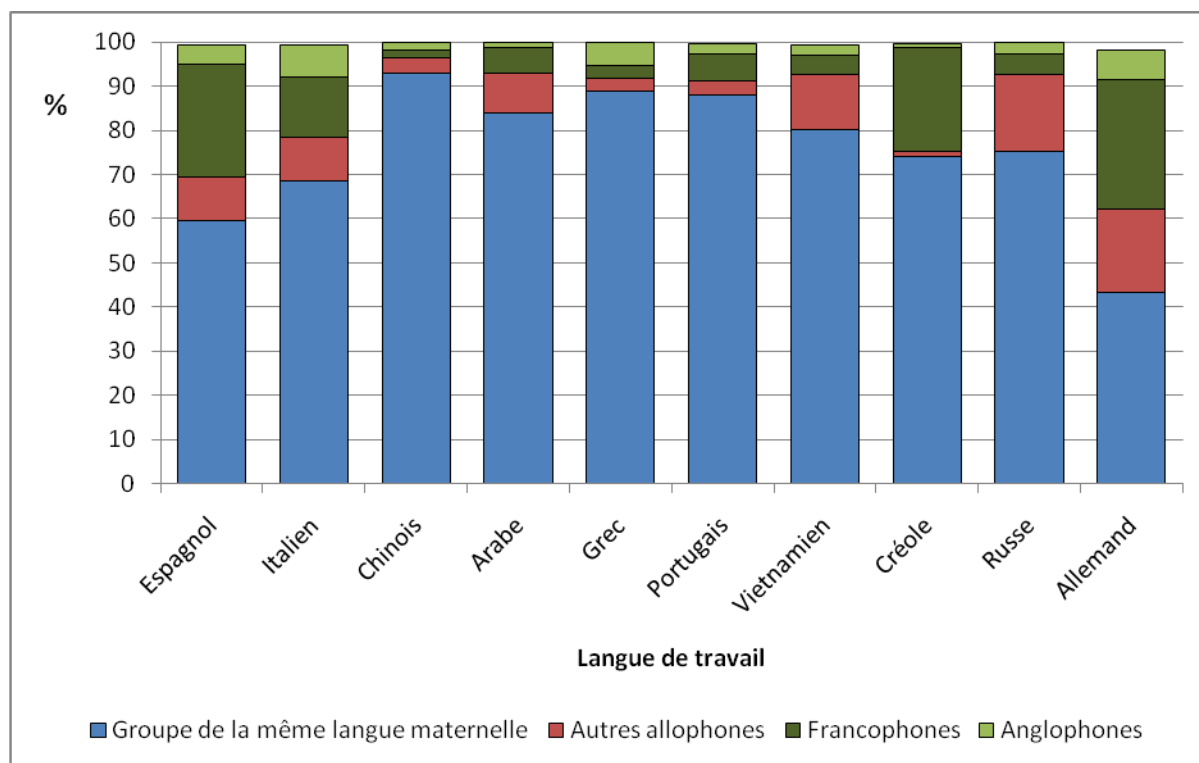
36. Au total, les langues immigrantes sont utilisées au travail par 14 % de l'ensemble des travailleurs de langue maternelle tierce (excluant les autochtones).

37. Statistiques non présentées.

Une autre perspective est celle qui consiste à examiner l'utilisation des langues immigrantes au travail, toutes langues maternelles confondues. L'information présentée au graphique 2.5 porte ainsi sur les dix principales langues immigrantes utilisées au travail au sein de la RMR de Montréal, soit celles pour lesquelles on a dénombré au moins 1 000 mentions (ou utilisateurs), que ce soit comme langue utilisée le plus souvent ou comme langue utilisée régulièrement. Ainsi, les locuteurs de ces langues en milieu de travail n'ont pas tous ces langues comme langue maternelle. En ce qui a trait à l'utilisation de l'espagnol, environ 26 % des locuteurs de cette langue au travail sont de langue maternelle française³⁸, soit 4 900 travailleurs. Quant à l'italien, au créole et à l'allemand, ces proportions sont de 14 %, 23 % et 30 % respectivement. Cinq langues comptent au moins 10 % de locuteurs d'une autre langue tierce. Par ailleurs, lorsque les langues chinoises, l'arabe ou le portugais sont utilisés au travail, 94 %, 84 % et 88 % respectivement de ceux qui en font usage ont cette langue comme langue maternelle. À l'inverse, la majorité des utilisateurs de l'allemand au travail n'ont pas cette langue comme langue maternelle.

Bien que cela dépasse la portée de notre étude, l'analyse de l'utilisation des langues tierces au travail nécessiterait un travail plus approfondi où seraient examinées notamment les caractéristiques des emplois dans lesquels ces langues sont utilisées ainsi que la situation économique des individus dont l'une ou l'autre de ces langues est la langue de travail (voir Thomas, 2009).

Graphique 2.5 Utilisation des langues immigrantes au travail selon la langue maternelle des utilisateurs de ces langues, RMR de Montréal, 2006



Note : Sauf pour les anglophones et les francophones, les groupes linguistiques sont définis à partir des déclarations uniques et multiples de la langue maternelle. Ces groupes comprennent donc des personnes qui ont déclaré plus d'une langue maternelle, incluant le français ou l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

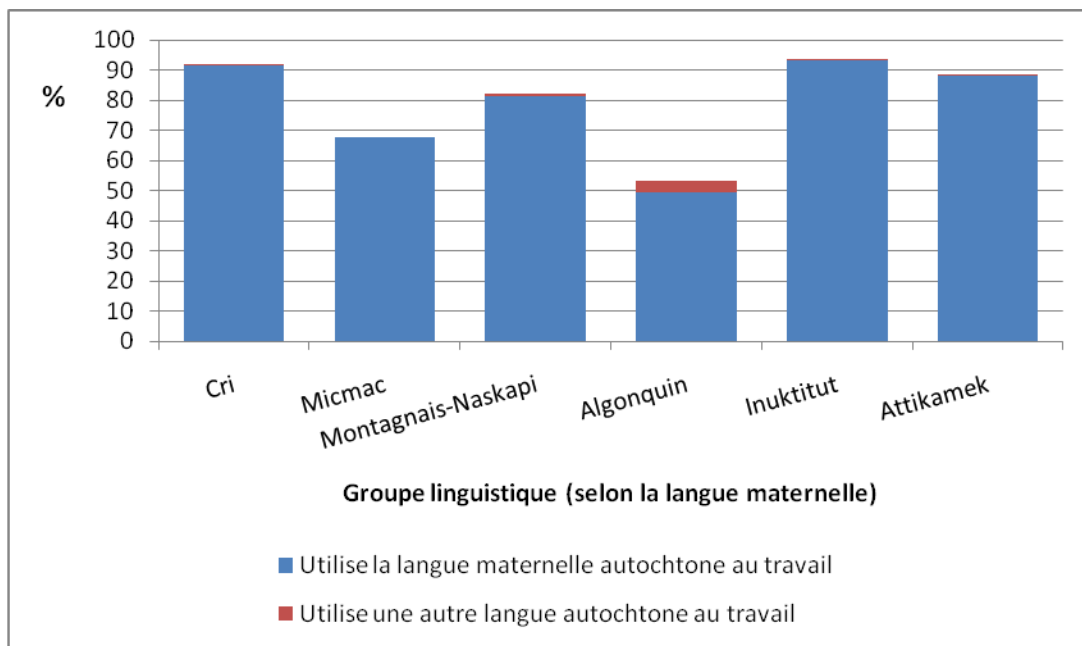
38. Langue maternelle unique.

2.6 Utilisation des langues autochtones au travail

Parmi les langues autres que le français et l'anglais qui sont utilisées au travail, les langues autochtones constituent un cas particulier dans la mesure où le statut et la situation des populations autochtones du Québec et ailleurs au Canada sont très différents de ceux des populations immigrantes. Par ailleurs, en raison du fait que les personnes résidant dans des réserves autochtones ont été partiellement dénombrées dans la région de Montréal en 2006, l'on ne s'intéressera ici qu'aux langues autochtones utilisées au travail hors de la région métropolitaine (RMR) de Montréal.

Alors que les travailleurs ayant une langue immigrante comme langue maternelle utilisent cette langue, tout au plus, dans une proportion de 30 %, – c'est le cas des langues chinoises –, l'ensemble des langues autochtones sont utilisées au travail par plus de 85 % des travailleurs dont c'est la langue maternelle. De fait, chez quatre des six groupes autochtones les plus nombreux sur le marché du travail à l'extérieur de la RMR de Montréal, la langue autochtone est utilisée par plus de 80 % des travailleurs (graphique 2.6)³⁹. Les langues crie et inuktitute sont utilisées par plus de 90 % des travailleurs dont ces langues sont la langue maternelle, tandis que l'algonquin est utilisé par la moitié des travailleurs ayant cette langue comme langue maternelle⁴⁰.

Graphique 2.6 Utilisation d'une langue autochtone au travail pour certains groupes de langue maternelle autochtone¹, Québec sauf la RMR de Montréal, 2006



1. Les groupes de langue autochtone sont ici définis à partir des déclarations uniques et multiples de la langue maternelle. Ces groupes comprennent donc des personnes qui ont déclaré plus d'une langue maternelle, incluant le français ou l'anglais.
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

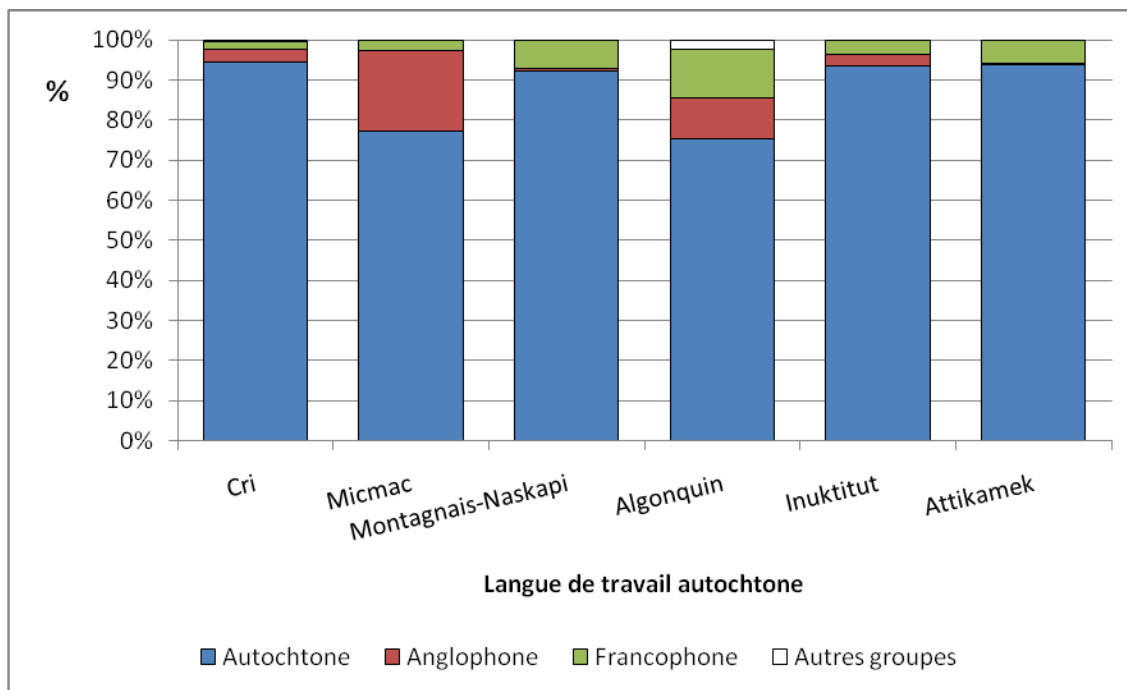
39. L'effectif total des travailleurs autochtones de chacun des six groupes est le suivant : 6 800 de langue crie, 4 300 de langue inuktitute, 3 300 de langue montagnaise-naskapie, 1 800 de langue attikamek, 700 de langue algonquine et 300 de langue micmaque.

40. Comme pour les langues immigrantes, nous avons calculé le nombre de mentions d'utilisation en tant que langue utilisée le plus souvent ou régulièrement au travail, avec ou sans une autre langue, en particulier le français ou l'anglais.

Comme pour les langues immigrantes, les langues autochtones sont également utilisées au travail par des travailleurs d'une autre langue maternelle, sans doute, dans la plupart des cas, par des personnes ayant déclaré une identité autochtone et qui ont appris cette langue comme langue seconde. En général, exception faite de la langue micmaque et de l'algonquin, les travailleurs n'ayant pas une langue autochtone comme langue maternelle, mais qui font usage d'une telle langue au travail, représentent moins de 10 % du total des utilisateurs de cette langue (graphique 2.7). Dans le cas de la langue micmaque, 23 % des utilisateurs n'ont pas cette langue comme langue maternelle; il s'agit essentiellement de travailleurs de langue maternelle anglaise. En ce qui a trait à l'algonquin, cette proportion se situe à 25 %, et ces utilisateurs se répartissent à peu près également entre travailleurs de langue maternelle anglaise et française.

Par comparaison avec les langues immigrantes, l'utilisation d'une langue autochtone au travail par les personnes dont elle est la langue maternelle est nettement plus répandue. La dynamique reliée à l'utilisation des langues autochtones au travail ne repose pas que sur les comportements linguistiques au travail des personnes dont l'une de ces langues est la langue maternelle, mais aussi sur les tendances historiques et actuelles qui influencent la transmission de ces langues dans la population d'origine autochtone, en particulier chez les jeunes (Norris, 1997, Bougie, 2010).

Graphique 2.7 Utilisation des langues autochtones au travail selon le groupe de langue maternelle des utilisateurs de ces langues, Québec sauf la RMR de Montréal, 2006



Note : Sauf pour les personnes de langue maternelle anglaise et de langue française, les groupes linguistiques sont définis à partir des déclarations uniques et multiples de la langue maternelle. Ces groupes comprennent donc des personnes qui ont déclaré plus d'une langue maternelle, incluant le français ou l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Vue d'ensemble

Chez les travailleurs de langues maternelles française et anglaise, l'utilisation de la langue maternelle en milieu de travail prédomine, que ce soit chez les natifs ou chez les immigrants. Cette prédominance est cependant plus accentuée parmi les natifs. Chez ceux de langue maternelle française, par exemple, 90 % des natifs utilisent principalement le français au travail comparativement à 78 % des immigrants, lesquels sont, en revanche, proportionnellement plus nombreux à utiliser les deux langues au travail (56 % comparativement à 43 % des natifs). Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, la pratique du bilinguisme au travail est plus répandue parmi les natifs que parmi les immigrants (69 % chez les premiers comparativement à 50 % chez les seconds).

L'une des particularités propres aux pratiques linguistiques des travailleurs de langue maternelle tierce est que, contrairement à celles des deux autres grands groupes linguistiques, la proportion de ceux qui déclarent utiliser principalement le français au travail est plus importante chez les immigrants (50 %) que chez les natifs (39 %).

L'influence de l'origine géolinguistique (tradition et proximité linguistiques) a un effet déterminant sur la fréquence d'utilisation du français ou de l'anglais au travail, et ce, quel que soit le statut d'immigrant. Ainsi, les travailleurs de langue maternelle tierce originaires de pays de tradition anglaise ou de langues nordiques utilisent davantage l'anglais au travail que les autres travailleurs. Les travailleurs originaires de pays de tradition française ou ayant une langue maternelle romane s'orientent davantage vers le français que vers l'anglais.

Chez les travailleurs de langue maternelle tierce qui composent la catégorie résiduelle « autres allophones », une plus forte proportion d'entre eux utilisent davantage l'anglais (50 %) que le français (32 %) au travail.

Le statut de génération est associé à l'utilisation du français et de l'anglais dans la RMR de Montréal. Toutefois, les situations sont diversifiées et influencées par la langue maternelle. Chez les travailleurs de langue maternelle tierce, les immigrants, quel que soit leur âge à l'arrivée, utilisent principalement le français au travail dans une proportion d'environ 50 %, alors que l'anglais y est utilisé de façon prédominante par 35 % de ces travailleurs. L'élément le plus distinctif est que les immigrants de langue maternelle tierce arrivés à l'âge de 13 ans ou après sont proportionnellement les plus nombreux à n'utiliser que le français au travail (28 %) ou que l'anglais (22 %), un phénomène qui traduit sans doute la diversité d'origine géolinguistique au sein de ce groupe d'immigrant.

L'examen de l'utilisation des langues au travail en fonction de la langue maternelle des travailleurs permet de mettre en lumière cette grande diversité de pratiques linguistiques au travail dans la RMR de Montréal. Par exemple, le français est utilisé selon des fréquences variées par près de 90 % des travailleurs des quatre groupes linguistiques latins (espagnol, portugais, roumain et italien), mais parmi les travailleurs de langue italienne, le français est davantage utilisé comme langue secondaire.

Trois autres groupes de langue maternelle utilisent majoritairement le français au travail, soit les groupes créole, environ 85 %, et arabe et vietnamien, un peu plus de 60 %. Parmi les travailleurs ayant l'une des langues chinoises comme langue maternelle, 40 % d'entre eux ont déclaré n'utiliser que l'anglais au travail, et 15 % déclarent y utiliser davantage l'anglais que le français. Par ailleurs, chez les autres groupes de langue maternelle, une majorité de travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail, notamment ceux de langues maternelles grecque et allemande (environ 60 %).

La période d'arrivée au Canada a une influence relativement modeste sur l'utilisation des langues au travail, sauf chez les personnes arrivées avant l'âge de 13 ans dont l'utilisation du français au travail tend à s'accroître avec le caractère récent de l'arrivée au pays. La période d'arrivée au Canada est un élément complexe à analyser, car elle confond deux effets : un effet de période et un effet de durée de résidence.

Le lieu d'étude donne une idée de l'effet de la langue des études sur l'utilisation des langues au travail. Ainsi, une majorité de personnes qui ont obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires au Québec, en Belgique ou en France utilisent principalement le français au travail, soit 53 % dans le cas du Québec et 71 % dans le cas de la Belgique et de la France. L'utilisation de l'anglais est toutefois répandue chez les personnes ayant étudié au Québec, soit 31 % qui utilisent principalement cette langue au travail. À l'inverse, l'anglais est principalement utilisé au travail par la majorité des personnes ayant étudié dans le reste du Canada (65 %) ou dans un pays anglo-saxon (67%). Chez les travailleurs qui ont obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires dans un autre pays du monde, 47 % utilisent principalement le français au travail et 39 % principalement l'anglais.

L'utilisation des langues tierces, langues immigrantes et langues autochtones, au travail, présente des situations diverses. Les langues autochtones sont nettement plus utilisées au travail par les personnes de langues maternelles autochtones, soit par plus de 85 % de l'ensemble de ces travailleurs en dehors de la RMR de Montréal. Par comparaison, les langues immigrantes sont utilisées à des degrés divers par 14 % des travailleurs de langue maternelle tierce (non autochtones) de la RMR de Montréal, mais avec des différences importantes selon le groupe (30 % chez les travailleurs de langue maternelle chinoise, 25 % chez ceux de langue espagnole et à peine 5 % chez ceux de langue créole et roumaine).

Chapitre 3 Perspectives géographiques sur l'utilisation des langues au travail au Québec

Les pratiques linguistiques des individus au sein d'un espace ou sur un territoire donné sont habituellement influencées par celles qui prévalent ou prédominent sur ce territoire. Par exemple, les concentrations spatiales des groupes linguistiques en présence sont l'un des facteurs qui exercent une forte influence sur les langues qui seront parlées ou utilisées par les individus au sein de ce milieu de vie. On peut en quelque sorte parler de structures spatiales plus ou moins stables de ces pratiques linguistiques.

L'organisation spatiale de l'utilisation des langues au travail constitue l'objet principal de ce chapitre. Il y sera principalement question de l'utilisation du français et de l'anglais selon la localisation géographique des lieux de travail. La pratique du bilinguisme français-anglais et l'utilisation des langues tierces en milieu de travail seront également abordées. Dans un premier temps, nous présenterons les « schémas » d'utilisation des langues au travail dans les différentes régions du Québec. Par la suite, nous ferons une analyse plus approfondie de la structure spatiale de l'utilisation des langues en milieu de travail dans les régions métropolitaines de Montréal et d'Ottawa-Gatineau. Enfin, une attention particulière sera accordée aux pratiques linguistiques différentielles en milieu de travail selon le groupe de langue maternelle entre l'île et le reste de la région métropolitaine de Montréal, en particulier en ce qui a trait à la distinction entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

3.1 Les régions du Québec

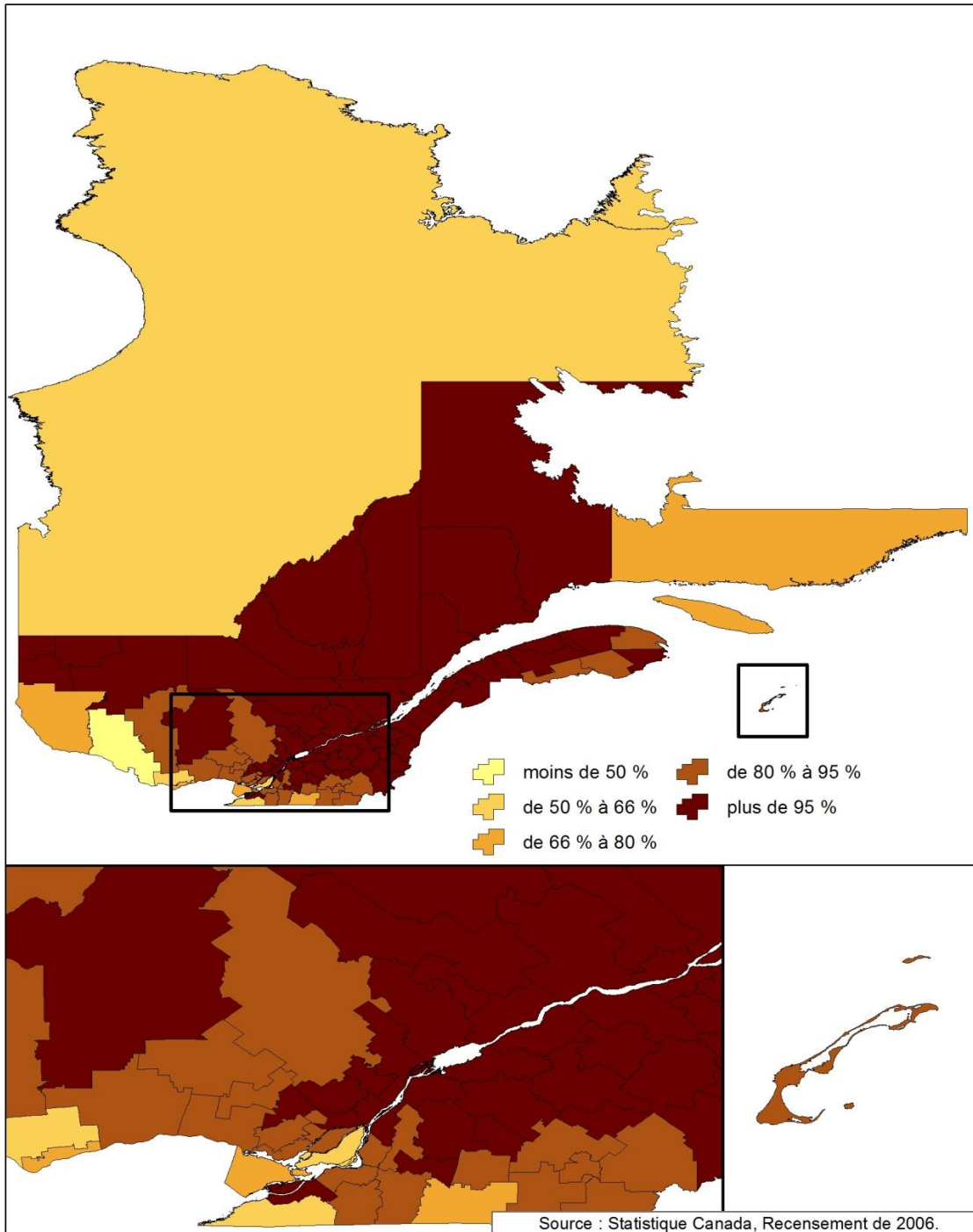
La grande majorité (82 %) des travailleurs du territoire québécois utilisent principalement le français au travail. Cette proportion est légèrement inférieure à celle des travailleurs qui parlent principalement le français à la maison (84 %) ⁴¹. Le français est la langue la plus utilisée au travail dans presque toutes les divisions de recensement (DR) ⁴² de la province (carte 1). Il y a toutefois quelques exceptions. Ainsi, le français est utilisé principalement par moins de la moitié des travailleurs de la DR du Pontiac, située à la frontière de l'Ontario. En règle générale, l'utilisation du français au travail, quoique majoritaire, est moins répandue dans les DR situées près des centres de population de l'État de New York, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

41. Notons que 4,6 % des travailleurs québécois ont déclaré utiliser le français et l'anglais le plus souvent à égalité au travail en 2006 (tableau 1.3), alors que ce n'est le cas que de 0,9 % en ce qui a trait à la langue parlée le plus souvent à la maison.

42. Une division de recensement (DR) est définie comme un groupe de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs (comme les services de police et d'ambulance). Ces groupes de municipalités sont créés selon les lois en vigueur. La province de Québec compte 98 DR, dont 81 correspondent aux municipalités régionales de comté.

Carte 1

Proportion des travailleurs qui utilisent principalement le français au travail, divisions de recensement, 2006



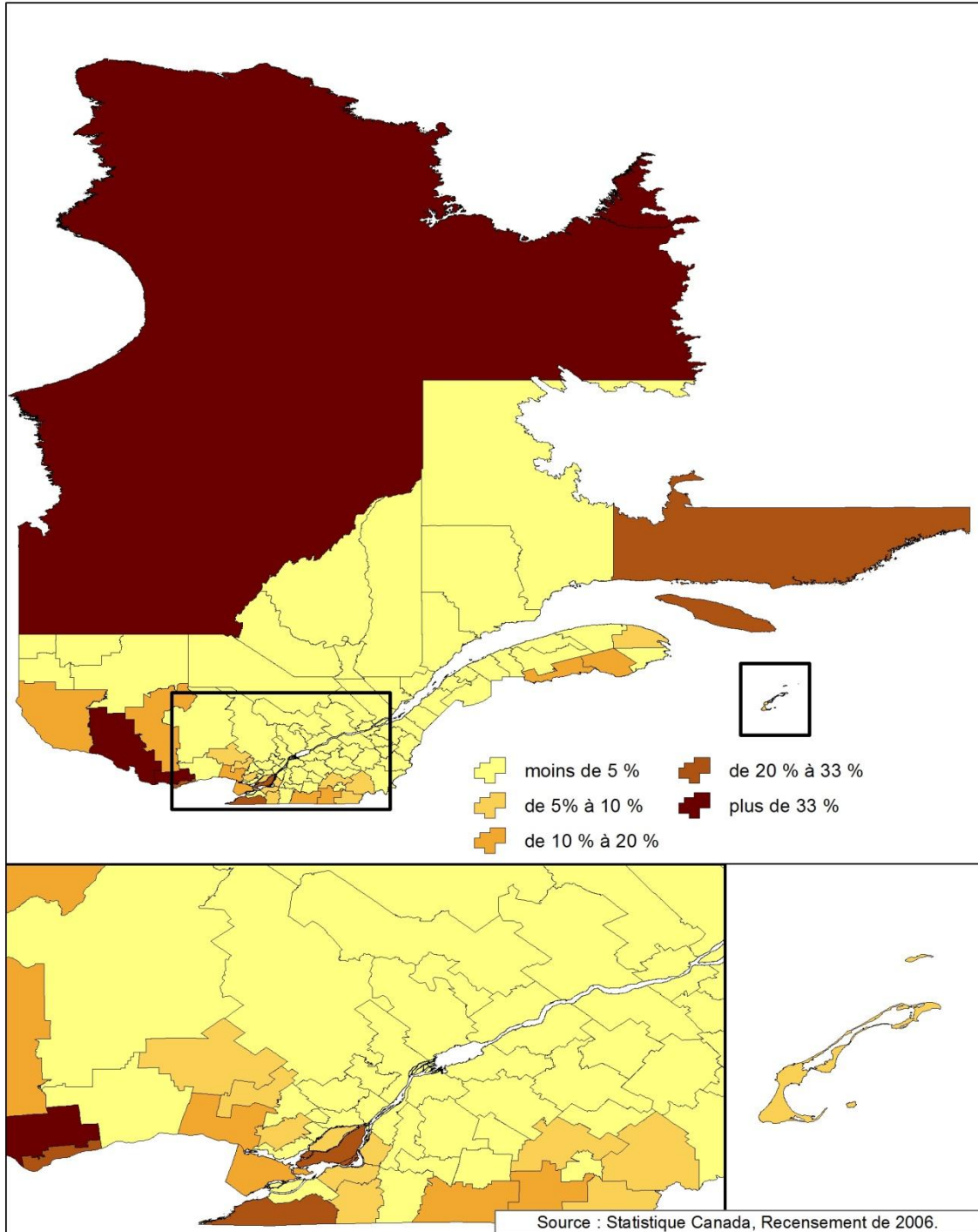
Le portrait de l'utilisation prédominante de l'anglais au travail se présente comme le corollaire de celle du français (carte 2). Ainsi, des proportions importantes de travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail dans les divisions de recensement (DR) de l'Outaouais, de la grande région de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie et de la Gaspésie. En outre, plus du cinquième des travailleurs utilisent principalement l'anglais dans deux DR du nord du Québec (Sept-Rivières–Caniapiscau et Nord-du-Québec).

Les DR où la proportion de travailleurs qui utilisent principalement l'anglais au travail est élevée sont également celles où une proportion importante de travailleurs y utilisent les deux langues, l'anglais et le français (carte 3)⁴³. La pratique du bilinguisme au travail est plus importante dans les DR correspondant aux agglomérations de Gatineau, de Montréal et de Sherbrooke. En outre, plus du tiers des travailleurs des MRC situées dans les zones touristiques des Laurentides et de La Jacques-Cartier (dont une large part travaille à la base militaire de Valcartier) utilisent à la fois le français et l'anglais au travail.

43. L'utilisation de ces deux langues au travail englobe à la fois les travailleurs qui ont déclaré utiliser ces deux langues à égalité et ceux qui ont déclaré utiliser le français comme langue principale et l'anglais comme langue secondaire, ou vice versa.

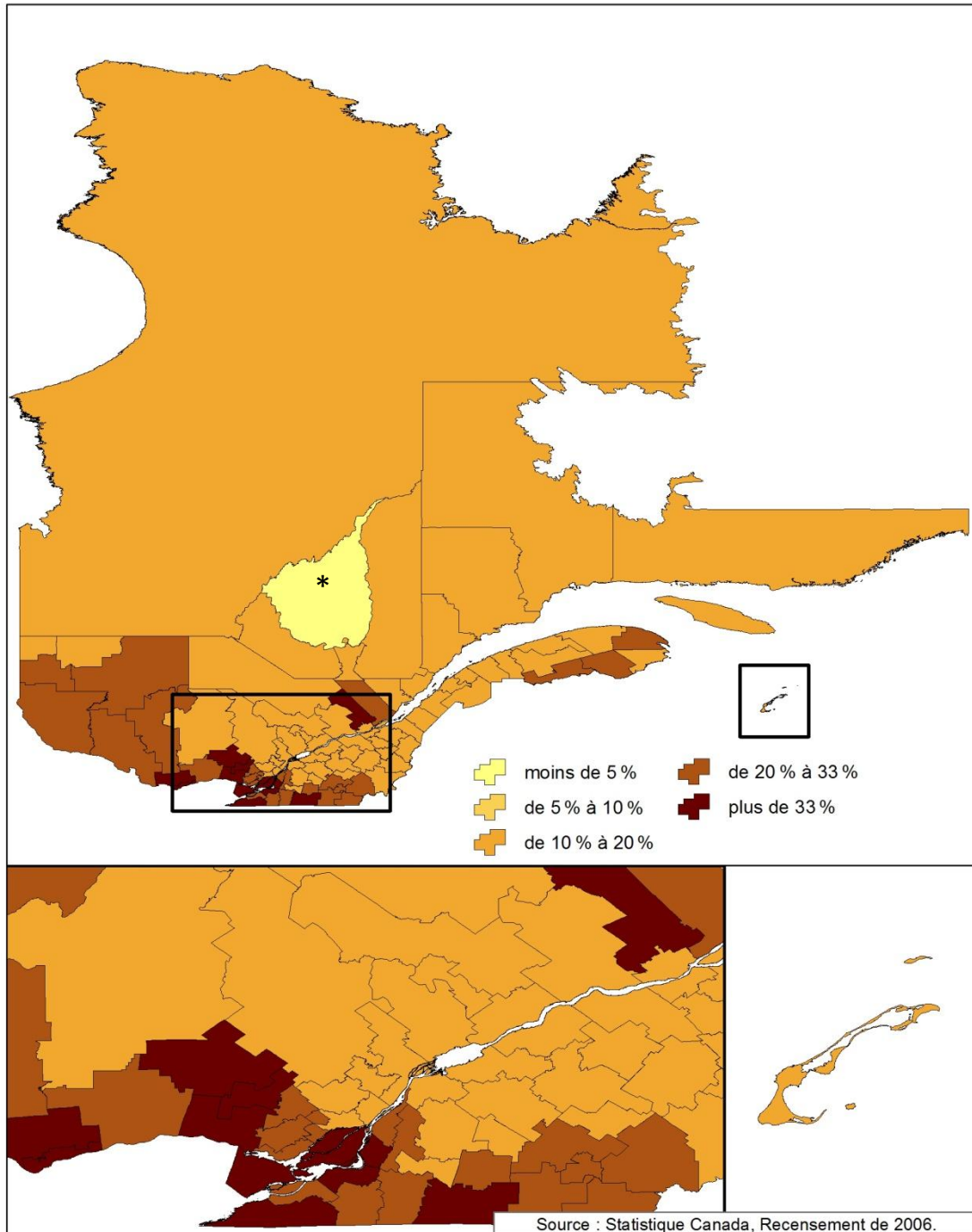
Carte 2

Proportion des travailleurs qui utilisent principalement l'anglais au travail, divisions de recensement, 2006



Carte 3

**Proportion des travailleurs qui utilisent le français et l'anglais
au travail, divisions de recensement, 2006**



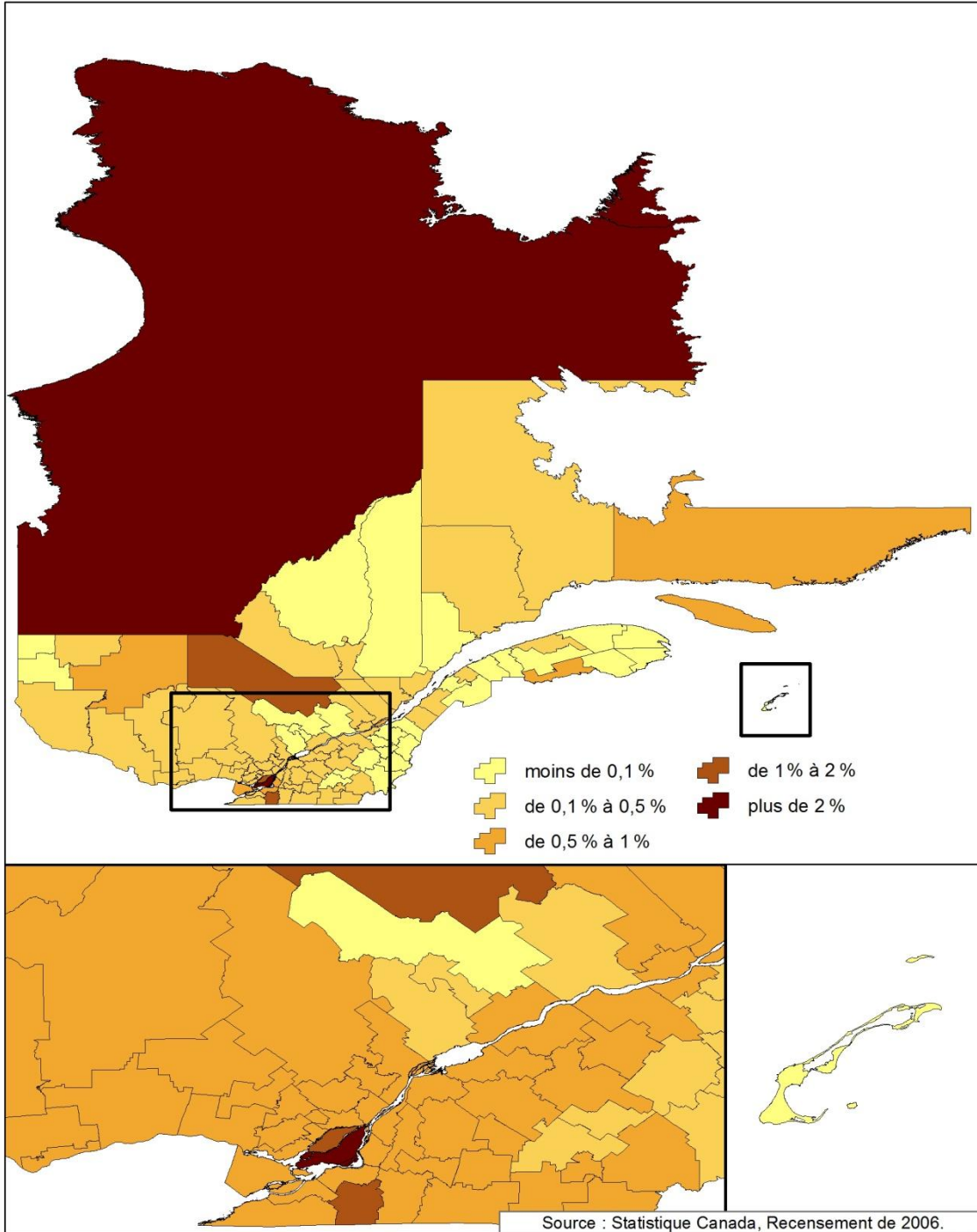
* Division de recensement de Maria-Chapdelaine sise au nord du lac Saint-Jean.

Les langues tierces ne sont utilisées que par 1,0 % des travailleurs du Québec⁴⁴. Elles ne sont utilisées par plus de 2 % des travailleurs que dans deux divisions de recensement (carte 4) : celle du Nord-du-Québec, où 3,6 % des travailleurs utilisent des langues autochtones, et celle de Montréal, où les principales langues tierces utilisées au travail (dont l'espagnol, l'italien, l'arabe, le chinois et le grec) sont à relier aux populations qui, pour la plupart, sont arrivées au Canada au cours des périodes d'immigration récentes.

44. La plupart des travailleurs qui utilisent une langue tierce au travail y utilisent aussi l'anglais ou le français. Tous les travailleurs qui utilisent au moins une langue tierce sont inclus dans cette analyse.

Carte 4

**Proportion des travailleurs qui utilisent une langue tierce au travail,
divisions de recensement, 2006**



En général, au Québec, la majorité des personnes qui travaillent au sein d'une division de recensement (DR) y résident. Par conséquent, les schémas d'utilisation des langues au travail au sein d'une DR s'apparentent fortement à ceux qui prévalent en matière de langue d'usage au foyer dans ces mêmes DR. Dans les régions homogènes sur le plan linguistique, les travailleurs qui n'utilisent pas la même langue au travail et à la maison font partie d'une minorité linguistique ou doivent utiliser une autre langue pour réaliser certaines tâches reliées à leur travail (traduire un texte, communiquer avec des partenaires de l'extérieur de la région, etc.).

La situation est plus complexe et les pratiques plus diversifiées dans les régions métropolitaines qui comptent des proportions importantes de résidents qui n'utilisent pas ou ne connaissent pas l'une ou l'autre des deux langues d'usage public. La situation qui prévaut dans les régions urbaines de Montréal et de Gatineau sera l'objet des deux prochaines sous-sections.

3.2 La géographie linguistique de la région de Montréal

La géographie linguistique de Montréal est documentée depuis longtemps déjà (par exemple, Dawson, 1927; Foggins et Polèse, 1976; Lachapelle et Henripin, 1980; Drouilly, 1996). Bien que la situation ait évolué au fil du temps, notamment au cours des dernières décennies, elle peut se résumer à quelques structures persistantes. D'abord, l'espace résidentiel traditionnel des anglophones correspond au territoire situé à l'ouest de l'île de Montréal, lequel s'étend du centre-ville de Montréal à Rigaud, à l'extérieur de l'île de Montréal, une zone communément désignée par l'Ouest-de-l'Île (*West Island*). Quant aux francophones, ils se sont longtemps concentrés surtout dans les quartiers situés à l'est du centre-ville (avec comme exceptions notables Saint-Henri et Outremont). Depuis les années cinquante, les secteurs francophones se sont fortement décentralisés, juxtaposant plusieurs séries de nouvelles banlieues. Une part importante de cette expansion s'est réalisée à l'extérieur de l'île de Montréal. Pour ne mentionner que ces éléments, soulignons que la migration importante des populations de langue maternelle française de l'île vers le reste de la région métropolitaine de Montréal, jumelée à la poussée de l'immigration internationale et à l'accroissement de la population de langue maternelle tierce dans les quartiers centraux, a fait en sorte que le poids démographique des personnes de langue maternelle française dans l'île a diminué au fil des décennies (Lachapelle et Henripin, 1980; Levine, 1997; Lachapelle et Lepage, 2010).

Durant la majeure partie du XX^e siècle, les communautés immigrantes se sont établies principalement entre les zones francophones de l'est et dans l'Ouest-de-l'Île, autour de la frontière symbolique représentée par le boulevard Saint-Laurent. Les quartiers d'immigration se sont multipliés depuis, tant sur l'île (Parc-Extension, Saint-Michel, Côte-des-Neiges, etc.) qu'à l'extérieur de l'île (Chomedey, Brossard, etc.). Quelques groupes d'immigrants se sont établis dans certains quartiers, y perpétuant l'usage de la langue de leur pays d'origine (les Italiens, les Chinois et les Grecs, entre autres).

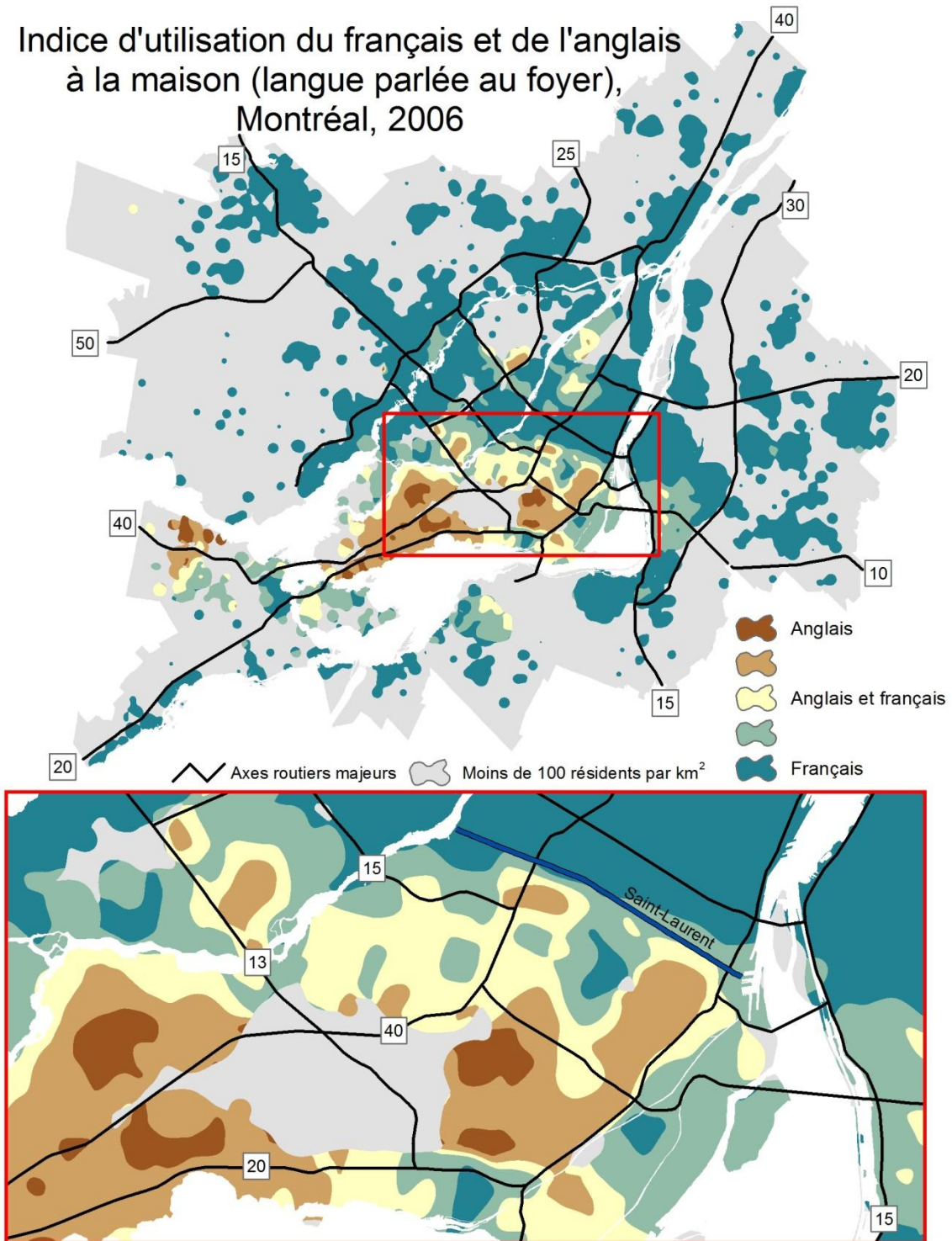
La distribution géographique de l'utilisation du français et de l'anglais au foyer dans la région de Montréal est présentée sur la carte 5⁴⁵. On y remarque d'une part que le français est la langue la plus parlée dans les foyers de la plupart des quartiers de la RMR de Montréal. D'autre part, on constate que l'anglais est surtout parlé dans les foyers situés à l'ouest du centre-ville et dans quelques autres quartiers (Chomedey, Vimont, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies). Dans certains quartiers, surtout concentrés autour des zones industrielles à la confluence des autoroutes 13 et 40, l'anglais est nettement la langue la plus parlée à la maison.

La carte 6, qui présente l'utilisation du français et de l'anglais dans les milieux de travail, montre une structure similaire à celle qui apparaît sur la carte 5. Tout comme on l'a observé pour la langue parlée à la maison, le français est davantage utilisé dans la plupart des milieux de travail de la RMR de Montréal, principalement dans ceux de l'est de l'île et des banlieues des rives nord et sud.

45. Le lecteur est prié de se référer à l'annexe 3 pour en savoir plus sur la méthode cartographique utilisée dans l'élaboration des cartes des RMR de Montréal et d'Ottawa-Gatineau. Notre étude porte sur la langue de travail et l'utilisation des langues au lieu de travail. La carte 5 (sur l'utilisation du français et de l'anglais au foyer) est présentée uniquement à des fins de comparaison avec la carte 6 (sur l'utilisation du français et de l'anglais au travail). Les limites des principales entités administratives ne sont pas représentées afin de ne pas « alourdir » la carte. Le lecteur peut les trouver sur la carte de référence de l'annexe 6. Par ailleurs, la distribution des travailleurs selon la langue utilisée au travail est présentée pour les divisions de recensement du Québec et pour les arrondissements de Montréal, les secteurs de Laval et les subdivisions de recensement du reste de la RMR de Montréal aux annexes 7a et 7b.

Carte 5

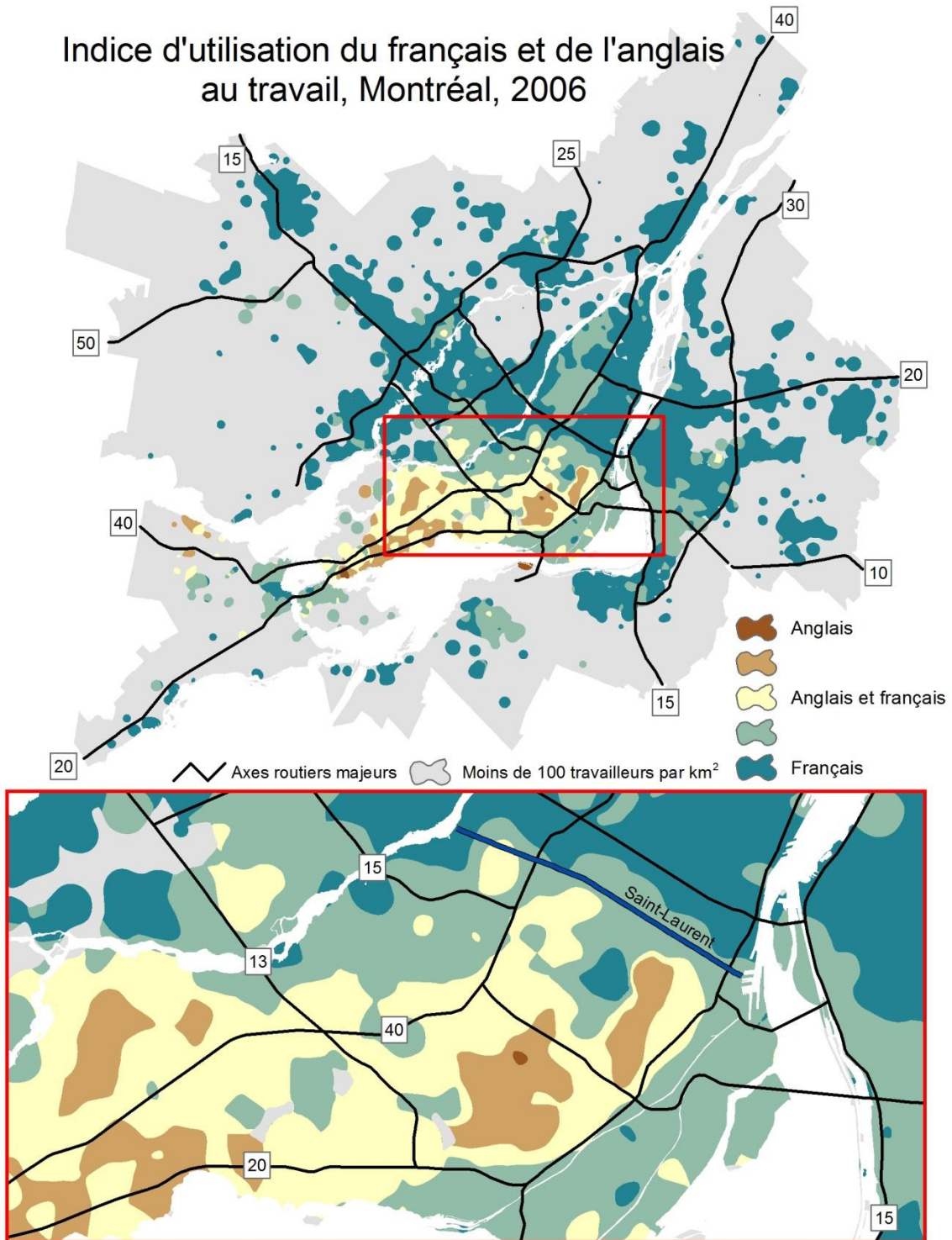
Indice d'utilisation du français et de l'anglais
à la maison (langue parlée au foyer),
Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Carte 6

Indice d'utilisation du français et de l'anglais
au travail, Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Certaines différences apparaissent toutefois à l'examen de ces deux cartes. Il semble en effet y avoir davantage de quartiers résidentiels polarisés linguistiquement (c'est-à-dire où le français ou l'anglais prédomine nettement) qu'il n'y a de milieux de travail polarisés sur une base linguistique. Cette réalité se traduit, par exemple, par le fait que les plages bleu foncé (quasi exclusivement francophones) sont moins nombreuses et que les plages brun foncé (quasi exclusivement anglophones) sont presque inexistantes sur la carte 6, comparativement à la carte 5. Ce résultat donne à penser que les populations anglophones et francophones se côtoient davantage dans leurs milieux de travail que dans leurs quartiers de résidence et, ce faisant, utilisent davantage les deux langues au travail, alors qu'ils tendent à n'en parler qu'une seule à la maison.

Les cartes 7 à 9 présentent la structure spatiale de l'utilisation des langues au travail par les personnes de langues maternelles anglaise, française et tierce respectivement. Outre le fait que ces trois cartes montrent de façon éloquente la très forte concentration des travailleurs de langue maternelle anglaise et tierce sur l'île de Montréal, comparativement à ceux de langue maternelle française, les structures spatiales de l'utilisation des langues au travail dans la RMR de Montréal sont très visibles. Entre autres, sur l'île de Montréal, la frontière symbolique représentée par le boulevard Saint-Laurent continue à séparer l'île en deux selon un axe est-ouest. Quel que soit le groupe de langue maternelle, l'anglais est davantage utilisé dans l'ouest de l'île tandis que le français prédomine dans l'est et dans les couronnes. Chez les travailleurs de langues maternelles anglaise et tierce, la pratique du bilinguisme au travail — les deux langues à égalité ou avec prédominance du français ou de l'anglais — est généralisée dans tous les secteurs de l'agglomération.

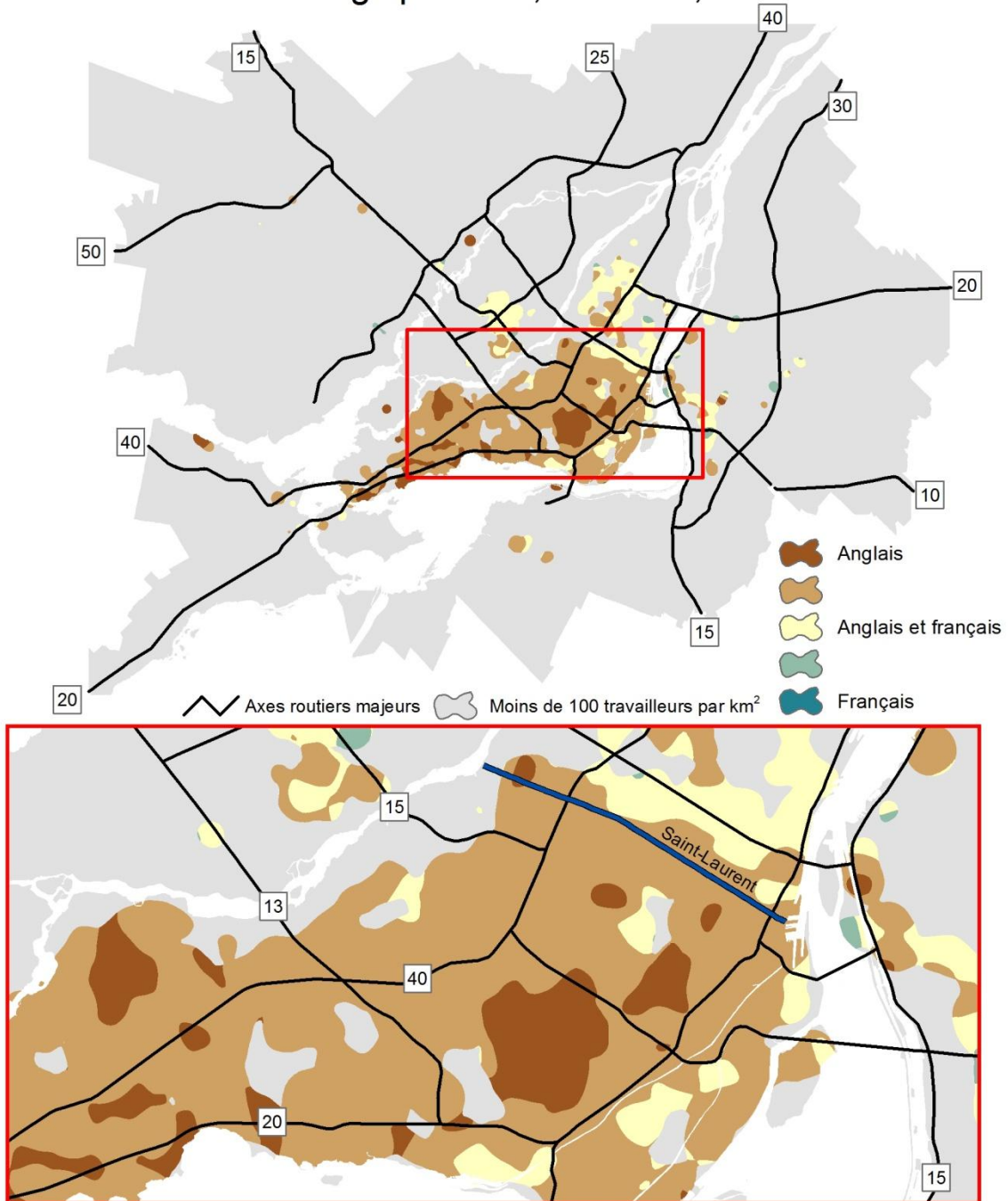
Ainsi, dans l'ouest de l'île, ce bilinguisme est à dominance anglaise chez les travailleurs de langue maternelle anglaise (carte 7, prédominance des plages brun pâle), alors que chez ceux de langue maternelle tierce (carte 9), il repose davantage sur une utilisation égale du français et de l'anglais (prédominance des plages jaunes). Cela dit, dans plusieurs secteurs de l'ouest de l'île, l'utilisation du français par les travailleurs de langue maternelle tierce se fait surtout comme langue secondaire plutôt que comme langue prédominante.

Dans le reste de la RMR de Montréal, les travailleurs de langue maternelle anglaise déclarent surtout utiliser l'anglais à égalité avec le français alors que chez ceux de langue maternelle tierce, le bilinguisme au travail est à dominance française. On note cependant que dans les secteurs ouest de Laval (Chomedey), ces derniers utilisent les deux langues à égalité ou donnent préséance à l'anglais sur le français. Chez les travailleurs de langue maternelle française, la pratique du bilinguisme, essentiellement à dominance française (dominance des plages bleu pâle), s'observe surtout dans l'ouest de l'île. C'est donc dire que, partout ailleurs, ces derniers n'utilisent pratiquement que le français au travail.

Les structures d'usage linguistique représentées aux cartes 7, 8 et 9 mettent donc en lumière une division de l'île de Montréal selon un axe est-ouest et une généralisation de la pratique du bilinguisme en milieu de travail par les travailleurs de langues maternelles anglaise et tierce. De ce point de vue, les travailleurs de langue maternelle française se distinguent des deux autres groupes par leur utilisation presque exclusive du français au travail, hormis dans l'ouest de l'île de Montréal.

Carte 7

Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, chez les anglophones*, Montréal, 2006

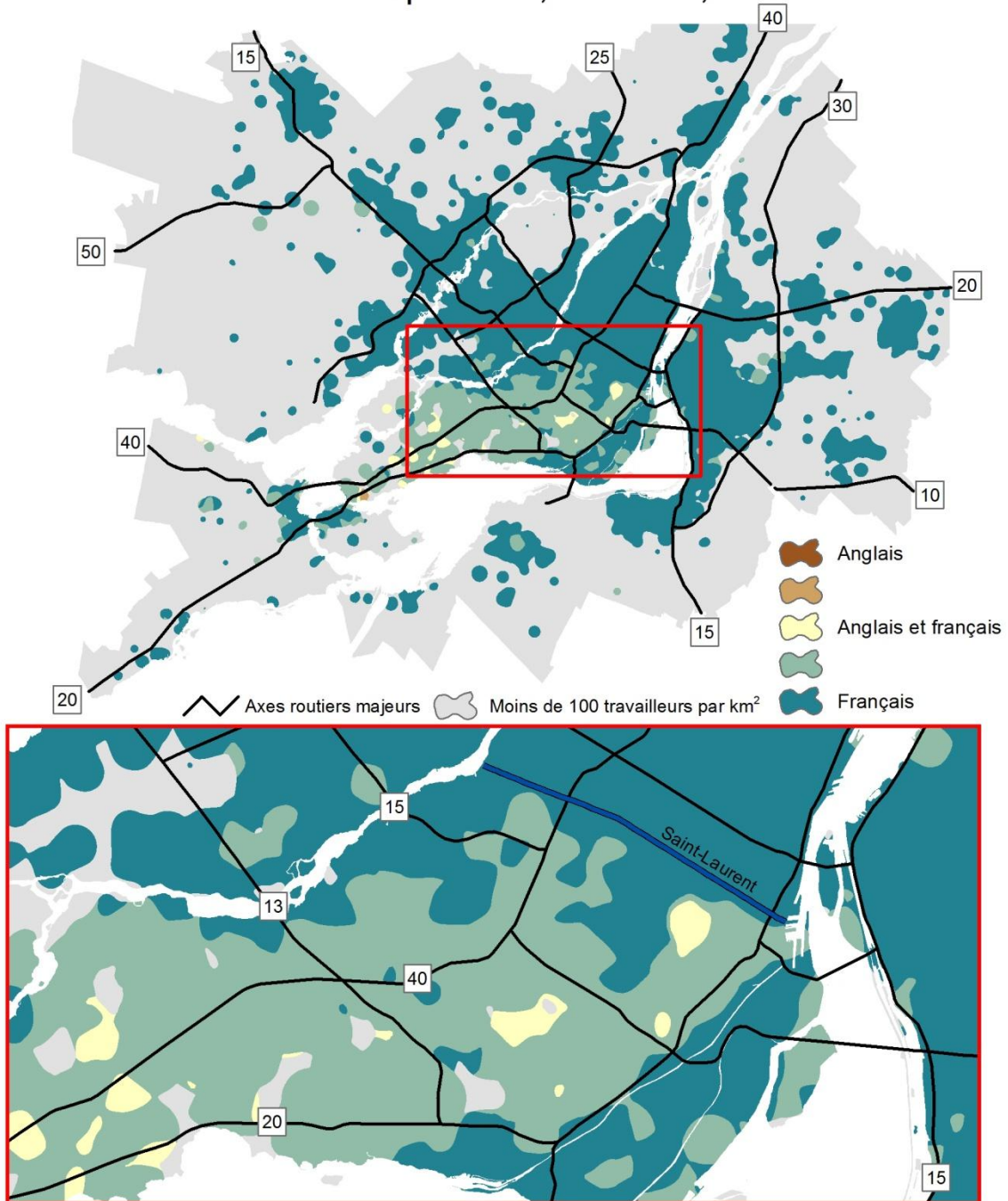


*selon la langue maternelle

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Carte 8

Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, chez les francophones*, Montréal, 2006

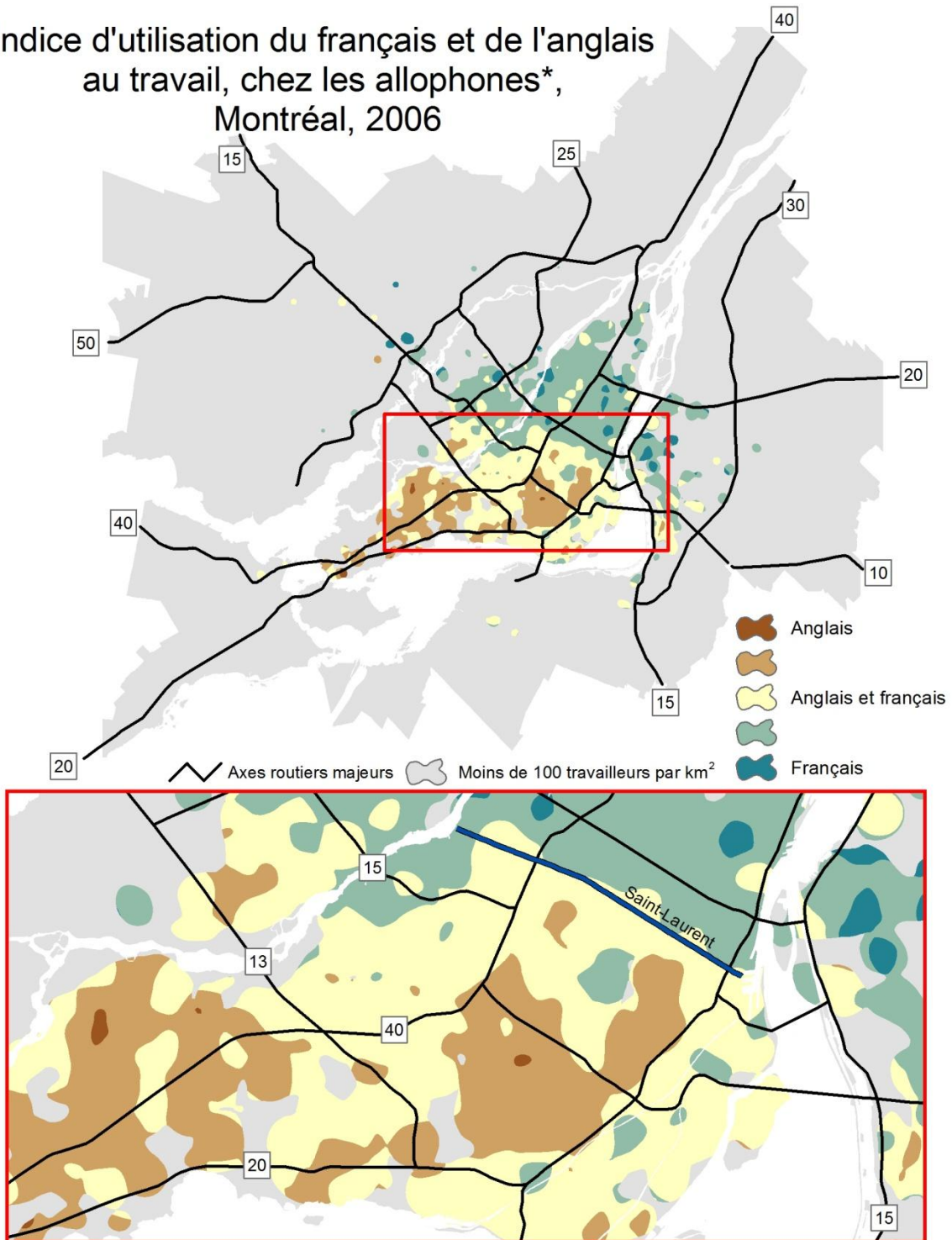


*selon la langue maternelle

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Carte 9

Indice d'utilisation du français et de l'anglais
au travail, chez les allophones*,
Montréal, 2006



* de langue maternelle tierce

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

La comparaison des cartes 5 et 6 a révélé que les contacts entre les groupes de langues maternelles anglaise et française sont plus probables lorsqu'on considère la langue utilisée au travail (au lieu de travail⁴⁶) que la langue parlée à la maison (au lieu de résidence). On peut quantifier ces distributions dans l'espace afin de vérifier de façon plus systématique ce résultat. Pour ce faire, nous utilisons l'indice de ségrégation (Massey et Denton, 1988). Cet indice, bien que comportant certaines limites⁴⁷, est largement utilisé en démographie et en sociologie. Sa valeur représente le pourcentage des membres d'un groupe qui devraient être « déplacés » afin que l'on puisse obtenir une distribution spatiale homogène de ce groupe sur le territoire à l'étude. Une valeur de 0 signifie que le groupe est « parfaitement » dispersé par rapport au reste de la population. Par exemple, les hommes et les femmes présentent généralement des valeurs très proches de 0 pour ce qui est de l'indice de ségrégation au lieu de résidence. En effet, ils cohabitent dans des proportions équivalentes dans tous les quartiers. À l'opposé, une valeur se rapprochant de 100 signifie que le groupe est totalement ségrégué. Aux fins de notre étude, l'indice a été calculé pour les arrondissements de Montréal, les secteurs de Laval et les subdivisions de recensement dans le reste de la RMR de Montréal. L'indice est calculé pour les personnes actives sur le marché du travail uniquement; les résidents qui ne travaillent pas sont donc exclus des calculs de l'indice de ségrégation.

Le constat le plus important qui émane de cet exercice est que la ségrégation est, pour tous les groupes de langue maternelle, moins grande au lieu de travail qu'au lieu de résidence (tableau 3.1). Alors qu'il faudrait « déplacer » près de la moitié des travailleurs de langues maternelles anglaise et française afin que leur distribution dans l'espace « résidentiel » soit homogène, moins du tiers d'entre eux devraient changer de lieu d'emploi pour que ces groupes présentent une distribution homogène dans l'ensemble des lieux de travail.

Chez plusieurs groupes de langue maternelle tierce, dont ceux de langues grecque, russe, chinoises ou italienne, le niveau de ségrégation dans l'espace résidentiel est au moins aussi élevé que celui des travailleurs de langue maternelle française ou anglaise. Par contre, du point de vue de leur lieu de travail, les groupes de langue maternelle tierce sont généralement moins ségrégués dans l'espace que ne le sont ceux de langue française et anglaise. Autrement dit, les travailleurs des différents groupes linguistiques se côtoient davantage au travail qu'ils ne le font dans leur quartier de résidence, et cette différence se trouve accentuée chez les groupes de langue maternelle tierce par le fait que leur niveau de ségrégation au lieu de travail est moins élevé que celui des groupes de langues française et anglaise.

46. Rappelons que, sauf indication contraire, l'étude des comportements linguistiques au travail porte sur l'utilisation des langues par les travailleurs à leur lieu de travail. Ainsi, lorsqu'on considère l'utilisation des langues au travail sur l'île de Montréal, il s'agit bien de l'utilisation des langues par ceux qui y travaillent et non par ceux qui y résident.

47. La valeur de l'indice dépend entre autres de l'échelle utilisée.

Tableau 3.1 Indice de ségrégation (en pourcentage) au lieu de résidence et au lieu de travail des principaux groupes linguistiques (définis par la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006

	Résidence	Travail
Français	42	30
Anglais	47	35
Italien	49	27
Espagnol	29	19
Arabe	42	23
Créole	48	29
Chinois	48	30
Grec	57	28
Portugais	35	20
Roumain	38	20
Vietnamien	41	27
Russe	48	32
Polonais	37	28
Allemand	40	31

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

La géographie des pratiques linguistiques dans la RMR de Montréal révèle une forte correspondance entre l'organisation spatiale de l'usage des langues à la maison et celle des usages linguistiques en milieu de travail. Qui plus est, les schémas d'usages linguistiques observés sur le territoire de la RMR de Montréal indiquent que l'utilisation des langues au travail dépend en partie de la composition de la population résidente. De ce point de vue, on peut supposer que plus la proportion de francophones (d'anglophones) parmi la population résidente d'un secteur est élevée, plus la proportion de travailleurs de ce même secteur qui utilisent le français (l'anglais) au travail sera élevée.

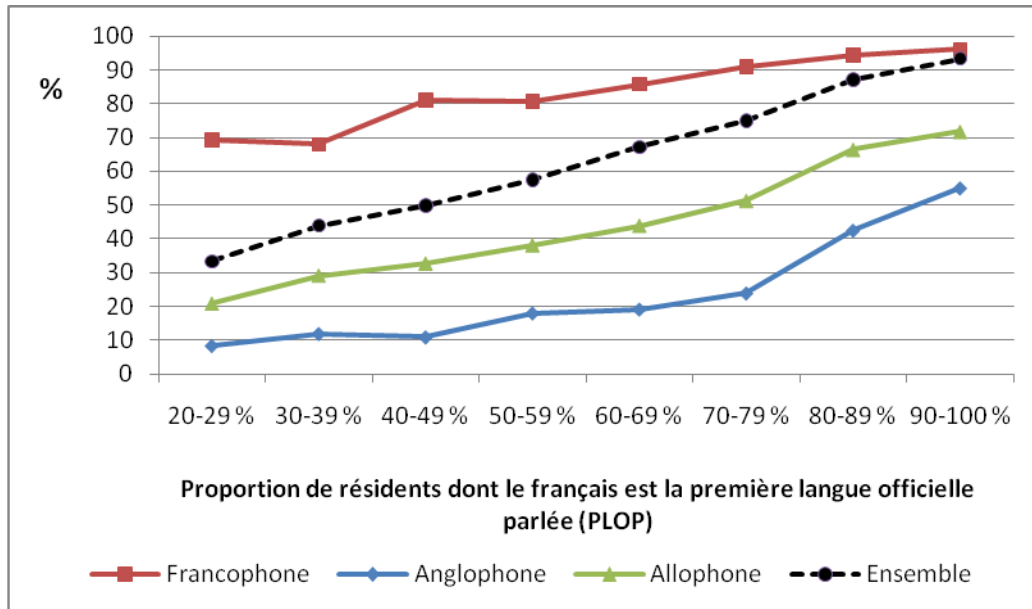
Pour illustrer cette relation, nous mettons en rapport la proportion de travailleurs utilisant principalement le français ou l'anglais au travail dans les arrondissements de Montréal, les secteurs de Laval et les subdivisions de recensement dans le reste de la RMR de Montréal (111 entités territoriales au total) avec la proportion des résidents dont la première langue officielle parlée (PLOP⁴⁸) est le français ou l'anglais au sein des mêmes unités territoriales. Les graphiques 3.1a et 3.1b présentent cette mise en relation pour les travailleurs de langues maternelles anglaise, française et tierce ainsi que pour l'ensemble des travailleurs sur le territoire de la RMR de Montréal. Quel que soit l'angle sous lequel on examine cette relation, on aboutit au même constat : plus la proportion de la population résidente

48. La variable de première langue officielle parlée est dérivée de trois variables du recensement, soit, successivement, la connaissance du français, de l'anglais ou des deux, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. Elle est principalement utilisée à l'échelle du gouvernement fédéral pour estimer la demande potentielle de services auprès de ce gouvernement dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada. Cette variable permet notamment d'attribuer aux personnes de langue maternelle tierce la langue, parmi le français et l'anglais, qu'ils sont le plus susceptibles d'utiliser en public. Au Québec en particulier, des résultats d'analyse ont montré que la première langue officielle parlée était étroitement liée à la langue dans laquelle ces personnes déclarent être le plus à l'aise pour parler (Corbeil et Houle, 2012).

parlant le français ou l'anglais est élevée (axe horizontal des graphiques), plus cette langue est utilisée au travail par les travailleurs d'une unité territoriale donnée. Ce constat vaut pour les travailleurs des trois groupes de langue maternelle. De plus, cette relation est représentée par une droite quasi linéaire lorsqu'on considère l'information portant sur l'ensemble des travailleurs; la pente de cette droite est particulièrement accentuée en ce qui a trait à la proportion des résidents dont le français est la première langue officielle parlée (graphique 3.1a). Fait à noter, même lorsque plus de 80 % des résidents d'une unité territoriale donnée ont le français comme première langue officielle parlée, les travailleurs de langue maternelle anglaise qui y travaillent utilisent principalement le français au travail dans une proportion de 42 % à 55 % (graphique 3.1a). De même, lorsque 70 % ou plus des résidents d'une unité territoriale donnée ont l'anglais comme première langue officielle parlée, c'est 20 % des travailleurs de langue maternelle française qui utilisent principalement l'anglais au travail (graphique 3.1b)⁴⁹.

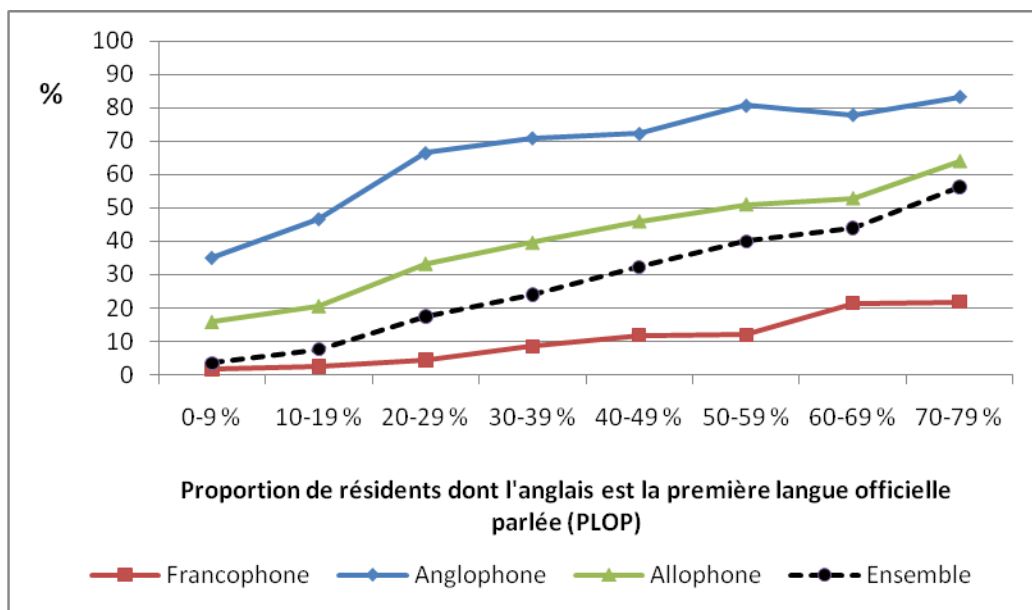
49. Les échelles horizontales des graphiques 3.1a et 3.1b sont différentes en raison du fait que la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée dans les quartiers de Montréal, les secteurs de Laval et les subdivisions de recensement dans le reste de la RMR de Montréal est toujours égale ou supérieure à 20 %, tandis qu'elle est toujours égale ou inférieure à 80 % dans le cas de la proportion de résidents dont l'anglais est la première langue officielle parlée dans ces mêmes quartiers, secteurs et subdivisions de recensement de la RMR de Montréal.

Graphique 3.1a Population utilisant principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Graphique 3.1b Population utilisant principalement l'anglais au travail selon la proportion de résidents dont l'anglais est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, RMR de Montréal, 2006



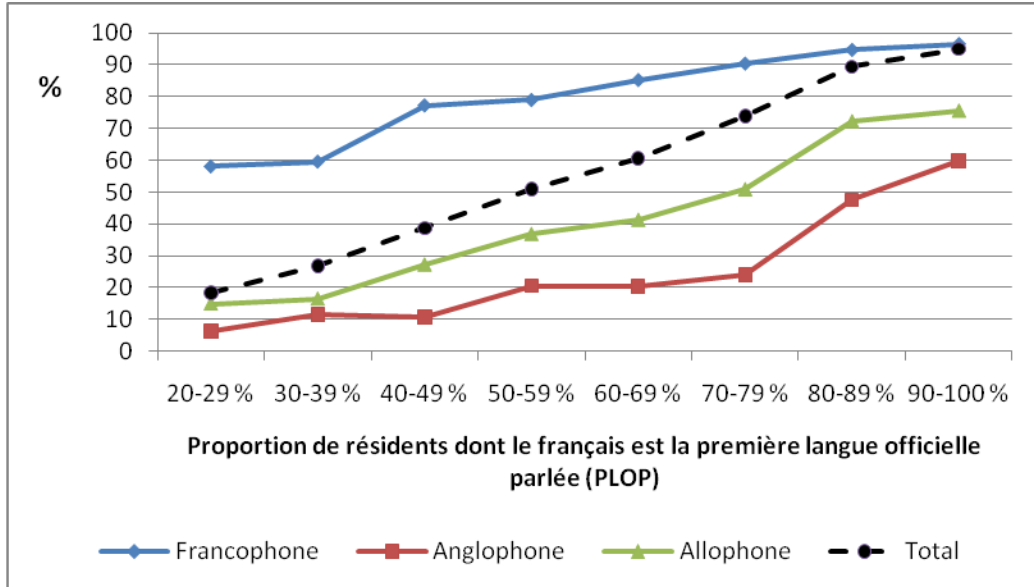
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Bien entendu, la population des travailleurs d'une unité territoriale donnée n'est pas totalement indépendante de la population des résidents de cette même unité territoriale, car une partie des travailleurs habitent la zone où ils occupent un emploi et contribuent par le fait même à la composition linguistique de la population résidente. Pour raffiner cette mise en relation de l'usage des langues au travail et de la composition linguistique de la population résidente au lieu de travail, nous avons distingué les travailleurs selon qu'ils résident dans la même unité que leur lieu de travail de ceux qui résident dans une unité territoriale autre que celle de leur lieu de travail.

Une forte majorité des travailleurs de la RMR de Montréal, soit 75 % d'entre eux, travaillent hors de leur zone de résidence. Les graphiques 3.2a et 3.2b présentent la proportion de travailleurs des trois grands groupes de langue maternelle qui utilisent principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont la première langue officielle parlée est le français. Le graphique 3.2a porte sur les comportements linguistiques des travailleurs dont le lieu de travail est le même que celui de leur résidence, tandis que le graphique 3.2b traite des travailleurs dont le lieu de résidence est différent du lieu de travail. La forme générale des six courbes présentées dans ces deux graphiques est très similaire : la proportion de travailleurs qui utilisent principalement le français au travail est corrélée à celle des résidents (au lieu de travail) dont le français est la première langue officielle parlée, et ce, quel que soit le lieu de résidence des travailleurs. La pente des courbes du graphique 3.2a est toutefois plus forte que celle des courbes du graphique 3.2b, un constat qui donne à penser que les pratiques linguistiques des travailleurs résidents sont plus « sensibles » à la composition linguistique de la population résidente que ne le sont celles des travailleurs non résidents. Tous groupes de langue maternelle confondus, cependant, l'utilisation du français au travail varie peu selon le lieu de résidence des travailleurs; celle-ci est à peine plus élevée pour les travailleurs résidents que pour ceux qui sont non résidents (76 % contre 72 %) ⁵⁰.

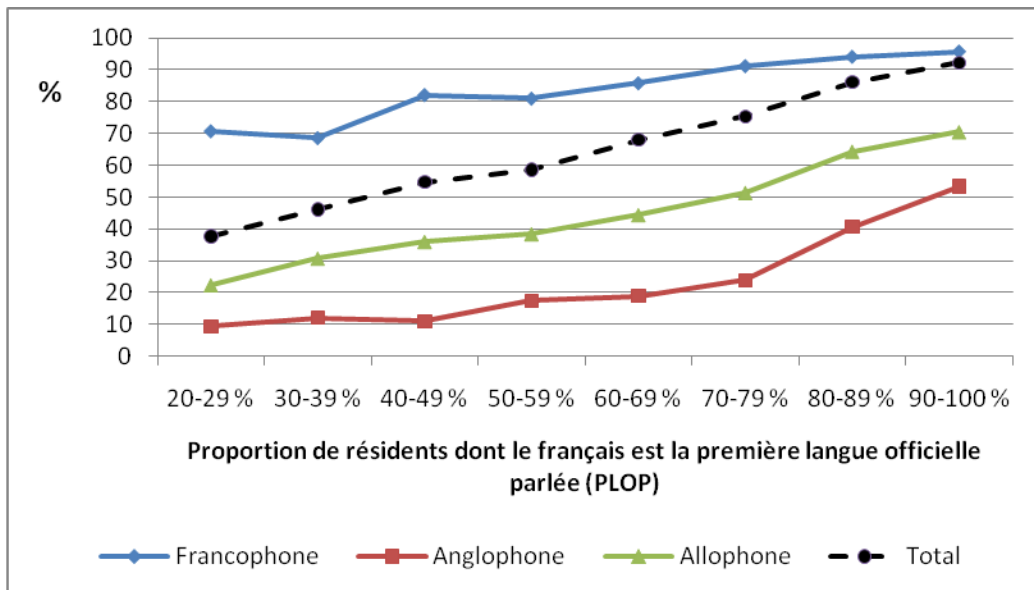
50. Statistiques non présentées.

Graphique 3.2a Population utilisant principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, travailleurs dont le lieu de travail est le même que le lieu de résidence, RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Graphique 3.2b Population utilisant principalement le français au travail selon la proportion de résidents dont le français est la première langue officielle parlée, par groupe de langue maternelle, travailleurs dont le lieu de travail est différent du lieu de résidence, RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Dans certains secteurs industriels comme l'aéronautique ou le transport aérien, maritime et ferroviaire, on devrait s'attendre à observer une absence de relation entre la composition linguistique des populations résidentes et la langue de travail principale des travailleurs de ces secteurs d'industrie, puisqu'il est peu probable que la localisation de ces industries, importantes en taille, mais réduites en nombre, ait été motivée par les caractéristiques de la population vivant dans les environs immédiats. De même, dans d'autres secteurs, comme ceux des industries de pointe, du commerce de gros et dans certains services à la population (éducation supérieure, santé, etc.), on peut penser que c'est plutôt la nature ou les caractéristiques des clients et des fournisseurs qui incline au choix d'une langue de travail plutôt qu'une autre, sans lien précis avec la composition linguistique de la population résidente. À l'inverse, dans le commerce de détail et les services de proximité, il est probable que les caractéristiques socioéconomiques et linguistiques des résidents déterminent dans une large mesure les pratiques linguistiques des travailleurs de ces secteurs d'industrie.

Sur la base de ces hypothèses, nous avons donc procédé à une analyse exhaustive, par secteur et sous-secteur d'industrie⁵¹, de la relation entre la langue principale des résidents (PLOP) et l'utilisation principale du français au travail au sein des mêmes unités territoriales. Nous avons résumé les résultats au tableau 3.2, lequel présente la valeur des coefficients de corrélation entre, d'une part, la proportion des résidents dont la première langue officielle parlée est le français et la proportion de travailleurs qui utilisent principalement le français au travail, et, d'autre part, la proportion des résidents dont la première langue officielle parlée est l'anglais et la proportion de travailleurs qui utilisent principalement l'anglais au travail. Aux fins de comparaison, le tableau 3.2 présente également les coefficients de corrélation, tous secteurs d'industrie confondus, pour les travailleurs des trois grands groupes de langue maternelle (coefficients correspondant aux courbes présentées aux graphiques 3.1a et 3.1b). De plus, y sont également présentés les niveaux de signification des coefficients de corrélation, lesquels indiquent si ceux-ci sont statistiquement différents de zéro.

Soulignons ici que les coefficients de corrélation n'indiquent pas le pourcentage de travailleurs de chaque secteur qui utilisent le français ou l'anglais au travail. Cette information sera présentée en détail au chapitre 4 de notre étude. Le coefficient de corrélation indique plutôt dans quelle mesure la proportion de travailleurs de chaque secteur d'industrie qui utilisent principalement le français (ou l'anglais) au travail varie en fonction de la composition linguistique de la population résidente où sont localisées les entreprises de ce secteur industriel.

Considérons d'abord, à titre de comparaison, les résultats portant tour à tour sur les trois grands groupes de langue maternelle. Les corrélations sont supérieures à 90 % tant pour ce qui est de l'usage du français que de l'anglais au travail en fonction du poids relatif de ces groupes dans la population résidente. De plus, les coefficients sont significatifs au niveau minimal alpha de 0,001.

En examinant les résultats portant sur chacun des secteurs d'industrie, on constate que la plupart des coefficients de corrélation présentent des valeurs supérieures à 90 %. Les plus fortes corrélations sont observées pour les secteurs des garderies et des écoles primaires et secondaires, le commerce de détail, l'hébergement et la restauration. Tous ces secteurs offrent, à des degrés divers, des services de proximité à la population résidente, et il n'est pas étonnant que la langue utilisée principalement au travail par les travailleurs soit le reflet de celle qui est principalement parlée par les résidents. À l'autre extrême, les coefficients présentent des valeurs inférieures à 80 % dans quatre secteurs : l'aérospatiale,

51. Se référer au chapitre 4 pour la classification des secteurs et sous-secteurs d'industrie utilisés ici.

le transport aérien, ferroviaire et maritime, les universités et l'administration publique fédérale⁵². Aucun des coefficients de corrélation correspondant à ces secteurs n'est significatif au niveau alpha de 5 %. Les trois premiers secteurs sont constitués d'entreprises de grande taille ou dont les installations sont très spécifiquement localisées sur le territoire — souvent dans des zones peu habitées — comme c'est le cas notamment des aéroports ou des institutions universitaires. Dans le cas de l'administration publique fédérale, la loi sur les langues officielles oblige le gouvernement fédéral à prodiguer des services dans les deux langues officielles à Montréal, ce qui est susceptible d'influencer la nature des interactions personnelles dans ce sous-secteur d'activité.

52. Comprend le secteur de la défense, les administrations publiques autochtones et les organismes publics internationaux et extraterritoriaux. Le nombre de travailleurs dans ce dernier secteur est très peu important, même à Montréal, tandis que le personnel des administrations publiques autochtones se concentre essentiellement à l'extérieur de la RMR de Montréal.

Tableau 3.2 Corrélation entre la proportion de résidents dont la première langue officielle parlée est le français (PLOP français) et la proportion de travailleurs qui utilisent principalement le français au travail, et corrélation entre la proportion de résidents dont la première langue officielle parlée est l'anglais (PLOP anglais) et la proportion de travailleurs qui utilisent principalement l'anglais au travail, par groupe de langue maternelle et par secteur d'industrie, RMR de Montréal

	PLOP français		PLOP anglais	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Ensemble des travailleurs	0,998	0,000	0,997	0,000
Par groupe linguistique :				
Francophones	0,971	0,000	0,968	0,000
Anglophones	0,915	0,001	0,918	0,001
Allophones	0,984	0,000	0,988	0,000
Par secteur d'industrie :				
Primaire, extraction, services publics	0,948	0,000	0,947	0,000
Construction	0,986	0,000	0,968	0,000
Fabrication				
Textile et vêtement	0,867	0,005	0,855	0,007
Fabric. de machines et matériel électronique	0,933	0,001	0,936	0,001
Aérospatiale	0,674	0,067	0,667	0,071
Autres sous-secteurs	0,946	0,000	0,945	0,000
Commerce de gros	0,915	0,001	0,935	0,001
Commerce de détail	0,989	0,000	0,982	0,000
Transport et entreposage				
Transport aérien, ferroviaire et maritime	0,581	0,131	0,546	0,161
Autres sous-secteurs	0,932	0,001	0,933	0,001
Industrie de l'information et industrie culturelle				
Télécommunications et nouvelles technologies	0,922	0,001	0,872	0,005
Autres sous-secteurs	0,976	0,000	0,970	0,000
Finance et assurances	0,979	0,000	0,967	0,000
Services immobiliers et de location	0,992	0,000	0,992	0,000
Serv. profes., scientifiques, techniques et admin.				
Serv. en génie, informatique, recherche scientif.	0,980	0,000	0,984	0,000
Autres sous-secteurs	0,988	0,000	0,984	0,000
Services d'enseignement et de garderie				
Garderies, écoles primaires et secondaires	0,998	0,000	0,991	0,000
Universités	0,687	0,060	0,645	0,084
Autres sous-secteurs (écoles de métiers, cégeps)	0,980	0,000	0,988	0,000
Soins de santé et assistance sociale	0,965	0,000	0,946	0,000
Arts, spectacles et loisirs	0,968	0,000	0,956	0,000
Hébergement et services de restauration	0,995	0,000	0,986	0,000
Autres services, sauf les administrations publiques	0,995	0,000	0,983	0,000
Administrations publiques				
Locales et provinciales	0,872	0,005	0,809	0,015
Fédérale	0,603	0,114	0,473	0,237

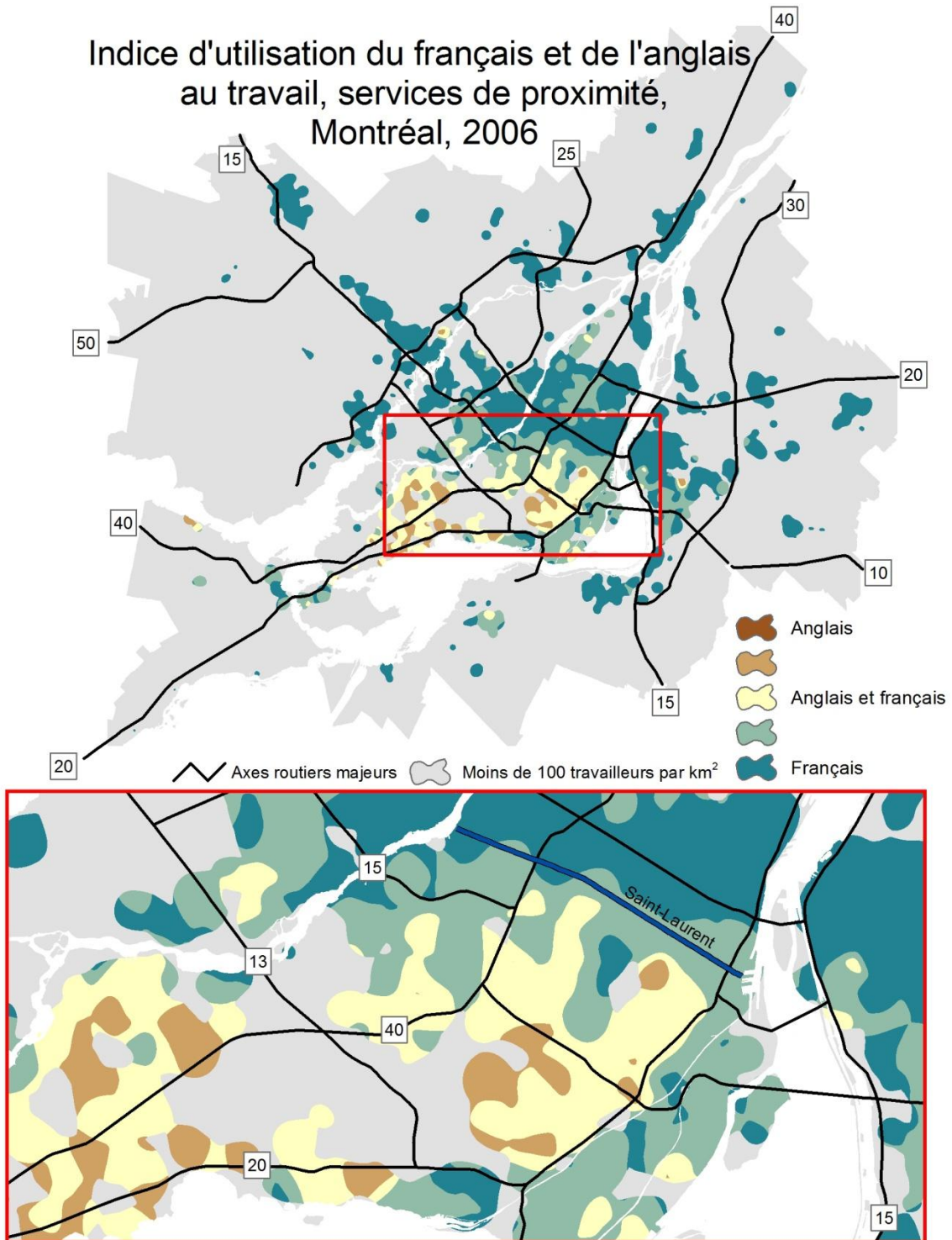
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Le clivage est-ouest de l'utilisation du français et de l'anglais au travail à Montréal est très apparent pour certains secteurs d'activité économique. Cette polarisation apparaît clairement sur la carte 10, qui présente l'utilisation du français et de l'anglais au travail par les travailleurs dans les secteurs des services de proximité⁵³. Les structures spatiales de cette carte présentent des ressemblances avec celles observées aux cartes 5 et 6, lesquelles illustraient l'utilisation des langues au foyer (au lieu de résidence) et l'utilisation des langues par les travailleurs (au lieu de travail), respectivement. De plus, on y constate la présence importante d'un bilinguisme au travail, même dans les zones plus francophones (est de l'île et couronnes), bien que, dans ce dernier cas, l'anglais soit surtout utilisé comme langue secondaire.

53. Les services dits de proximité composent une catégorie que nous avons définie à partir des classifications détaillées des secteurs d'industrie et des professions. Nous avons d'abord distingué les activités destinées majoritairement à la population locale telles que les écoles primaires et secondaires, les cabinets médicaux, les services de soins personnels, les restaurants, les fleuristes, les épiceries, pour ne citer que ces exemples, des secteurs s'adressant à des populations se situant à l'intérieur d'un bassin géographique plus large, tels les marchands d'automobiles, les grands magasins, les services juridiques, pour ne nommer que ces quelques exemples. Nous avons par ailleurs ciblé, à partir de la classification des professions, les groupes d'employés en contact direct avec le public comme les commis-vendeurs, les caissiers, les enseignants du primaire et du secondaire, etc. Il s'agit bien entendu d'une approximation. Pour l'ensemble du Québec, ces travailleurs représentent environ 15 % de la main-d'œuvre totale en 2006.

Carte 10

Indice d'utilisation du français et de l'anglais
au travail, services de proximité,
Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

3.2.1 Île et couronnes dans la RMR de Montréal

Le navettage⁵⁴ est un phénomène important à l'intérieur de la RMR de Montréal. De fait, le tiers (33 %) des personnes de la RMR qui travaillent dans l'île de Montréal, soit 427 000 travailleurs sur un total de 1 288 600, n'y résident pas. Ces personnes représentent une part importante de l'ensemble des travailleurs de la plupart des milieux de travail de l'île de Montréal. La carte 11 révèle qu'ils représentent en effet plus d'un travailleur sur cinq sur la majeure partie du territoire de l'île et la moitié des travailleurs de la zone industrielle sise à la croisée des autoroutes 13 et 40⁵⁵. Leur part relative est également importante dans l'extrémité est de l'île⁵⁶.

Ces travailleurs utilisent davantage le français que l'anglais au travail (carte 12⁵⁷). En effet, 75 % d'entre eux utilisent principalement le français au travail, contre 18 % pour l'anglais (tableau 3.3). Par comparaison, les statistiques présentées dans ce tableau révèlent que la proportion de la population qui utilise principalement le français est de 60 % dans le cas des travailleurs qui résident **et** travaillent dans l'île de Montréal. Parmi ces derniers, 31 % déclarent utiliser principalement l'anglais au travail.

La population qui travaille dans les couronnes réside principalement dans les couronnes, mais provient également de l'île de Montréal ou de l'extérieur de la RMR. Ainsi, la population qui vit et travaille dans les couronnes compte près de 550 000 personnes (tableau 3.3), contre 64 000 personnes qui résident hors de la RMR et travaillent dans les couronnes. Quant à celle résidant dans l'île et travaillant dans les couronnes, son effectif est de 60 000. L'utilisation du français au travail est élevée chez ces travailleurs, en particulier parmi ceux qui habitent en couronne ou à l'extérieur de la RMR, soit 90 % et 93 % respectivement.

Chez les travailleurs qui font la navette entre l'île et l'extérieur de l'île, le degré d'utilisation du français se situe autour de 75 %, soit à mi-chemin entre le niveau de ceux qui résident et travaillent dans l'île (60 %) et ceux qui résident en dehors de l'île et travaillent en couronne (90 %). Le niveau d'utilisation de l'anglais au travail se situe à environ 17 % chez ceux faisant la navette entre l'île et l'extérieur de l'île, contre 30% chez ceux qui travaillent et résident dans l'île. Moins de 6 % des travailleurs qui résident en dehors de l'île et travaillent en couronne utilisent principalement l'anglais au travail.

Pour simplifier la présentation des résultats, nous avons formé quatre groupes de travailleurs selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Il s'agit des personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal. Par conséquent, les personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal qui résident hors de celle-ci sont incluses, alors que celles qui résident au sein de la RMR mais travaillent à l'extérieur de celle-ci sont exclues. Les quatre groupes sont les suivants :

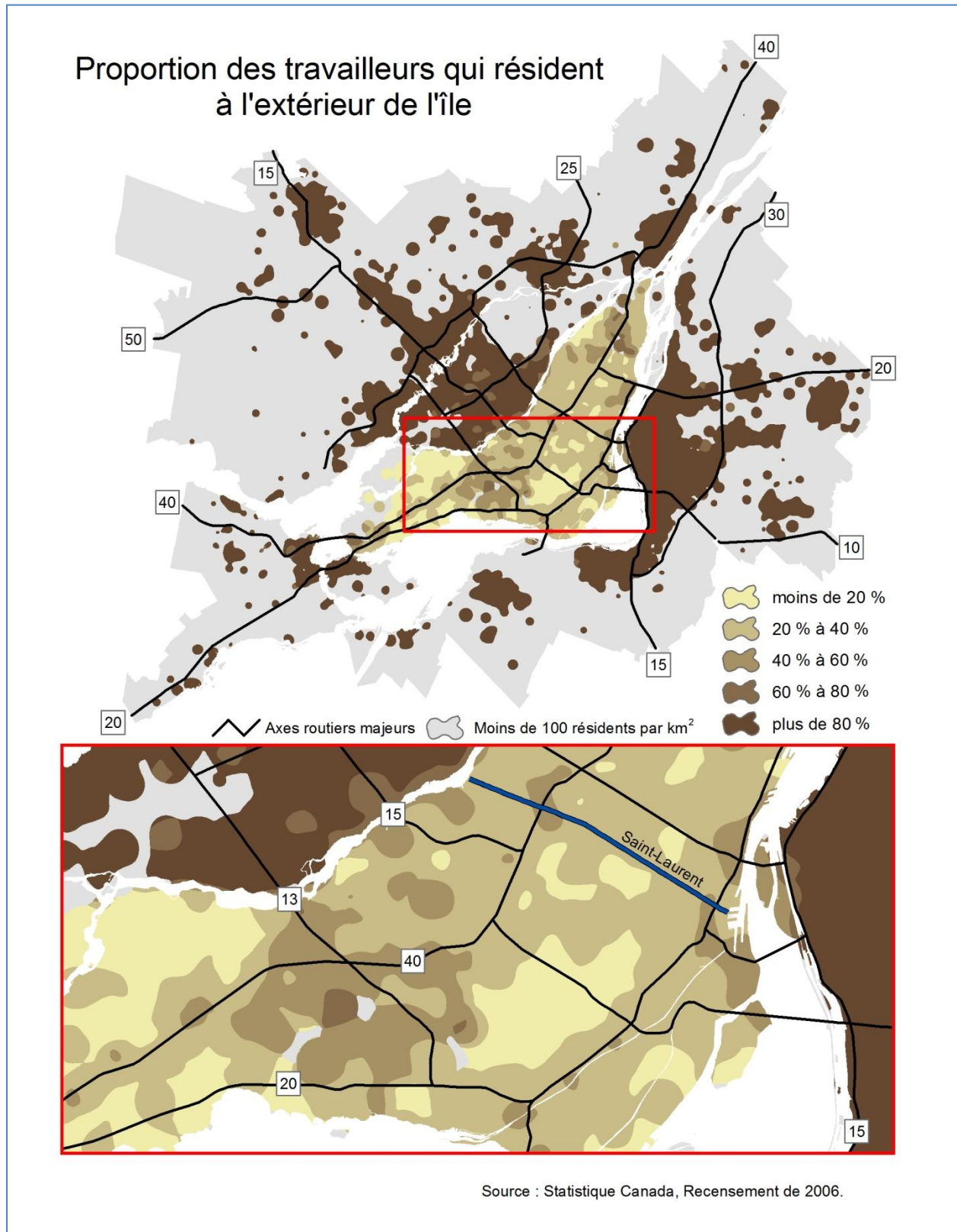
54. Terme surtout utilisé au Québec, le navettage désigne un « déplacement quotidien des travailleurs, à horaire fixe, du domicile au lieu de travail, et inversement » (*Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française).

55. La carte 11 représente la proportion de travailleurs qui résident à l'extérieur de l'île de Montréal. Par exemple, il apparaît clairement que la grande majorité des personnes qui travaillent à l'extérieur de l'île résident aussi hors de l'île de Montréal. De même, la majorité des personnes qui travaillent sur l'île de Montréal résident aussi sur l'île. Par contre, dans plusieurs lieux de travail de l'île de Montréal (comme dans l'arrondissement Saint-Laurent, au centre-ville et à Montréal-Est), plus de 40 % des travailleurs résident hors de l'île.

56. Données non présentées.

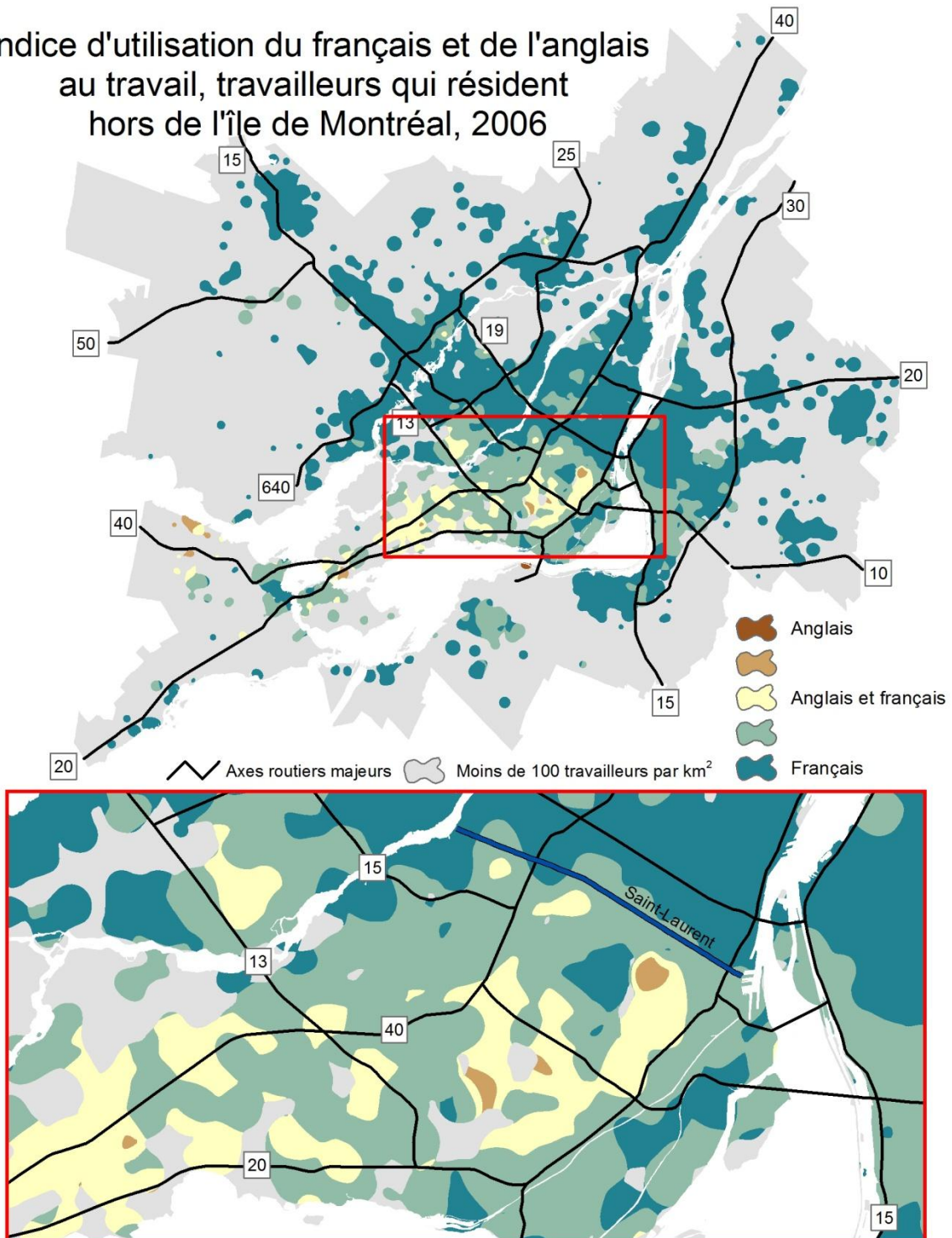
57. La carte 12 représente l'indice d'utilisation du français et de l'anglais pour les personnes qui résident à l'extérieur de l'île de Montréal. On y remarque que ces personnes tendent à utiliser davantage l'anglais s'ils travaillent dans l'ouest de l'île de Montréal.

Carte 11



Carte 12

Indice d'utilisation du français et de l'anglais
au travail, travailleurs qui résident
hors de l'île de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

- Les personnes qui résident et travaillent sur l'île de Montréal.
- Les personnes qui résident hors de l'île (en couronne ou hors de la RMR de Montréal) et travaillent sur l'île.
- Les personnes qui résident et travaillent en couronne.
- Les personnes qui résident hors de l'île (en couronne ou hors de la RMR de Montréal) et travaillent en couronne.

Tableau 3.3 Langues utilisées au travail selon le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2006

Lieu de résidence	Île de Montréal	Couronnes	Hors RMR	Île de Montréal	Couronnes	Hors RMR
Lieu de travail	Île de Montréal	Île de Montréal	Île de Montréal	Couronnes	Couronnes	Couronnes
Langue de travail	Nombre					
Français seulement	267 820	143 700	24 950	26 185	338 075	42 805
Plus français qu'anglais	247 930	131 410	19 230	19 420	152 905	16 030
Français et anglais	77 620	27 905	3 270	3 685	22 550	1 920
Plus anglais que français	149 410	46 910	6 090	5 755	20 425	1 790
Anglais seulement	113 690	18 025	4 690	4 190	11 205	895
Autre langue	5 130	770	45	305	1 260	55
Total	861 600	368 720	58 275	59 545	546 420	63 495
Principalement le français	515 750	275 110	44 180	45 605	490 980	58 835
Principalement l'anglais	263 100	64 935	10 780	9 945	31 630	2 685
Les deux langues ¹	474 960	206 225	28 590	28 860	195 880	19 740
Langue de travail	Pourcentage					
Français seulement	31,1	39,0	42,8	44,0	61,9	67,4
Plus français qu'anglais	28,8	35,6	33,0	32,6	28,0	25,2
Français et anglais	9,0	7,6	5,6	6,2	4,1	3,0
Plus anglais que français	17,3	12,7	10,5	9,7	3,7	2,8
Anglais seulement	13,2	4,9	8,0	7,0	2,1	1,4
Autre langue	0,6	0,2	0,1	0,5	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Principalement le français	59,9	74,6	75,8	76,6	89,9	92,7
Principalement l'anglais	30,5	17,6	18,5	16,7	5,8	4,2
Les deux langues ¹	55,1	55,9	49,1	48,5	35,8	31,1

1. La catégorie « Les deux langues » désigne l'utilisation égale du français et de l'anglais ou à l'utilisation de l'une de ces deux langues le plus souvent en combinaison avec l'autre comme langue secondaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Lors du recensement de 2006, les travailleurs de langue maternelle française étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux à résider et à travailler dans les couronnes de la RMR de Montréal que le reste des autres travailleurs. Ils formaient ainsi plus de 88 % de l'ensemble des travailleurs qui vivent à l'extérieur de l'île et travaillent en couronne, contre 5 % des travailleurs de langue maternelle anglaise et 7 % de ceux de langue maternelle tierce (tableau 3.4a). Ils représentaient aussi la majorité (52 %) des travailleurs de la RMR de Montréal qui résident et travaillent dans l'île, contre 18 % et 30 % pour les travailleurs de langues maternelles anglaise et tierce respectivement.

Entre 2001 et 2006, le portrait s'est légèrement modifié dans la mesure où l'on a observé une diminution de la part relative des travailleurs de langue maternelle française de 71 % à 69 % au profit des autres groupes, principalement ceux de langue maternelle tierce. La part de ces derniers s'est accrue tant parmi les personnes qui travaillent sur l'île que parmi celles qui travaillent hors de l'île. En 2006, les travailleurs de langue maternelle tierce représentaient 19 % de l'ensemble de la population travaillant au sein de la RMR de Montréal comparativement à 17 % en 2006.

Tableau 3.4a Lieu de résidence et lieu de travail selon la langue maternelle, RMR de Montréal, 2006 et 2001

	Langue maternelle			Total
	Français	Anglais	Autre	
Population en 2006				
Vit et travaille dans l'île	51,8	18,0	30,2	100,0
Vit hors île et travaille dans l'île	76,5	9,9	13,7	100,0
Vit dans l'île et travaille dans les couronnes	62,4	10,3	27,3	100,0
Vit hors île et travaille dans les couronnes	88,3	4,8	6,9	100,0
Total	68,9	11,9	19,2	100,0
Population en 2001				
Vit et travaille dans l'île	54,9	18,0	27,1	100,0
Vit hors île et travaille dans l'île	80,3	9,6	10,1	100,0
Vit dans l'île et travaille dans les couronnes	67,4	9,1	23,5	100,0
Vit hors île et travaille dans les couronnes	90,4	4,6	5,1	100,0
Total	71,1	12,0	16,9	100,0

Note : Les limites de la RMR de Montréal en 2001 et 2006 sont constantes et correspondent à celles de 2006.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada de 2001 et 2006.

Ces tendances sont le résultat d'une évolution différenciée de la croissance des groupes de travailleurs de la RMR de Montréal selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail. La croissance observée entre 2001 et 2006 indique que celle-ci s'est produite principalement chez les personnes qui travaillent dans les couronnes de la RMR de Montréal, et ce, chez les trois groupes linguistiques (tableau 3.4b).

Le tableau 3.4b rend compte du fait qu'entre ces deux recensements, la population travaillant en couronne a crû de près de 95 000 personnes (88 840 + 5 040) contre moins de 35 000 (20 750 + 13 480) pour la population travaillant sur l'île. Les taux de croissance totale entre 2001 et 2006 sont éloquentes : la croissance de l'effectif des personnes qui résident hors de l'île et travaillent en couronne a été de 17 %, celle de la population qui réside dans l'île et travaille en couronne de 9 %, et celle de la population qui travaille dans l'île de moins de 3 %.

L'examen des différences par groupe de langue maternelle révèle que c'est la population de langue maternelle tierce qui s'est accrue le plus rapidement, affichant un taux de croissance de son effectif de 22 %. Ces travailleurs ont ainsi contribué à 53 % de la croissance totale de la population occupée au sein de la RMR de Montréal entre 2001 et 2006.

Le taux de croissance de la population qui travaille dans les couronnes a été marqué, voire très marqué, tant chez les travailleurs de langues maternelles tierce qu'anglaise. À l'inverse, la population qui réside et travaille dans l'île a connu une croissance moins importante, voire même négative chez celle de langue maternelle française. Pour l'essentiel, la croissance entre 2001 et 2006 de l'effectif des personnes travaillant sur l'île est attribuable en bonne partie aux travailleurs immigrants récents de langue maternelle tierce. En couronne, les trois groupes ont contribué à la croissance. Ainsi, des quelque 94 000 travailleurs de plus que comptaient les couronnes, 70 % étaient de langue française, 7 % étaient de langue maternelle anglaise et 20 % de langue maternelle tierce.

Le tableau 3.4b révèle également qu'en 2001, 10,8 % des travailleurs de langue maternelle anglaise dans la RMR de Montréal résidaient hors de l'île et travaillaient en couronne. En 2006, cette proportion se situait à 12,7 %. Chez les travailleurs de langue maternelle française, 35,4 % résidaient et travaillaient dans l'île en 2001 comparativement à 33,1 % cinq ans plus tard. À l'inverse, alors que 36,2 % des travailleurs de ce groupe linguistique résidaient hors de l'île et travaillaient dans les couronnes en 2001, leur proportion passait à 40 % en 2006. Finalement, chez les travailleurs de langue maternelle tierce, près de 74 % d'entre eux résidaient et travaillaient dans l'île en 2001 comparativement à 69 % cinq ans plus tard. À l'inverse, c'est la part de ceux résidant hors de l'île et travaillant tant dans l'île que dans les couronnes qui s'est accrue.

Ces changements qui ont caractérisé la structure du navettage entre l'île et le reste de la RMR de Montréal entre 2001 et 2006 ont légèrement influencé l'utilisation du français et de l'anglais au travail. Le tableau 3.5 présente les pourcentages de travailleurs selon leur utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues au travail en fonction de leur lieu de travail (île de Montréal ou les couronnes) et de leur langue maternelle en 2001 et 2006.

D'une part, le tableau 3.5 montre clairement que l'utilisation du français au travail est toujours plus répandue chez les personnes qui travaillent en couronne que chez celles qui travaillent sur l'île de Montréal, et ce, peu importe le groupe linguistique. À l'inverse, l'utilisation de l'anglais au travail est toujours plus répandue au sein de la population qui travaille sur l'île.

D'autre part, la lecture de ce tableau laisse voir qu'entre 2001 et 2006, la proportion de travailleurs qui ont déclaré utiliser le français au travail s'est accrue tant sur l'île que dans les couronnes, et ce, chez les trois groupes linguistiques. La hausse a été plus importante chez les travailleurs de langue maternelle tierce, et environ de moitié moindre chez ceux de langue anglaise et française. Le pourcentage des travailleurs de langue maternelle tierce qui utilisent principalement le français au travail est ainsi passé de 43,5 % à 47 % entre 2001 et 2006, alors que l'augmentation n'a pas atteint les deux points de

pourcentage chez ceux de langue anglaise ou française. Ces hausses du pourcentage des personnes qui utilisent principalement le français au travail ont été observées tant chez les personnes travaillant dans l'île que chez celles travaillant dans les couronnes, et tant chez les navetteurs que chez les non-navetteurs.

Tableau 3.4b Évolution de l'effectif des travailleurs selon le groupe de langue maternelle, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2001 et 2006

	Langue maternelle							
	Français		Anglais		Autre		Total	
	nombre	pour-centage	nombre	pour-centage	nombre	pour-centage	nombre	pour-centage
Population en 2006								
Vit et travaille dans l'île	442 505	33,1	153 545	66,6	258 045	69,0	854 095	43,9
Vit hors île et travaille dans l'île	324 240	24,2	41 805	18,1	57 910	15,5	423 960	21,8
Vit dans l'île et travaille dans les couronnes	36 890	2,8	6 080	2,6	16 115	4,3	59 090	3,0
Vit hors île et travaille dans les couronnes	535 230	40,0	29 215	12,7	41 945	11,2	606 390	31,2
Total	1 338 865	100,0	230 645	100,0	374 020	100,0	1 943 525	100,0
Population en 2001								
Vit et travaille dans l'île	457 560	35,4	150 200	68,9	225 585	73,7	833 345	45,9
Vit hors île et travaille dans l'île	329 780	25,5	39 305	18,0	41 400	13,5	410 480	22,6
Vit dans l'île et travaille dans les couronnes	36 420	2,8	4 940	2,3	12 700	4,2	54 050	3,0
Vit hors île et travaille dans les couronnes	467 685	36,2	23 605	10,8	26 260	8,6	517 550	28,5
Total	1 291 440	100,0	218 045	100,0	305 935	100,0	1 815 420	100,0
Variation de l'effectif entre 2001 et 2006	nombre							
Vit et travaille dans l'île	- 15 055		3 345		32 460		20 750	
Vit hors île et travaille dans l'île	- 5 540		2 500		16 510		13 480	
Vit dans l'île et travaille dans les couronnes	470		1 140		3 415		5 040	
Vit hors île et travaille dans les couronnes	67 545		5 610		15 685		88 840	
Total	47 425		12 600		68 085		128 105	
Taux de variation entre 2001 et 2006	pourcentage							
Vit et travaille dans l'île	-3,3		2,2		14,4		2,5	
Vit hors île et travaille dans l'île	-1,7		6,4		39,9		3,3	
Vit dans l'île et travaille dans les couronnes	1,3		23,1		26,9		9,3	
Vit hors île et travaille dans les couronnes	14,4		23,8		59,7		17,2	
Total	3,7		5,8		22,3		7,1	

Note : Les limites de la RMR de Montréal en 2001 et 2006 sont constantes et correspondent à celles de 2006.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada de 2001 et 2006.

Tableau 3.5 Population des travailleurs qui utilisent principalement le français, l'anglais ou les deux langues au travail selon le lieu de travail et la langue maternelle, RMR de Montréal, 2001 et 2006¹, pourcentage

Langue de travail	Année	Langue maternelle	Travaille en		Total
			Travaille dans l'île	couronne	
			pourcentage		
Principalement le français	2006	Français	86,0	94,7	89,7
		Anglais	16,9	41,3	20,6
		Autre	44,0	63,0	47,0
		Total	65,1	89,1	73,3
	2001	Français	84,7	94,0	88,3
		Anglais	16,1	39,0	19,1
		Autre	41,6	56,2	43,5
		Total	65,0	88,6	72,4
Principalement l'anglais	2006	Français	8,4	2,3	5,8
		Anglais	73,7	49,3	69,9
		Autre	40,3	23,1	37,7
		Total	26,3	6,6	19,6
	2001	Français	8,4	2,3	6,0
		Anglais	74,2	51,1	71,2
		Autre	41,0	25,1	39,0
		Total	25,4	6,3	19,4
Les deux langues ²	2006	Français	51,6	32,6	43,5
		Anglais	64,9	69,1	65,5
		Autre	56,6	53,0	56,1
		Total	54,9	36,3	48,5
	2001	Français	50,7	31,5	43,2
		Anglais	61,9	63,8	62,2
		Autre	55,9	53,8	55,6
		Total	53,5	34,7	47,6

1. Les limites de la RMR de Montréal en 2001 et 2006 sont constantes et correspondent à celles de 2006.

2. La catégorie « Les deux langues » désigne l'utilisation égale du français et de l'anglais ou à l'utilisation de l'une de ces deux langues le plus souvent en combinaison avec l'autre comme langue secondaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

L'utilisation principale de l'anglais au travail au sein de la RMR de Montréal est demeurée plutôt stable entre 2001 (19,4 %) et 2006 (19,6 %). Celle-ci a toutefois diminué chez les travailleurs de langue maternelle anglaise et chez ceux de langue maternelle tierce, mais est demeurée stable chez les travailleurs de langue maternelle française. L'utilisation des deux langues au travail s'est également accrue, sauf chez les travailleurs de langue maternelle tierce qui travaillaient en couronne (de 54 % en 2001 à 53 % en 2006).

Le tableau 3.5 illustre un paradoxe statistique nommé *paradoxe de Simpson* (ou *effet de Yule-Simpson*), qui désigne le phénomène suivant lequel l'orientation des résultats de chaque groupe semble s'inverser lorsque ces groupes sont combinés. Par exemple, on constate au tableau 3.5 que, tous groupes linguistiques confondus, l'utilisation principale du français chez les personnes qui travaillent dans l'île est demeurée stable à 65 %. Pourtant, la proportion de travailleurs de chacun des groupes linguistiques qui utilisent principalement le français au travail s'est accrue. De même, l'utilisation principale de l'anglais au travail s'est accrue pour l'ensemble des personnes qui travaillent tant dans l'île (passant de 25,4 % en 2001 à 26,3 % en 2006) qu'en couronne (6,3 % à 6,6 %). Pourtant, ces proportions ont toutes diminué, ou sont demeurées stables, entre 2001 et 2006 chez les groupes pris individuellement. Par exemple, l'utilisation principale de l'anglais chez les travailleurs de langue maternelle française travaillant dans l'île est restée stable à 8,4 %, alors qu'elle a légèrement diminué chez les travailleurs de langue maternelle anglaise (de 74,2 % à 73,7 %) et chez ceux de langue maternelle tierce (de 41 % à 40,3 %). Dans le cas qui nous occupe, l'explication de ce paradoxe réside dans le fait que l'évolution en pourcentage des pratiques linguistiques de l'ensemble des travailleurs dépend de l'évolution des effectifs de chacun des groupes pris individuellement. Ainsi, dans la mesure où le poids relatif de chacun des groupes évolue différemment (tant au dénominateur qu'au numérateur) au sein de l'ensemble des travailleurs, il est fort possible que le résultat global diffère de celui observé pour chacun des groupes.

Dans l'ensemble, les résultats que nous venons de décrire concernant l'utilisation des langues en milieu de travail au sein de la RMR de Montréal découle en partie du fait qu'on a assisté à un accroissement de la population active tant sur l'île de Montréal que dans les couronnes. Cette évolution démographique résulte de plusieurs facteurs. L'un d'eux est l'immigration internationale, dont les flux ont pour effet d'accroître le poids démographique des travailleurs de langue maternelle tierce sur l'île de Montréal et, dans une moindre mesure, dans les couronnes. Un autre facteur est celui des mouvements de migration interne au sein de la RMR de Montréal. À l'instar des travailleurs de langue maternelle française, il apparaît que de plus en plus de travailleurs de langue maternelle anglaise et tierce établis dans l'île choisissent de déménager dans les couronnes.

3.3 La région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau

La région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau chevauche les provinces de l'Ontario et du Québec. Au moment du recensement de 2006, près de 300 000 personnes résidaient du côté québécois, ce qui représentait le quart de la population de la région métropolitaine. Les nombreux liens sociaux et économiques entre les deux parties de la région métropolitaine font en sorte qu'il est presque impossible d'ignorer l'une lorsqu'on étudie l'autre. En effet, 17 % des personnes qui travaillent du côté québécois habitent en Ontario et 38 % des travailleurs qui résident au Québec occupent un emploi en Ontario (tableau 3.6).

Les structures des usages linguistiques sur le territoire de la RMR d'Ottawa-Gatineau sont très nettes sur les cartes 13 et 14. Sans surprise, on y constate que le français est nettement plus parlé à la maison dans les foyers situés du côté québécois, alors que c'est l'anglais qui domine du côté ontarien. La partie québécoise compte cependant quelques zones de présence anglaise (notamment Aylmer et Chelsea) alors que, du côté ontarien, le français est davantage parlé à la maison, souvent comme langue secondaire, à l'est d'Ottawa (notamment Vanier, Orléans et Rockland).

L'utilisation des langues au travail offre un contraste intéressant de chaque côté de la rivière des Outaouais. Du côté québécois, on observe une situation où les deux langues sont utilisées. Bien que le français prédomine dans ce type de bilinguisme, il n'est la seule langue de travail que dans une minorité de secteurs. Du côté ontarien, l'anglais est largement utilisé, soit comme seule langue de travail, soit de façon prédominante en combinaison avec une utilisation régulière, mais secondaire, du français. Cette situation résulte en partie de la nature de la mobilité des travailleurs entre les deux parties de la région métropolitaine. En effet, chaque jour, 57 300 travailleurs se déplacent du Québec vers l'Ontario, alors que 18 670 travailleurs font le trajet inverse (tableau 3.6). Ainsi, 16 850 résidents du Québec (soit 29 %) vont utiliser principalement le français dans le cadre de leur travail en Ontario alors que 3 310 résidents ontariens (18 %) adoptent les mêmes pratiques du côté du Québec. De plus, parmi les quelque 18 670 Ontariens qui travaillent du côté du Québec, 7 730, soit 41 % d'entre eux, déclarent ne jamais utiliser le français au travail, alors que seuls 8 % des travailleurs du Québec qui occupent un emploi en Ontario déclarent ne jamais utiliser l'anglais au travail.

Tableau 3.6 Population des travailleurs selon l'utilisation des langues au travail, la province de résidence et la province de travail, RMR d'Ottawa-Gatineau, 2006¹

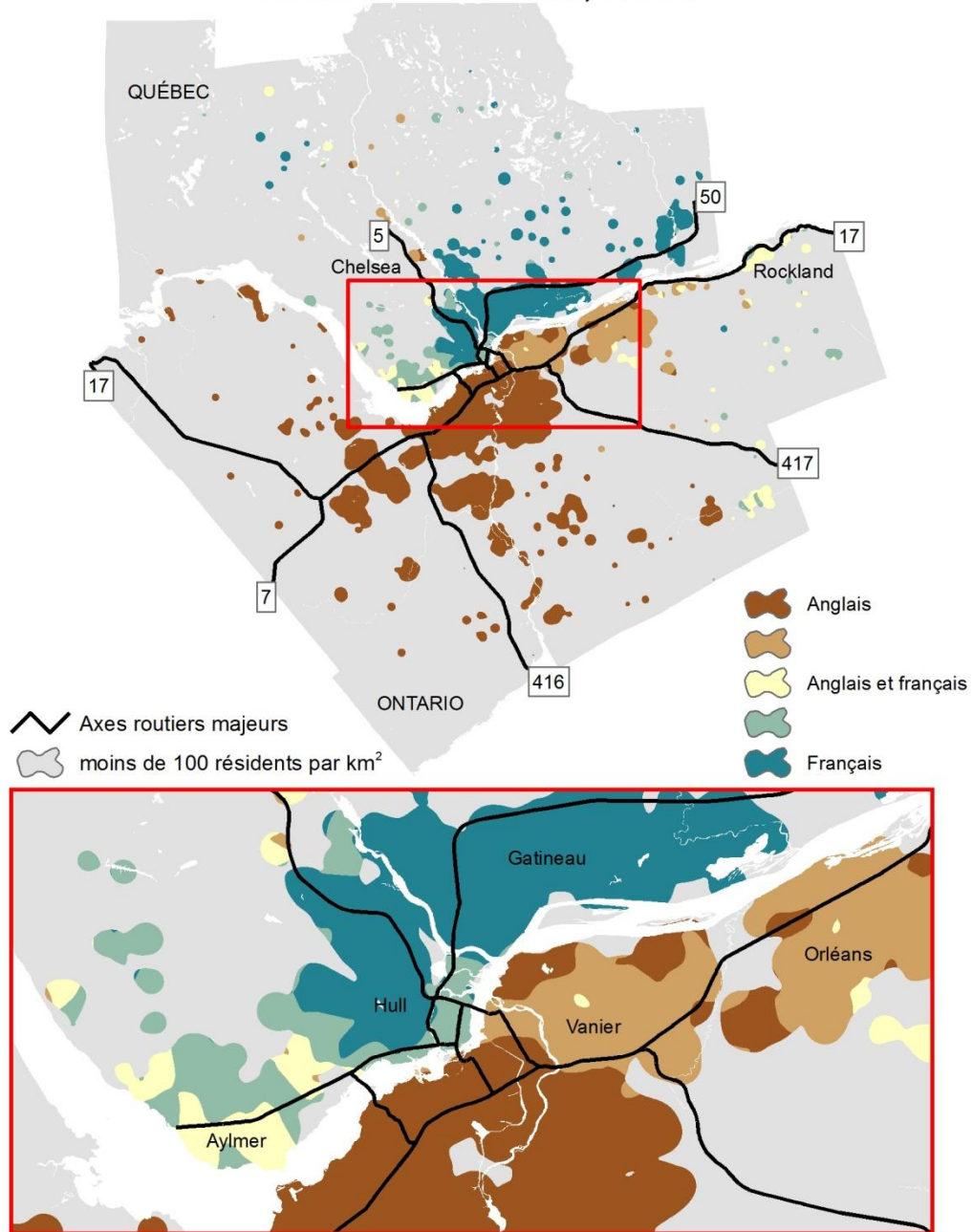
Province de résidence	Québec	Québec	Ontario	Ontario
Province de travail	Québec	Ontario	Québec	Ontario
nombre				
Français seulement	36 775	4 490	750	7 850
Plus français qu'anglais	37 060	12 360	2 560	18 280
Français et anglais	5 480	4 880	1 000	13 305
Plus anglais que français	8 090	24 270	6 630	88 940
Anglais seulement	4 835	11 295	7 730	302 095
Total	92 235	57 300	18 670	430 475
pourcentage				
Français seulement	40	8	4	2
Plus français qu'anglais	40	22	14	4
Français et anglais	6	9	5	3
Plus anglais que français	9	42	36	21
Anglais seulement	5	20	41	70
Total	100	100	100	100
Principalement français	80	29	18	6
Principalement anglais	14	62	77	91
Les deux langues	55	72	55	28

1. Prière de consulter l'annexe 8 pour les statistiques se référant au recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Carte 13

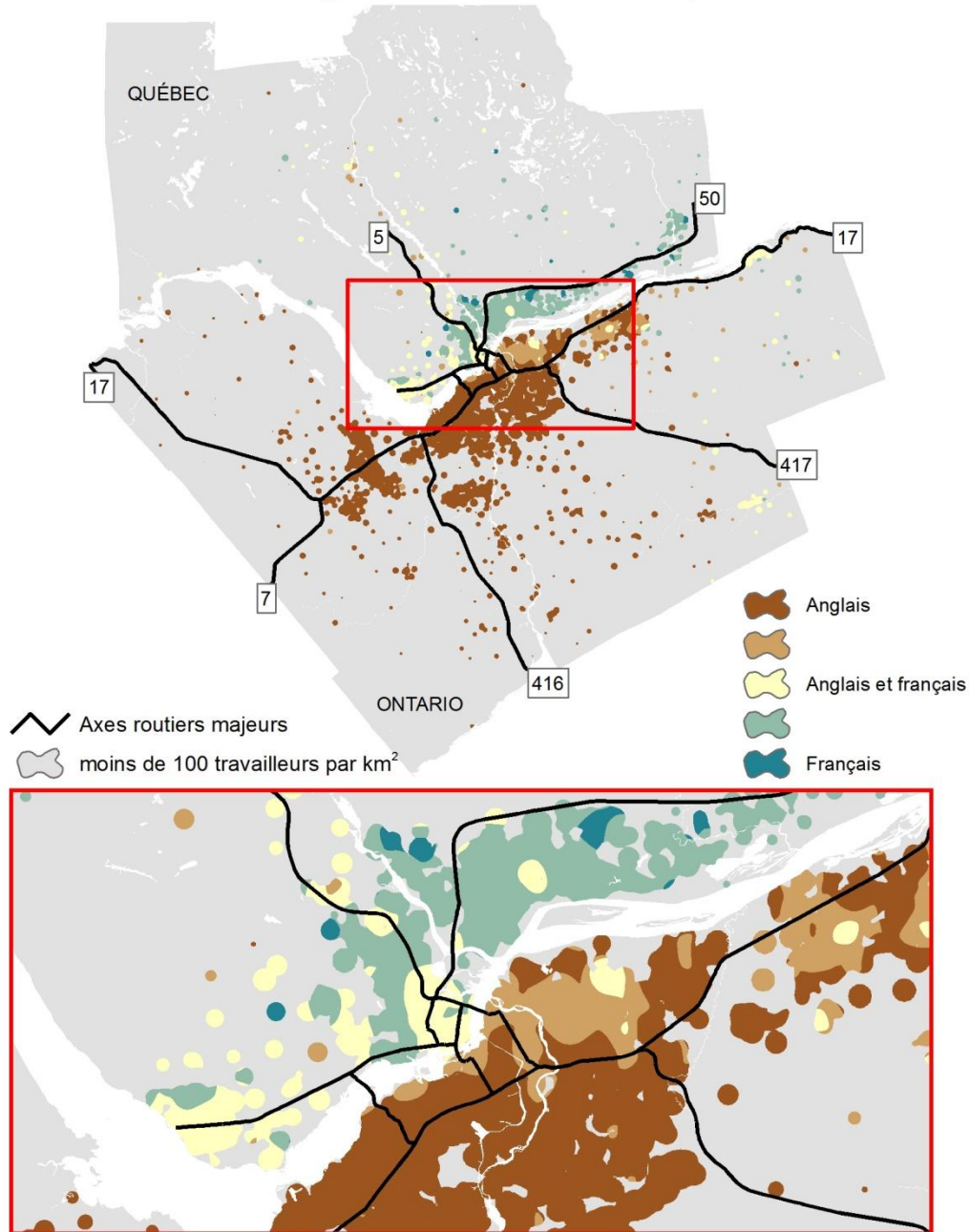
Indice d'utilisation du français et de l'anglais à la maison (langue parlée au foyer), Ottawa-Gatineau, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Carte 14

Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, Ottawa-Gatineau, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Vue d'ensemble

La grande majorité (82 %) des travailleurs du territoire québécois utilisent principalement le français au travail. Il y a toutefois quelques exceptions. En règle générale, l'utilisation du français au travail, quoique majoritaire, est moins répandue dans les divisions de recensement (DR) situées près des centres de population de l'État de New York, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le portrait de l'utilisation prédominante de l'anglais au travail se présente comme le corollaire de celle du français. Ainsi, des proportions importantes de travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail dans les divisions de recensement de l'Outaouais, de la grande région de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie et de la Gaspésie.

La pratique du bilinguisme au travail est plus importante dans les DR correspondant aux agglomérations de Gatineau, de Montréal et de Sherbrooke. Les langues tierces ne sont utilisées que par 1,0 % des travailleurs du Québec. Elles ne sont utilisées par plus de 2 % des travailleurs que dans deux divisions de recensement : celle du Nord-du-Québec, où 3,6 % des travailleurs utilisent des langues autochtones, et celle de Montréal, où les principales langues tierces utilisées au travail (dont l'espagnol, l'italien, l'arabe, le chinois et le grec) sont associées aux populations qui, pour la plupart, sont arrivées au Canada au cours des périodes d'immigration récentes.

Le français est la langue la plus parlée dans les foyers de la plupart des quartiers de la grande agglomération de Montréal. L'anglais est surtout parlé dans les foyers situés à l'ouest du centre-ville et dans quelques autres quartiers (Chomedey, Vimont, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies).

Le français est aussi davantage utilisé dans la plupart des milieux de travail de la RMR de Montréal, principalement dans ceux de l'est de l'île et des banlieues des rives nord et sud. Quel que soit le groupe de langue maternelle, l'anglais est davantage utilisé dans l'ouest de l'île, tandis que le français prédomine dans l'est et dans les couronnes.

Toutefois, il y a davantage de quartiers résidentiels polarisés linguistiquement (c'est-à-dire où le français ou l'anglais prédomine nettement) qu'il n'y a de milieux de travail polarisés sur une base linguistique. Ce résultat donne à penser que les populations anglophones et francophones se côtoient davantage dans leurs milieux de travail que dans leurs quartiers de résidence et, ce faisant, utilisent davantage les deux langues au travail alors qu'ils tendent à n'en parler qu'une seule à la maison.

Le clivage est-ouest de l'utilisation du français et de l'anglais au travail à Montréal est très apparent pour certains secteurs comme celui des services de proximité.

Le tiers (33 %) des personnes de la RMR qui travaillent dans l'île de Montréal n'y résident pas. Ces personnes représentent une part significative de l'ensemble des travailleurs de la plupart des milieux de travail de l'île de Montréal. Ces travailleurs utilisent davantage le français que l'anglais au travail. En effet, 75 % d'entre eux utilisent principalement le français au travail, contre 18 % pour l'anglais.

On a observé une évolution de la structure générale du navettage entre 2001 et 2006. Alors qu'en 2001, 10,8 % des travailleurs de langue maternelle anglaise dans la RMR de Montréal résidaient sur l'île et travaillaient en couronne, en 2006, cette proportion se situait à 12,7 %. Chez les travailleurs de langue maternelle française, 35,4 % résidaient **et** travaillaient dans l'île en 2001 comparativement à 33,1 % cinq ans plus tard. À l'inverse, alors que 36,2 % des travailleurs de ce groupe linguistique résidaient hors de l'île et travaillaient dans les couronnes en 2001, leur proportion passait à 40 % en 2006. Finalement,

chez les travailleurs de langue maternelle tierce, près de 74 % d'entre eux résidaient **et** travaillaient dans l'île en 2001 comparativement à 69 % cinq ans plus tard. À l'inverse, c'est la part de ceux résidant hors de l'île et travaillant tant dans l'île que dans les couronnes qui s'est accrue.

Ces tendances sont le résultat d'une évolution différenciée de la croissance des groupes de travailleurs de la RMR de Montréal selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail. La croissance observée entre 2001 et 2006 indique que celle-ci s'est produite principalement chez les personnes qui travaillent dans les couronnes de la RMR de Montréal, et ce, chez les trois groupes linguistiques.

Ces changements qui ont caractérisé la structure du navettage entre l'île et le reste de la RMR de Montréal entre 2001 et 2006 ont légèrement influencé l'utilisation du français et de l'anglais au travail. D'une part, l'utilisation du français au travail était toujours plus répandue chez les personnes qui travaillent en couronne que chez celles qui travaillent sur l'île de Montréal, et ce, peu importe le groupe linguistique. À l'inverse, l'utilisation de l'anglais au travail est toujours plus répandue au sein de la population qui travaille sur l'île. D'autre part, la proportion de travailleurs qui ont déclaré utiliser le français au travail s'est accrue entre 2001 et 2006, tant sur l'île que dans les couronnes, et ce, chez les trois groupes linguistiques.

Sur le territoire de la RMR d'Ottawa-Gatineau, le français est nettement plus parlé à la maison dans les foyers situés du côté québécois, alors que c'est l'anglais qui domine du côté ontarien. La partie québécoise compte cependant quelques zones de présence anglaise (notamment Aylmer et Chelsea) alors que, du côté ontarien, le français est davantage parlé à la maison, souvent comme langue secondaire, à l'est d'Ottawa (notamment Vanier, Orléans et Rockland).

L'utilisation des langues au travail offre un contraste de chaque côté de la rivière des Outaouais. Du côté québécois, on observe une situation où les deux langues sont utilisées. Bien que le français prédomine dans ce type de bilinguisme, il n'est la seule langue de travail que dans une minorité de zones de travail. Du côté ontarien, l'anglais est largement utilisé, soit comme seule langue de travail, soit de façon prédominante en combinaison avec une utilisation régulière, mais secondaire, du français. Cette situation résulte en partie de la nature de la mobilité des travailleurs entre les deux parties de la région métropolitaine.

Chapitre 4 Les caractéristiques de l'emploi

Tout comme le lieu de travail exerce une influence sur les pratiques linguistiques en milieu de travail, les caractéristiques de l'emploi, notamment les secteurs d'industrie et les groupes de profession, modulent le degré d'utilisation du français et de l'anglais au travail. De fait, certains emplois ou certains secteurs d'activité économique sont orientés vers une clientèle locale, alors que d'autres le sont davantage vers d'autres provinces du Canada ou d'autres pays. Certains groupes professionnels sont constitués d'un nombre important de travailleurs titulaires de diplômes d'études collégiales ou universitaires, alors que d'autres professions requièrent une formation professionnelle ou un diplôme de métiers. D'autres facteurs ou contraintes, de nature historique ou organisationnelle, peuvent également dicter un usage plus ou moins répandu d'une langue aux dépens d'une autre.

Dans cette section, nous aborderons deux caractéristiques clés de l'emploi : la profession et le secteur d'activité (d'industrie). Nous limiterons nos analyses à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (lieu de travail), car c'est là qu'on observe la plus grande hétérogénéité des pratiques linguistiques en milieu de travail ainsi qu'un large éventail de secteurs d'industrie, incluant plusieurs secteurs d'industrie de pointe.

Les groupes professionnels et les secteurs d'industrie ont été établis, dans chaque cas, à partir de deux variables du recensement : une variable qui offre une agrégation en dix grandes catégories professionnelles et une variable qui décline en vingt secteurs d'industrie (codes à deux chiffres de la classification des industries). Certains groupes professionnels et certains secteurs d'industrie sont moins représentés dans la région métropolitaine de Montréal. Pour cette raison, les professions propres au secteur primaire (code I des grandes catégories professionnelles) ont été amalgamées au groupe professionnel relié à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique (code J). Dans le même ordre d'idées, le secteur agricole, la foresterie, la pêche et la chasse (code 11 des secteurs d'industrie), ainsi que l'extraction minière et l'extraction du pétrole et du gaz (code 21), ont été regroupés avec les services publics, essentiellement la distribution de l'électricité et du gaz naturel et les réseaux d'aqueduc et d'égout (code 22), pour ne constituer qu'un seul secteur. De plus, le secteur des services professionnels, scientifiques, techniques et administratifs a été constitué par la combinaison de trois grands secteurs correspondant aux codes 54 (services professionnels, scientifiques et techniques), 55 (gestion de société et d'entreprises) et 56 (services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement). Au total, neuf groupes professionnels et seize grands secteurs d'industrie forment notre nomenclature de base des professions et des secteurs d'industrie. Notons par ailleurs que le sous-secteur des services de garderie a été amalgamé au sous-secteur des écoles primaires et secondaires.

Ces deux nomenclatures, groupes professionnels et secteurs d'industrie, ont été affinées à l'aide des classifications détaillées des professions (d'après la Classification nationale des professions pour statistiques de 2006, ou CNP-S 2006) et des industries (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2002, ou SCIAN 2002). Un examen détaillé de ces deux classifications (pour la RMR de Montréal et le reste du Québec séparément) nous a permis de déceler des professions et des industries spécifiques où l'usage des langues au travail se distingue de celui de l'ensemble des professions ou des industries, en grande partie parce que l'anglais y est plus répandu. Cette approche est essentiellement empirique, les quelques travaux examinant l'effet des professions et des secteurs d'industrie sur l'utilisation des langues au travail étant basés sur des catégorisations beaucoup trop

larges qui masquent les détails (Béland, 2004; Office québécois de la langue française, 2006) et, donc, d'une utilité limitée pour la présente recherche⁵⁸.

Les sous-groupes professionnels qui se distinguent de la moyenne des professions, notamment par leur usage plus important de l'anglais, rassemblent un peu plus de 16 % des travailleurs tandis que cette particularité touche un peu plus du quart des travailleurs dans les sous-secteurs d'industrie. Les tableaux 4.1 et 4.2 présentent la distribution de la population sur le marché du travail de la RMR de Montréal selon le groupe linguistique et chacune des deux nomenclatures adoptées.

Dans l'ensemble, la répartition des travailleurs selon le groupe professionnel et le secteur d'industrie varie peu en fonction du grand groupe linguistique (langue maternelle). Les travailleurs de langue maternelle anglaise sont surreprésentés dans le groupe professionnel lié à la gestion ainsi que dans le sous-groupe plus spécifique constitué des vendeurs dans le commerce de détail. Les travailleurs de langue maternelle française se trouvent en surnombre relatif dans le groupe de métiers reliés au transport et à la machinerie et chez les ouvriers de la construction. Quant aux travailleurs de langue maternelle tierce, leur surreprésentation dans les groupes professionnels s'observe chez les professions liées à la transformation, à la fabrication, dans le secteur primaire et dans les services d'utilité publique. Plus de 3 % de ces travailleurs dans la RMR de Montréal sont des opérateurs dans le secteur du textile comparativement à moins de 0,5 % de l'ensemble des travailleurs de langues maternelles anglaise et française réunis. Les travailleurs de ces trois grands groupes linguistiques sont également sous-représentés dans différents groupes professionnels. C'est le cas de ceux de langue maternelle anglaise travaillant comme ouvriers de la construction, tandis que ceux de langue maternelle tierce sont sous-représentés dans les groupes professionnels de gestion et ceux liés aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs. Quant aux travailleurs de langue maternelle française, on constate leur sous-représentation au sein du groupe professionnel relié à la gestion.

On observe une situation analogue en ce qui concerne les secteurs d'industrie dans la mesure où on y note peu de différences entre les distributions des trois groupes linguistiques. Un élément digne de mention est celui de la surreprésentation des travailleurs de langue maternelle française au sein des administrations publiques, tant par rapport à ceux de langue maternelle anglaise que tierce. Ainsi, un peu moins de 6 % des travailleurs de langue maternelle française sur le marché du travail de la RMR de Montréal occupent un emploi au sein des administrations publiques, fédérale, provinciale ou locale, contre 2% de ceux de langue anglaise ou de langue tierce. Cette surreprésentation des premiers prévaut également dans les secteurs de l'industrie primaire, de l'extraction, des services publics et de la construction. Dans le secteur de la fabrication, la présence relative des travailleurs allophones est supérieure à celle des travailleurs des deux autres groupes linguistiques, en particulier dans le sous-secteur du textile et du vêtement. Ainsi, près de 6 % des travailleurs de langue maternelle tierce sont dans ce sous-secteur contre respectivement 2 % et 1 % des travailleurs de langues anglaise et française.

58. Suivant cette approche empirique, nous avons pris soin d'adopter un protocole qui assure la cohérence des regroupements des professions et des industries. Par exemple, le sous-secteur que nous avons appelé « fabrication de machines et matériel électronique » est constitué de seize catégories d'industrie adjacentes des codes SCIAN 2000 (soit de 3332 à 3359), mais, de ces seize catégories, cinq ne se distinguent pas de façon significative de la moyenne des industries. Ces cinq industries ont été incluses dans le sous-secteur de la fabrication de machines et matériel électronique afin de maintenir la cohérence de ce sous-secteur. Certains lecteurs pourraient s'étonner, par exemple, que de grands secteurs comme celui de la santé ne soient pas divisés en sous-secteurs. La raison en est que l'utilisation des langues au travail dans la majorité des catégories du domaine de la santé ne diffère pas de la moyenne des catégories, et il n'y aurait donc pas eu de valeur ajoutée à créer des sous-groupes qui ne se seraient pas distingués les uns des autres du point de vue de l'utilisation du français ou de l'anglais au travail.

Ils sont également surreprésentés dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration, mais sous-représentés dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs.

Tableau 4.1 Distribution de la population sur le marché du travail selon le groupe et le sous-groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006

Groupes et sous-groupes professionnels	Français	Anglais	Autres	Total
	Pourcentage			
Gestion	9,7	12,9	10,1	10,2
Affaires, finance et administration	21,6	23,4	18,9	21,3
Comptables et agents financiers	3,7	4,0	3,6	3,7
Superviseurs de commis	0,6	0,9	0,6	0,6
Autres sous-groupes	17,3	18,6	14,7	17,0
Sciences naturelles et appliquées	7,1	7,2	8,5	7,4
Prof. sciences physiques, ingénieurs	1,6	1,6	2,3	1,7
Analystes, programmeurs, informaticiens	2,8	3,7	3,8	3,1
Pilotes et officiers de transport	0,1	0,2	0,1	0,1
Autres sous-groupes	2,6	1,7	2,2	2,4
Secteur de la santé	6,4	5,2	5,2	6,0
Sc. sociales, enseignement, admin. publique et religion	9,9	10,3	7,9	9,6
Arts, culture, sports et loisirs	4,1	5,4	2,4	3,9
Designers, artisans et patronniers	0,7	1,1	0,7	0,7
Autres sous-groupes	3,4	4,3	1,7	3,2
Vente et services	23,7	24,7	27,4	24,5
Vendeurs, commerce de détail	1,5	2,4	1,4	1,6
Conseillers en voyage, réceptionnistes d'hôtel	0,4	0,8	0,8	0,5
Autres sous-groupes	21,7	21,5	25,2	22,4
Métiers, transport et machinerie	11,5	6,7	8,7	10,4
Ouvriers de la construction	2,9	1,4	2,3	2,6
Ouvriers du transport aérien, ferroviaire et maritime	0,1	0,2	0,1	0,1
Autres sous-groupes	8,5	5,1	6,3	7,6
Transformation, fabrication, secteur primaire et services d'utilité publique	6,0	4,3	10,9	6,7
Opérateurs scierie et métallurgie	0,8	0,4	0,8	0,7
Opérateurs textile	0,4	0,5	3,3	1,0
Autres sous-groupes	4,8	3,4	6,8	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 4.2 Distribution de la population sur le marché du travail selon le secteur et le sous-secteur d'industrie par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006

Secteurs et sous-secteurs d'industrie	Français	Anglais	Autres	Total
	Pourcentage			
Primaire, extraction, services publics	1,8	0,4	0,6	1,4
Construction	3,1	1,7	1,9	2,7
Fabrication	13,4	12,9	19,2	14,5
Textile et vêtement	0,9	1,9	5,8	2,0
Fabrication de machines et matériel électronique	1,8	2,3	2,7	2,0
Aérospatiale	1,4	1,5	1,2	1,4
Autres sous-secteurs	9,3	7,2	9,5	9,1
Commerce de gros	5,0	8,3	6,3	5,7
Commerce de détail	13,4	11,3	12,4	13,0
Transport et entreposage	4,5	5,2	3,8	4,5
Transport aérien, ferroviaire et maritime	1,0	2,0	1,1	1,2
Autres sous-secteurs	3,5	3,2	2,6	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	3,8	4,0	2,7	3,6
Télécomm. et nouvelles technologies	1,7	1,8	1,8	1,7
Autres sous-secteurs	2,1	2,3	0,9	1,9
Finance et assurances	4,8	4,8	4,5	4,7
Services immobiliers et de location	1,8	2,2	1,9	1,8
Serv. professionnels, scientifiques, techniques et admin.	11,3	14,3	13,0	12,0
Serv. en génie et informatique, recherche scientifique	4,8	6,1	5,4	5,1
Autres sous-secteurs	6,5	8,2	7,7	6,9
Services d'enseignement et de garderie	9,0	10,7	8,1	9,0
Garderies, écoles primaires et secondaires	6,3	5,4	4,8	5,9
Universités	1,4	3,5	2,2	1,8
Autres sous-secteurs (écoles de métiers, cégeps)	1,4	1,8	1,1	1,4
Soins de santé et assistance sociale	10,3	8,4	7,6	9,5
Arts, spectacles et loisirs	2,3	2,7	1,2	2,1
Hébergement et services de restauration	5,2	6,9	9,6	6,3
Autres services, sauf les administrations publiques	4,6	4,3	5,0	4,6
Administrations publiques	5,8	1,8	2,1	4,6
Locales et provinciales	4,3	0,9	1,3	3,3
Fédérale	1,5	0,9	0,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

L'utilisation du français et de l'anglais sur le marché du travail montréalais varie selon le groupe professionnel et le secteur d'industrie, bien que ces deux dimensions ne constituent pas la source principale de variation des usages linguistiques en milieu de travail. De fait, comme nous l'avons constaté dans les chapitres précédents, les caractéristiques linguistiques des individus, notamment leur langue maternelle et leur(s) langue(s) d'usage à la maison, de même que la composition linguistique de la population résidente du territoire, sont associées aux pratiques linguistiques des travailleurs qui prévalent en milieu de travail. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, certains groupes professionnels et secteurs d'industrie se démarquent toutefois des autres du fait que l'anglais y est davantage utilisé que le français ou vice versa. Nous examinerons tour à tour ces variations selon ces deux nomenclatures. Notre analyse tiendra également compte de la langue maternelle des travailleurs, laquelle, dans certains cas, agit en interaction avec le groupe professionnel et le secteur d'industrie.

4.1 Les groupes et sous-groupes professionnels

Comme nous l'avons mentionné, un travail préliminaire fait à partir de la classification détaillée des professions (CNP-S 2006) a permis de déceler des sous-groupes professionnels dont l'utilisation des langues au travail se démarque de leur groupe de base. C'est généralement chez les travailleurs de ces sous-groupes qu'on observe les proportions les plus élevées d'utilisation du français ou de l'anglais au travail. Les résultats révèlent aussi que les niveaux d'utilisation du français et de l'anglais au travail demeurent fortement influencés par la langue maternelle des travailleurs, quel que soit le groupe professionnel ou, comme on le verra par la suite, le secteur d'industrie.

L'utilisation des langues en milieu de travail varie de façon importante selon le groupe et le sous-groupe professionnel. De façon générale, ce constat vaut pour les trois grands groupes de langue maternelle, c'est-à-dire que les groupes professionnels au sein desquels le français ou l'anglais est le plus utilisé sont les mêmes pour chacun des groupes linguistiques, bien que les niveaux d'utilisation puissent différer grandement d'un groupe à l'autre.

Pour l'ensemble des groupes linguistiques, l'utilisation du français atteint un sommet (et celle de l'anglais un plancher) chez les ouvriers de la construction et les opérateurs de scierie et métallurgie et, en général, chez les ouvriers des métiers du transport et de la machinerie, soit respectivement 84 %, 83 % et 82 %, tandis que le niveau d'utilisation de l'anglais y est de l'ordre de 11 % à 13 % (tableau 4.3a). Ces pourcentages varient énormément selon la langue maternelle des travailleurs, mais, peu importe cette dernière, ces trois groupes (ou sous-groupes) professionnels sont associés à une utilisation plus importante du français que les autres groupes de profession. Par exemple, plus de 30 % des travailleurs de langue maternelle anglaise appartenant à ces trois groupes professionnels de métiers utilisent principalement le français au travail, comparativement à 21 % pour l'ensemble des travailleurs de ce même groupe linguistique. Chez ceux de langue maternelle tierce, c'est plus de 54 % qui utilisent le français au travail parmi ces trois groupes professionnels, alors que 47 % de l'ensemble des travailleurs de ce groupe linguistique utilisent principalement le français au travail.

L'utilisation du français au travail est répandue parmi les travailleurs des groupes professionnels du secteur de la santé et dans celui de la transformation, de la fabrication, du secteur primaire et des services d'utilité publique. Plus de 75 % de l'ensemble des travailleurs appartenant à ces deux groupes professionnels utilisent principalement le français au travail, et moins de 20 % principalement l'anglais. Parmi l'ensemble des travailleurs de langue maternelle tierce, c'est dans les professions du secteur de la santé que l'utilisation du français est la plus répandue, soit 57 %. Chez les travailleurs de langue anglaise, toutefois, le groupe professionnel du secteur de la santé ne se distingue pas de l'ensemble des

travailleurs en ce qui a trait à l'utilisation de l'anglais ou du français au travail : 18 % déclarent y utiliser principalement le français (21 % pour l'ensemble des travailleurs de ce groupe linguistique) et 70 % l'anglais, pourcentage qui correspond à la proportion de l'ensemble des travailleurs de langue maternelle anglaise qui déclarent utiliser principalement l'anglais au travail dans la RMR de Montréal.

Ce dernier cas illustre bien cet effet d'interaction entre le groupe linguistique et le groupe professionnel sur l'utilisation des langues au travail : chez un groupe linguistique donné, le degré d'utilisation des langues en milieu de travail peut différer significativement de ce qui est observé parmi l'ensemble des travailleurs. On constate également que dans les professions de la vente et des services, la proportion de travailleurs de langue maternelle anglaise qui ont déclaré utiliser principalement le français au travail (26 %) est supérieure à celle de l'ensemble du groupe (21 %), une situation qui ne prévaut pas chez les deux autres grands groupes linguistiques.

Tableau 4.3a Utilisation des langues au travail selon le groupe et le sous-groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages

Groupes et sous-groupes professionnels	----- Francophone -----			----- Anglophone -----			----- Allophone -----			----- Ensemble -----		
	Français	Anglais	Les deux langues	Français	Anglais	Les deux langues	Français	Anglais	Les deux langues	Français	Anglais	Les deux langues
Gestion	85	10	61	20	71	73	41	42	70	67	25	65
Affaires, finance et administration	88	7	49	18	73	68	42	42	67	71	22	55
Comptables et agents financiers	88	8	52	15	76	67	38	48	70	69	24	57
Superviseurs de commis	82	12	62	15	76	74	30	53	77	63	29	66
Autres professions	88	7	48	19	72	69	43	40	66	72	21	54
Sciences naturelles et appliquées	84	11	59	17	76	61	40	48	61	66	27	60
Prof. sciences physiques, ingénieurs	79	16	67	19	75	63	38	51	62	62	32	65
Analystes, programmeurs, informaticiens	81	14	63	14	80	58	34	53	59	61	32	62
Pilotes et officiers de transport	57	32	88	10	82	57	21	63	60	44	45	79
Autres professions	90	6	49	24	68	67	52	36	62	78	16	52
Secteur de la santé	92	5	43	18	70	74	57	29	59	78	16	49
Sc. sociales, enseignement, admin. publique et religion	93	5	28	12	83	49	48	40	42	75	20	33
Arts, culture, sports et loisirs	91	6	46	16	77	63	41	43	60	73	22	50
Designers, artisans et patronniers	86	10	48	13	77	61	32	53	62	63	30	53
Autres professions	91	5	45	17	77	64	45	39	59	75	20	49
Vente et services	90	4	44	26	62	69	50	32	56	74	17	50
Vendeurs, commerce de gros	82	11	70	17	73	67	32	51	66	62	29	69
Conseillers en voyage, réceptionnistes d'hôtel	65	21	80	17	71	71	30	46	82	47	36	79
Autres professions	91	3	41	28	60	69	51	31	55	75	16	48
Métiers, transport et machinerie	94	3	30	30	59	63	54	32	50	82	12	36
Ouvriers de la construction	95	2	25	33	58	60	56	31	50	84	11	32
Ouvriers du transport aérien, ferrov. et maritime	88	5	45	23	56	60	39	43	63	70	19	49
Autres professions	93	3	31	30	60	64	53	32	50	82	12	37
Transform., fabric., primaire et serv. d'utilité publique	95	3	22	26	66	49	50	37	33	76	18	28
Opérateurs scierie et métallurgie	96	3	20	33	60	50	56	36	40	83	13	26
Opérateurs textile	92	4	18	12	78	33	45	39	26	56	31	24
Autres professions	95	3	23	27	65	51	53	36	35	78	16	29
Total	90	6	43	21	70	66	47	38	56	73	20	49
Total des sous-groupes	86	9	51	17	74	63	40	46	56	67	26	54

Note : Les catégories « français » et « anglais » se réfèrent à la langue utilisée principalement au travail. Quant à la catégorie « Les deux langues », elle inclut tant les utilisations principales que secondaires des langues.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Nous avons trouvé huit sous-groupes professionnels, très différents les uns des autres, dont la proportion de travailleurs, peu importe le groupe linguistique, qui ont déclaré utiliser principalement le français au travail est nettement inférieure à celle de la moyenne des travailleurs et, par conséquent, dont l'usage de l'anglais y est généralement supérieur. Il s'agit des :

- Designers, artisans et patronniers.
- Superviseurs de commis.
- Professionnels des sciences physiques et ingénieurs.
- Vendeurs dans le commerce de gros.
- Analystes, programmeurs et informaticiens.
- Opérateurs du textile.
- Conseillers en voyage et réceptionnistes d'hôtel.
- Pilotes et officiers de transport.

Chez ces sous-groupes professionnels, moins de 65 % des travailleurs, tous groupes linguistiques confondus, utilisent principalement le français au travail (contre une moyenne de 73 % pour l'ensemble des travailleurs) et plus de 29 % utilisent principalement l'anglais au travail (contre une moyenne de 20 % pour l'ensemble des travailleurs).

L'examen de ces statistiques par groupe de langue maternelle révèle que le niveau d'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les opérateurs du textile de langue maternelle française ou tierce n'est pas différent de celui qu'on observe pour l'ensemble des travailleurs de même langue maternelle. Chez ceux de langue maternelle anglaise, c'est plutôt chez les vendeurs dans le commerce de gros et chez les professionnels des sciences physiques et les ingénieurs que les niveaux d'usage des langues au travail s'apparentent à ce qui est observé chez l'ensemble des travailleurs de ce groupe linguistique.

Près de la moitié des travailleurs de la RMR de Montréal utilisent, à des degrés divers, à la fois l'anglais et le français au travail, la majorité d'entre eux utilisant davantage le français (30%) que l'anglais (12 %) et environ 7 % les deux langues à égalité⁵⁹. Dans certains groupes et sous-groupes professionnels, la pratique du bilinguisme au travail est plus répandue, une pratique pouvant impliquer près de 80 % des travailleurs. C'est notamment le cas des conseillers en voyage et des réceptionnistes d'hôtel ainsi que des pilotes et des officiers de transport. De façon générale, les groupes et sous-groupes professionnels où le bilinguisme au travail est le plus répandu sont ceux qui comprennent des activités non manuelles et de contact avec le public, ou impliquent des relations interpersonnelles denses. C'est aussi le cas des vendeurs dans le commerce de gros, des superviseurs de commis et du personnel de gestion. Les professions reliées au monde des affaires et à la science, deux domaines où les contacts avec l'extérieur peuvent être importants, comptent également de fortes proportions de travailleurs pratiquant le bilinguisme au travail (55 % ou plus). Ce bilinguisme est par contre moins répandu au sein des groupes et sous-groupes professionnels des métiers et de la transformation, ainsi que dans les professions reliées aux secteurs de la santé, de l'enseignement et des autres sciences sociales (moins de 35 %).

L'utilisation des deux langues au travail varie selon le groupe linguistique. Les travailleurs de langue maternelle anglaise pratiquent le bilinguisme au travail dans une mesure plus importante que ceux de langue française et de langue tierce, soit 66 % contre 56 % et 43 % respectivement. Toutefois, ces différences d'un groupe linguistique à l'autre ne varient pas toujours systématiquement avec le groupe professionnel; c'est le cas chez les travailleurs de langue maternelle anglaise en particulier. Ainsi, chez

59. Statistiques déjà présentées au tableau 1.3.

ces derniers, le niveau de bilinguisme au travail est important chez les travailleurs des professions du secteur de la santé par rapport à l'ensemble des travailleurs de ce groupe linguistique (74 % contre 66 %), alors que chez ceux de langues maternelles française et tierce, la proportion de travailleurs de ce groupe professionnel qui utilisent les deux langues au travail (43 % et 59 % respectivement) se différencie peu de la moyenne des travailleurs du même grand groupe linguistique. Le niveau de bilinguisme au travail observé chez les travailleurs du groupe de langue anglaise dans les professions du secteur de la santé s'explique sans doute par la nécessité de ceux-ci à s'adapter à une clientèle francophone qui, bien que fréquentant principalement les institutions de santé du secteur francophone, fréquente également celles du secteur anglophone.

Le tableau 4.3b porte sur les travailleurs faisant usage du français et de l'anglais au travail selon la répartition de l'utilisation de ces deux langues, selon que le français prédomine sur l'anglais, que l'anglais prédomine sur le français ou que les deux langues sont utilisées à égalité. Nous avons constaté au tableau 4.3a que, tous groupes et sous-groupes professionnels confondus, les travailleurs de langue maternelle anglaise déclaraient utiliser les deux langues dans une proportion de 66 %, ceux de langue française dans une proportion de 43 % et, finalement, ceux de langue maternelle tierce dans une proportion de 56 %. Or, à la lecture du tableau 4.3b, on constate aisément que ce bilinguisme au travail est nettement à prédominance anglaise chez les premiers, à forte dominance française chez les deuxièmes, alors qu'il favorise un peu plus le français (43 %) que l'anglais (33 %) chez les travailleurs de langue maternelle tierce.

C'est dans le groupe des pilotes et officiers de transport, des conseillers en voyage et dans celui des professionnels des sciences physiques et des ingénieurs que le bilinguisme à dominance anglaise est le plus important parmi ceux qui déclarent utiliser les deux langues au travail. À l'inverse, chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, le bilinguisme est davantage à dominance française dans les groupes de la vente et des services, dans ceux des métiers, du transport et de la machinerie ainsi que dans les emplois de transformation et de fabrication. Finalement, la situation est très variée chez les travailleurs de langue maternelle tierce, le bilinguisme étant, par exemple, à prédominance anglaise dans les professions de pilotes et officiers de transport et chez les ouvriers du transport aérien, ferroviaire et maritime, alors qu'il est à prédominance française dans les professions liées à la santé, à la vente et aux services ainsi que chez les opérateurs de machinerie et dans la construction.

Tableau 4.3b Travailleurs faisant usage du français et de l'anglais au travail, selon la répartition de l'utilisation de ces deux langues, par groupe et sous-groupe professionnel et groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages¹

Groupes et sous-groupes professionnels	----- Francophone -----			----- Anglophone -----			----- Allophone -----			----- Ensemble -----		
	Prédominance		Les deux à égalité	Prédominance		Les deux à égalité	Prédominance		Les deux à égalité	Prédominance		Les deux à égalité
	Du français	De l'anglais		Du français	De l'anglais		Du français	De l'anglais		Du français	De l'anglais	
Gestion	77	15	9	23	64	13	40	37	23	60	28	12
Affaires, finance et administration	77	12	11	22	64	14	39	38	23	60	26	14
Comptables et agents financiers	79	14	8	18	68	14	38	42	20	60	29	11
Superviseurs de commis	73	17	10	18	69	13	32	48	20	55	32	12
Autres professions	77	12	11	23	63	14	40	37	24	61	25	14
Sciences naturelles et appliquées	75	17	8	22	67	10	41	39	20	61	28	11
Prof. sciences physiques, ingénieurs	71	21	7	25	66	10	41	41	18	59	31	10
Analystes, programmeurs, informaticiens	73	18	9	18	71	11	37	41	22	58	31	12
Pilotes et officiers de transport	52	36	12	17	69	14	22	50	28	45	42	13
Autres professions	82	10	8	29	61	11	48	33	20	69	20	11
Secteur de la santé	82	10	8	19	64	17	47	31	22	65	23	12
Sc. sociales, enseignement, admin. publique et religion	78	14	8	18	73	9	41	37	21	59	30	11
Arts, culture, sports et loisirs	81	11	8	20	69	11	39	38	23	63	26	11
Designers, artisans et patronniers	73	18	8	18	65	17	32	47	21	53	34	13
Autres professions	83	9	8	21	70	10	42	34	24	65	25	10
Vente et services	79	8	13	30	52	18	46	27	27	63	20	17
Vendeurs, commerce de gros	77	13	10	23	64	13	35	41	24	60	27	13
Conseillers en voyage, réceptionnistes d'hôtel	58	24	18	20	62	18	29	43	27	44	35	21
Autres professions	81	7	13	31	51	18	47	25	28	64	19	17
Métiers, transport et machinerie	82	7	11	35	48	17	48	28	24	68	17	15
Ouvriers de la construction	83	7	10	40	45	15	49	28	24	69	17	14
Ouvriers du transport aérien, ferrov. et maritime	75	11	15	31	32	36	28	48	25	58	21	21
Autres professions	81	7	11	34	50	16	48	28	24	68	18	15
Transform., fabric., primaire et serv. d'utilité publique	79	9	12	32	51	17	43	32	25	59	23	18
Opérateurs scierie et métallurgie	81	11	8	32	54	14	48	31	21	64	23	13
Opérateurs textile	68	14	18	19	58	23	39	35	26	44	33	24
Autres professions	79	8	12	34	50	17	44	31	25	61	21	17
Total	78	11	10	25	61	14	43	33	24	62	24	14
Total des sous-groupes	75	16	9	22	65	14	38	40	22	58	29	13

1. Les lecteurs doivent savoir que les statistiques présentées dans ce tableau ne représentent pas les proportions réelles d'utilisation des deux langues au travail. Elles représentent plutôt, parmi les personnes ayant déclaré utiliser ces deux langues au travail (voir le tableau 4.3a), leur répartition selon le type de bilinguisme au travail.

Les résultats présentés au tableau 4.3a peuvent être visualisés sous forme graphique. Bien que la quantité d'information présentée soit dense, il est assez aisé de cibler en un coup d'œil les groupes et sous-groupes professionnels qui se démarquent des autres, tant pour ce qui est de l'utilisation prédominante du français que de l'utilisation prédominante de l'anglais. Ces graphiques présentent des indices de surreprésentation ou de sous-représentation exprimés sur une échelle logistiqu⁶⁰. L'indice désigne la variation⁶¹ dans l'utilisation des langues au travail pour chacun des groupes et sous-groupes professionnels par rapport à la moyenne de la population des travailleurs, et ce, pour les travailleurs de chacun des grands groupes de langue maternelle pris séparément⁶².

Les groupes et sous-groupes professionnels qui se distinguent des autres présentent des variations importantes sur l'échelle horizontale. Les graphiques 4.1 et 4.2 illustrent respectivement les cas où le français est utilisé de façon prédominante au travail et les cas où l'anglais y est utilisé de façon prédominante. Le deuxième graphique est très semblable au premier, hormis le fait que l'orientation principale des barres y est à l'opposé de ce qui est présenté au graphique 4.1.

Ces graphiques montrent clairement que les travailleurs du sous-groupe professionnel des pilotes et officiers de transport, de même que celui des conseillers en voyage et réceptionnistes d'hôtel, utilisent principalement le français dans une proportion moindre que les autres groupes, les barres se situant à gauche du point 0 sur le graphique 4.1. Le corollaire de ces résultats se traduit par une utilisation plus importante de l'anglais (les barres se situent à droite du point 0 sur le graphique 4.2). Les effets d'interaction déjà mentionnés sont discernables. Chez les conseillers en voyage et les réceptionnistes d'hôtel de langue maternelle anglaise, le niveau d'utilisation des langues en milieu de travail se distingue peu de la moyenne de l'ensemble des travailleurs anglophones (l'indice de représentation se situant très près de la valeur nulle). Notons par ailleurs que les autres sous-groupes professionnels où la proportion de travailleurs qui utilisent le français est plus faible (ou, corollairement, ceux où l'utilisation de l'anglais est plus forte) sont les mêmes que ceux désignés plus haut, notamment les professionnels en sciences physiques et les ingénieurs, les vendeurs dans le commerce de gros et les superviseurs de commis. Les graphiques mettent en lumière le fait que les travailleurs de langue maternelle anglaise, en regard de ceux de langue maternelle française tout particulièrement, sont ceux dont l'utilisation des langues au travail varie le moins en fonction du groupe ou du sous-groupe professionnel.

En général, les résultats portant sur les groupes professionnels indiquent que ces derniers peuvent être regroupés sous trois grandes catégories d'utilisation des langues, et ce, indépendamment de la langue maternelle des travailleurs. Le premier groupe affiche les plus faibles proportions d'utilisation du français par les travailleurs, et par conséquent, les plus fortes proportions utilisant l'anglais. Il s'agit des groupes professionnels de la gestion, des affaires, de la finance et de l'administration, de même que les professionnels des sciences naturelles et appliquées. À l'inverse, les deux groupes professionnels caractérisés par le travail manuel, les métiers liés au transport et à la machinerie et les professions liées à la transformation, à la fabrication, au secteur primaire et aux services d'utilité publique présentent les

60. Le lecteur est prié de se référer à l'annexe 5 pour une interprétation de l'échelle associée à cet indice de surreprésentation ou de sous-représentation.

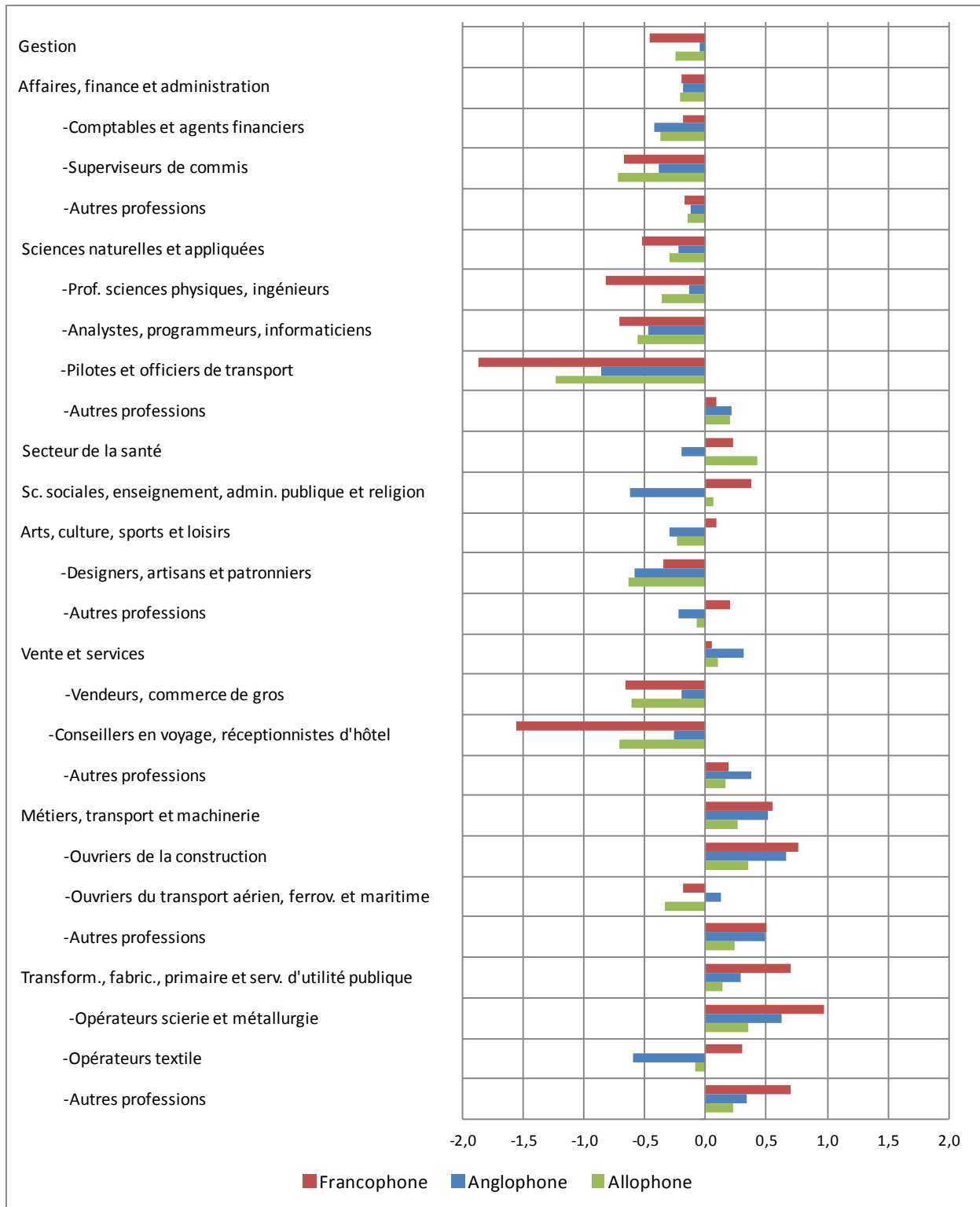
61. Sous la forme d'une distance logistiqu^e ou *odd-log*.

62. L'indice est calculé de la façon suivante : $K_i = \ln \left(\frac{P_i}{1 - P_i} \right) / \left(\frac{P_n}{1 - P_n} \right)$, où P_i est la proportion de travailleurs qui utilisent le français ou l'anglais au travail dans un groupe ou un sous-groupe professionnel donné, et P_n est la proportion de l'ensemble des travailleurs qui utilisent le français ou l'anglais au travail. Les valeurs de K_i sont calculées pour chaque groupe linguistique séparément. Les valeurs de K_i varient de $-\infty$ à $+\infty$. Le point 0 indique l'absence de sur- ou de sous-représentation du groupe ou du sous-groupe professionnel, une valeur supérieure à 0, une surreprésentation, et une valeur inférieure à 0, une sous-représentation.

plus fortes proportions d'utilisation du français au travail et, conséquemment, les moins fortes proportions d'utilisation de l'anglais. Les autres groupes professionnels se situent entre ces deux pôles.

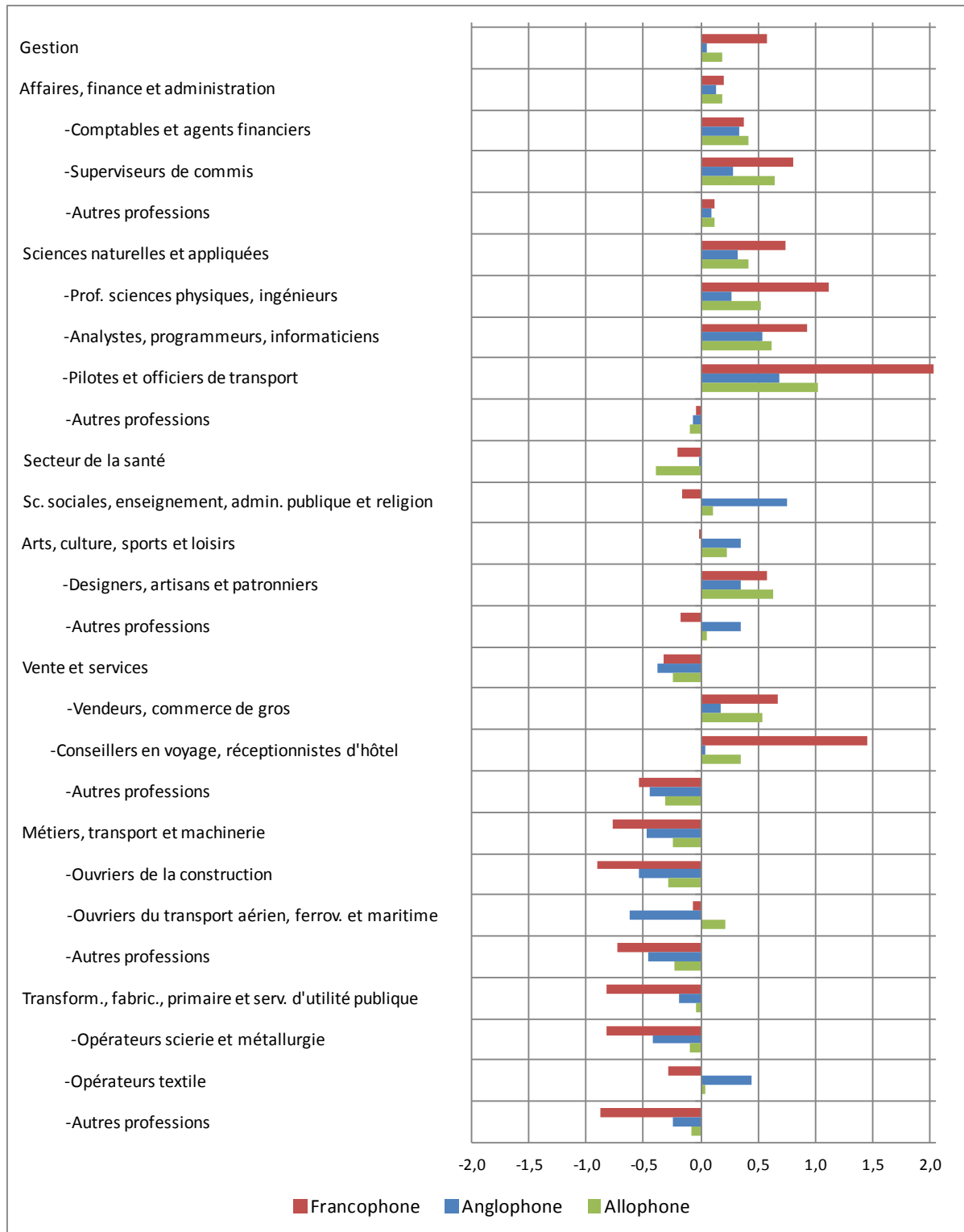
Le plus haut niveau de scolarité atteint par les travailleurs qui composent l'une ou l'autre de ces trois grandes catégories d'utilisation n'explique pas à lui seul cette structuration. Le type de relations interpersonnelles qu'exigent généralement ces types ou ces domaines d'emploi doit être pris en compte. Ainsi, les travailleurs des professions de la gestion, des affaires, de la finance et de l'administration, de même que les professionnels des sciences naturelles et les ingénieurs, entretiennent des contacts avec des clients d'affaires, internes et externes, des fournisseurs ou des collègues, ou encore sont largement exposés à l'anglais à cause de la nature de leur formation et de leurs activités. Chez ces groupes professionnels, l'utilisation de l'anglais, seul ou en combinaison avec le français, se présente comme une situation assez commune, voire nécessaire. En ce qui a trait aux professionnels des secteurs de la santé, des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique ainsi que ceux de la vente et des services, les relations de travail s'établissent avec des clientèles très variées souvent constituées de membres de la population résidente. Leur utilisation des langues au travail, laquelle se situe autour de la moyenne de l'ensemble des professions, reflète généralement les pratiques linguistiques de la population résidente. Les vendeurs du commerce de gros, les conseillers en voyage et les réceptionnistes d'hôtel constituent deux groupes distincts de ce point de vue : leurs relations d'affaires impliquent souvent des clients d'affaires (des acheteurs) et des fournisseurs, certains situés à l'étranger, sans compter les touristes dans le cas des réceptionnistes d'hôtel, d'où la nécessité pour les travailleurs appartenant à ces groupes professionnels d'utiliser l'anglais au travail (et possiblement d'autres langues comme l'espagnol).

Graphique 4.1 Indice de représentation des groupes et sous-groupes professionnels dans la proportion des travailleurs utilisant principalement le français au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Graphique 4.2 Indice de représentation des groupes et sous-groupes professionnels dans la proportion des travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

4.2 Les secteurs et sous-secteurs d'industrie

Les secteurs d'industrie au sein desquels se trouvent les travailleurs constituent une information additionnelle qui permet d'établir le lien entre les niveaux d'utilisation des langues au travail parmi les travailleurs de la RMR de Montréal et les structures du marché du travail et de l'activité économique. L'analyse des comportements linguistiques en milieu de travail selon le secteur d'industrie permet ainsi de brosser un portrait quelque peu différent de celui réalisé en fonction des groupes et des sous-groupes professionnels.

Bien qu'ils puissent présenter des caractéristiques individuelles assez homogènes, notamment en ce qui a trait au plus haut niveau de scolarité atteint, les travailleurs qui appartiennent à un même groupe professionnel occupent généralement des emplois au sein d'entreprises ou d'institutions très différentes les unes des autres, et ce, tant en termes des services et des produits qu'elles offrent ainsi que des marchés qu'elles occupent, que de leur taille et de leur envergure.

Les travailleurs d'un même secteur d'industrie peuvent présenter, quant à eux, des caractéristiques individuelles assez hétérogènes, notamment en raison de leur profession ou de leur position hiérarchique dans l'entreprise. Cela dit, les entreprises ou les institutions qui composent ces secteurs industriels ont en commun certaines caractéristiques, généralement déterminées par des facteurs d'ordre structurel, telles l'existence de compétition entre entreprises ou la nature des activités qui peuvent être orientées vers un type de marché plutôt qu'un autre. Les caractéristiques (linguistiques notamment) des clients, des fournisseurs ou des collaborateurs ont certainement pour effet de créer des besoins spécifiques de nature linguistique dans certains secteurs. En d'autres termes, le contexte social et linguistique où s'exerce le travail peut aussi être déterminé par le secteur d'activité économique, au même titre que le groupe professionnel.

En considérant l'ensemble des travailleurs sur le territoire de la RMR de Montréal, on constate que c'est au sein des administrations publiques locales et provinciales (94 %), dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics (91 %), dans la construction (85 %), au sein de l'administration publique fédérale (81 %)⁶³ et dans le sous-secteur des garderies, des écoles primaires et secondaires (81 %) que l'utilisation prédominante du français est la plus répandue. L'utilisation prédominante de cette langue par les travailleurs est également largement répandue dans les secteurs des soins de santé, du commerce de détail et des arts, spectacles et loisirs (tableau 4.4a). Le tableau 4.4a nous permet de constater que la proportion de travailleurs qui font un usage prédominant du français dans leur travail est cependant plus faible dans les secteurs et les sous-secteurs d'activité du transport aérien, ferroviaire et maritime, ceux du textile et du vêtement, celui des universités, celui du commerce de gros et, plus généralement, dans les sous-secteurs d'industrie de pointe comme les télécommunications et les nouvelles technologies, l'aérospatiale et les services en génie et informatique et la recherche scientifique. Dans ces secteurs, plus du quart des travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail. Dans les universités montréalaises, par exemple, le français est la langue prédominante de seulement 52 % des travailleurs, alors que 44 % y utilisent principalement l'anglais.

63. Le sous-secteur de l'administration publique fédérale comprend le secteur de la défense ainsi que les administrations publiques autochtones et les organismes publics internationaux et extraterritoriaux. Le nombre de travailleurs dans ces deux derniers sous-secteurs est cependant très petit.

Tout comme pour l'analyse selon le groupe professionnel, on constate la présence d'un effet d'interaction entre le groupe linguistique et le secteur d'activité économique, interaction qui semble prévaloir essentiellement chez les travailleurs de langue maternelle anglaise et de langue française. Ce lien étroit entre le groupe linguistique et la principale langue de travail est particulièrement notable dans le secteur des services d'enseignement. Le pourcentage de travailleurs de langue maternelle anglaise qui utilisent principalement l'anglais au travail atteint 84 % dans ce secteur, et en particulier, 91 % dans les universités, 88 % dans les écoles de métiers, les cégeps et les autres établissements d'enseignement postsecondaire, et 84 % dans les garderies et les écoles primaires et secondaires. Dans ces trois sous-secteurs, le pourcentage de travailleurs de langue maternelle anglaise qui utilisent principalement l'anglais au travail est semblable au pourcentage de ceux de langue française qui utilisent principalement le français. Ces résultats illustrent l'existence de la « ségrégation scolaire » sur une base linguistique qui prévaut dans la RMR de Montréal.

Dans le secteur d'activité du textile et du vêtement, la proportion de travailleurs de langue maternelle anglaise qui utilisent principalement l'anglais au travail est tout aussi importante, se situant à 81 %. Ce pourcentage est similaire à celui des travailleurs de langue maternelle française du même sous-secteur d'activité qui utilisent principalement le français au travail, soit 84 %. Cette « correspondance » entre groupe de langue maternelle, langue d'usage prédominante en milieu de travail et secteur d'activité chez les travailleurs de langue anglaise et française s'observe dans quelques autres sous-secteurs, dont celui de la fabrication de machines et de matériel électronique (79 % et 83 % respectivement), et celui des services en génie et en informatique, et dans la recherche scientifique (78 % et 83 % respectivement). Cette « correspondance » doit cependant être interprétée dans un contexte où 70 % de l'ensemble des travailleurs de langue maternelle anglaise utilisent principalement l'anglais au travail et 90 % de ceux de langue maternelle française y utilisent principalement le français.

Les secteurs industriels où l'utilisation prédominante du français est la plus élevée parmi les travailleurs de langue maternelle anglaise sont les mêmes que dans le cas des travailleurs de langue française et de langue maternelle tierce. Parmi ceux de langue maternelle anglaise, l'utilisation prédominante du français atteint 55 % dans les administrations publiques locales et provinciales, 38 % dans l'administration publique fédérale, 34 % dans les secteurs de l'industrie primaire, de l'extraction et des services publics, 32 % dans l'industrie de la construction et, finalement, 32 % dans le commerce de détail.

En règle générale, les secteurs d'activité au sein desquels le français est le plus utilisé comme principale langue de travail, tout comme ceux au sein desquels l'anglais est le plus utilisé, sont les mêmes, et ce, peu importe le groupe linguistique. Chez les travailleurs de langue maternelle française dans la RMR de Montréal, bien que seulement 6 % d'entre eux aient déclaré utiliser principalement l'anglais au travail, cette proportion atteint 23 % parmi les travailleurs du sous-secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime, 16 % chez ceux du sous-secteur des télécommunications et des nouvelles technologies, 13 % chez les travailleurs de l'industrie aérospatiale et chez ceux des universités. Dans les administrations publiques locales, provinciales et fédérale, dans le secteur de la construction, ceux du secteur primaire, de l'extraction et des services publics, de même que dans les garderies, les écoles primaires et secondaires, c'est 3 % ou moins des travailleurs de langue maternelle française qui utilisent principalement l'anglais au travail; corollairement, le français est la langue principale de travail pour 90 % ou plus des travailleurs de ce groupe linguistique.

Il en va de même chez les travailleurs de langue maternelle tierce. Ainsi, tout comme ceux de langue française, une majorité de travailleurs de langue maternelle tierce utilisent principalement le français dans les administrations publiques (73 %), dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics (63 %), dans le secteur de la construction (59 %) et dans les garderies et les écoles primaires et secondaires (57 %). À l'opposé, l'anglais est la langue principale de travail des personnes de langue maternelle tierce travaillant au sein des universités (67 %), du sous-secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime (60 %), des services en génie et informatique et de la recherche scientifique et dans le commerce de gros (52 %).

Bien que 73 % de l'ensemble des personnes qui travaillent au sein de la RMR de Montréal utilisent principalement le français au travail, l'utilisation combinée du français et de l'anglais selon le secteur d'activité présente quelques particularités, et ce, dans un contexte où 49 % de l'ensemble de ces travailleurs déclarent utiliser les deux langues à des degrés divers au travail. On sait par ailleurs, à la lecture du tableau 4.4b, que parmi ces quelque 49 % de travailleurs qui font usage des deux langues au travail, trois sur cinq (59 %) donnent néanmoins préséance au français, 29 % à l'anglais et 12 % d'entre eux déclarent utiliser les deux langues à égalité.

Le pourcentage de travailleurs qui utilisent les deux langues au travail atteint un sommet dans le sous-secteur des télécommunications et des nouvelles technologies, soit 74 %, alors qu'elle est quasi aussi répandue chez les travailleurs du transport aérien, ferroviaire et maritime (71 %), dans l'administration publique fédérale (68 %) et dans l'industrie de l'aérospatiale (66 %). À l'inverse, on constate sans surprise que ce bilinguisme au travail est à son plus bas niveau dans le secteur scolaire, en particulier dans le sous-secteur des garderies, des écoles primaires et secondaires, soit 20 %.

Alors que 70 % des travailleurs de langue anglaise ont déclaré utiliser principalement l'anglais au travail, c'est au sein de ce groupe qu'on observe l'utilisation la plus importante des deux langues au travail, soit 66 %. Cette pratique varie passablement selon le secteur d'activité. Par exemple, 79 % des travailleurs dans l'administration publique fédérale utilisent les deux langues au travail, 77 % en font autant dans plusieurs sous-secteurs reliés aux services personnels ou s'y apparentant et dans le commerce de détail, 75 % dans le sous-secteur des services immobiliers et de location, 74 % dans le secteur de la finance et des assurances, et 73 % dans l'hébergement et la restauration. Par ailleurs, c'est dans le système d'enseignement et de garderie que cette proportion est la plus faible, soit 45 %. Cette proportion demeure toutefois supérieure à celles observées dans le même secteur d'activité parmi les travailleurs de langue française (19 %) et de langue maternelle tierce (38 %).

Comme nous l'avons fait pour les groupes et les sous-groupes professionnels, nous pouvons présenter les résultats propres aux secteurs et aux sous-secteurs d'industrie sous forme graphique⁶⁴. Pour les trois groupes de langue maternelle représentés, on constate que l'utilisation du français est nettement plus importante (et, inversement, moins importante dans le cas de l'anglais) que la moyenne dans trois secteurs de l'activité économique, soit dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics, dans le secteur de la construction et dans celui des administrations publiques, en particulier aux ordres local et provincial. La situation « favorise » également le français, quoique dans une moindre mesure, dans le secteur du commerce de détail (graphiques 4.3 et 4.4).

64. Nous avons utilisé le même indice de surreprésentation ou de sous-représentation que pour l'analyse des groupes et des sous-groupes professionnels.

L'examen des résultats présentés au graphique 4.4 révèle que les proportions de travailleurs qui font un usage plus important de l'anglais au travail que la moyenne observée au sein de leur groupe linguistique respectif se trouvent dans plusieurs secteurs et sous-secteurs de l'activité économique. C'est notamment le cas dans trois sous-secteurs de la fabrication (textile et vêtement, machines et matériel électronique, aérospatial), dans le commerce de gros, dans le transport aérien, ferroviaire et maritime, dans les télécommunications et les nouvelles technologies et dans les services en génie et informatique et la recherche scientifique. Dans certains de ces secteurs, c'est d'abord chez les travailleurs de langue maternelle française que la proportion de ceux qui utilisent principalement l'anglais au travail se différencie le plus de la moyenne du groupe, notamment dans le sous-secteur de l'aérospatiale, dans celui des télécommunications et des nouvelles technologies et dans celui du transport aérien, ferroviaire et maritime.

Tableau 4.4a Utilisation des langues au travail selon le secteur et le sous-secteur d'industrie par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages

Secteur et sous-secteur d'industrie	----- Francophone -----			----- Anglophone -----			----- Allophone -----			----- Ensemble -----		
	Français	Anglais	Les deux langues	Français	Anglais	Les deux langues	Français	Anglais	Les deux langues	Français	Anglais	Les deux langues
Primaire, extraction, services publics	97	2	23	34	57	66	63	24	39	91	6	26
Construction	95	2	30	32	58	70	59	26	58	85	9	36
Fabrication	89	7	43	21	71	64	47	39	46	71	22	46
Textile et vêtement	84	10	37	10	81	51	43	41	33	52	36	36
Fabr. de machines et de matériel électronique	83	11	54	15	79	66	35	51	58	62	31	57
Aérospatiale	80	13	65	23	70	69	42	46	71	67	26	66
Autres sous-secteurs	92	5	38	26	65	66	54	34	48	78	16	42
Commerce de gros	83	11	57	18	72	68	34	52	58	61	30	59
Commerce de détail	91	4	46	32	54	77	53	28	67	78	13	53
Transport et entreposage	84	10	49	18	72	67	37	47	63	67	24	54
Transport aérien, ferroviaire et maritime	68	23	73	14	77	65	23	60	74	49	41	71
Autres sous-secteurs	88	6	42	21	68	68	43	41	59	74	19	48
Industrie de l'information et industrie culturelle	85	10	58	19	73	67	41	43	67	70	23	61
Télécomm. et nouvelles technologies	76	16	76	22	68	72	40	44	70	62	28	74
Autres sous-secteurs	92	5	44	17	77	64	43	42	61	77	19	48
Finance et assurances	86	8	58	22	68	74	44	38	77	71	21	64
Services immobiliers et de location	88	6	54	20	69	75	45	38	66	69	21	59
Serv. professionnels, scientifiques, techniques et admin.	85	9	57	17	76	61	42	44	58	67	26	58
Serv. en génie et informatique, recherche scientifique	83	12	61	16	78	61	36	52	60	64	29	61
Autres sous-secteurs	87	7	53	17	74	61	47	38	57	69	23	55
Services d'enseignement et de garderie	94	5	19	9	87	45	47	42	38	74	23	26
Garderies, écoles primaires et secondaires	96	3	13	11	84	48	57	31	36	81	16	20
Universités	84	13	41	7	91	40	26	67	40	52	44	40
Autres sous-secteurs (écoles de métiers, cégep)	93	5	25	8	88	49	43	42	47	71	24	32
Soins de santé et assistance sociale	93	4	37	16	72	70	54	33	57	79	16	43
Arts, spectacles et loisirs	92	4	45	22	70	65	53	32	63	77	17	50
Hébergement et services de restauration	89	5	44	27	59	73	47	33	57	69	20	52
Autres services, sauf les administrations publiques	93	3	34	19	72	57	46	38	49	75	18	40
Administrations publiques	94	2	43	46	45	73	73	16	60	90	5	46
Locales et provinciales	96	1	35	55	39	68	82	9	52	94	3	37
Fédérale	90	5	66	38	52	79	59	26	72	81	11	68
Total	90	6	43	21	70	66	47	38	56	73	20	49
Total des sous-secteurs	88	8	44	16	78	57	43	44	50	70	24	47

Note : Les catégories « français » et « anglais » se réfèrent à la langue utilisée principalement au travail.

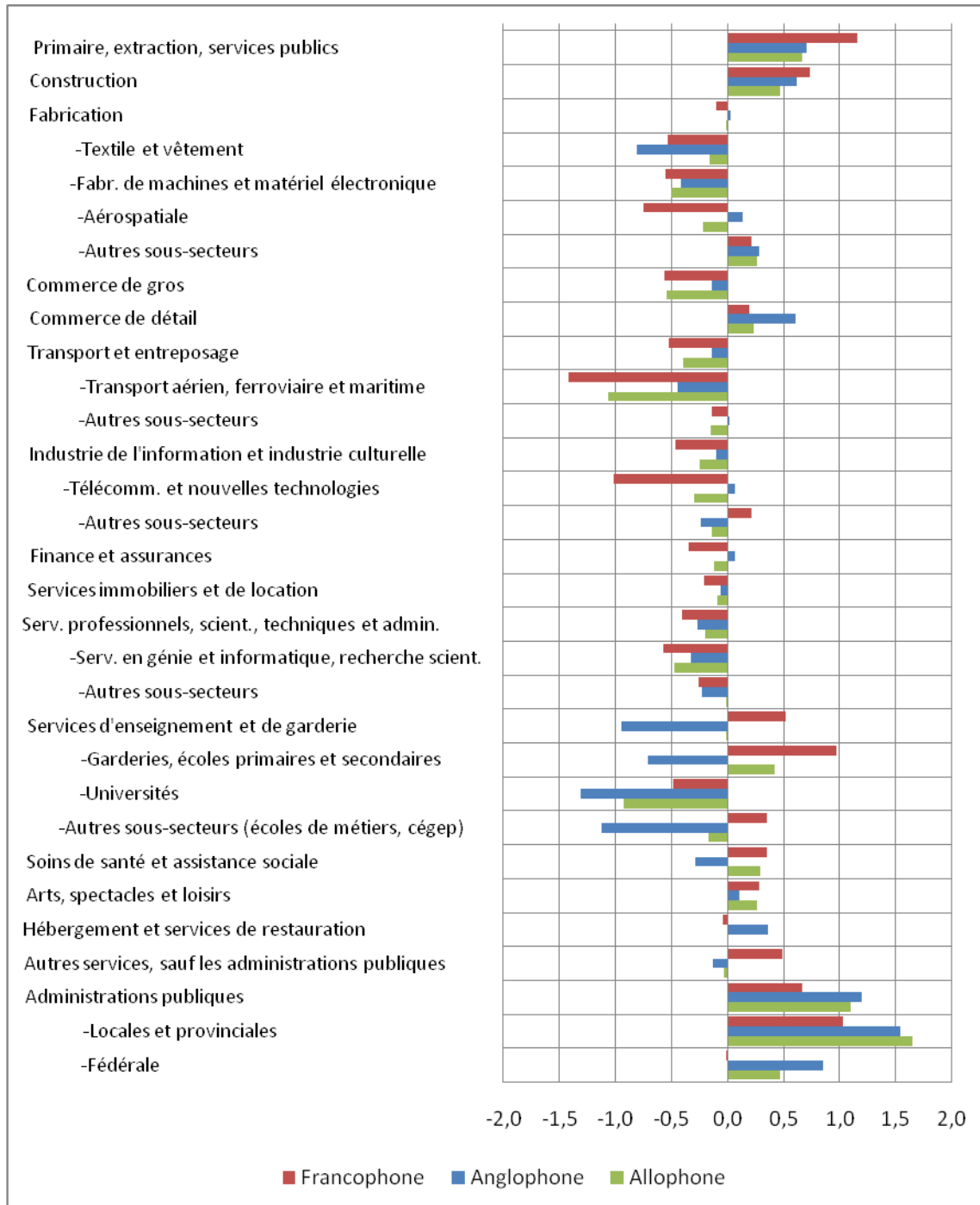
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 4.4b Utilisation du français et de l'anglais au travail selon la répartition de l'utilisation de ces deux langues et le secteur et le sous-secteur d'industrie par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006, pourcentages¹

Secteur et sous-secteur d'industrie	----- Francophone -----			----- Anglophone -----			----- Allophone -----			----- Ensemble -----		
	Prédominance		Les deux à égalité	Prédominance		Les deux à égalité	Prédominance		Les deux à égalité	Prédominance		Les deux à égalité
	Du français	De l'anglais		Du français	De l'anglais		Du français	De l'anglais		Du français	De l'anglais	
Primaire, extraction, services publics	86	6	8	38	50	13	56	25	19	78	12	10
Construction	84	5	10	35	51	13	51	25	23	70	16	14
Fabrication	76	14	10	25	62	13	40	37	23	59	27	14
Textile et vêtement	61	22	17	11	73	16	35	40	26	39	40	21
Fabr. de machines et de matériel électronique	72	19	10	19	72	9	34	42	24	54	33	13
Aérospatiale	72	18	9	29	62	10	39	44	17	61	28	11
Autres sous-secteurs	79	11	10	29	57	15	45	33	23	64	23	13
Commerce de gros	73	17	11	22	64	14	32	45	23	54	32	14
Commerce de détail	83	7	11	35	47	18	49	23	27	68	16	16
Transport et entreposage	69	18	13	21	64	15	34	42	24	54	30	15
Transport aérien, ferroviaire et maritime	58	29	12	19	66	14	23	55	22	44	41	15
Autres sous-secteurs	75	12	13	22	62	16	40	35	25	60	25	16
Industrie de l'information et industrie culturelle	76	15	9	24	64	12	42	36	22	62	26	12
Télécomm. et nouvelles technologies	70	19	11	27	58	15	42	35	23	60	27	13
Autres sous-secteurs	83	10	8	21	69	10	41	38	21	66	24	10
Finance et assurances	78	12	10	25	61	14	43	35	23	63	24	13
Services immobiliers et de location	78	10	11	23	62	16	41	34	25	60	25	15
Serv. professionnels, scientifiques, techniques et admin.	77	14	10	22	65	13	40	37	23	61	26	13
Serv. en génie et informatique, recherche scientifique	75	17	8	22	67	11	39	41	20	60	29	11
Autres sous-secteurs	78	11	11	23	63	14	41	34	25	61	24	15
Services d'enseignement et de garderie	71	19	9	13	79	8	36	43	21	48	40	12
Garderies, écoles primaires et secondaires	72	17	11	14	76	10	40	38	22	48	38	14
Universités	68	25	6	12	82	6	28	55	18	46	45	9
Autres sous-secteurs (écoles de métiers, cégep)	75	15	10	10	82	8	37	38	25	51	36	13
Soins de santé et assistance sociale	81	10	9	18	66	17	43	36	21	63	24	13
Arts, spectacles et loisirs	84	6	9	27	61	12	53	25	22	69	20	12
Hébergement et services de restauration	78	9	14	29	53	18	45	27	28	58	23	19
Autres services, sauf les administrations publiques	82	7	11	25	59	17	44	29	27	63	21	16
Administrations publiques	88	4	8	49	40	11	67	16	17	83	8	10
Locales et provinciales	89	2	8	55	35	9	76	9	15	86	5	9
Fédérale	85	6	9	43	44	13	56	23	20	77	12	11
Total	78	11	10	25	61	14	43	33	24	62	24	14
Total des sous-secteurs	75	16	9	22	68	11	39	40	21	59	29	12

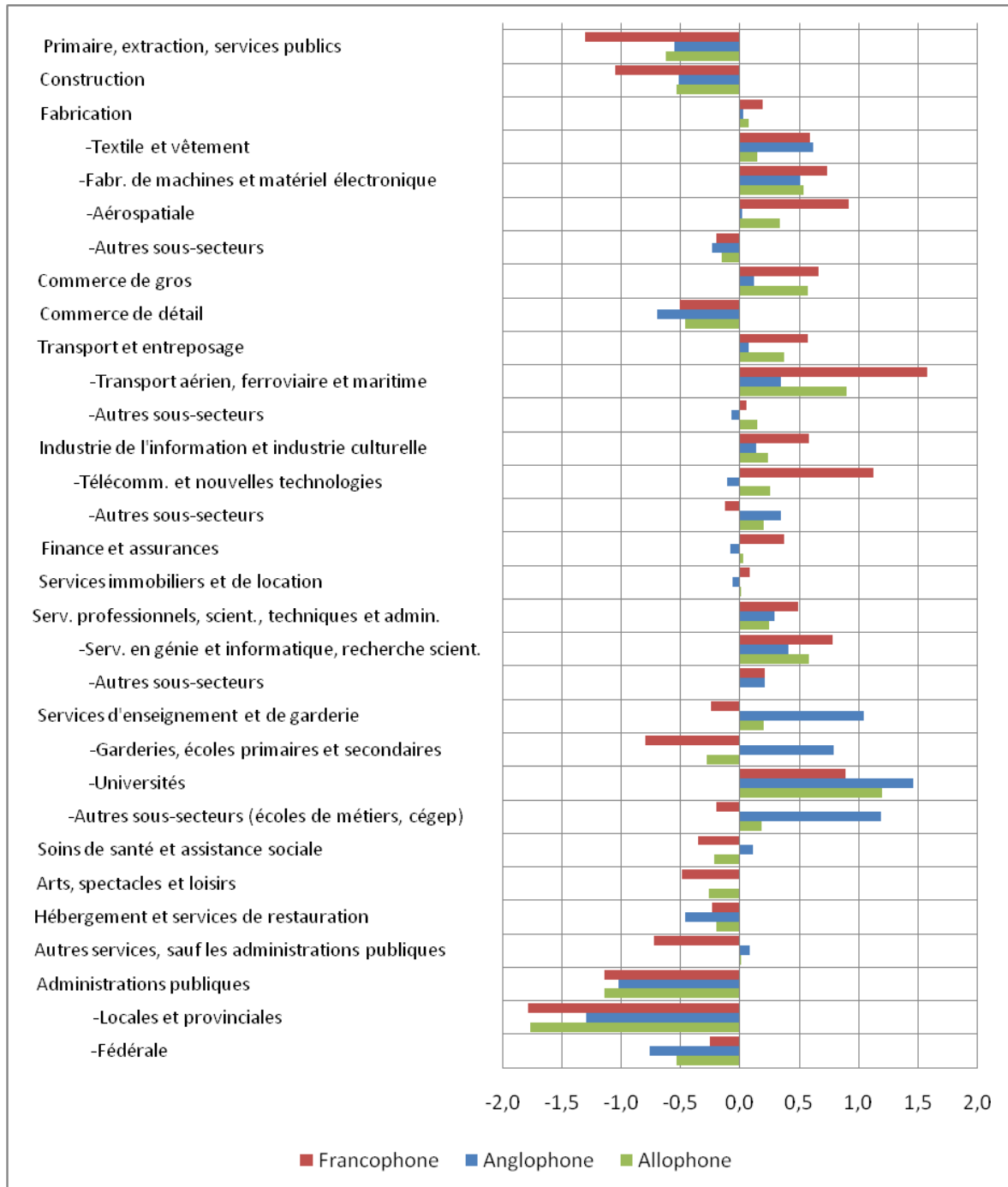
1. Les lecteurs doivent savoir que les statistiques présentées dans ce tableau ne représentent pas les proportions réelles d'utilisation des deux langues au travail. Elles représentent plutôt, parmi les personnes ayant déclaré utiliser ces deux langues au travail (voir le tableau 4.3a), leur répartition selon le type de bilinguisme au travail.

Graphique 4.3 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs dans la proportion des travailleurs utilisant principalement le français au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Graphique 4.4 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs dans la proportion des travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

En général, la situation est donc très variée d'un groupe linguistique à l'autre et d'un secteur d'activité économique à l'autre. Les secteurs et les sous-secteurs associés à une utilisation plus ou moins répandue du français ou de l'anglais ont en commun des caractéristiques similaires à celles décrites lors de l'analyse des pratiques linguistiques selon les groupes professionnels, notamment la densité d'exposition à des contacts interpersonnels et la nature de ces contacts. D'autres éléments doivent également être pris en compte pour expliquer la variabilité des pratiques linguistiques au travail en fonction de l'appartenance aux secteurs et aux sous-secteurs d'activité économique. L'exemple le plus probant est celui des pratiques linguistiques au sein de l'administration publique fédérale : les travailleurs de ce secteur, qu'ils soient de langue anglaise, française ou tierce, utilisent le français et l'anglais dans une proportion plus élevée que la moyenne des travailleurs (tableau 4.4a), résultat qui découle des politiques et de la législation linguistiques qui touchent la fonction publique fédérale.

D'autres facteurs, de nature « historique » et structurelle ceux-là, peuvent influencer les pratiques linguistiques au sein de certains secteurs, notamment dans l'industrie du textile et du vêtement. Dans ce sous-secteur de la fabrication, l'utilisation du français et de l'anglais est plus faible que la moyenne, et ce, chez les trois groupes linguistiques. Ainsi, alors que, tous groupes linguistiques et secteurs d'activité confondus, près d'un travailleur sur deux utilise les deux langues à des degrés divers au travail, cette proportion atteint 36 % dans le sous-secteur du textile et du vêtement. Chez les travailleurs de langue maternelle tierce, cette proportion est de 33 %. De plus, contrairement à ce qu'on observe chez les travailleurs de langues maternelles anglaise et française, chez qui l'utilisation prédominante de la langue maternelle au travail regroupe plus de huit travailleurs sur dix, l'utilisation prédominante du français chez les travailleurs de langue maternelle tierce dans ce sous-secteur d'activité (43 %) est très similaire au taux d'utilisation de l'anglais (41 %).

Le secteur du textile et du vêtement est établi depuis longtemps à Montréal et y est surtout localisé dans certaines zones, dont la zone industrielle de Chabanel dans l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, de même que dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Historiquement, cette industrie repose sur une main-d'œuvre bon marché constituée d'un contingent important de femmes et d'immigrants travaillant pour un faible salaire (Sangster, 2010). Dans la RMR de Montréal, les 38 300 travailleurs du textile et du vêtement se répartissent de façon inégale selon le sexe et le statut d'immigrant (tableau 4.5).

Tableau 4.5 Distribution des travailleurs du sous-secteur de l'industrie du textile et du vêtement selon le sexe et le statut d'immigrant, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Personnes	Femmes	Hommes	Ensemble
	pourcentage		
Natif (non immigrant)	24	14	38
Immigrant	39	21	60
Résident non permanent	1	1	1
Ensemble	64	36	100

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Ce tableau révèle que 64 % des travailleurs de ce sous-secteur sont des femmes et 60 % sont des immigrants; les femmes immigrantes forment à elles seules tout près de 40 % des travailleurs de ce sous-secteur d'activité. De plus, des statistiques non présentées ici révèlent qu'environ 40 % de ces travailleurs n'ont aucun diplôme et que les trois quarts ne possèdent pas de diplôme équivalent ou supérieur à un diplôme d'études postsecondaires.

Ce qui ne manque pas d'attirer notre attention en regard des différences dans l'utilisation des langues selon le secteur d'industrie est la grande diversité des situations. Contrairement aux groupes professionnels, on peut difficilement se risquer à procéder à un regroupement des industries de sorte à obtenir un nombre plus réduit de grands secteurs. Cela tient sans doute au fait, comme on l'a déjà noté plus haut, que les secteurs et les sous-secteurs d'industrie sont composés de travailleurs dont la profession et le niveau d'éducation, entre autres caractéristiques, sont très différents. Les secteurs d'industrie se distinguent par ailleurs entre eux selon d'autres considérations, que ce soit leur caractère privé/public ou la taille des entreprises qui les forment. C'est dans cette perspective que la modélisation et la standardisation qui font l'objet du prochain chapitre maintiennent le détail des secteurs d'industrie, mais utilisent par contre une agrégation des catégories professionnelles en trois grands groupes.

Vue d'ensemble

Dans la RMR de Montréal, la répartition des travailleurs selon le groupe professionnel et le secteur d'industrie varie peu en fonction du grand groupe linguistique (langue maternelle). Les travailleurs de langue maternelle anglaise sont surreprésentés dans le groupe professionnel lié à la gestion ainsi que dans le sous-groupe plus spécifique constitué des vendeurs dans le commerce de détail. Les travailleurs de langue maternelle française se trouvent en surnombre relatif dans le groupe de métiers reliés au transport et à la machinerie et chez les ouvriers de la construction. Quant aux travailleurs de langue maternelle tierce, leur surreprésentation dans les groupes professionnels s'observe chez les professions liées à la transformation, la fabrication, dans le secteur primaire et dans les services d'utilité publique.

On observe une situation analogue en ce qui concerne les secteurs d'industrie dans la mesure où on y note peu de différences entre les distributions des trois grands groupes linguistiques. Un élément digne de mention est celui de la surreprésentation des travailleurs de langue maternelle française au sein des administrations publiques, tant par rapport à ceux de langue maternelle anglaise que tierce. Ainsi, un peu moins de 6 % des travailleurs de langue maternelle française sur le marché du travail de la RMR de Montréal occupent un emploi au sein des administrations publiques, fédérale, provinciales ou locales, contre 2 % de ceux de langue anglaise ou de langue tierce.

L'utilisation des langues en milieu de travail varie de façon importante selon le groupe et le sous-groupe professionnel. De façon générale, ce constat vaut pour les trois grands groupes de langue maternelle, c'est-à-dire que les groupes professionnels au sein desquels le français ou l'anglais est le plus utilisé sont les mêmes pour chacun des groupes linguistiques, bien que les niveaux d'utilisation puissent différer grandement d'un groupe à l'autre.

Pour l'ensemble des groupes linguistiques, l'utilisation du français atteint un sommet (et celle de l'anglais un plancher) chez les ouvriers de la construction et les opérateurs de scierie et métallurgie et, en général, chez les ouvriers des métiers du transport et de la machinerie, soit respectivement 84 %, 83 % et 82 %, tandis que le niveau d'utilisation de l'anglais y est de l'ordre de 11 % à 13 %.

L'utilisation principale du français est nettement inférieure à celle de la moyenne chez huit sous-groupes professionnels, peu importe le groupe linguistique, soit les designers, artisans et patronniers; les superviseurs de commis; les professionnels des sciences physiques et ingénieurs; les vendeurs dans le commerce de gros; les analystes, programmeurs et informaticiens; les opérateurs du textile; les conseillers en voyage et réceptionnistes d'hôtel; et les pilotes et officiers de transport. Chez ces sous-groupes professionnels, moins de 65 % des travailleurs utilisent principalement le français au travail (contre une moyenne de 73 % pour l'ensemble des travailleurs) et plus de 29 % utilisent principalement l'anglais au travail (contre une moyenne de 20 % pour l'ensemble des travailleurs).

Dans certains groupes et sous-groupes professionnels, la pratique du bilinguisme au travail est très répandue, une pratique pouvant impliquer près de 80 % des travailleurs. C'est notamment le cas des conseillers en voyage et des réceptionnistes d'hôtel ainsi que des pilotes et des officiers de transport.

En considérant l'ensemble des travailleurs sur le territoire de la RMR de Montréal, on constate que c'est au sein des administrations publiques locales et provinciales (94 %), dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics (91 %), dans la construction (85 %), au sein de l'administration publique fédérale (81 %) et dans le sous-secteur des garderies, des écoles primaires et secondaires (81 %) que l'utilisation prédominante du français est la plus répandue. L'utilisation prédominante de cette langue par les travailleurs est également largement répandue dans les secteurs des soins de santé, du commerce de détail et des arts, spectacles et loisirs.

La proportion de travailleurs qui font un usage prédominant du français dans leur travail est cependant plus faible dans les secteurs et les sous-secteurs d'activité du transport aérien, ferroviaire et maritime, ceux du textile et du vêtement, celui des universités, celui du commerce de gros et, plus généralement, dans les sous-secteurs d'industrie de pointe comme les télécommunications et les nouvelles technologies, l'aérospatiale et les services en génie et informatique et la recherche scientifique. Dans ces secteurs, plus du quart des travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail.

En règle générale, les secteurs d'activité au sein desquels le français est le plus utilisé comme principale langue de travail, tout comme ceux au sein desquels l'anglais est le plus utilisé, sont les mêmes, peu importe le groupe linguistique. Chez les travailleurs de langue maternelle française dans la RMR de Montréal, bien que seulement 6 % d'entre eux aient déclaré utiliser principalement l'anglais au travail, cette proportion atteint 23 % parmi les travailleurs du sous-secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime, 16 % chez ceux du sous-secteur des télécommunications et des nouvelles technologies, 13 % chez les travailleurs de l'industrie aérospatiale et chez ceux des universités. Dans les administrations publiques locales, provinciales et fédérale, dans le secteur de la construction, ceux du secteur primaire, de l'extraction et des services publics, de même que dans les garderies, les écoles primaires et secondaires, c'est 3 % ou moins des travailleurs de langue maternelle française qui utilisent principalement l'anglais au travail; corollairement, le français est la langue principale de travail pour 90 % ou plus des travailleurs de ce groupe linguistique.

Chapitre 5 Modélisation et standardisation

Nous avons pu constater jusqu'à maintenant que les facteurs qui sont associés à l'utilisation des langues au travail sont nombreux. Notre examen de ces facteurs, à partir des données du recensement de 2006, nous a permis de dégager trois groupes principaux de variables : les variables linguistiques, les variables liées à la géographie et les variables caractéristiques de l'emploi occupé. Le premier groupe, les variables linguistiques, comprend la langue maternelle, la langue parlée à la maison et l'origine géolinguistique (exposition des immigrants au français, à l'anglais ou aux deux dans le pays d'origine et proximité linguistique des langues immigrantes avec le français ou l'anglais). Ces variables linguistiques font donc intervenir le statut d'immigrant, car de nombreux immigrants possèdent le français ou l'anglais comme langue maternelle ou ont été exposés à ces langues avant de s'établir au Canada.

Le second groupe de variables, celles liées à la géographie, nous a amenés à constater que le lien entre l'espace géographique et l'utilisation des langues au travail s'exprime en premier lieu à travers la composition linguistique de la population résidente. En second lieu, ce lien est également observable dans le déplacement des personnes entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Finalement, le troisième groupe de variables examiné, soit les caractéristiques de l'emploi, porte essentiellement sur l'association entre les pratiques linguistiques et les groupes et sous-groupes professionnels ainsi qu'avec les secteurs et les sous-secteurs d'industrie. Il faut également rappeler que les pratiques linguistiques en milieu de travail dépendent aussi du type d'emploi occupé (par exemple, travail familial ou travail autonome), pratiques pouvant varier de façon importante selon une modalité ou l'autre de cette dernière caractéristique.

La modélisation proposée dans ce chapitre vise à mesurer l'effet de ces différents facteurs, tout en tenant compte de l'effet combiné des autres variables susceptibles d'intervenir dans les comportements linguistiques sur le lieu de travail dans la grande région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Ce faisant, nous ne prétendons pas présenter un modèle exhaustif de l'ensemble des facteurs qui influencent telle ou telle utilisation des langues en milieu de travail ou qui sont liés à celle-ci. Le recensement ne permet pas de tous les énumérer, tant s'en faut. La taille de l'entreprise est certes l'exemple d'une variable qui n'est pas disponible dans le recensement et qui pourrait permettre de mieux comprendre les pratiques qui y ont cours. De même, les variables linguistiques présentes dans nos modèles ne tiennent bien entendu pas compte de toute la complexité des trajectoires individuelles susceptibles d'influencer voire de déterminer les choix linguistiques des individus au moment où ceux-ci vont intégrer le marché du travail, dont la langue principale dans laquelle les études ont été poursuivies, et ce, à tous les niveaux scolaires (Corbeil et Houle, 2012).

La plupart des variables intégrées aux modèles statistiques présentés dans ce chapitre ont fait l'objet d'une analyse dans les chapitres précédents. Nous avons cependant ajouté une nouvelle variable à nos modèles, soit la catégorie de travailleurs. Cette variable permet de distinguer les travailleurs familiaux non rémunérés des autres catégories (travailleur rémunéré, travailleur autonome). De par leur situation, les travailleurs familiaux non rémunérés sont plus susceptibles d'utiliser la langue de travail de leur propre groupe linguistique en raison de la composition et de la taille des entreprises familiales. La même hypothèse vaut pour les travailleurs autonomes.

Chacun des modèles tient compte de trois variables individuelles de contrôle : le sexe, le groupe d'âge⁶⁵ et le niveau du diplôme le plus élevé. Toutes les autres variables ont été introduites simultanément dans les modèles avec ces variables de contrôle. Aux fins de notre étude, nous proposons six modèles pour les personnes travaillant dans la RMR de Montréal. Trois modèles pour les natifs (non-immigrants), soit un pour chaque groupe de langue maternelle (anglophones, francophones et allophones), et trois modèles pour les immigrants, toujours pour chacun des trois grands groupes de langue maternelle. Trois modèles additionnels ont été construits pour chaque groupe linguistique séparément, sans distinction du statut d'immigration. Ces trois modèles ont pour fonction d'examiner l'effet de la variable représentant les secteurs et les sous-secteurs d'industrie. La raison de ce choix tient à la taille des échantillons et au nombre élevé de catégories de la variable des secteurs et des sous-secteurs d'industrie, situation qui produit des estimations peu fiables pour cette variable pour certaines combinaisons entre groupe linguistique et statut d'immigrant (par exemple, les natifs de langue maternelle tierce et les immigrants de langue maternelle anglaise).

La variable dépendante est ordonnée : elle comporte les cinq catégories d'utilisation des langues au travail⁶⁶, excluant celle de l'utilisation de langues tierces (réponses uniques). La méthode de modélisation est celle de la régression logistique ordonnée (*ordered logistic*). Nous présentons les coefficients des régressions, les intervalles de confiance au niveau de confiance de 99 % et les rapports de cotes (*odds ratios*). Les modèles tiennent compte de l'effet de regroupement (*cluster*) des observations sur la base d'unités géographiques constituées des arrondissements de la ville de Montréal, des secteurs de Laval et des subdivisions de recensement dans le reste de la RMR de Montréal. Une telle approche permet d'ajuster les écarts-types des observations pour lesquelles le lieu de travail et le lieu de résidence se situent dans la même unité géographique.

Les résultats sont présentés en deux temps. Dans une première étape, nous discuterons des résultats portant sur l'ensemble des modèles (en distinguant les travailleurs natifs des travailleurs immigrants) et sur l'ensemble des variables, à l'exception des secteurs d'industrie. Dans une seconde étape, nous nous attarderons spécifiquement aux secteurs d'industrie. Cette variable a été incluse dans tous les modèles dans sa forme détaillée, contrairement aux groupes professionnels qui ont été regroupés en trois grandes catégories (voir chapitre précédent).

65. Le groupe d'âge au recensement n'a pas été inclus dans les modèles relatifs aux immigrants, car ces modèles incluent l'âge à l'arrivée et la période d'arrivée au Canada. L'inclusion de l'âge serait redondante et aurait pour effet de biaiser les estimations. On aurait d'ailleurs pu choisir d'exclure l'âge à l'arrivée ou la période d'arrivée, mais étant donné que ces modèles portent sur les immigrants, il nous a semblé plus approprié de conserver ces deux caractéristiques d'immigration plutôt que l'âge au recensement.

66. Les catégories de la variable dépendante sont : 5 – Utilise seulement le français; 4 - Utilise plus le français que l'anglais; 3 – Utilise le français et l'anglais à égalité; 2 – Utilise plus l'anglais que le français; 1 – Utilise seulement l'anglais. Un coefficient positif est associé à une plus grande utilisation du français par rapport à la catégorie de référence et un coefficient négatif, à une plus grande utilisation de l'anglais.

5.1 Les travailleurs natifs

Nous amorcerons notre analyse par une description des tableaux 5.1 à 5.3⁶⁷, lesquels présentent les résultats des régressions pour les travailleurs natifs. D'entrée de jeu, l'on n'observe aucune association statistiquement significative entre le sexe des travailleurs et leur utilisation de la langue en milieu de travail, exception faite des hommes de langue maternelle française qui semblent utiliser moins le français (et donc plus l'anglais) que les femmes.

En second lieu, on constate un lien statistique entre l'âge et les pratiques linguistiques au travail tant chez les travailleurs de langue maternelle française que chez ceux de langue anglaise, quoique cette relation soit différente. Chez les premiers, l'utilisation du français atteint un sommet chez les plus jeunes travailleurs (15 à 24 ans) et chez les plus âgés (45 ans et plus). Quant à l'utilisation de l'anglais, elle atteint sa fréquence la plus élevée parmi les travailleurs âgés de 25 à 44 ans. Chez ceux de langue anglaise, les résultats du modèle révèlent que l'utilisation du français varie aux âges extrêmes; il atteint un sommet entre l'âge de 15 et 24 ans et un niveau plancher à 55 ans ou plus. Aux âges intermédiaires, l'utilisation du français (ou celle de l'anglais) est stable, c'est-à-dire qu'elle ne varie pas selon l'âge. Ce résultat est sans doute le reflet d'un effet de génération chez les travailleurs les plus âgés, lesquels ont été moins exposés à la langue française dans le passé. Quant aux plus jeunes, il s'agit d'un effet d'âge proprement dit. Ces jeunes travailleurs de langue maternelle anglaise ont davantage tendance à utiliser le français dans l'espace public, notamment au travail, et dans leurs relations interpersonnelles avec leurs pairs. Chez les travailleurs de langue maternelle tierce, l'âge n'a aucun effet statistiquement significatif sur l'utilisation des deux langues publiques au travail.

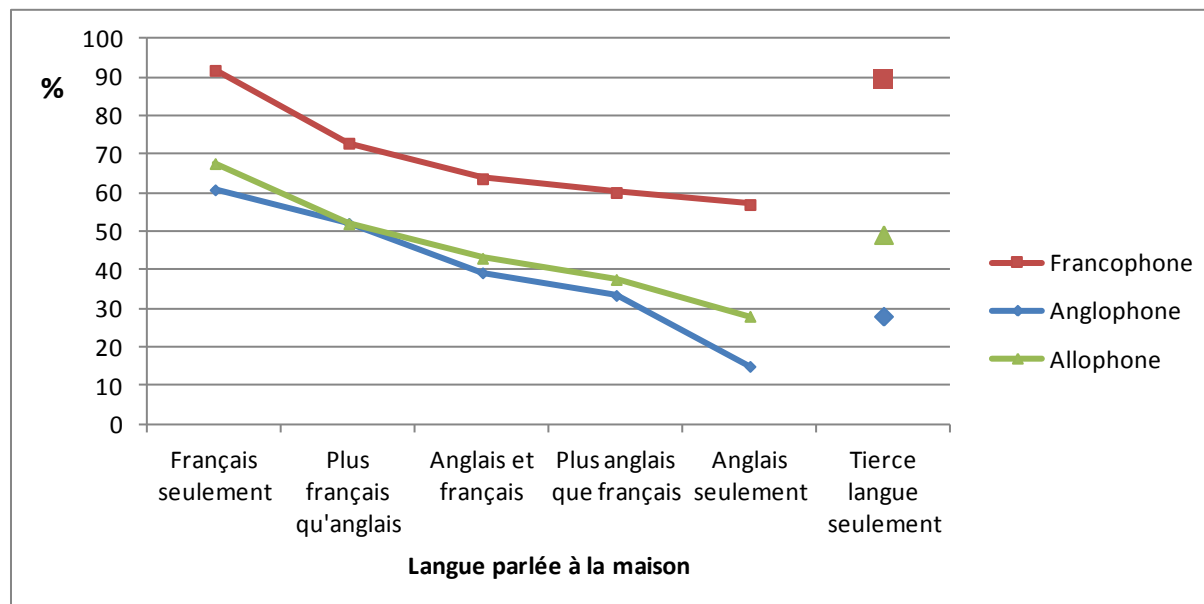
Toutes choses égales par ailleurs, l'effet du diplôme sur les pratiques linguistiques est surtout observable chez les travailleurs natifs de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise. Chez les premiers, une scolarité plus élevée est associée à une moindre utilisation du français (ou, corollairement, à une plus forte utilisation de l'anglais). L'inverse est en partie vrai pour les travailleurs de langue maternelle anglaise, chez qui l'utilisation du français s'accroît avec le niveau d'éducation, exception faite de ceux possédant un diplôme universitaire. Chez ces derniers, l'utilisation du français est moindre que chez les travailleurs titulaires d'un diplôme de formation professionnelle ou d'un diplôme d'études collégiales. On n'observe aucune relation statistiquement significative entre le niveau de scolarité et l'utilisation du français au travail parmi les travailleurs natifs de langue maternelle tierce.

Comme on a pu le constater précédemment, la langue parlée à la maison est étroitement associée à la langue utilisée au travail, et ce, peu importe le groupe de langue maternelle des travailleurs. Les analyses de régressions confirment largement ce résultat; chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, le fait de parler français à la maison, même comme langue secondaire, accroît la probabilité d'utiliser le français au travail; inversement, chez ceux de langue maternelle française, le fait de parler anglais à la maison décroît la probabilité d'utiliser le français au travail (et accroît donc celle d'utiliser l'anglais). La même relation est également observée chez les travailleurs de langue maternelle tierce. Les données des tableaux 5.1 à 5.3 indiquent qu'il existe un gradient d'utilisation des langues au travail selon la ou les langues parlées à la maison, sauf lorsque seule une langue tierce est parlée à la maison.

67. Les tableaux présentant les résultats des modèles de régression comprennent la statistique du pseudo R carré. Si l'on définit L1 comme étant le log de vraisemblance du modèle estimé et L0 comme étant le log de vraisemblance du modèle qui n'inclut que la constante, alors le test du chi-carré du ratio de vraisemblance est défini comme $2(L1-L0)$. Le pseudo R carré est défini comme $1 - (L1/L0)$. Il s'agit simplement du log de vraisemblance exprimé sur une échelle où 0 correspond au modèle n'incluant que la constante et 1 correspond à un modèle dont la prédiction serait parfaite (dans ce cas, le log de vraisemblance prend la valeur de 0).

On peut visualiser cette association au graphique 5.1 qui présente les pourcentages standardisés et non biaisés⁶⁸ d'utilisation du français au travail (langue principale) selon la langue parlée à la maison, par groupe linguistique. Les trois courbes présentent une forme similaire et montrent que l'utilisation prédominante du français au travail diminue au fur et à mesure que la présence du français à la maison diminue et, corollairement, que celle de l'anglais s'accroît.

Graphique 5.1 Travailleurs de chaque groupe de langue maternelle utilisant principalement le français au travail selon la langue parlée à la maison, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes natives travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

L'origine géolinguistique des travailleurs de langue maternelle tierce est statistiquement associée à l'utilisation du français ou de l'anglais au travail (tableau 5.3). Pour les travailleurs natifs de ce grand groupe linguistique, la variable d'origine géolinguistique est construite à partir de l'information portant sur le pays de naissance de la mère. Deux groupes se démarquent nettement au regard de leur utilisation des langues au travail. Le premier est constitué des travailleurs dont la mère est originaire d'un pays de tradition anglophone ou dont la langue maternelle est une langue nordique. Ces deux populations, qui ne se distinguent pas de façon significative l'une de l'autre, présentent les propensions les plus faibles d'utilisation du français au travail (ou, corollairement, les plus fortes propensions d'utilisation de l'anglais).

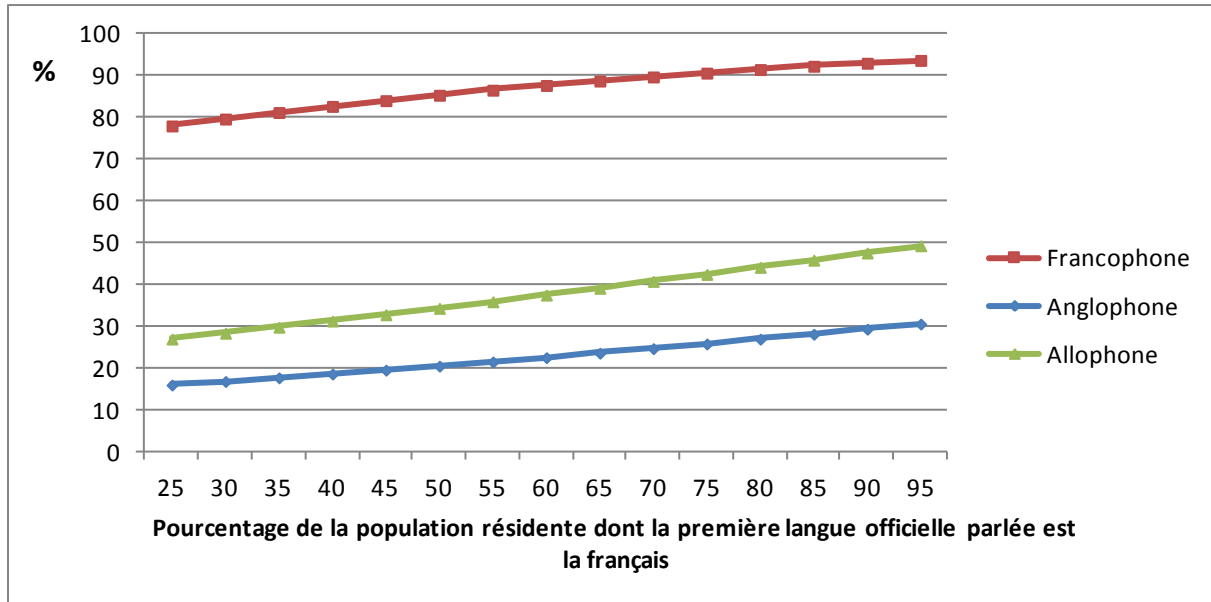
68. Les pourcentages sont standardisés par la régression pour les effets d'ordre 1 (*main effects*). Ils sont non biaisés parce que la moyenne pondérée des pourcentages ajustés correspond à la moyenne globale pour chaque groupe linguistique. De plus, l'écart logistique entre les pourcentages ajustés correspond aux paramètres calculés par la régression (Léridon et Toulemon, 1997, p. 251).

À l’opposé, on observe les propensions les plus fortes d’utilisation du français au travail chez un second groupe, soit les travailleurs de langue maternelle tierce dont la mère est originaire d’un pays de tradition francophone ou dont la langue maternelle est une langue romane. Ce résultat est digne de mention quand on sait qu’il concerne des travailleurs de langue maternelle tierce nés au Canada. La question qui se pose tout naturellement est de savoir dans quelle mesure cet état de fait résulte d’une transmission intergénérationnelle des comportements linguistiques. Ainsi, parce qu’il s’agit de personnes de langue maternelle tierce, ce n’est pas tant le fait que la langue maternelle soit transmise qui importe ici, mais bien la transmission d’une connaissance ou, disons, d’une certaine « familiarité » avec le français ou l’anglais. Une telle transmission sous-entend une exposition à la langue durant l’enfance et l’adolescence au travers de réseaux sociaux — par exemple le voisinage, l’école, les amis.

Nos modèles comprennent deux variables relatives à la géographie. La première porte sur la distinction ou la similitude entre le lieu de résidence et le lieu de travail, selon la dichotomie île-couronnes, des personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal. Le lien statistique entre cette variable et l’utilisation des langues au travail confirme le fait que, toutes choses égales par ailleurs, vivre à l’extérieur de l’île et travailler dans les couronnes est associé à une utilisation plus répandue du français chez les travailleurs de langue maternelle anglaise (tableau 5.2). Chez ceux de langue maternelle française, l’utilisation prédominante du français au travail est plus importante chez les travailleurs qui résident à l’extérieur de l’île de Montréal mais travaillent dans l’île que chez ceux qui résident et travaillent dans l’île (tableau 5.1). Chez les travailleurs de langue maternelle tierce, vivre à l’extérieur de l’île, quel que soit le lieu de travail, est associé à une utilisation plus importante du français au travail (tableau 5.3). Vivre en banlieue accroît donc, de façon générale, la probabilité d’utiliser le français au travail, mais sans doute pour des raisons différentes selon le groupe de langue maternelle. Les raisons sous-jacentes à ces comportements différentiels dépassent toutefois la portée de notre étude.

L’autre variable de nature géographique introduite dans nos modèles est celle du pourcentage de la population résidente dont le français est la première langue officielle parlée (PLOP) dans les arrondissements de Montréal, les secteurs de Laval et les subdivisions de recensement dans le reste de la RMR de Montréal. Cette variable a été introduite dans les modèles sous une forme continue, plutôt que dans une version catégorielle (comme c’est le cas de toutes les autres variables). La raison est, comme on l’a vu, que la relation entre les comportements linguistiques de la population résidente et l’utilisation des langues au travail est linéaire et très stable. Les coefficients associés à cette variable dans les modèles sont toujours positifs et statistiquement très significatifs. Le graphique 5.2 permet de visualiser l’effet de cette variable sur l’utilisation du français au travail pour chaque groupe linguistique. Entre les proportions de 25 % et de 95 % de résidents dont la première langue officielle parlée est le français, le pourcentage de travailleurs qui utilisent cette même langue au travail augmente de 15 points chez les travailleurs de langue maternelle anglaise (soit de 16 % à 31 %), également de 16 points de pourcentage chez ceux de langue maternelle française (soit de 78 % à 94 %) et de 22 points chez ceux de langue maternelle tierce (soit de 27 % à 49 %).

Graphique 5.2 Travailleurs de chaque groupe de langue maternelle utilisant principalement le français au travail selon le pourcentage de la population résidente dont la première langue officielle parlée est le français, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes natives travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Trois variables caractérisant l’emploi occupé ont été incluses dans nos modèles. Le secteur d’activité économique (industrie) fait l’objet d’un traitement distinct. Les deux autres variables sont la catégorie de travailleurs et le grand groupe professionnel. La première de ces deux variables est statistiquement liée à l’utilisation des langues au travail. La condition de travailleur familial non rémunéré et de travailleur autonome sans aide rémunéré implique une plus forte propension à utiliser l’anglais au travail tant chez les travailleurs de langue maternelle anglaise que chez ceux de langue maternelle tierce. Chez ceux de langue maternelle française, à l’inverse, la condition de travailleur familial non rémunéré est liée à une plus grande utilisation du français, tandis que celle de travailleur autonome avec aide rémunéré est associée à une plus faible utilisation du français au travail.

Les deux résultats concernant les travailleurs familiaux non rémunérés peuvent s’expliquer par le fait que ces travailleurs sont employés au sein de petites entreprises familiales dont le ou la propriétaire est de même langue maternelle que celle de la majorité des autres travailleurs, dont la clientèle est locale (commerces et services de proximité) et qui s’inscrivent donc dans un réseau bien défini et linguistiquement homogène de relations employeur-employé et vendeur-client. De plus, la majorité de ces entreprises ne sont pas soumises, en raison de leur taille, au programme de francisation des entreprises, comme c’est le cas des entreprises de 50 employés ou plus.

Finalement, toutes choses égales par ailleurs, les coefficients de régression associés aux grands groupes professionnels indiquent que, chez les trois grands groupes linguistiques, la propension des travailleurs qui sont rattachés au domaine de la gestion, des affaires, des sciences naturelles et du génie, de même que ceux qui travaillent comme professionnels de la santé, dans l'enseignement, la culture, l'administration, la vente et les services à utiliser l'anglais au travail est plus élevée que celle des travailleurs manuels. Mais la différence la plus importante entre ces groupes de professions est observée chez les travailleurs de langue maternelle française : la valeur des coefficients pour les deux premiers grands groupes de professions (-0,938 et -0,836) atteint plus du double des valeurs correspondantes chez les travailleurs de langue anglaise et tierce (entre -0,367 et -0,209). Un tel résultat vient confirmer le constat établi au chapitre précédent selon lequel, chez les travailleurs de langue maternelle française, l'utilisation de l'anglais ou la pratique du bilinguisme au travail parmi ces groupes professionnels est plus importante que pour celle de l'ensemble des personnes de même langue maternelle sur le marché du travail dans la RMR de Montréal, comparativement à ce qu'on observe chez les travailleurs des deux autres groupes linguistiques.

Tableau 5.1 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les travailleurs natifs de langue maternelle française travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Variable	Valeur	Coeff. ¹	Interv. conf. 99 %		RC ²
Sexe	Homme (ref. : femme)	-0,168	-0,221	-0,116	0,845
Groupe d'âge	15-24	0,192	0,131	0,253	1,211
	25-34 (ref.)	0	0	0	1
	35-44	0,078	0,035	0,120	1,081
	45-54	0,259	0,197	0,322	1,296
	55 et plus	0,227	0,158	0,296	1,255
Éducation	Aucun diplôme	0,930	0,844	1,016	2,535
	Secondaire	0,291	0,183	0,400	1,338
	Formation professionnelle	0,328	0,245	0,410	1,388
	Collège ou cégep	0,068	0,010	0,126	1,070
	Premier cycle universitaire (ref.)	0	0	0	1
	Maîtrise, doctorat	-0,079	-0,130	-0,027	0,924
Origine géolinguistique	Pays de tradition anglophone				
	Pays de langue nordique				
	Pays de tradition francophone			S.O. ³	
	Pays de langue romane				
	Autres allophones				
Langue parlée à la maison	Surtout français (ref.)	0	0	0	1
	Plus français qu'anglais	-1,592	-1,695	-1,490	0,203
	Français et anglais	-2,097	-2,345	-1,849	0,123
	Plus anglais que français	-2,278	-2,434	-2,123	0,102
	Surtout anglais	-2,433	-2,637	-2,229	0,088
	Langue tierce seulement	-0,288	-0,961	0,385	0,750
Lieu de résidence et lieu de travail	Vit et travaille dans l'île de Montréal (ref.)	0	0	0	1
	Vit hors île, travaille dans l'île	0,056	0,002	0,111	1,058
	Vit dans l'île, travaille en couronne	-0,085	-0,289	0,119	0,919
	Vit hors île, travaille en couronne	0,077	-0,104	0,257	1,080
	Population résidente de PLOP français (%) - Continue	0,026	0,022	0,031	1,027
Catégorie de travailleurs	Travailleur familial non rémunéré	0,626	0,216	1,037	1,871
	Travail rémunéré (ref.)	0	0	0	1
	Travailleur autonome sans aide rémunéré	0,068	-0,011	0,147	1,070
	Travailleur autonome avec au moins un aide rémunéré	-0,177	-0,292	-0,062	0,838
Groupe professionnel	Gestion, affaires, Sc. naturelles et ingénieurs	-0,939	-1,026	-0,852	0,391
	Santé, enseign., culture, admin., vente et services	-0,837	-0,922	-0,751	0,433
	Professions manuelles (ref.)	0	0	0	1
Secteur d'industrie			--- Inclus dans le modèle ---		
Nombre d'observations	254 170				
Prob > chi2	0,000				
Pseudo R2	0,138				

1. Les coefficients en caractère gras sont significatifs au niveau de 0,01.

2. RC : rapport de cotes (*odds ratio*).

3. S.O. : Ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 5.2 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les travailleurs natifs de langue maternelle anglaise travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Variable	Valeur	Coeff. ¹	Interv. conf. 99 %		RC ²
Sexe	Homme (ref. : femme)	-0,054	-0,134	0,025	0,947
Groupe d'âge	15-24	0,156	0,004	0,308	1,169
	25-34 (ref.)	0	0	0	1
	35-44	-0,012	-0,106	0,083	0,988
	45-54	-0,074	-0,159	0,012	0,929
	55 et plus	-0,188	-0,283	-0,092	0,829
Éducation	Aucun diplôme	-0,254	-0,451	-0,057	0,776
	Secondaire	-0,057	-0,217	0,103	0,944
	Formation professionnelle	0,152	0,033	0,271	1,164
	Collège ou cégep	0,090	0,009	0,171	1,094
	Premier cycle universitaire (ref.)	0	0	0	1
	Maîtrise, doctorat	-0,034	-0,182	0,115	0,967
Origine géolinguistique	Pays de tradition anglophone				
	Pays de langue nordique				
	Pays de tradition francophone			S.O. ³	
	Pays de langue romane				
	Autres allophones				
Langue parlée à la maison	Surtout français	2,403	2,221	2,585	11,055
	Plus français qu'anglais	2,009	1,841	2,176	7,453
	Français et anglais	1,430	1,191	1,669	4,179
	Plus anglais que français	1,146	1,063	1,230	3,147
	Surtout anglais (ref.)	0	0	0	1
	Langue tierce seulement	0,862	0,028	1,697	2,368
Lieu de résidence et lieu de travail	Vit et travaille dans l'île de Montréal (ref.)	0	0	0	1
	Vit hors île, travaille dans l'île	0,093	-0,004	0,191	1,098
	Vit dans l'île, travaille en couronne	0,143	-0,167	0,453	1,154
	Vit hors l'île, travaille en couronne	0,431	0,126	0,737	1,539
Population résidente de PLOP français (%) - Continue		0,015	0,009	0,020	1,015
Catégorie de travailleurs	Travailleur familial non rémunéré	-0,864	-1,607	-0,122	0,421
	Travail rémunéré (ref.)	0	0	0	1
	Travailleur autonome sans aide rémunéré	-0,431	-0,562	-0,300	0,650
	Travailleur autonome avec au moins un aide rémunéré	0,123	-0,095	0,341	1,131
Groupe professionnel	Gestion, affaires, Sc. naturelles et ingénieurs	-0,303	-0,440	-0,165	0,739
	Santé, enseign., culture, admin., vente et services	-0,209	-0,370	-0,047	0,812
	Professions manuelles (ref.)	0	0	0	1
Secteur d'industrie			--- Inclus dans le modèle ---		
Nombre d'observations	36 409				
Prob > chi2	0,000				
Pseudo R2	0,099				

1. Les coefficients en caractère gras sont significatifs au niveau de 0,01.

2. RC : rapport de cotes (*odds ratio*).

3. S.O. : Ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 5.3 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les travailleurs natifs de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Variable	Valeur	Coeff. ¹	Interv. conf. 99 %		RC ²
Sexe	Homme (ref. : femme)	0,016	-0,061	0,093	1,016
Groupe d'âge	15-24	0,032	-0,148	0,211	1,032
	25-34 (ref.)	0	0	0	1
	35-44	-0,008	-0,119	0,103	0,992
	45-54	0,050	-0,066	0,167	1,052
	55 et plus	0,258	-0,036	0,551	1,294
Éducation	Aucun diplôme	0,165	-0,016	0,345	1,179
	Secondaire	0,028	-0,161	0,216	1,028
	Formation professionnelle	0,208	0,056	0,359	1,231
	Collège ou cégep	0,060	-0,064	0,184	1,062
	Premier cycle universitaire (ref.)	0	0	0	1
	Maîtrise, doctorat	-0,121	-0,273	0,032	0,886
Origine géolinguistique	Pays de tradition anglophone	-0,902	-1,202	-0,602	0,406
	Pays de langue nordique	-1,074	-1,425	-0,723	0,342
	Pays de tradition francophone (ref.)	0	0	0	1
	Pays de langue romane	-0,050	-0,295	0,195	0,951
	Autres allophones	-0,322	-0,552	-0,091	0,725
Langue parlée à la maison	Surtout français	0,905	0,690	1,119	2,471
	Plus français qu'anglais	0,139	-0,191	0,469	1,149
	Français et anglais	-0,288	-0,556	-0,019	0,750
	Plus anglais que français	-0,562	-0,785	-0,339	0,570
	Surtout anglais	-1,086	-1,299	-0,873	0,338
	Langue tierce seulement (ref.)	0	0	0	1
Lieu de résidence et lieu de travail	Vit et travaille dans l'île de Montréal (ref.)	0	0	0	1
	Vit hors île, travaille dans l'île	0,112	0,011	0,214	1,119
	Vit dans l'île, travaille en couronne	0,121	-0,125	0,366	1,128
	Vit hors île, travaille en couronne	0,400	0,136	0,664	1,491
Population résidente de PLOP français (%) - Continue		0,018	0,013	0,022	1,018
Catégorie de travailleurs	Travailleur familial non rémunéré	-0,760	-1,496	-0,024	0,468
	Travail rémunéré (ref.)	0	0	0	1
	Travailleur autonome sans aide rémunéré	-0,369	-0,686	-0,053	0,691
	Travailleur autonome avec au moins un aide rémunéré	0,095	-0,228	0,417	1,099
Groupe professionnel	Gestion, affaires, Sc. naturelles et ingénieurs	-0,369	-0,546	-0,193	0,691
	Santé, enseign., culture, admin., vente et services	-0,248	-0,442	-0,054	0,780
	Professions manuelles (ref.)	0	0	0	1
Secteur d'industrie			--- Inclus dans le modèle ---		
Nombre d'observations	15 426				
Prob > chi2	0,000				
Pseudo R2	0,100				

1. Les coefficients en caractère gras sont significatifs au niveau de 0,01.

2. RC : rapport de cotes (*odds ratio*).

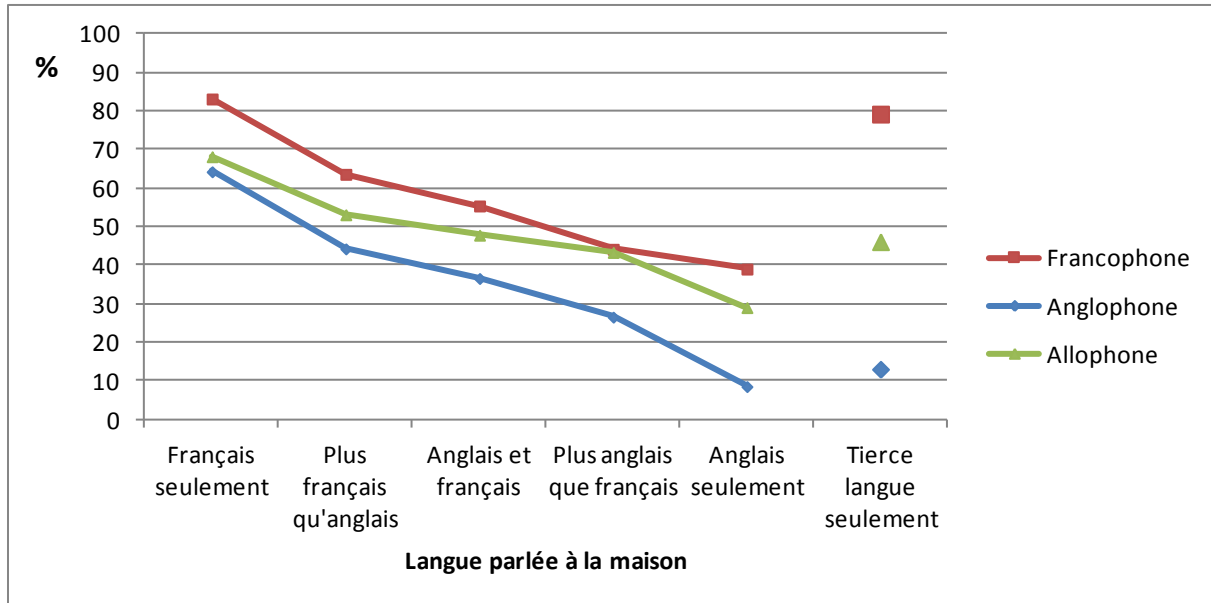
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

5.2 Les travailleurs immigrants

Globalement, les résultats portant sur les travailleurs immigrants de chacun des trois groupes de langue maternelle (tableaux 5.4 à 5.6) ne sont pas très différents de ceux portant sur les travailleurs natifs. Certains éléments sont toutefois dignes de mention, en particulier dans le cas des immigrants de langue maternelle tierce. Par exemple, un niveau de scolarité plus élevé est associé à une fréquence moindre d'utilisation du français au travail, tout comme on l'observe pour les travailleurs natifs et immigrants de langue maternelle française. Le même constat s'impose en regard du sexe des travailleurs : les immigrants masculins de langues maternelles française et tierce utilisent moins le français au travail que les femmes, alors qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative selon le sexe chez les immigrants (et les natifs) de langue maternelle anglaise.

Toutes choses étant égales par ailleurs, on constate également que, dans l'ensemble, la langue parlée à la maison ainsi que le pourcentage de la population résidente dont le français est la première langue officielle parlée présentent le même lien statistique avec l'utilisation des langues en milieu de travail chez les travailleurs immigrants que chez les natifs. Ainsi, le lien entre la composition linguistique de la population résidente et l'utilisation des langues au travail est analogue, soit un effet positif et statistiquement significatif sur l'utilisation du français au travail, peu importe le groupe linguistique. Par ailleurs, cette utilisation s'accroît de façon directe avec le fait de parler français à la maison, tout comme l'utilisation de l'anglais au travail s'accroît avec le fait de parler anglais à la maison. Le graphique 5.1 illustre cette relation pour les travailleurs natifs. Dans le cas des travailleurs immigrants, la situation de ceux de langue maternelle tierce est particulière dans la mesure où ceux qui déclarent parler aussi souvent le français que l'anglais à la maison et ceux qui y parlent plus l'anglais que le français ne se distinguent pas de façon significative de ceux qui parlent uniquement une langue tierce à la maison. Un tel résultat n'altère cependant pas la relation fondamentale observée entre la langue parlée à la maison et la langue de travail (graphique 5.3).

Graphique 5.3 Travailleurs de chaque groupe de langue maternelle utilisant principalement le français au travail selon la langue parlée à la maison, probabilités estimées à partir des modèles de régression, immigrants travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 5.4 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les immigrants de langue maternelle française travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Variable	Valeur	Coeff. ¹	Interv. conf. 99 %		RC ²
Sexe	Homme (ref. : femme)	-0,157	-0,229	-0,085	0,855
Éducation	Aucun diplôme	0,945	0,717	1,172	2,572
	Secondaire	0,383	0,223	0,542	1,466
	Formation professionnelle	0,496	0,324	0,667	1,642
	Collège ou cégep	0,105	-0,058	0,267	1,111
	Premier cycle universitaire (ref.)	0	0	0	1
	Maîtrise, doctorat	-0,230	-0,455	-0,004	0,795
Origine géolinguistique	Pays de tradition anglophone				
	Pays de langue nordique				
	Pays de tradition francophone		S.O. ³		
	Pays de langue romane				
	Autres allophones				
Langue parlée à la maison	Français seulement (ref.)	0	0	0	1
	Plus français qu'anglais	-1,156	-1,295	-1,017	0,315
	Français et anglais	-1,549	-1,790	-1,308	0,212
	Plus anglais que français	-2,072	-2,346	-1,799	0,126
	Anglais seulement	-2,319	-2,603	-2,035	0,098
	Langue tierce seulement	-0,286	-0,961	0,388	0,751
Année d'immigration - Continue		-0,051	-0,084	-0,019	0,950
Année d'immigration au carré - Continue		0,0004	0,0001	0,0006	1,0004
Âge à l'arrivée	Plus de 12 ans (ref.)	0	0	0	1
	12 ans ou moins	-0,347	-0,454	-0,241	0,707
Lieu de résidence et lieu de travail	Vit et travaille dans l'île de Montréal (ref.)	0	0	0	1
	Vit en couronnes, travaille dans l'île	0,094	-0,009	0,197	1,098
	Vit dans l'île, travaille en couronne	-0,181	-0,404	0,042	0,835
	Vit et travaille en couronne	0,048	-0,174	0,269	1,049
Population résidente de PLOP français (%) - Continue		0,023	0,020	0,026	1,023
Catégorie de travailleurs	Travailleur familial non rémunéré	0,202	-0,974	1,378	1,224
	Travail rémunéré (ref.)	0	0	0	1
	Travailleur autonome sans aide rémunéré	0,144	-0,048	0,337	1,155
	Travailleur autonome avec au moins un aide rémunéré	-0,050	-0,411	0,311	0,951
Groupe professionnel	Gestion, affaires, Sc. naturelles et ingénieurs	-0,686	-0,928	-0,444	0,504
	Santé, enseign., culture, admin., vente et services	-0,476	-0,787	-0,164	0,621
	Professions manuelles (ref.)	0	0	0	1
Secteur d'industrie		--- Inclus dans le modèle ---			
Nombre d'observations	14 115				
Prob > chi2	0,000				
Pseudo R2	0,111				

1. Les coefficients en caractère gras sont significatifs au niveau de 0,01.

2. RC : rapport de cotes (*odds ratio*).

3. S.O. : Ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 5.5 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les immigrants de langue maternelle anglaise travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Variable	Valeur	Coeff. ¹	Interv. conf. 99 %		RC ²
Sexe	Homme (ref. : femme)	-0,016	-0,146	0,115	0,985
Éducation	Aucun diplôme	-0,605	-0,917	-0,292	0,546
	Secondaire	-0,028	-0,248	0,192	0,973
	Formation professionnelle	0,117	-0,074	0,308	1,124
	Collège ou cégep	0,070	-0,101	0,241	1,073
	Premier cycle universitaire (ref.)	0	0	0	1
	Maîtrise, doctorat	0,188	0,025	0,351	1,207
Origine géolinguistique	Pays de tradition anglophone				
	Pays de langue nordique				
	Pays de tradition francophone		S.O. ³		
	Pays de langue romane				
	Autres allophones				
Langue parlée à la maison	Français seulement	3,168	2,775	3,562	23,764
	Plus français qu'anglais	2,277	1,876	2,677	9,743
	Français et anglais	1,938	1,565	2,312	6,947
	Plus anglais que français	1,432	1,271	1,593	4,186
	Anglais seulement (ref.)	0	0	0	1
	Langue tierce seulement	0,470	-0,043	0,983	1,600
Année d'immigration - Continue		0,048	0,019	0,076	1,049
Année d'immigration au carré - Continue		-0,0004	-0,0007	-0,0002	0,9996
Âge à l'arrivée	Plus de 12 ans (ref.)	0	0	0	1
	12 ans ou moins	0,673	0,481	0,864	1,960
Lieu de résidence et lieu de travail	Vit et travaille dans l'île de Montréal (ref.)	0	0	0	1
	Vit en couronne, travaille dans l'île	0,135	-0,040	0,310	1,144
	Vit dans l'île, travaille en couronne	-0,142	-0,559	0,275	0,868
	Vit et travaille en couronne	0,134	-0,136	0,403	1,143
Population résidente de PLOP français (%) - Continue		0,012	0,008	0,016	1,012
Catégorie de travailleurs	Travailleur familial non rémunéré	-1,253	-2,786	0,280	0,286
	Travail rémunéré (ref.)	0	0	0	1
	Travailleur autonome sans aide rémunéré	-0,175	-0,431	0,080	0,839
	Travailleur autonome avec au moins un aide rémunéré	-0,074	-0,623	0,474	0,928
Groupe professionnel	Gestion, affaires, Sc. naturelles et ingénieurs	0,058	-0,135	0,251	1,060
	Santé, enseign., culture, admin., vente et services	0,101	-0,225	0,427	1,106
	Professions manuelles (ref.)	0	0	0	1
Secteur d'industrie		--- Inclus dans le modèle ---			
Nombre d'observations	7 616				
Prob > chi2	0,000				
Pseudo R2	0,108				

1. Les coefficients en caractère gras sont significatifs au niveau de 0,01.

2. RC : rapport de cotes (*odds ratio*).

3. S.O. : Ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Tableau 5.6 Résultats du modèle de régression logistique ordonnée sur l'utilisation du français au travail pour les immigrants de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Variable	Valeur	Coeff. ¹	Interv. conf. 99 %		RC ²
Sexe	Homme (ref. : femme)	-0,198	-0,262	-0,134	0,820
Éducation	Aucun diplôme	0,407	0,278	0,536	1,502
	Secondaire	0,128	0,043	0,212	1,136
	Formation professionnelle	0,309	0,227	0,391	1,362
	Collège ou cégep	0,125	0,048	0,202	1,133
	Premier cycle universitaire (ref.)	0	0	0	1
	Maîtrise, doctorat	-0,072	-0,164	0,021	0,931
Origine géolinguistique	Pays de tradition anglophone	-2,081	-2,376	-1,787	0,125
	Pays de langue nordique	-1,061	-1,257	-0,865	0,346
	Pays de tradition francophone (ref.)	0	0	0	1
	Pays de langue romane	-0,066	-0,135	0,003	0,936
	Autres allophones	-1,027	-1,139	-0,915	0,358
Langue parlée à la maison	Français seulement	1,148	1,003	1,293	3,152
	Plus français qu'anglais	0,351	0,147	0,555	1,421
	Français et anglais	0,088	-0,123	0,300	1,092
	Plus anglais que français	-0,133	-0,292	0,026	0,875
	Anglais seulement	-0,881	-0,985	-0,777	0,414
	Langue tierce seulement (ref.)	0	0	0	1
Année d'immigration - Continue		0,061	0,045	0,076	1,062
Année d'immigration au carré - Continue		-0,0005	-0,0006	-0,0004	0,9995
Âge à l'arrivée	Plus de 12 ans (ref.)	0	0	0	1
	12 ans ou moins	-0,017	-0,101	0,067	0,983
Lieu de résidence et lieu de travail	Vit et travaille dans l'île de Montréal (ref.)	0	0	0	1
	Vit en couronne, travaille dans l'île	-0,027	-0,118	0,064	0,973
	Vit dans l'île, travaille en couronne	0,069	-0,108	0,246	1,072
	Vit et travaille en couronne	0,146	-0,019	0,310	1,157
Population résidente de PLOP français (%) - Continue		0,016	0,013	0,020	1,017
Catégorie de travailleurs	Travailleur familial non rémunéré	-0,033	-0,395	0,329	0,968
	Travail rémunéré (ref.)	0	0	0	1
	Travailleur autonome sans aide rémunéré	-0,065	-0,173	0,043	0,937
	Travailleur autonome avec au moins un aide rémunéré	0,048	-0,105	0,202	1,050
Groupe professionnel	Gestion, affaires, Sc. naturelles et ingénieurs	-0,261	-0,384	-0,139	0,770
	Santé, enseign., culture, admin., vente et services	-0,129	-0,272	0,014	0,879
	Professions manuelles (ref.)	0	0	0	1
Secteur d'industrie		--- Inclus dans le modèle ---			
Nombre d'observations	53 405				
Prob > chi2	0,000				
Pseudo R2	0,170				

1. Les coefficients en caractère gras sont significatifs au niveau de 0,01.

2. RC : rapport de cotes (*odds ratio*).

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

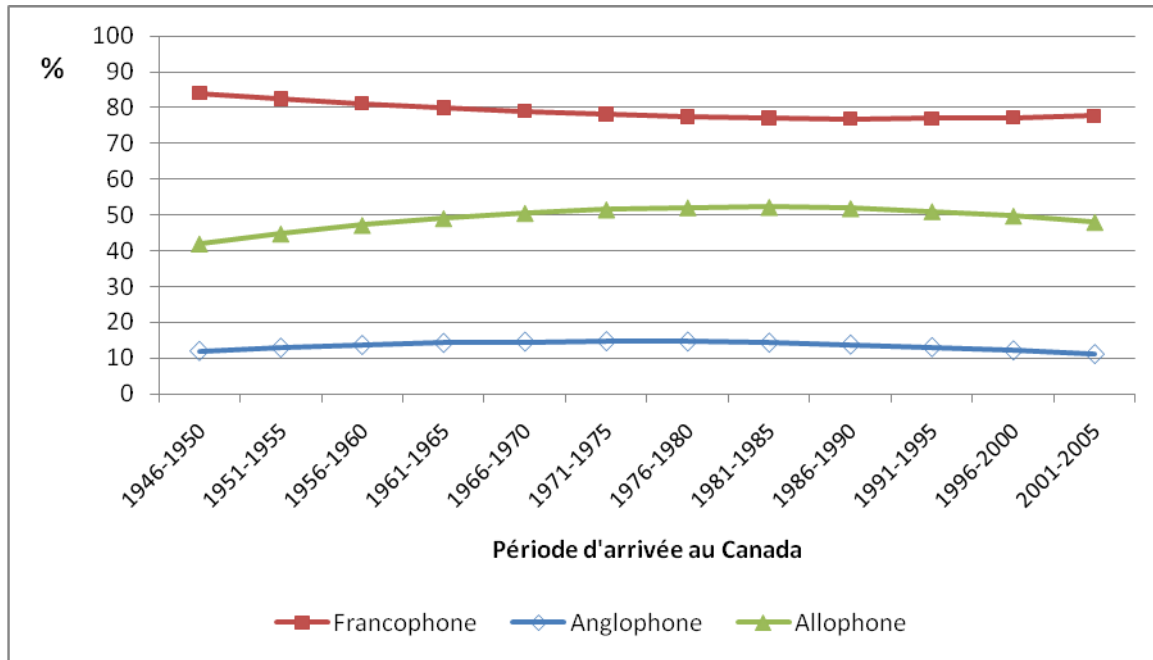
Contrairement à ce qu'on a observé chez les travailleurs natifs, les variables relatives à la divergence/convergence « lieu de résidence par rapport au lieu de travail » et la catégorie de travailleurs ne semblent pas être associées à un schéma particulier d'utilisation des langues au travail, et ce, peu importe le groupe de langue maternelle de ces travailleurs immigrants. En ce qui a trait à la catégorie de travailleurs, le résultat observé est attribuable en partie au fait que les immigrants de langue maternelle tierce qui utilisent seulement une langue tierce au travail sont davantage représentés dans les catégories de travailleurs autonome ou familial, et moins dans celle des travailleurs rémunérés (statistiques non présentées); nos modèles excluent cette catégorie d'utilisation des langues au travail (c'est-à-dire de langue tierce seulement) de telle sorte que la variable « catégorie de travailleurs » a une signification plus limitée quand il est question des immigrants présents sur le marché du travail.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le groupe professionnel est statistiquement associé à un schéma particulier d'utilisation des langues au travail pour les travailleurs immigrants de langues maternelles française et tierce, mais non pour ceux de langue anglaise. Comme on l'a observé chez les travailleurs natifs, la propension des travailleurs en gestion, des affaires, des sciences naturelles et du génie, de même que les travailleurs de la santé, de l'enseignement, de la culture, de l'administration et de la vente et des services à utiliser l'anglais comme principale langue de travail est plus forte que celle observée chez les travailleurs manuels, en particulier chez ceux de langue maternelle française.

Trois variables incluses dans les modèles sont propres aux immigrants ou pertinentes pour comprendre leurs pratiques linguistiques en milieu de travail. Il s'agit de la période d'arrivée au Canada, l'origine géolinguistique de ces immigrants ainsi que leur âge à leur arrivée au pays.

Les résultats des régressions associés à la période d'arrivée au Canada révèlent que celle-ci a des effets différents d'un groupe de langue maternelle à l'autre. Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, l'effet de la période d'arrivée est faible dans la mesure où, toutes choses égales par ailleurs, le caractère récent de l'arrivée au Canada est associé à une propension légèrement moindre d'utilisation du français au travail. Cette relation n'est cependant pas parfaitement linéaire comme en fait foi le résultat associé à la variable « année d'immigration au carré » du tableau 5.4. Ce dernier tient compte de la relation non linéaire qui existe entre l'année d'arrivée et l'utilisation du français au travail. Ainsi, alors que les immigrants de langue anglaise arrivés avant 1966 utilisent légèrement moins le français au travail que ceux ayant immigré entre 1966 et 1985, ces comportements linguistiques sont néanmoins assez semblables à ceux observés chez les travailleurs ayant immigré après 1985 (voir le graphique 5.4).

Graphique 5.4 Propension à utiliser principalement le français au travail selon la période d'arrivée au Canada et le groupe de langue maternelle, immigrants travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées à partir des modèles de régression, 2006

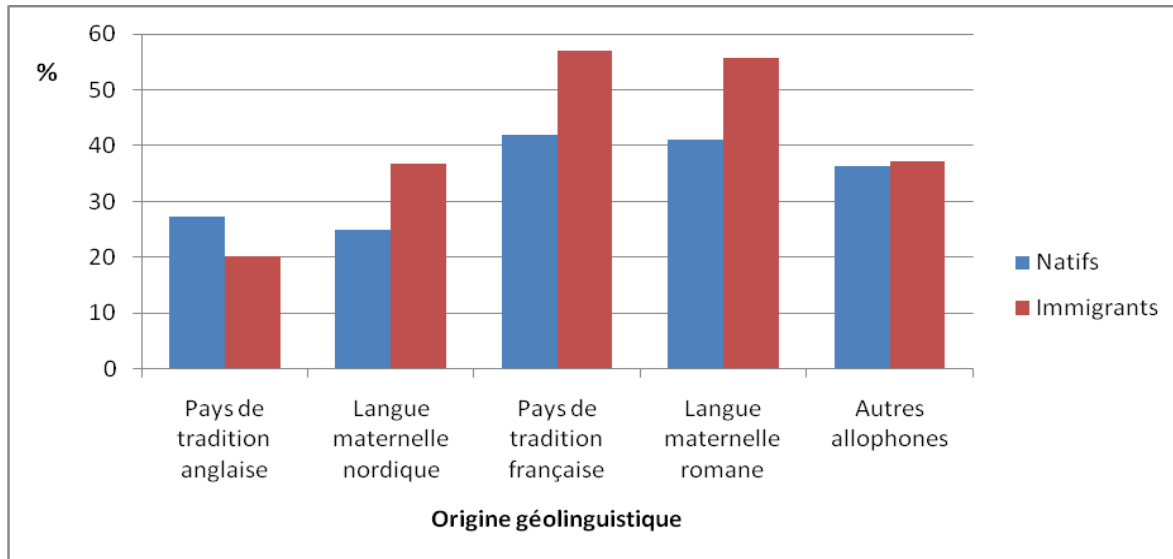


Chez les travailleurs de langue maternelle française, cette relation est également faible, quoique statistiquement significative, les travailleurs ayant immigré avant les années 1960 ayant davantage tendance à utiliser le français au travail que ceux ayant immigré par la suite. Finalement, chez les travailleurs immigrants de langue maternelle tierce, on observe également une relation non linéaire entre l'année d'immigration et le niveau d'utilisation du français au travail. Alors que ceux arrivés au Canada avant 1966 utilisent moins le français au travail que ceux ayant immigré entre la période 1966-1970 et la période 1991-1995, ceux arrivés entre 1996 et 2005 ont tendance à utiliser le français dans une proportion similaire à ceux ayant immigré entre 1956 et 1965 (Graphique 5.4). Notons que l'interprétation de ces résultats requiert une certaine prudence puisqu'il est possible que des effets de période puissent interagir avec des effets de durée de résidence, de telle sorte qu'il devient difficile, sinon impossible, d'en départager les effets⁶⁹.

Chez ces travailleurs immigrants de langue maternelle tierce, l'origine géolinguistique semble jouer un rôle plus important dans les niveaux d'utilisation du français au travail que le caractère récent de l'arrivée au pays. Ainsi, le fait de venir d'un pays de tradition anglophone est associé à une plus importante utilisation de l'anglais au travail, tandis que le fait d'être originaire d'un pays de tradition francophone ou d'être de langue maternelle romane produit la relation inverse. Les travailleurs immigrants de langue maternelle tierce se distinguent peu, de ce point de vue, des travailleurs natifs sinon qu'ils sont plus susceptibles d'utiliser le français au travail (graphique 5.5).

69. De plus, les migrations internes des immigrants et les mouvements de retour au pays rendent encore plus difficile toute tentative d'interprétation de ces résultats.

Graphique 5.5 Propension à utiliser principalement le français au travail selon l'origine géolinguistique et le statut d'immigrant, personnes de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées à partir des modèles de régression, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

L'âge à l'arrivée au Canada est un autre facteur qu'il nous faut examiner lorsqu'on tente d'expliquer les niveaux d'utilisation du français au travail chez les travailleurs immigrants. De fait, les modèles présentés aux tableaux 5.4 à 5.6 révèlent que d'avoir immigré avant l'âge de 13 ans accroît la propension des immigrants de langue maternelle anglaise à utiliser principalement le français au travail, mais pas nécessairement celle des immigrants de langues maternelles française et tierce. Un tel résultat donne à penser que, toutes choses étant égales par ailleurs, plus les travailleurs de langue maternelle anglaise étaient jeunes à leur arrivée et, par conséquent, plus longtemps ils sont susceptibles d'avoir été exposés pendant une plus longue période au français, plus ils ont tendance à utiliser le français au travail. Il faut également garder à l'esprit que le critère de langue maternelle ne jouant pas en matière de droits d'accès à l'école anglaise au Québec, une partie de ces travailleurs ont fort probablement été scolarisés dans le système français au Québec. De plus, dans certains cas, les jeunes de langue maternelle anglaise qui ont fréquenté l'école anglaise ont pu également fréquenter des programmes d'immersion en français à l'école primaire ou encore simplement fréquenter l'école française, une partie de ces jeunes étant issus de couples exogames français-anglais. Ce résultat observé chez les travailleurs immigrants de langue anglaise confirme le lien observé entre le fait d'être jeune et d'utiliser davantage le français au travail dans le cas des travailleurs natifs de ce groupe linguistique.

En ce qui a trait aux travailleurs de langue maternelle française, nous verrons plus loin que d'autres facteurs semblent plus déterminants sur l'utilisation du français ou de l'anglais au travail. Quant aux travailleurs de langue maternelle tierce, nous venons de voir que l'origine géolinguistique influence de façon importante les pratiques linguistiques en milieu de travail. La question qui se pose toutefois est de savoir dans quelle mesure l'utilisation du français en milieu de travail évolue en fonction de la période d'arrivée de ces immigrants et de l'âge au moment de leur arrivée. Le graphique 5.4 avait en effet révélé que la période d'immigration semblait avoir peu d'influence sur l'utilisation du français.

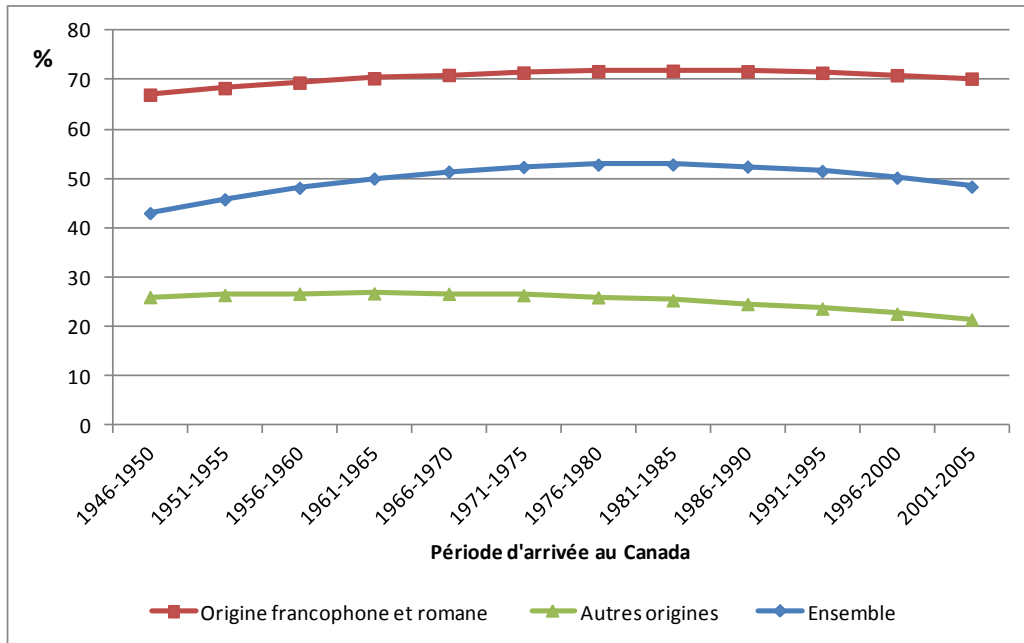
Les graphiques 5.5a et 5.5b révèlent que, toutes choses égales par ailleurs, chez les immigrants de langue maternelle tierce arrivés à l'âge de 13 ans ou après, la probabilité d'utiliser le français comme principale langue de travail oscille autour de 70 % chez ceux d'origine francophone ou romane et varie très peu selon la période d'immigration. Chez ceux dont l'origine est autre et qui ont immigré avant 1976, cette probabilité se situe aux environs de 27 %, alors qu'elle diminue progressivement aux périodes plus récentes pour atteindre 21 % au cours de la période quinquennale ayant précédé le recensement de 2006.

La situation est différente chez les immigrants de langue maternelle tierce arrivés au pays avant l'âge de 13 ans, et ce, à deux égards. D'une part, la probabilité d'utiliser le français comme principale langue de travail est plus élevée parmi les travailleurs immigrants récents, et ce, tant chez les travailleurs d'origine francophone ou romane que chez les autres travailleurs de langue maternelle tierce. D'autre part, la probabilité d'utiliser le français comme principale langue de travail est un peu plus faible chez les travailleurs d'origine francophone ou romane de cette génération que ce qu'on observe chez la génération arrivée au pays à partir de l'âge de 13 ans (graphique 5.5a). Au moins deux éléments peuvent expliquer ce résultat. Le premier est que les immigrants d'origine francophone ou romane arrivés au pays avant l'âge de 13 ans et avant l'adoption de la Charte de la langue française ont, pour une bonne part, fréquenté l'école anglaise. Le second élément est que, comme nous l'avons constaté au tableau 1.6c, les jeunes travailleurs de langue maternelle tierce ont davantage tendance à utiliser le français et l'anglais à égalité au travail, une pratique qui se traduit forcément par une plus faible probabilité d'y utiliser principalement le français.

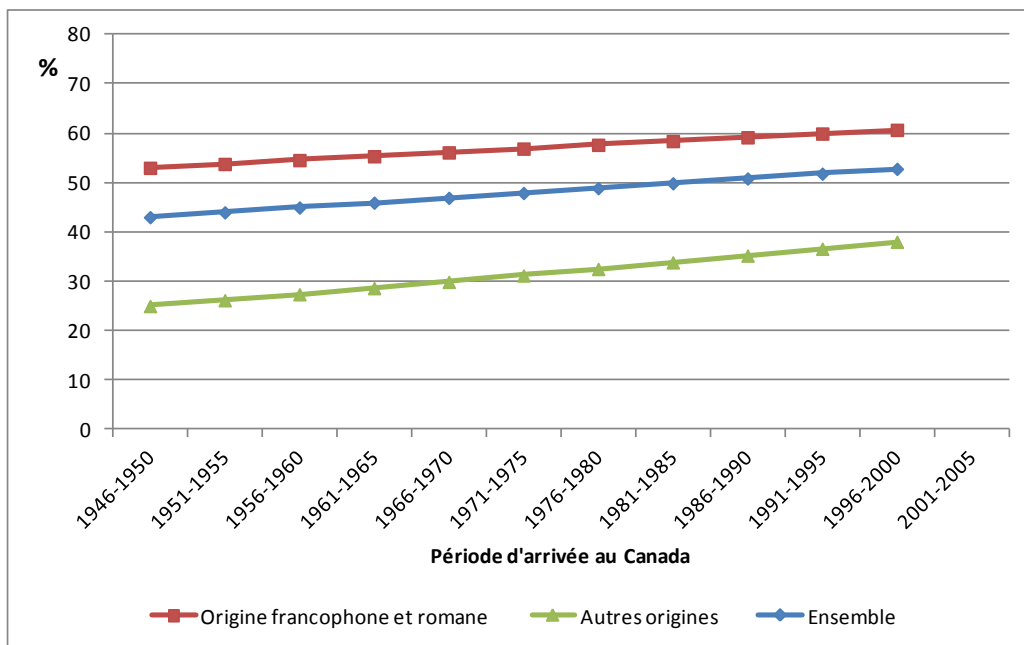
Chez les travailleurs d'origine géolinguistique autre, la comparaison entre les graphiques 5.5a et 5.5b donne à penser que le fait d'avoir fréquenté l'école française semble favoriser l'utilisation du français au moment d'intégrer le marché du travail, si l'on fait l'hypothèse que cette insertion suit normalement de près la fin des études. Bien que la probabilité d'y utiliser le français soit quasi aussi faible chez ceux arrivés jeunes avant l'adoption de la Charte, cette probabilité s'accroît progressivement chez ceux arrivés après l'adoption de cette loi. Ainsi, alors qu'au graphique 5.5a, on constate que l'écart est de près de 50 points de pourcentage entre les immigrants d'origine géolinguistique francophone ou de langue romane et les autres immigrants, au graphique 5.5b, cet écart n'est que de 21 points entre les deux groupes. En d'autres termes, alors que les travailleurs d'origine autre arrivés au pays à 13 ans ou après affichaient une probabilité de 21 % d'utiliser le français comme principale langue de travail, cette proportion se situait à près de 40 % chez ceux arrivés avant l'âge de 13 ans.

Graphiques 5.5a et 5.5b Propension à utiliser principalement le français au travail selon la période d'arrivée au Canada, l'origine géolinguistique et l'âge à l'arrivée au Canada, immigrants de langue maternelle tierce travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées à partir des modèles de régression, 2006

Graphique 5.5a Immigrants arrivés à l'âge de 13 ans ou plus



Graphique 5.5b Immigrants arrivés à l'âge de 12 ans ou moins



5.3 Les secteurs et les sous-secteurs d'industrie

Nous avons réservé pour la fin de notre analyse l'examen du lien entre les secteurs d'activité économique (ou d'industrie) et l'utilisation des langues au travail. Bien que cette variable soit incluse dans tous les modèles produits jusqu'à maintenant, l'analyse que nous en proposons ici repose sur trois nouveaux modèles, un pour chaque groupe linguistique. Chacun de ces modèles comprend une variable qui prend en compte le statut migratoire des travailleurs.

La principale raison ayant motivé ce choix est reliée au grand nombre de catégories qui compose cette variable, ce qui entraîne de fortes variations aléatoires des estimations pour certains groupes. Pour assurer une comparabilité avec les pourcentages bruts (non standardisés par la régression) examinés au chapitre 4, les résultats sont présentés sous forme graphique selon les valeurs des indices de surreprésentation ou de sous-représentation⁷⁰ (graphiques 5.7 et 5.8).

Dans l'ensemble, lorsqu'on isole l'influence des facteurs composant nos modèles, les écarts observés entre les secteurs et les sous-secteurs d'industrie en matière d'utilisation des langues au travail sont passablement réduits. De plus, ces deux graphiques laissent entrevoir des structures beaucoup plus simples de telle sorte que les secteurs et les sous-secteurs qui se démarquent de l'ensemble, tant chez les travailleurs de langue maternelle française, anglaise que tierce, sont facilement déterminables. Par exemple, chez les premiers, les résultats confirment que, dans le secteur de l'enseignement et des services de garderie, le français est davantage utilisé comme principale langue de travail que pour la moyenne des travailleurs de ce groupe linguistique, alors que, à l'inverse, l'anglais est beaucoup plus utilisé que le français par les travailleurs de langue maternelle anglaise de ce même secteur.

La standardisation permet en outre de constater que, de façon générale, le français est plus utilisé que la moyenne par les travailleurs de langue maternelle française, et ce, dans les trois sous-secteurs d'éducation. Ce résultat contraste avec le constat établi au chapitre précédent qui laissait voir que dans le monde universitaire montréalais l'anglais était utilisé plus fréquemment au travail par les personnes de langue maternelle française que la moyenne du groupe. Ainsi, si l'on se rapporte au tableau 4.4a du chapitre précédent, on y constatait que l'anglais est utilisé principalement au travail dans les universités par 13 % des travailleurs de langue maternelle française comparativement à 6 % chez l'ensemble des travailleurs de ce groupe linguistique. Après standardisation, c'est-à-dire en isolant l'influence des autres caractéristiques du modèle, les statistiques présentées au tableau de l'annexe 4 révèlent un pourcentage de 3 %, ce qui est deux fois moindre que pour l'ensemble du groupe, lequel se situe toujours à 6 %. En fait, la standardisation révèle que chez les travailleurs de langue maternelle française l'utilisation de l'anglais au travail ne varie pas de façon importante entre les trois sous-secteurs composant les services d'enseignement et de garderie, un résultat qui vaut également pour ce qui est de l'utilisation du français.

Le bilinguisme au travail, après standardisation, est cependant une pratique plus répandue chez les francophones dans le sous-secteur des universités et dans celui des autres sous-secteurs d'enseignement que dans le sous-secteur des garderies, écoles primaires et secondaires — des proportions d'utilisation des deux langues au travail se situant à 34 %, 31 % et 23 % respectivement⁷¹. Chez les anglophones, la situation est assez similaire au regard de l'utilisation de l'anglais.

70. Les pourcentages estimés sont présentés à l'annexe 4.

71. Voir l'annexe 4.

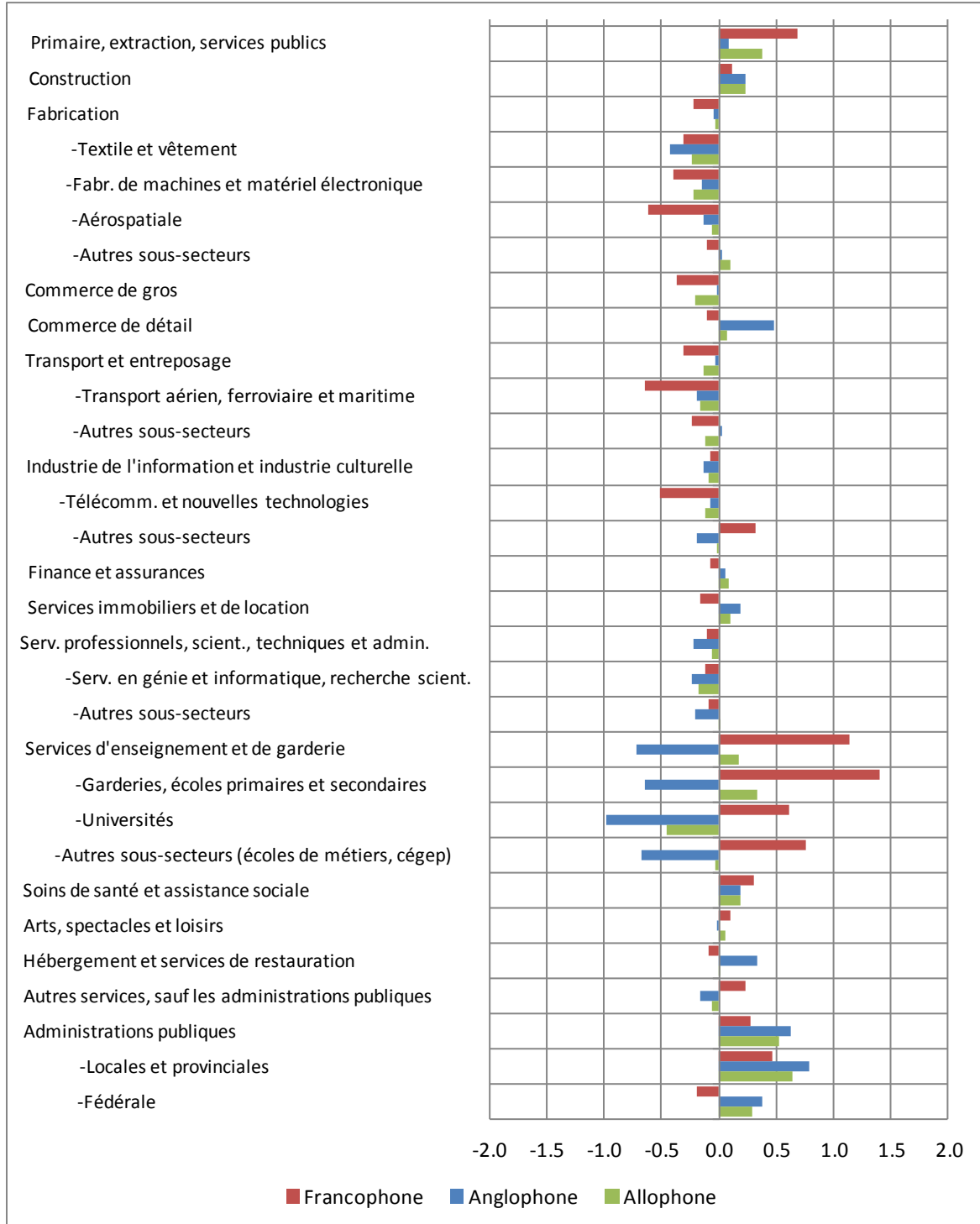
L'utilisation du français est importante dans seulement trois autres secteurs : dans les administrations publiques locales et provinciales (où les trois groupes linguistiques utilisent davantage cette langue par rapport à la moyenne de leur groupe respectif), dans le commerce de détail (où 30 % des travailleurs de langue maternelle anglaise utilisent principalement le français comparativement à 21 % pour l'ensemble du groupe) et dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics (chez les travailleurs de langue maternelle française seulement). Les pourcentages standardisés de travailleurs qui utilisent principalement le français au travail dans les administrations publiques locales et provinciales sont de 53 %, 96 % et 79 % chez les travailleurs de langues maternelles anglaise, française et tierce respectivement (voir l'annexe 4).

L'utilisation de l'anglais au travail par les travailleurs de langue maternelle française demeure importante dans les trois sous-secteurs de la fabrication (textile et vêtement, fabrication de machines et de matériel électronique, aérospatiale), dans le commerce de gros, les télécommunications et les nouvelles technologies et dans le sous-secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime, bien que, dans ce dernier cas, la standardisation ait considérablement réduit l'écart entre ce sous-secteur et la moyenne du groupe. Pour l'ensemble de ces six secteurs et sous-secteurs, l'utilisation de l'anglais ou du français par les travailleurs de langues anglaise et tierce se distingue peu de la moyenne de leur groupe, à l'exception du sous-secteur du textile et du vêtement chez les premiers.

Il apparaît évident que la standardisation a grandement réduit les différences entre secteurs et sous-secteurs chez les travailleurs de langue maternelle tierce, et ce, de façon plus importante que chez ceux de langues française et anglaise. Hormis les administrations publiques locales et provinciales, dont on a déjà parlé, on note que les pratiques linguistiques des travailleurs de langue maternelle tierce ne se distinguent de façon importante de la moyenne du groupe que dans le sous-secteur des universités. Dans ce dernier, 35 % des travailleurs de ce groupe linguistique déclarent utiliser principalement le français au travail comparativement à 49 % qui déclarent utiliser principalement l'anglais. Pour l'ensemble du groupe, ces pourcentages représentent 47 % et 38 % respectivement (voir l'annexe 4).

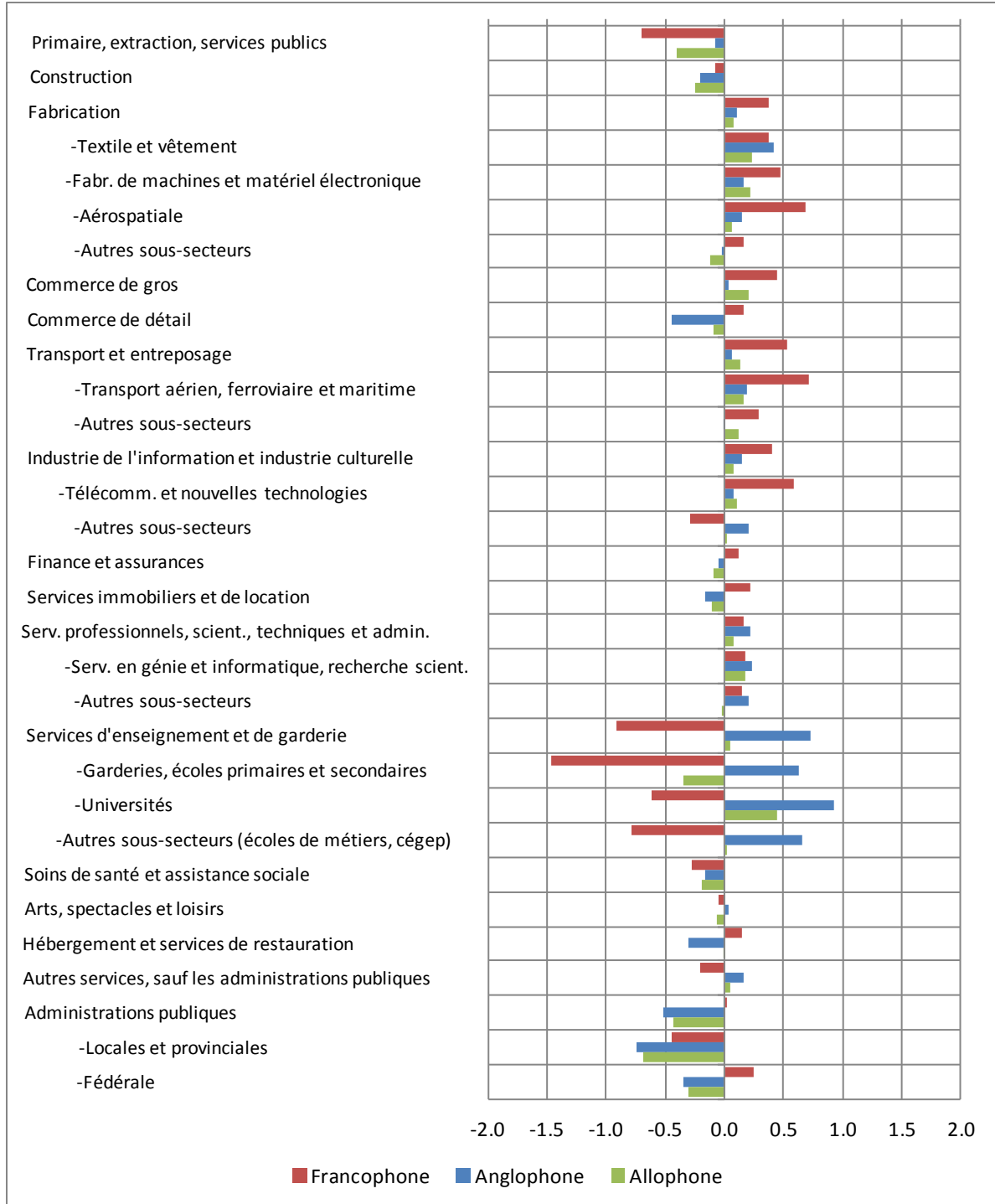
Finalement, le schéma de la pratique du bilinguisme en milieu de travail présente les mêmes tendances que celles observées au moyen des données non standardisées (voir l'annexe 4). Dans le secteur des services d'enseignement et de garderie en particulier, la proportion de travailleurs qui utilisent, à des degrés divers, le français et l'anglais au travail se situe bien en deçà de la proportion moyenne observée chez les travailleurs de langues maternelles française et anglaise. On constate une situation similaire dans les administrations publiques locales et provinciales et dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics. Dans les autres secteurs et sous-secteurs, la pratique du bilinguisme au travail chez les travailleurs de langue française est plus répandue que celle de la moyenne des travailleurs de ce groupe, notamment dans le sous-secteur de l'aérospatiale, celui du transport aérien, ferroviaire et maritime ainsi que dans les télécommunications et les nouvelles technologies.

Graphique 5.6 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs d'industrie dans la proportion de travailleurs utilisant principalement le français au travail, estimée à partir des modèles de régression, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Graphique 5.7 Indice de représentation des secteurs et sous-secteurs d'industrie dans la proportion de travailleurs utilisant principalement l'anglais au travail, estimée à partir des modèles de régression, par groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Vue d'ensemble

Au total, les résultats qui découlent de nos modèles de régression appuient les principales conclusions que nous avons tirées dans les chapitres précédents. Les écarts observés entre les différents sous-groupes sociodémographiques et linguistiques en matière d'utilisation des langues au travail sont confirmés, bien que réduits par la standardisation. Les caractéristiques linguistiques — individuelles ou familiales — des individus, soit leur langue maternelle et la ou les langues d'usage à la maison, jouent un rôle de premier plan dans l'orientation des pratiques linguistiques en milieu de travail. D'autres facteurs peuvent également être considérés à cet égard, telle la principale langue des études, surtout durant l'enfance et l'adolescence, ou la langue parlée avec les amis. Bien que le recensement ne nous permette pas d'avoir de l'information à ce sujet, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle menée par Statistique Canada tout juste après le recensement de 2006 nous ont permis de confirmer cette relation au regard de la langue d'usage public (voir Corbeil et Houle, 2012).

Les modèles de régression présentés dans ce chapitre ont été élaborés séparément pour chacun des trois groupes de langue maternelle. Une question légitime que l'on peut poser ici est de savoir quel est le lien statistique net entre le groupe linguistique et l'utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues en milieu de travail, après avoir tenu compte (c'est-à-dire en isolant l'influence) des autres facteurs sociodémographiques, d'immigration et d'emploi. La réponse nous avait déjà été fournie indirectement par les résultats portant sur la langue parlée à la maison, laquelle est généralement fortement corrélée avec la langue maternelle.

Le graphique 5.9 répond à cette question de façon plus précise. Ce graphique a été élaboré à partir d'une seule régression faisant intervenir l'ensemble de la population qui travaille au sein de la RMR de Montréal. Les variables incluses sont les mêmes que celles présentées aux tableaux 5.1 et 5.2, mais on a substitué le groupe de langue maternelle à la langue parlée à la maison — ces deux variables étant très corrélées entre elles — et on y a ajouté une variable spécifiant le statut d'immigration. Le graphique présente les pourcentages bruts, non standardisés, et les pourcentages standardisés par la régression selon la même méthode que celle utilisée tout au long de ce chapitre.

Les coefficients correspondants à la variable d'intérêt sont tous statistiquement significatifs et les valeurs des intervalles de confiance confirment que les travailleurs des trois groupes de langue maternelle font montre de pratiques linguistiques différentes les uns des autres au travail. La standardisation n'efface pas les différences qui existent entre ces trois grands groupes linguistiques, mais elle les atténue, tout comme nous l'avons constaté dans le cas des autres variables. En d'autres termes, si les travailleurs de langue maternelle tierce, par exemple, avaient les mêmes caractéristiques sociodémographiques et professionnelles que celles des groupes de langue française et anglaise, la proportion de ceux qui utilisent principalement le français au travail passerait de 47 %, avant standardisation, à 59 %, après standardisation.

Graphique 5.8 Pourcentage de travailleurs utilisant principalement le français au travail selon le groupe de langue maternelle, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, probabilités estimées d'après un modèle de régression, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Les caractéristiques d'immigration auraient un effet mineur sur la langue de travail si ce n'était du profil linguistique des immigrants. La langue maternelle des travailleurs immigrants (tout comme celle des natifs) et le statut du français ou de l'anglais dans le pays d'origine sont des variables qui permettent d'inférer avec une certaine précision la langue principale qu'ils sont susceptibles d'utiliser au travail. De plus, cet « effet » du pays d'origine semble même se transmettre de la première génération d'immigrants à la génération suivante née au Canada. Ces résultats donnent à penser que, bien qu'elles exercent une certaine influence, comme nous l'avons montré aux graphiques 5.5a et b, l'âge à l'immigration et la période d'immigration auraient, somme toute, un effet moins important que l'origine géolinguistique sur le degré d'utilisation du français en milieu de travail.

Les caractéristiques linguistiques contextuelles, notamment celles du milieu de résidence et de travail, contribuent de façon notable aux variations de l'utilisation du français et de l'anglais en milieu de travail. Les caractéristiques linguistiques de la population résidente sont en effet linéairement associées aux pratiques linguistiques en milieu de travail. Ainsi, plus les résidents d'un secteur ou d'une zone géographique ont le français (ou l'anglais) comme première langue officielle parlée, plus le français (ou l'anglais) est susceptible d'être utilisé dans ce secteur ou cette zone par les travailleurs qui sont rattachés à ce secteur ou à cette zone; il en va de même de ceux qui y travaillent, mais qui n'y résident pas.

On comprend donc que les mouvements de population typiques à un espace urbain comme la RMR de Montréal (immigration, migration interne, étalement urbain) se répercutent de façon directe sur les comportements linguistiques des individus, résidents ou travailleurs.

Les caractéristiques de l'emploi occupé sont également associées à la langue de travail dans la RMR de Montréal. Nous avons en effet montré que c'est d'abord le secteur d'activité économique (secteur industriel), davantage que le groupe professionnel et le type d'emploi, qui permet de mieux capter la variabilité des pratiques linguistiques en milieu de travail.

Contrairement à la conclusion qu'avait tirée Béland (2004) de son étude sur les langues de travail à Montréal à partir des données du recensement de 2001, les secteurs d'activité économique ne semblent pas être des déterminants secondaires de l'utilisation des langues au travail. Ces secteurs d'industrie sont soumis à plusieurs contraintes liées aux caractéristiques spécifiques de leur marché, à des caractéristiques institutionnelles (légales ou autres), à des contraintes organisationnelles, voire à des caractéristiques découlant de traditions héritées de l'histoire économique de la province ou du pays. Cela dit, l'effet du secteur d'activité économique n'épuise pas toutes les contraintes existantes, notamment celles liées à la propriété et à la taille de l'entreprise, information que ne fournit pas le recensement canadien.

Les facteurs susceptibles d'exercer une influence sur les schémas d'utilisation des langues en milieu de travail, et dont nous n'avons pu tenir compte dans notre étude, sont nombreux. Seule une enquête approfondie, comprenant notamment des questions rétrospectives et des modules biographiques détaillés, permettrait de contourner les limites inhérentes à une source de données comme le recensement (voir, par exemple, Corbeil et Houle, 2012).

Conclusion

Le thème de l'utilisation des langues et de l'importance du français en milieu de travail au Québec et dans la région de Montréal en particulier a fait couler beaucoup d'encre, notamment au cours des dernières années. Dans l'introduction de notre étude, nous avons fait état des transformations majeures et des progrès qu'a vécus le Québec au chapitre des pratiques linguistiques et de la présence du français en milieu de travail depuis les travaux de la commission Gendron (1968-1972) et l'adoption de la Charte de la langue française en 1977. Or, force nous est de constater que, si l'usage du français a progressé dans les milieux de travail depuis cette époque, plusieurs acteurs de la société québécoise d'aujourd'hui et nombre de commentateurs ou d'analystes de la situation linguistique estiment que la situation du français au Québec, à Montréal en particulier, connaît un recul depuis quelques années.

Bien que les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 portant sur la langue de travail ne soient pas encore disponibles, la comparaison des statistiques tirées des recensements de 2001 et de 2006, présentée au chapitre 1 de notre étude, ne révèle pourtant que de très faibles variations de l'utilisation du français en milieu de travail au Québec et dans la grande région métropolitaine de Montréal au cours de cette période. Ainsi, en 2001, première année où des questions sur les langues utilisées au travail étaient posées dans le recensement canadien, 81,4 % des travailleurs québécois de l'ensemble du Québec utilisaient principalement le français au travail comparativement à 82,0 % en 2006. En tenant compte des personnes ayant déclaré utiliser le français et l'anglais à égalité au travail (5,3 % en 2001 et 4,6 % en 2006), l'utilisation prédominante du français ou à égalité avec l'anglais atteignait donc 86,7 % tant en 2001 qu'en 2006. En ajoutant l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au travail, les résultats tirés de ces recensements révèlent que l'utilisation du français en milieu de travail (le plus souvent ou régulièrement) touchait 94,3 % des travailleurs en 2006 comparativement à 94 % en 2001.

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, là où réside la très grande majorité des travailleurs de langues maternelles anglaise et tierce, 72,2 % de l'ensemble des travailleurs utilisaient principalement le français au travail en 2001, comparativement à 73,1 % en 2006. Si l'on y ajoute les travailleurs ayant déclaré utiliser aussi souvent le français que l'anglais (soit à égalité) au travail, ces proportions sont de 80,2 % et 80,1 % respectivement. Finalement, les résultats indiquent qu'en 2001 91,5 % des travailleurs de la région de Montréal utilisaient le français le plus souvent ou régulièrement comme langue secondaire au travail. En 2006, cette proportion était de 91,9 %.

Nous avons choisi, pour des raisons que nous avons évoquées dans l'introduction de notre étude, de ne pas centrer exclusivement notre analyse sur l'évolution de la situation linguistique sur l'île de Montréal entre 2001 et 2006, ni de distinguer de façon systématique la situation qui prévaut dans l'île de Montréal de celle qui prévaut dans le reste de la RMR. Cette distinction apparaît néanmoins clairement dans le chapitre 3 sur l'analyse cartographique et les facteurs distinguant ces deux entités géographiques, qui sont partie intégrante de notre analyse. Rappelons que, entre 2001 et 2006, l'utilisation du français comme principale langue de travail sur l'île de Montréal a légèrement varié à la baisse. Ainsi, bien que les proportions d'utilisation du français (le plus souvent ou régulièrement) soient demeurées à peu près similaires entre 2001 (88,8 %) et 2006 (89 %) parmi la population dont le lieu de travail est l'île de Montréal, la proportion déclarant utiliser le français le plus souvent au travail a fléchi de 73,8 % à 73 % en 2006.

Les statistiques de 2006 présentées au chapitre 3 sur les pratiques linguistiques selon le lieu de travail et le lieu de résidence ont révélé que chez les travailleurs qui résident **et** travaillent dans l'île, 60 % utilisaient principalement le français au travail en 2006, soit le même pourcentage qu'en 2001. Si l'on ajoute les 10 %, aux deux recensements, qui ont déclaré utiliser le français **et** l'anglais à égalité, la proportion atteint 70 %. Lorsqu'on examine la situation qui prévaut chez les personnes qui résident dans les couronnes, mais travaillent dans l'île, la proportion d'utilisation prédominante du français est plus élevée, soit 75 %, et a peu changé depuis 2001 (76 %), et l'utilisation des deux langues à égalité est demeurée la même aux deux recensements, soit 8 %. Rappelons par ailleurs que le tiers de la population de la région métropolitaine de Montréal qui travaille dans l'île n'y réside pas. Quant aux personnes qui travaillent en couronne, leur utilisation du français est passée de 94 % à 94,7 % au cours de cette période.

Quelques éléments importants sont susceptibles d'expliquer, du moins en partie, les perceptions d'une partie de la population concernant la situation du français en milieu de travail à Montréal. Les résultats présentés dans notre étude révèlent que, bien que la très forte majorité des travailleurs de langue maternelle française utilisaient principalement le français au travail en 2006, soit 90 % (s'y ajoutent les quelque 4 % qui utilisaient aussi souvent le français que l'anglais), 43 % ont déclaré utiliser les deux langues au travail (dont 5 % déclarant utiliser davantage l'anglais que le français). Les travailleurs de langue maternelle anglaise de Montréal, lesquels représentaient quelque 230 000 travailleurs en 2006, utilisent principalement l'anglais au travail dans une proportion de 70 %, alors que 66 % d'entre eux ont déclaré utiliser l'anglais et le français à des degrés divers — dont 25 % soit le français plus souvent que l'anglais, soit les deux langues à égalité. Quant aux quelque 374 000 personnes de langue maternelle tierce autre qu'autochtone qui travaillent au sein de la région de Montréal, 47 % ont déclaré utiliser principalement le français au travail comparativement à 38 % principalement l'anglais. Finalement, 56 % de ces travailleurs déclaraient y utiliser les deux langues à des degrés divers en 2006.

En d'autres termes, bien que 1,43 million de travailleurs de la région de Montréal aient déclaré utiliser principalement le français au travail — en plus des quelque 137 000 travailleurs qui ont déclaré utiliser les deux langues aussi souvent l'une que l'autre —, on compte tout de même quelque 383 000 travailleurs qui ont déclaré y utiliser principalement l'anglais et 954 000 travailleurs qui déclarent utiliser le français et l'anglais à des degrés divers dans le cadre de leur emploi.

Outre la question des nombres, il est clair que les perceptions concernant la taille des groupes linguistiques en présence sur l'île de Montréal influencent également la place qu'on croit être accordée au français en milieu de travail. Deux composantes semblent entrer ici en jeu. D'une part, la diminution du poids démographique de la population de langue maternelle française entre les recensements de 2001 et de 2006 au Québec, et dans l'île de Montréal en particulier, notamment en raison de la plus forte croissance de la population de langue maternelle tierce issue de l'immigration internationale et de la plus forte migration des personnes de langue maternelle française vers les couronnes, est perçue par plusieurs comme représentant un recul du français. Le même phénomène a été observé au regard de la langue d'usage au foyer. Or, les données du recensement permettent de constater que ce n'est pas parce que le poids relatif de la langue maternelle française diminue que celui de la présence du français au travail en fait automatiquement autant. Ces mêmes données révèlent en effet que certains groupes de langue maternelle tierce adoptent principalement le français au travail alors que d'autres y utilisent principalement l'anglais.

D'autre part, on en vient ici à distinguer l'enjeu de l'utilisation des langues dans la sphère privée et celle de leur utilisation dans la sphère publique, le travail représentant un domaine important de cette dernière. Non seulement a-t-on pu constater dans notre étude le fait que près de 224 000 travailleurs de langue maternelle autre que française ont déclaré utiliser principalement le français au travail dans la région de Montréal (en plus des quelque 72 000 travailleurs ayant déclaré utiliser aussi souvent le français que l'anglais), mais de nombreux travailleurs de langue maternelle tierce, qui utilisent pourtant leur langue maternelle le plus souvent au foyer, utilisent le français comme principale langue de travail.

Les nombreuses informations que contient notre étude montrent de façon éloquente la complexité de la question de l'utilisation des langues en milieu de travail et les facteurs qui sont associés à l'utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues.

Certains des éléments de nature sociodémographiques présentés au début de notre étude ont mis en évidence, par exemple, le lien important entre l'utilisation du français, de l'anglais ou des deux à la maison (tant comme langue principale que comme langue secondaire) et l'utilisation de ces langues au travail. À cet égard, rappelons que, même lorsque les personnes de langue maternelle tierce n'ont pas effectué de transfert linguistique vers le français à la maison, le fait de le parler de façon régulière comme langue secondaire est associé à sa forte utilisation comme principale langue de travail. Mentionnons également que, dans le cas des travailleurs de langue maternelle française, il existe un lien étroit entre un niveau élevé de scolarité et l'utilisation plus importante de l'anglais en milieu de travail. D'autres facteurs sont apparus moins importants, lorsque considérés isolément, tels ceux portant sur l'âge des immigrants à l'arrivée ou la période d'immigration.

D'autres éléments sont, par définition, étroitement liés aux pratiques linguistiques possibles en milieu de travail. Par exemple, dans la région métropolitaine de Montréal, on comptait en 2006 548 000 travailleurs de langue maternelle française qui ne peuvent soutenir une conversation qu'en français. Même lorsqu'on tient compte du fait que la langue utilisée au travail n'est pas qu'orale, mais également écrite, lue ou simplement comprise, et qu'il existe une certaine « discordance » entre la langue utilisée au travail et la capacité autodéclarée de pouvoir soutenir une conversation dans cette langue, il n'en demeure pas moins que ces travailleurs sont beaucoup moins susceptibles d'utiliser l'anglais au travail que les autres. Il en va de même des quelque 47 000 travailleurs de langue maternelle anglaise et des quelque 60 000 travailleurs de langue maternelle tierce qui ont déclaré au recensement de 2006 ne pas pouvoir parler le français (soit 20 % des premiers et 16 % des seconds).

Les résultats présentés dans notre étude ont montré sans équivoque le lien étroit entre l'origine géolinguistique (déterminée par la « proximité linguistique » de la langue maternelle avec le français ou l'anglais, ou du statut du français et de l'anglais dans le pays d'origine, ou celui de la mère dans le cas des natifs) et les pratiques linguistiques au travail. Ainsi, nos résultats confirment ce que plusieurs études ont déjà montré, c'est-à-dire que les immigrants ou les travailleurs de langue maternelle tierce d'origine géolinguistique française ou de langue maternelle romane sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser le français au travail que leurs homologues d'origine anglaise ou de langues maternelles nordiques. La situation des travailleurs allophones de langue maternelle romane est toutefois différente à cet égard dans la mesure où ceux qui sont nés au pays (d'origine italienne ou portugaise, pour l'essentiel) ont eu, pour des raisons sociopolitiques bien connues, tendance à intégrer surtout le réseau institutionnel anglophone, notamment par les institutions scolaires. La proportion des quelque 47 000 travailleurs allophones natifs de langue maternelle romane qui utilisent principalement le français au travail est de 42 %, comparativement à 62 % des quelque 83 000 immigrants de même origine géolinguistique. Finalement, les résultats ont montré que 77 % des quelque 38 000 immigrants

originaires de pays de tradition anglaise et 68 % des quelque 4 500 immigrants de langues maternelles nordiques ont déclaré utiliser principalement l'anglais au travail en 2006.

Le chapitre de notre étude portant sur les perspectives géographiques de l'utilisation des langues au travail a présenté de façon non équivoque le lien entre le lieu de travail et les pratiques linguistiques au travail. Il est apparu clairement que les travailleurs de langue maternelle anglaise, dont le lieu de travail est, pour l'essentiel, situé à l'ouest du boulevard Saint-Laurent dans l'île de Montréal, utilisent surtout leur langue maternelle au travail. Ceux qui travaillent ailleurs sur le territoire de Montréal tendent à utiliser les deux langues au travail. Chez les travailleurs de langue maternelle française, le français est largement utilisé comme seule langue de travail, sauf lorsque leur lieu de travail se situe à l'ouest du boulevard Saint-Laurent; ces derniers utilisent beaucoup plus l'anglais comme langue secondaire de travail. Quant aux travailleurs de langue maternelle tierce, ceux qui travaillent à l'ouest de ce même boulevard utilisent soit les deux langues à égalité, soit l'anglais comme langue prédominante et le français en tant que langue secondaire. Chez ces personnes qui travaillent ailleurs sur le territoire de la RMR de Montréal, le français prédomine en combinaison avec l'anglais, comme langue secondaire de travail.

Les résultats émanant de nos analyses géographiques ont également mis en lumière le fait que plus la présence du français (en tant que première langue officielle parlée) est importante au sein de la population résidente du lieu de travail, plus le français est utilisé au travail. Il en va de même pour ce qui est de l'anglais. L'utilisation des langues dans les services de proximité confirme ce constat, bien qu'à égalité avec le français ou comme langue secondaire. Finalement, comme nous l'avons déjà souligné, il ne faut pas oublier que la migration quotidienne de nombreux travailleurs venant des couronnes nord et sud fait en sorte que le français est plus utilisé en milieu de travail que si l'on ne considérait que ceux qui travaillent et résident dans l'île.

Le fait de résider ou de travailler dans l'île ou en couronne a des répercussions importantes sur l'utilisation du français et de l'anglais au travail. De façon générale, le fait de travailler ou de résider dans l'île est associé à une plus grande utilisation de l'anglais au travail chez les trois grands groupes linguistiques. Toutefois, les résultats présentés dans notre étude ont montré que, sauf dans le cas de certains secteurs économiques déterminés (aérospatiale, transport non routier, etc.), cet effet est en grande partie attribuable à la composition linguistique — au lieu de travail — de la population résidente d'une région ou d'une zone géographique donnée, laquelle tend à influencer la langue utilisée par les personnes qui y travaillent.

Outre les éléments déjà mentionnés jusqu'à maintenant, les résultats de notre étude ont montré de façon très nette le lien entre le secteur et le sous-secteur d'activité économique ou le groupe professionnel et les pratiques linguistiques prédominantes en milieu de travail. Nous avons en effet, en introduction de notre étude, rapporté les préoccupations de certains analystes concernant l'influence du commerce extérieur (tant interprovincial qu'international) sur les pratiques linguistiques au travail. Il apparaît donc clairement que le contexte de l'entreprise et le secteur d'activité économique et, dans une moindre mesure, le domaine professionnel favorisent une plus forte utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues au travail. Nous avons en effet vu que les personnes, de langue maternelle française en particulier, qui travaillent dans l'industrie des hautes technologies (notamment l'aérospatiale), des télécommunications, de l'informatique, dans le transport aérien, ferroviaire et maritime et la recherche scientifique utilisent beaucoup plus l'anglais au travail que la moyenne des travailleurs.

Nous l'avons déjà souligné, notre étude ne peut prétendre avoir présenté l'ensemble des éléments qui sont susceptibles d'influencer les pratiques linguistiques en milieu de travail, tant s'en faut. Plusieurs dimensions de nature structurelle, sociolinguistique, sociologique, voire psychosociologique, jouent un rôle indéniable. La présentation et l'analyse de nos résultats donnent cependant à penser que, malgré ses limites, le recensement permet de mettre en lumière quelques-uns des facteurs clés qui influencent l'utilisation du français et de l'anglais dans les milieux de travail québécois et montréalais, en particulier. Il reste à souhaiter que notre étude fournisse une information pertinente au débat public sur le sujet.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, Paul. « Regard sur l'évolution de la langue du travail au Québec », dans *Indicateurs de la langue de travail au Québec*, section 7, édition 1994, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1995.
- BÉLAND, Paul. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1999, 123 p.
- BÉLAND, Paul. *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2004, 53 p.
- BÉLAND, Paul. *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, 40 p.
- BÉLAND, Paul, Louise SYLVAIN et Pierre GEORGEAULT. *Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'île de Montréal*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 2001, 62 p.
- BOUCHARD, Pierre. « La langue du travail : une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors série : *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, automne 2002, p. 85-104.
- BOUGIE, Evelyne. "Family, community, and Aboriginal language among young First Nations children living off reserve in Canada", *Canadian Social Trends*, n° 83, Statistics Canada, Catalogue n° 11-008-XIE, 2010, p. 73-82.
- BOYD, Monica. "Educational Attainments of Immigrant Offspring: Success or Segmented Assimilation?", *International Migration Review*, vol. 36, n° 4, 2002, p. 1037-1160.
- CARPENTIER, Alain. *Tout est-il joué à l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2004, 58 p.
- CASTONGUAY, Charles. « Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991 », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 469-490.
- CORBEIL, Jean-Pierre, et Brigitte CHAVEZ. *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les anglophones du Québec*, Statistique Canada, Ottawa, n° 89-642-X au catalogue, n° 002, 2010, 122 p.
- CORBEIL, Jean-Pierre, et René HOULE. *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*, Office québécois de la langue française. [À paraître en 2012].
- CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE. *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle 2006*, Statistique Canada, Ottawa, Ministère de l'Industrie, n° 91-548-X au catalogue, 2007.

- DAWSON, Carl A. "The City as an Organism", *La Revue municipale*, vol. 27, 1927, p. 11-12.
- DROUILLY, Pierre. *L'espace social de Montréal, 1951-1991*, Québec, Septentrion, 1996.
- FOGGIN, Peter, et Mario POLÈSE. *La géographie sociale de Montréal en 1971*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1976. (Études et Documents; 1).
- GIRARD-LAMOUREUX, Catherine. *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2004, 59 p.
- GORDON, Raymond G., Jr. (Editor). *Ethnologue: Languages of the World*, Fifteenth Edition, Dallas, SIL International, 2005, 1272 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le calepin : le commerce extérieur du Québec*, édition avril 2011, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, avril 2011, 59 p.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jacques HENRIPIN. *La situation démolinguistique au Canada, évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, 391 p.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE. *Les langues au Canada : recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canada et Statistique Canada, 209 p. (Nouvelles perspectives canadiennes).
- LERIDON, Henri, et Laurent TOULEMON. *Démographie. Approche statistique et dynamique des populations*, Paris, Éditions Economica, 1997, 440 p.
- LEVINE, Marc V. *La reconquête de Montréal*, Montréal, vlb éditeur, 1997.
- LIGHT, Ivan, et Steven J. GOLD. *Ethnic Economies*, San Diego, Academic Press, 2000, 295 p.
- MASSEY, Douglas S., et Nancy A. DENTON. "The Dimensions of Residential Segregation", *Social Forces*, vol. 67, n° 2, 1988, p. 281-315.
- MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL. *Les langues au Canada : recensement de 2001*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 2004, 163 p.
- MONNIER, Daniel. *L'usage du français au travail*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1983, 121 p.
- NORRIS, Mary Jane. "Aboriginal languages in Canada: Emerging trends and perspectives on second language acquisition", *Canadian Social Trends*, n° 83, Statistics Canada, Catalogue n° 11-008-XIE, 2007, p. 19-27.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Montréal, L'Office, 2006, 103 p.
- PALAMETA, Boris. *Economic Integration of Immigrants' Children, Perspective on Labour and Income*, Statistics Canada, Catalogue n° 75-001-XIE, 2007, p. 5-16.

RUMBAULT, Rúben G. "Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States", *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, 2004, p. 1160-1205.

SANGSTER, Joan. *Transforming Labour. Women and Work in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, 414 p.

STATISTIQUE CANADA. *L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada : recensement de 2006*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, n° 97-555-X au catalogue, 2008, 25 p.

THOMAS, Derrick. "The impact of working in a non-official language on the occupations and earnings of immigrants in Canada", *Canadian Social Trends*, Statistics Canada, Catalogue n° 11-008-XIE, 2009, p. 11-19.

Annexes

Annexe 1 La langue de travail dans les recensements : précisions méthodologiques

Les recensements de 2001 et de 2006 comprennent deux questions sur la langue de travail : la langue utilisée le plus souvent et les autres langues utilisées régulièrement (questions 48a et 48b en 2006). Ces deux questions sont posées aux personnes **ayant travaillé la dernière fois à un emploi salarié ou à [leur] compte, ne serait-ce que quelques jours** en 2005 ou en 2006⁷².

Le libellé des questions est le suivant :

48a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent?

48b) Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi?

Trois choix de réponses sont offerts : anglais, français et autre langue (celle-ci à préciser).

La question 48a renvoie à la principale langue de travail utilisée par le répondant. Quant à la question 48b, son interprétation est plus délicate. Il devrait s'agir d'un usage habituel, mais certains travaux ont remis en cause son bien-fondé en arguant qu'**il est possible que le répondant se réfère aux langues utilisées dans son milieu de travail, bien qu'il n'ait pas lui-même à les utiliser ou encore que très peu** (Office québécois de la langue française, 2006, p. 41)⁷³.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) menée en 2006 permet d'en savoir un peu plus sur le sujet. En effet, deux questions de cette enquête portent sur la fréquence de l'utilisation du français et de l'anglais au travail chez les non-francophones (selon le critère de la langue maternelle) ayant répondu préalablement qu'ils utilisent l'une de ces deux langues régulièrement au travail⁷⁴. Le tableau A1.1 présente la distribution des travailleurs de langue maternelle anglaise ainsi que ceux de langues maternelles tierces⁷⁵ selon la région de travail (région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et le reste du Québec) et selon la fréquence d'utilisation de l'anglais ou du français par ceux qui ont déclaré utiliser cette langue régulièrement au travail (en plus de celle utilisée le plus souvent).

72. Plus précisément, la note du questionnaire du recensement de 2006 mentionne que la question se réfère à l'emploi ou à l'occupation de [la] personne « la semaine [précédant le recensement] ou, si elle n'en avait pas, [à] l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Si cette personne a eu plus d'un emploi la semaine [précédant le recensement], [elle doit répondre] pour l'emploi auquel elle a travaillé le plus grand nombre d'heures. »

73. Bien que le guide du recensement mentionne clairement qu'il ne s'agit pas des langues utilisées lors des pauses ou des repas, on peut en effet présumer que, tout comme pour d'autres questions, l'interprétation de cette question peut varier d'un travailleur à l'autre.

74. Les personnes de langue maternelle française ne font pas partie de l'échantillon de l'EVMLO en raison du fait que cette enquête portait essentiellement sur les minorités de langue officielle à l'échelle provinciale, soit les francophones de chacune des provinces à l'extérieur du Québec et les non-francophones du Québec (selon le critère de la langue maternelle). Pour plus d'information sur cette enquête, nous invitons les lecteurs à consulter le lien suivant : www.statcan.gc.ca/pub/91-548-x/91-548-x2007001-fra.pdf.

75. Les anglophones, qu'ils soient immigrants ou non, sont définis ici comme étant les personnes de langue maternelle anglaise (réponses uniques ou multiples); les allophones sont ici définis comme les personnes de langue maternelle tierce unique.

En général, plus de 60 % des travailleurs, qu'ils soient de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle tierce, qui utilisent le français ou l'anglais régulièrement au travail, en plus de leur principale langue de travail, ont déclaré l'utiliser chaque jour. Tous groupes confondus, une proportion un peu plus faible, variant entre 24 % et 29 %, indique utiliser l'une de ces deux langues plusieurs fois ou quelques fois par semaine. Moins de 10 % des répondants mentionnent l'utiliser une fois par semaine ou moins.

Tous groupes confondus, il y a peu de différence entre la fréquence d'utilisation « régulière » de l'anglais et celle du français. Cependant, certaines différences apparaissent lorsqu'on compare les réponses des anglophones à celles des allophones. Les anglophones dont le français est la principale langue de travail et qui ont également déclaré utiliser l'anglais sur une base régulière (en tant que langue secondaire) au travail ont dit l'utiliser plus fréquemment que ne le font les allophones. Ainsi, 83 % de ces anglophones travaillant dans la RMR de Montréal ont déclaré utiliser l'anglais chaque jour ou plusieurs fois par semaine en tant que langue secondaire dans leur emploi, comparativement à 66 % des allophones. À l'inverse, en ce qui a trait à l'utilisation du français comme langue secondaire au travail, sa fréquence d'utilisation régulière est plus élevée chez les allophones que chez les anglophones. Ainsi, parmi les personnes qui travaillent dans la RMR de Montréal et qui utilisent l'anglais comme principale langue de travail, 78 % des allophones ont déclaré utiliser la langue officielle du Québec chaque jour ou plusieurs fois par semaine, comparativement à 71 % des anglophones. Dans le reste du Québec, soit à l'extérieur de la RMR de Montréal, les résultats portant sur l'utilisation du français comme langue secondaire au travail sont similaires.

Bien que la vérification d'une telle hypothèse dépasse le cadre de notre étude, il est fort possible que le contexte et l'environnement linguistique du lieu de travail de même que, dans les secteurs de services, la langue de la clientèle puissent influencer les réponses à la question sur l'utilisation régulière d'une deuxième langue au travail. En outre, lorsque le français est la principale langue de travail, le fait d'avoir l'anglais comme langue maternelle peut sans doute entraîner une utilisation plus fréquente de cette langue comme langue secondaire au travail. Du côté des travailleurs de langue maternelle tierce dans la RMR de Montréal, il ressort donc que le fait de mentionner qu'on utilise régulièrement l'anglais en tant que langue de travail secondaire ne signifie pas exactement la même chose, du moins pour ce qui est de la fréquence, que lorsqu'on déclare utiliser le français comme langue secondaire. Quoi qu'il en soit, on peut néanmoins conclure que les données de l'EVMLO révèlent qu'une très forte majorité de personnes qui utilisent le français ou l'anglais régulièrement au travail le font au moins plusieurs fois par semaine.

Tableau A1.1 Fréquence de l'utilisation « régulière » de l'anglais et du français au travail selon la grande région de travail¹ et le groupe linguistique (défini selon la langue maternelle)²

Fréquence	Utilisation du français					
	RMR de Montréal			Reste du Québec		
	Allophones	Anglophones	Total	Allophones	Anglophones	Total
Pourcentage						
Chaque jour	67	62	64	75	68	70
Plusieurs fois par semaine	11	9	10	6	4	5
Quelques fois par semaine	15	21	18	15	20	19
Une fois par semaine ou moins	5	8	7	4	7	6
S. O. ³	2	0	1	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

Fréquence	Utilisation de l'anglais					
	RMR de Montréal			Reste du Québec		
	Allophones	Anglophones	Total	Allophones	Anglophones	Total
Pourcentage						
Chaque jour	56	76	62	60	69	66
Plusieurs fois par semaine	10	7	9	16	8	11
Quelques fois par semaine	22	12	19	20	17	18
Une fois par semaine ou moins	10	5	9	5	5	5
S. O. ³	1	0	1	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

1. Personnes vivant ou travaillant au Québec en excluant les personnes travaillant à l'étranger.

2. Certaines des valeurs inférieures à 10 % dans ce tableau doivent être interprétées avec prudence en raison de l'erreur type plus élevée associée à l'estimation.

3. S. O. : Sans objet, inconnu, ne sait pas.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

A.1 Fréquence d'utilisation des langues de travail

Les différentes combinaisons possibles d'utilisation prédominante d'une langue au travail et d'utilisation régulière de langues secondes sont nombreuses. En considérant l'utilisation des langues autres que le français et l'anglais en tant que catégorie unique (catégorie qui inclut les langues immigrantes, les langues autochtones et les langues des signes), on peut compter 28 combinaisons possibles d'utilisation des langues au travail à partir des données du recensement. Il serait toutefois hasardeux d'étudier ici ces combinaisons comme autant de catégories distinctes dans la mesure où la plupart d'entre elles ne concernent qu'une faible ou très faible proportion des travailleurs du Québec. Pour cette raison, nous avons choisi d'effectuer quelques regroupements des réponses initiales avant de préciser les catégories définitives qui seront retenues dans le cadre de notre étude.

Le tableau A1.2 présente la distribution de la population des travailleurs du Québec⁷⁶, au moment du recensement de 2006, selon les combinaisons de langues utilisées le plus souvent au travail et de langues utilisées régulièrement comme langues secondaires au travail. On y présente les nombres (en milliers) et les pourcentages de l'effectif total et pour chacune des catégories de langue utilisée le plus souvent (pourcentages selon les rangées).

On y constate que, en 2006, le français était la langue prédominante de travail de 81,5 %⁷⁷ des travailleurs. La langue anglaise était quant à elle utilisée comme langue prédominante au travail par 13 % des travailleurs. En raison de la proportion de francophones au sein de la population québécoise, il n'est pas étonnant que l'anglais soit la langue la plus fréquemment déclarée comme langue secondaire utilisée régulièrement au travail (près de 23 % des travailleurs), suivie du français (7,6 %). La somme des catégories « anglais et autre (langue) », « français et autre » ainsi qu'« anglais, français et autre » rassemble moins de 1 % des travailleurs, soit 24 000 des 4,3 millions de travailleurs. Aux fins de notre analyse, ces trois catégories ont été amalgamées, respectivement, aux catégories « anglais », « français » et « anglais et français » de façon à réduire le nombre de combinaisons des langues utilisées le plus souvent et de langues utilisées régulièrement. Ces regroupements n'ont pratiquement aucun effet sur la distribution définitive des langues utilisées au travail (voir le tableau A1.3).

76. Dans cette étude, et sauf indication contraire, on entend par population du Québec la population qui occupait un emploi en 2005 ou en 2006 et qui vivait ou travaillait sur le territoire du Québec, excluant les personnes travaillant à l'étranger. Cette population comprend donc des personnes qui vivent hors du Québec, mais qui y travaillent, ainsi que des personnes qui vivent au Québec, mais travaillent à l'extérieur de la province. Ces deux situations se produisent principalement dans la région de l'Outaouais où les mouvements de travailleurs entre Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec) sont importants.

77. Ce pourcentage tient compte des personnes travaillant à l'étranger.

Le fait d'utiliser d'autres langues que l'anglais et le français au travail constitue un phénomène assez marginal. Les statistiques du tableau A1.2 révèlent en effet que le nombre de personnes qui utilisent une langue tierce au travail, seule ou en combinaison avec une autre langue, soit comme langue principale ou comme langue secondaire, est relativement faible à l'échelle du Québec. On y compte en effet environ 120 000 travailleurs, soit 2,8 % de l'ensemble des travailleurs du Québec en 2006. Cette population se concentre, d'une part, dans la région de Montréal, en raison de l'importante population immigrée (et de ses descendants) qui y habite et, d'autre part, dans les territoires du moyen et du Grand Nord où l'on trouve de nombreuses communautés autochtones (Indiens d'Amérique et Inuits).

L'ampleur du bilinguisme au travail, que l'on définit ici comme le fait d'utiliser l'anglais et le français au travail, indépendamment de la fréquence d'utilisation de chacune des deux langues (que ce soit le plus souvent ou régulièrement), touche plus du tiers de la main-d'œuvre, soit 1,5 million de travailleurs (voir tableau A1.1). On constate au tableau A1.3 que la combinaison « français utilisé le plus souvent » et « anglais utilisé régulièrement » est la plus commune, représentant près de 23 % de l'ensemble des travailleurs du Québec. La combinaison inverse, soit « anglais le plus souvent » et « français régulièrement », caractérise un peu moins de 8 % des travailleurs. Finalement, le nombre de travailleurs ayant déclaré utiliser les deux langues à égalité, soit aussi souvent l'une que l'autre, est relativement faible et rassemble moins de 5 % de la main-d'œuvre totale du Québec.

Comme on pourra le constater plus loin, on ne s'étonnera guère du fait que c'est principalement dans les régions de Montréal et de l'Outaouais que les situations de bilinguisme au travail sont observées, les différences entre les principaux groupes linguistiques y étant importantes.

Tableau A1.2 Distribution de la population du Québec selon la langue parlée le plus souvent et la langue parlée régulièrement au travail, 2006

Langue parlée le plus souvent	Langue parlée régulièrement								
	français	Français et autre	Anglais	Anglais et autre	Français et anglais	Français, anglais et autre	Autre	Aucune	Total
	Nombre (en milliers)								
Français			969,2	15,4			17,8	2 503,4	3 505,9
Français et autre			0,8	0,0			0,1	3,6	4,6
Anglais	318,6	8,3					16,2	211,5	554,6
Anglais et autre	0,8	0,1					0,1	4,0	5,0
Français et anglais							10,4	177,0	187,4
Français, anglais et autre							0,5	8,4	8,9
Autre	5,8	0,0	9,1	0,1	1,9	0,1	0,4	15,4	32,8
Total	325,1	8,4	979,1	15,6	1,9	0,1	45,5	2 923,4	4 299,2
Pourcentage sur l'effectif total									
Français			22,5	0,4			0,4	58,2	81,5
Français et autre			0,0	0,0			0,0	0,1	0,1
Anglais	7,4	0,2					0,4	4,9	12,9
Anglais et autre	0,0	0,0					0,0	0,1	0,1
Français et anglais							0,2	4,1	4,4
Français, anglais et autre							0,0	0,2	0,2
Autre	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,8
Total	7,6	0,2	22,8	0,4	0,0	0,0	1,1	68,0	100,0
Pourcentage selon les rangées									
Français	27,6	0,4					0,5	71,4	100,0
Français et autre	17,4	1,1					1,4	80,1	100,0
Anglais			57,4	1,5			2,9	38,1	100,0
Anglais et autre			15,3	1,4			2,6	80,8	100,0
Français et anglais							5,5	94,5	100,0
Français, anglais et autre							5,3	94,7	100,0
Autre	27,6	0,3	17,6	0,1	5,7	0,3	1,3	47,0	100,0
Total	22,8	0,4	7,6	0,2	0,0	0,0	1,1	68,0	100,0

Note : Les pourcentages de ce tableau incluent les personnes travaillant à l'étranger.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Tableau A1.3 Distribution de la population du Québec selon la langue utilisée le plus souvent et la langue utilisée régulièrement au travail, 2006

Langue utilisée le plus souvent	Langue utilisée régulièrement					Total
	Français	Anglais	Français et anglais	Autre	Aucune	
	Pourcentage					
Français		22,9		0,4	58,3	81,7
Anglais	7,6			0,4	5,0	13,0
Anglais et français				0,3	4,3	4,6
Autre	0,1	0,2	0,0	0,0	0,4	0,8
Total	7,8	23,1	0,0	1,1	68,0	100,0

Note : Les pourcentages incluent les personnes travaillant à l'étranger.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

A.2 Gradient d'utilisation du français et de l'anglais au travail

Le tableau A1.3 permet de constater que le nombre de combinaisons possibles d'utilisation de l'anglais et du français se trouve passablement réduit après regroupement de la plupart des catégories de réponses multiples. Aux fins de notre analyse, nous avons donc retenu six catégories principales d'utilisation des langues au travail, lesquelles englobent les pratiques de l'ensemble des travailleurs. Le tableau A1.4 présente ces six catégories d'utilisation de même que le score, sur une échelle de 0 à 1, attribué à chacune des catégories. Puisque notre objectif consiste à étudier les pratiques linguistiques au travail en fonction de la prédominance ou non de l'une ou l'autre des deux principales langues d'usage public, et parce que l'utilisation prédominante de langues tierces au travail est plutôt marginale, nous avons ainsi choisi de situer les travailleurs sur un continuum allant de « français uniquement » à « anglais uniquement » en passant par une combinaison d'utilisation de ces deux langues au travail. Cette façon de procéder permet l'utilisation de la régression logistique ordinaire et facilite la représentation cartographique.

Dans le cadre de nos analyses, nous présenterons également les résultats sous une forme alternative, soit en combinant les catégories « français seulement » et « plus français qu'anglais » pour désigner les travailleurs utilisant principalement le français au travail et en combinant les catégories « anglais seulement » et « plus anglais que français » pour désigner ceux qui y utilisent principalement l'anglais. Nous procédons également à la création d'une troisième catégorie qui regroupe les travailleurs faisant usage des deux langues au travail, indépendamment du degré d'utilisation de chacune d'elles.

Pour les besoins de certaines représentations cartographiques, nous avons également calculé un indice d'utilisation des langues au travail qui repose sur l'attribution d'un score à chacune de ces catégories de façon à obtenir un indice synthétique qui soit plus facilement compréhensible (voir le tableau A1.4). Nous reprenons ici l'approche adoptée par Corbeil et coll. (2007, 2010) et Corbeil et Houle (2012). Même si la distance entre deux catégories contiguës, soit 0,25, est supposée constante, il reste évidemment une part d'arbitraire dans la valeur du score attribuée à chaque catégorie. Cela dit, nous conviendrons que l'attribution d'une valeur de 0,75 indique qu'un travailleur utilise le français à une fréquence relative de 75 %, et donc l'anglais à une fréquence de 25 %, et ainsi de suite pour chacun des autres scores. Ainsi, l'indice est complètement symétrique par rapport à l'utilisation du français et de

l'anglais, un choix qui justifie le fait qu'aucun score ne soit attribué au fait de n'utiliser qu'une langue tierce au travail, une situation qui représente un peu moins de 32 000 personnes, soit 0,8 % de la main-d'œuvre québécoise. Dans le calcul de l'indice d'utilisation des langues au travail, la contribution des personnes n'utilisant qu'une langue tierce au travail n'est donc pas comptabilisée.

Tableau A1.4 Catégories d'utilisation des langues au travail

Utilisation le plus souvent	Utilisation régulière (comme langue secondaire)	Catégorie	Score
Français	Langue tierce seulement ou aucune	Français seulement	1
Français	Anglais	Plus français qu'anglais	0,75
Français et anglais	Langue tierce seulement ou aucune	Français et anglais	0,50
Anglais	Français	Plus anglais que français	0,25
Anglais	Langue tierce seulement ou aucune	Anglais seulement	0
Autre langue	Langue tierce seulement ou aucune	Langue tierce seulement	...

Note : Aucune valeur n'est attribuée aux personnes n'utilisant qu'une langue tierce le plus souvent au travail

Annexe 2 Pays ou entités géographiques listés dans le *Dictionnaire du Recensement de 2006* selon la classification par origine géolinguistique des personnes de langue maternelle tierce

Pays de tradition anglophone (75)	Langues maternelles nordiques	Pays de tradition francophone (41)	Langues maternelles romanes
États-Unis d'Amérique	Néerlandais	Saint-Pierre-et-Miquelon	Portugais
Belize	Flamand	Guadeloupe	Espagnol
Anguilla	Frison	Haïti	Roumain
Antigua-et-Barbuda	Danois	Martinique	Italien
Bahamas	Islandais	Guyane française	Autres langues romanes
Barbade	Norvégien	Belgique	
Bermudes	Suédois	France	
Îles Caïmans	Yiddish	Luxembourg	
Dominique	Allemand	Monaco	
Grenade	Autres langues germaniques	Suisse	
Jamaïque	Langues gaéliques	Andorre	
Montserrat	Gallois	Benin	
Saint-Kitts-et-Nevis	Autres langues celtiques	Burkina Faso	
Sainte-Lucie	Letton	Côte d'Ivoire	
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Lituanien	Guinée	
Trinité-et-Tobago	Estonien	Mali	
Îles Turques-et-Caïques	Finnois	Mauritanie	
Îles Vierges (britanniques)		Niger	
Îles Vierges (américaines)		Sénégal	
Îles Falkland (Malvinas)		Togo	
Guyana		Burundi	
Irlande (Eire)		Comores	
Royaume-Uni		Djibouti	
Gibraltar		Madagascar	
Malte		Mayotte	
Gambie		Réunion	
Ghana		Algérie	
Libéria		Maroc	
Nigéria		Tunisie	
Sainte-Hélène		République centrafricaine	
Sierra Leone		Tchad	
Érythrée		République démocratique du Congo	
Éthiopie		République du Congo	

Pays ou entités géographiques listés dans le *Dictionnaire du Recensement de 2006* selon la classification par origine géolinguistique des allophones (fin)

Pays de tradition anglophone (75)	Langues maternelles nordiques	Pays de tradition francophone (41)	Langues maternelles romanes
Kenya		Guinée équatoriale	
Malawi		Gabon	
Somalie		Liban	
Tanzanie		Cambodge	
Ouganda		Laos	
Zambie		Viet Nam	
Zimbabwe		Polynésie française	
Botswana		Nouvelle-Calédonie	
Lesotho			
Namibie			
République d'Afrique du Sud			
Swaziland			
Chypre			
Israël			
Hong Kong			
Brunéi Darussalam			
Malaisie			
Philippines			
Singapour			
Bangladesh			
Inde			
Maldives			
Pakistan			
Sri Lanka			
Samoa américaines			
Australie			
Îles Cook			
Fidji			
Guam			
Kiribati			
Îles Marshall			
Micronésie			
Nauru			
Nouvelle-Zélande			
Palaos			
Papouasie-Nouvelle-Guinée			
Pitcairn			
Samoa			
Îles Salomon			
Tonga			
Tuvalu			
Wallis-et-Futuna			

Annexe 3 Méthodes cartographiques

Les cartes des divisions de recensement (DR), qui couvrent l'ensemble du territoire québécois, sont des cartes thématiques où chaque couleur utilisée correspond à une classe de valeur. Afin de faciliter la lecture intuitive des cartes, les teintes les plus foncées sont attribuées aux valeurs les plus élevées.

Les cartes des régions métropolitaines de recensement de Montréal et d'Ottawa-Gatineau présentent des données lissées, c'est-à-dire pondérées par la distance. Elles reposent sur les blocs de recensement, lesquels constituent le niveau d'agrégation disponible le plus détaillé. Le lissage à partir des blocs de recensement permet de cartographier des structures spatiales précises et indépendantes des découpages géographiques plus grossiers (comme les limites administratives ou les secteurs de recensement).

En effet, la cartographie traditionnelle attribue une valeur unique à une unité spatiale. Cette approche laisse croire que l'ensemble du territoire d'une unité spatiale est homogène. Or, les unités spatiales ne sont que rarement parfaitement homogènes. En reposant sur les informations géographiques les plus précises, les cartes lissées représentent des structures spatiales plus détaillées.

Les cartes des régions métropolitaines de Montréal et d'Ottawa-Gatineau ont été réalisées à partir de matrices de densité, c'est-à-dire d'une grille composée de cellules couvrant le territoire de la région métropolitaine. La densité d'une population donnée est attribuée à chaque cellule en fonction de la population de chaque îlot de diffusion et de la distance entre cet îlot et la cellule; la pondération étant inversement proportionnelle à la distance.

Un îlot de diffusion est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues ou des limites de régions géographiques normalisées de Statistique Canada. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population sont diffusés.

Les matrices de densité ont été générées par la fonction *kernel density* du logiciel ArcGIS. La taille des cellules a été fixée à 100 mètres de côté et le rayon à l'intérieur duquel les valeurs des îlots étaient considérées a été fixé à 1 000 mètres.

Les cartes produites l'ont été à partir de matrices de densité. Une carte, la carte 11, affiche des pourcentages qui ont été obtenus en divisant les valeurs d'une matrice « numérateur » par les valeurs d'une matrice « dénominateur ». Dans ce cas, la carte a été produite en divisant la matrice de densité des travailleurs qui ne résident pas sur l'île de Montréal par la matrice de l'ensemble des travailleurs.

Les cartes de l'indice d'utilisation du français et de l'anglais ont été calculées comme la moyenne pondérée des matrices de densité des travailleurs qui utilisent uniquement le français (pondération = 1), des matrices de densité des travailleurs qui utilisent plus le français que l'anglais (pondération = 0,75), des matrices de densité des travailleurs qui utilisent également le français et l'anglais (pondération = 0,5), des matrices de densité des travailleurs qui utilisent plus l'anglais que le français (pondération = 0,25) et des matrices de densité des travailleurs qui utilisent uniquement l'anglais (pondération = 0).

Pour faciliter les comparaisons, les mêmes classes de valeurs ont été utilisées pour toutes les cartes de l'indice d'utilisation du français et de l'anglais. Les classes de valeurs utilisées sont les suivantes : moins de 0,2; de 0,2 à 0,4; de 0,4 à 0,6; de 0,6 à 0,8; et plus de 0,8. Les couleurs ont été attribuées de manière à ce que les valeurs extrêmes de l'indice (supérieures à 0,8 et inférieures à 0,2) soient plus foncées et que la couleur de la classe mitoyenne soit pâle et neutre. Ainsi, les cellules fortement polarisées (où le français ou l'anglais est nettement plus utilisé) ressortent clairement à la lecture de la carte.

À l'exception des cartes 5 et 13, les valeurs de toutes les matrices de densité ont été calculées selon l'îlot de travail des personnes ayant répondu au questionnaire long du recensement de la population de 2006. Aux cartes 5 et 13, les valeurs des matrices de densité ont été calculées selon l'îlot de résidence des travailleurs.

Pour toutes les cartes, les valeurs des cellules où la densité était inférieure à 100 par kilomètre carré ont été masquées afin d'éviter la divulgation de données confidentielles et d'éviter de surcharger les cartes de valeurs extrêmes associées à un petit nombre de travailleurs atypiques.

Annexe 4 Travailleurs utilisant principalement le français, principalement l'anglais et les deux langues au travail selon le groupe de langue maternelle et le secteur et le sous-secteur d'industrie, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006

Secteur et sous-secteur d'industrie	----- Francophone -----			----- Anglophone -----			----- Allophone -----		
	Principalement le français	Principalement l'anglais	Les deux langues	Principalement le français	Principalement l'anglais	Les deux langues	Principalement le français	Principalement l'anglais	Les deux langues
	Pourcentage								
Primaire, extraction, services publics	95	3	32	23	68	67	29	57	50
Construction	91	6	42	25	66	67	32	53	52
Fabrication	88	9	48	20	72	67	40	46	57
-Textile et vêtement	87	9	49	15	78	65	44	41	60
-Fabr. de machines et matériel électronique	86	9	51	19	73	67	43	42	60
-Aérospatiale	83	11	54	19	73	67	39	45	57
-Autres sous-secteurs	89	7	46	22	70	67	35	50	55
Commerce de gros	86	9	50	21	71	67	43	42	59
Commerce de détail	89	7	46	30	60	65	36	49	55
Transport et entreposage	87	10	50	20	71	67	41	44	58
-Transport aérien, ferroviaire et maritime	83	12	54	18	74	67	42	43	59
-Autres sous-secteurs	88	8	48	22	70	67	41	44	58
Industrie de l'information et industrie culturelle	89	9	47	19	73	67	40	45	58
-Télécomm. et nouvelles technologies	84	10	52	20	72	67	41	44	58
-Autres sous-secteurs	93	5	39	18	74	67	38	47	57
Finance et assurances	89	7	45	22	69	67	36	49	55
Services immobiliers et de location	89	7	47	24	67	67	36	49	55

Travailleurs utilisant principalement le français, principalement l'anglais et les deux langues au travail selon le groupe de langue maternelle et le secteur et le sous-secteur d'industrie, probabilités estimées à partir des modèles de régression, personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006 (fin)

Secteur et sous-secteur d'industrie	----- Francophone -----			----- Anglophone -----			----- Allophone -----		
	Principalement le français	Principalement l'anglais	Les deux langues	Principalement le français	Principalement l'anglais	Les deux langues	Principalement le français	Principalement l'anglais	Les deux langues
Pourcentage									
Serv. professionnels, scient., techniques et admin.	89	7	46	18	74	67	46	40	57
-Serv. en génie et informatique, recherche scient.	89	7	46	17	75	67	42	42	59
-Autres sous-secteurs	89	7	46	18	74	67	47	38	56
Services d'enseignement et de garderie	97	2	28	11	83	62	51	39	55
-Garderies, écoles primaires et secondaires	97	1	23	12	81	63	55	30	51
-Universités	94	3	34	9	86	59	36	49	62
-Autres sous-secteurs (écoles de métiers, cégeps)	95	3	31	12	82	63	46	39	57
Soins de santé et assistance sociale	92	5	39	24	67	67	52	34	53
Arts, spectacles et loisirs	91	6	42	21	71	67	48	37	55
Hébergement et services de restauration	89	7	46	27	63	66	47	38	56
Autres services, sauf les administrations publiques	92	5	40	19	73	67	46	39	57
Administrations publiques	92	6	40	33	58	64	60	29	48
-Locales et provinciales	93	4	36	37	53	61	63	24	45
-Fédérale	88	8	47	28	62	66	54	31	51
Total	90	6	43	21	70	66	47	38	56

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Annexe 5 Interprétation de l'échelle (indice) de surreprésentation et de sous-représentation (selon le secteur d'activité et le groupe ou le sous-groupe professionnel) de l'utilisation des langues au travail par rapport à la moyenne des travailleurs du même groupe linguistique

Les graphiques 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.7 et 5.8 doivent être interprétés de la façon suivante. Le tableau qui suit met en relation la valeur de la distance logistique (utilisée comme indice de représentation) et le rapport de cotes. Ainsi, dans la littérature scientifique sur le sujet, un rapport de cotes égal ou supérieur à 1,5 (soit une distance logistique de 0,4) indique une surreprésentation et, par symétrie, un rapport de cotes égal ou inférieur à 0,7 (soit une distance logistique de -0,4) indique une sous-représentation.

Par exemple, le graphique 5.3 révèle que la distance logistique observée (par rapport à la moyenne) chez les travailleurs de langue maternelle française qui sont rattachés au sous-secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime et qui utilisent le français au travail est de près de -1,4. Une telle valeur signifie, à la lumière de l'information présentée dans le tableau ci-après, que ces travailleurs francophones sont quatre fois moins susceptibles d'utiliser le français au travail que la moyenne des travailleurs de ce groupe linguistique.

Distance logistique	Rapport de cotes
-2,0	0,1
-1,5	0,2
-1,0	0,4
-0,7	0,5
-0,5	0,6
-0,4	0,7
0,0	1,0
0,4	1,5
0,5	1,6
0,7	2,0
1,0	2,7
1,5	4,5
2,0	7,4

Annexe 6 Carte des entités de la RMR de Montréal avec légende correspondante

Municipalités, arrondissements et secteurs,
région métropolitaine de Montréal, 2006



Source: Statistique Canada, Recensement de 2006.

Annexe 6. Légende : Liste des municipalités, districts et arrondissements de la région métropolitaine de Montréal, 2006 (suite)

Arrondissements de la Ville de Montréal

M1	Ahuntsic / Cartierville
M2	Anjou
M3	Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce
M4	L'Île-Bizard-Sainte-Genève
M5	Lachine
M6	LaSalle
M7	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve
M8	Montréal-Nord
M9	Outremont
M11	Pierrefonds-Roxboro
M12	Plateau Mont-Royal
M13	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles
M14	Rosemont / Petite-Patrie
M15	Saint-Laurent
M16	Saint-Léonard
M17	Sud-Ouest
M18	Verdun
M19	Ville-Marie
M20	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension

Districts de la Ville de Laval

L1	Auteuil / Vimont
L2	Chomedey
L3	Duvernay / Saint-François / Saint-Vincent-de-Paul
L4	Fabreville / Îles Laval / Laval-Ouest / Laval-sur-le-lac / Sainte-Dorothée
L5	Fabreville-Est / Sainte-Rose
L6	Pont-Viau / Laval-des-Rapides / Renaud

Autres municipalités

1	Baie-D'Urfé	43	Mont-Saint-Hilaire	85	Vaudreuil-sur-le-Lac
2	Beaconsfield	44	Montréal-Est	86	Verchères
3	Beauharnois	45	Montréal-Ouest	87	Westmount
4	Beloil	46	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot		
5	Blainville	47	Oka		
6	Bois-des-Filion	48	Otterburn Park		
7	Boisbriand	49	Pincourt		
8	Boucherville	50	Pointe-Calumet		
9	Brossard	51	Pointe-Claire		
10	Candiac	52	Pointe-des-Cascades		
11	Carignan	53	Repentigny		
12	Chambly	54	Richelieu		
13	Charlemagne	55	Rosemère		
14	Châteauguay	56	Saint-Amable		
15	Côte-Saint-Luc	57	Saint-Basile-le-Grand		
16	Coteau-du-Lac	58	Saint-Bruno-de-Montarville		
17	Delson	59	Saint-Colomban		
18	Deux-Montagnes	60	Saint-Constant		
19	Dollard-Des Ormeaux	61	Saint-Eustache		
20	Dorval	62	Saint-Isidore		
21	Gore	63	Saint-Jérôme		
22	Hampstead	64	Saint-Joseph-du-Lac		
23	Hudson	65	Saint-Lambert		
24	Kahnawake	66	Saint-Lazare		
25	Kanesatake	67	Saint-Mathias-sur-Richelieu		
26	Kirkland	68	Saint-Mathieu		
27	L'Assomption	69	Saint-Mathieu-de-Beloil		
28	L'Épiphanie	70	Saint-Philippe		
29	L'Île-Cadieux	71	Saint-Placide		
30	L'Île-Perrot	72	Saint-Sulpice		
31	La Prairie	73	Saint-Zotique		
32	Lavaltrie	74	Sainte-Anne-de-Bellevue		
33	Léry	75	Sainte-Anne-des-Plaines		
34	Les Cèdres	76	Sainte-Catherine		
35	Les Coteaux	77	Sainte-Julie		
36	Longueuil	78	Sainte-Marthe-sur-le-Lac		
37	Lorraine	79	Sainte-Thérèse		
38	Mascouche	80	Senneville		
39	McMasterville	81	Terrasse-Vaudreuil		
40	Mercier	82	Terrebonne		
41	Mirabel	83	Varenes		
42	Mont-Royal	84	Vaudreuil-Dorion		

Annexe 7a Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail par division de recensement (DR) de travail au Québec

Code DR	Nom de la DR du lieu de travail	Français seulement	Plus français qu'anglais	Anglais et français	Plus anglais		Total	Principalement français	Principalement anglais	Les deux langues
					français	Anglais seulement				
pourcentage										
2401	Les Îles-de-la-Madeleine	78,5	15,3	1,1	0,6	4,5	100,0	93,8	5,1	17,0
2402	Le Rocher-Percé	81,3	13,8	1,7	0,6	2,5	100,0	95,1	3,1	16,2
2403	La Côte-de-Gaspé	65,7	25,8	3,1	2,6	2,8	100,0	91,4	5,5	31,5
2404	La Haute-Gaspésie	91,9	6,8	0,6	0,1	0,6	100,0	98,7	0,7	7,5
2405	Bonaventure	61,2	24,5	3,1	4,6	6,6	100,0	85,7	11,2	32,2
2406	Avignon	62,2	22,8	2,8	2,4	9,8	100,0	85,0	12,2	28,0
2407	La Matapédia	93,6	5,3	0,8	0,2	0,2	100,0	98,9	0,3	6,2
2408	Matane	88,9	9,1	0,9	0,8	0,4	100,0	98,0	1,2	10,8
2409	La Mitis	88,7	9,2	1,1	0,3	0,7	100,0	97,9	1,0	10,6
2410	Rimouski-Neigette	88,2	10,5	0,8	0,4	0,1	100,0	98,8	0,5	11,7
2411	Les Basques	94,1	4,5	1,2	0,2	0,0	100,0	98,6	0,2	5,9
2412	Rivière-du-Loup	87,2	11,0	1,0	0,6	0,3	100,0	98,1	0,9	12,5
2413	Témiscouata	91,4	7,5	0,6	0,3	0,2	100,0	98,8	0,6	8,4
2414	Kamouraska	92,7	6,0	0,7	0,3	0,3	100,0	98,6	0,6	7,0
2415	Charlevoix-Est	82,5	15,1	1,6	0,4	0,4	100,0	97,5	0,8	17,2
2416	Charlevoix	89,9	9,1	0,8	0,0	0,3	100,0	99,0	0,3	9,8
2417	L'Islet	91,5	6,9	1,1	0,4	0,0	100,0	98,4	0,4	8,5
2418	Montmagny	91,4	7,6	0,6	0,3	0,2	100,0	99,0	0,4	8,4
2419	Bellechasse	90,4	7,9	0,7	0,6	0,5	100,0	98,2	1,1	9,2
2420	L'Île-d'Orléans	86,6	10,9	1,2	0,0	1,4	100,0	97,4	1,4	12,1
2421	La Côte-de-Beaupré	78,8	18,2	1,9	0,8	0,5	100,0	96,9	1,2	20,8
2422	La Jacques-Cartier	63,6	31,8	2,7	1,1	0,7	100,0	95,4	1,8	35,7
2423	Québec	79,1	17,8	1,6	1,1	0,4	100,0	96,9	1,5	20,5
2425	Lévis	85,4	12,6	0,9	0,8	0,3	100,0	98,1	1,0	14,3
2426	La Nouvelle-Beauce	89,3	8,8	0,8	0,8	0,4	100,0	98,1	1,2	10,4
2427	Robert-Cliche	90,6	8,0	0,4	0,9	0,1	100,0	98,6	0,9	9,3
2428	Les Etchemins	91,2	6,3	1,6	0,5	0,3	100,0	97,5	0,8	8,5
2429	Beauce-Sartigan	88,4	9,6	1,0	0,7	0,3	100,0	98,0	1,0	11,3
2430	Le Granit	87,6	9,8	1,1	0,8	0,6	100,0	97,5	1,4	11,7
2431	L'Amiante	89,1	9,1	0,8	0,5	0,4	100,0	98,3	0,9	10,5
2432	L'Érable	90,7	7,7	0,5	0,9	0,2	100,0	98,4	1,1	9,1
2433	Lotbinière	91,1	7,7	0,5	0,5	0,1	100,0	98,9	0,6	8,8
2434	Portneuf	90,8	7,9	0,6	0,4	0,3	100,0	98,8	0,6	8,9
2435	Mékinac	93,7	5,5	0,4	0,3	0,1	100,0	99,2	0,4	6,2
2436	Shawinigan	89,4	9,1	0,6	0,5	0,3	100,0	98,5	0,8	10,3
2437	Francheville	87,4	10,7	1,0	0,7	0,3	100,0	98,1	1,0	12,3
2438	Bécancour	88,0	9,8	1,3	0,8	0,1	100,0	97,8	0,9	11,9
2439	Arthabaska	89,1	9,1	0,9	0,6	0,3	100,0	98,2	0,9	10,6
2440	Asbestos	87,9	9,3	0,7	0,8	1,4	100,0	97,1	2,2	10,7
2441	Le Haut-Saint-François	72,4	18,1	3,0	3,0	3,5	100,0	90,5	6,5	24,1
2442	Le Val-Saint-François	71,3	21,4	2,0	3,1	2,2	100,0	92,7	5,3	26,5
2443	Sherbrooke	68,8	24,6	2,0	3,1	1,5	100,0	93,4	4,7	29,7
2444	Coaticook	68,1	24,3	2,3	3,1	2,2	100,0	92,4	5,3	29,7
2445	Memphrémagog	55,3	28,1	4,0	7,1	5,5	100,0	83,4	12,6	39,2
2446	Brome-Missisquoi	44,4	32,7	6,1	10,6	6,2	100,0	77,1	16,8	49,4
2447	La Haute-Yamaska	72,4	22,5	2,1	1,8	1,2	100,0	94,9	3,0	26,4
2448	Acton	90,3	7,4	1,5	0,7	0,1	100,0	97,7	0,8	9,6
2449	Drummond	85,8	11,8	1,1	0,9	0,4	100,0	97,6	1,3	13,8
2450	Nicolet-Yamaska	91,4	6,1	1,3	0,9	0,3	100,0	97,5	1,2	8,3

Annexe 7a Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail par division de recensement (DR) de travail au Québec (fin)

Code DR	Nom de la DR du lieu de travail	Plus					Total	Principalement français	Principalement anglais	Les deux langues
		Français seulement	Plus français qu'anglais	Anglais et français	Plus anglais que français	Anglais seulement				
pourcentage										
2451	Maskinongé	92,1	6,4	0,6	0,8	0,0	100,0	98,5	0,9	7,9
2452	D'Autray	87,6	9,9	1,4	0,7	0,4	100,0	97,4	1,1	12,0
2453	Le Bas-Richelieu	88,6	9,8	1,0	0,4	0,2	100,0	98,4	0,7	11,2
2454	Les Maskoutains	84,9	13,0	1,1	0,7	0,3	100,0	97,9	1,0	14,8
2455	Rouville	80,3	16,3	1,7	1,1	0,6	100,0	96,6	1,7	19,1
2456	Le Haut-Richelieu	73,4	20,9	2,3	2,2	1,1	100,0	94,3	3,3	25,5
2457	La Vallée-du-Richelieu	73,4	21,2	2,6	1,8	1,0	100,0	94,6	2,8	25,6
2458	Longueuil	55,6	32,6	4,2	4,9	2,8	100,0	88,1	7,7	41,7
2459	Lajemmerais	77,7	18,8	1,7	1,3	0,6	100,0	96,4	1,9	21,7
2460	L'Assomption	84,2	12,4	1,8	1,2	0,4	100,0	96,6	1,6	15,4
2461	Joliette	87,6	10,7	0,7	0,6	0,4	100,0	98,2	1,0	12,0
2462	Matawinie	78,7	16,3	2,4	1,4	1,3	100,0	94,9	2,6	20,1
2463	Montcalm	87,7	10,2	1,4	0,4	0,3	100,0	97,9	0,8	12,0
2464	Les Moulins	78,0	17,7	2,1	1,2	1,0	100,0	95,7	2,2	21,0
2465	Laval	53,0	32,3	6,3	5,4	3,0	100,0	85,3	8,4	44,0
2466	Montréal	34,0	31,1	8,5	15,8	10,6	100,0	65,1	26,4	55,3
2467	Roussillon	53,6	32,7	5,3	4,5	3,8	100,0	86,3	8,3	42,6
2468	Les Jardins-de-Napierville	68,1	19,3	3,8	5,8	2,9	100,0	87,5	8,7	29,0
2469	Le Haut-Saint-Laurent	34,4	28,7	8,5	13,7	14,7	100,0	63,1	28,4	50,9
2470	Beauharnois-Salaberry	73,8	22,2	2,3	1,1	0,7	100,0	95,9	1,8	25,6
2471	Vaudreuil-Soulanges	41,0	34,7	6,1	11,5	6,7	100,0	75,7	18,2	52,2
2472	Deux-Montagnes	65,6	27,3	3,8	1,8	1,4	100,0	93,0	3,2	33,0
2473	Thérèse-De Blainville	66,8	25,3	3,4	3,0	1,5	100,0	92,1	4,5	31,7
2474	Mirabel	59,8	28,5	3,1	6,4	2,3	100,0	88,2	8,7	37,9
2475	La Rivière-du-Nord	77,0	19,6	1,6	1,0	0,7	100,0	96,6	1,7	22,3
2476	Argenteuil	49,7	32,4	5,7	6,2	6,0	100,0	82,1	12,2	44,3
2477	Les Pays-d'en-Haut	48,7	38,3	5,3	4,5	3,2	100,0	87,0	7,7	48,1
2478	Les Laurentides	57,7	30,8	5,0	4,4	2,1	100,0	88,4	6,5	40,2
2479	Antoine-Labelle	90,7	7,5	0,9	0,3	0,7	100,0	98,1	1,0	8,6
2480	Papineau	71,9	21,5	2,7	1,7	2,2	100,0	93,4	3,9	25,9
2481	Gatineau	34,3	35,9	5,8	13,0	11,1	100,0	70,1	24,1	54,6
2482	Les Collines-de-l'Outaouais	27,1	30,9	6,5	16,1	19,4	100,0	58,0	35,5	53,5
2483	La Vallée-de-la-Gatineau	57,0	27,8	3,6	4,1	7,5	100,0	84,8	11,5	35,5
2484	Pontiac	12,2	24,3	8,0	16,4	39,1	100,0	36,5	55,5	48,7
2485	Témiscamingue	57,9	21,6	3,8	7,4	9,3	100,0	79,5	16,7	32,8
2486	Rouyn-Noranda	78,4	19,0	1,6	0,7	0,3	100,0	97,4	1,0	21,3
2487	Abitibi-Ouest	91,6	7,0	1,1	0,2	0,1	100,0	98,6	0,3	8,4
2488	Abitibi	86,9	11,9	0,5	0,3	0,3	100,0	98,9	0,7	12,8
2489	Vallée-de-l'Or	72,6	23,4	2,1	1,1	0,8	100,0	96,0	1,8	26,6
2490	La Tuque	90,5	7,6	0,7	0,3	0,9	100,0	98,0	1,2	8,6
2491	Le Domaine-du-Roy	94,2	4,8	0,3	0,5	0,2	100,0	99,0	0,7	5,6
2492	Maria-Chapdelaine	95,7	3,7	0,4	0,2	0,1	100,0	99,3	0,3	4,2
2493	Lac-Saint-Jean-Est	94,3	4,9	0,4	0,2	0,2	100,0	99,2	0,4	5,6
2494	Le Saguenay-et-son-Fjord	88,5	9,8	0,9	0,5	0,4	100,0	98,3	0,9	11,2
2495	La Haute-Côte-Nord	90,6	8,4	0,7	0,1	0,2	100,0	99,0	0,3	9,3
2496	Manicouagan	92,1	6,7	0,6	0,3	0,3	100,0	98,8	0,6	7,6
2497	Sept-Rivières-Caniapiscau	79,3	17,4	1,2	0,7	1,5	100,0	96,7	2,2	19,2
2498	Minganie-Basse-Côte-Nord	61,8	9,9	1,7	6,0	20,5	100,0	71,7	26,6	17,7
2499	Nord-du-Québec	44,3	11,8	3,6	6,1	34,2	100,0	56,2	40,2	21,5
Total		59,8	23,4	4,5	7,2	5,1	100,0	83,3	12,2	35,1

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Annexe 7b Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail pour les arrondissements de la ville de Montréal (M), les secteurs de Laval (L) et les subdivisions de recensement (SDR) dans le reste de la RMR de Montréal, entités du lieu de travail

Code carte	Nom de l'entité du lieu de travail	Français seulement	Plus français qu'anglais	Anglais et français	Plus anglais		Total	Principalement français	Principalement anglais	Les deux langues
					français	Anglais seulement				
pourcentage										
L1	Auteuil/Vimont	64,0	26,5	4,3	3,0	2,2	100,0	90,5	5,2	33,8
L2	Chomedey	39,9	38,5	8,4	7,8	5,4	100,0	78,5	13,2	54,7
L3	Duvernay/Saint-François/ Saint-Vincent-de-Paul Fabreville/Îles-Laval/ Laval-Ouest/Laval-sur-le-Lac /	62,2	27,9	4,4	3,8	1,6	100,0	90,1	5,4	36,2
L4	Sainte-Dorothée	52,0	32,6	6,9	5,3	3,2	100,0	84,6	8,5	44,8
L5	Frabreville-Est/Sainte-Rose Pont-Viau/Laval-des-Rapides /	61,3	27,3	5,0	4,3	2,2	100,0	88,6	6,4	36,5
L6	Renaud	54,5	32,1	6,1	5,0	2,2	100,0	86,6	7,3	43,3
M1	Ahuntsic/Cartierville	45,4	27,8	7,8	9,3	9,6	100,0	73,2	19,0	45,0
M2	Anjou Côte-des-Neiges /	52,1	33,4	6,2	5,4	2,9	100,0	85,5	8,3	45,0
M3	Notre-Dame-de-Grâce	25,8	24,7	9,6	23,1	16,7	100,0	50,6	39,9	57,4
M5	Lachine	28,5	31,1	9,4	18,3	12,7	100,0	59,6	31,0	58,9
M6	LaSalle	33,1	34,3	9,9	12,9	9,7	100,0	67,5	22,6	57,1
M4	L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	31,2	31,4	8,6	17,7	11,1	100,0	62,6	28,8	57,7
M7	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	62,7	27,3	4,3	3,5	2,2	100,0	90,0	5,7	35,1
M8	Montréal-Nord	57,9	26,2	6,2	5,7	4,0	100,0	84,1	9,7	38,1
M9	Outremont	41,9	33,1	7,9	7,1	10,0	100,0	75,0	17,1	48,1
M11	Pierrefonds-Roxboro	22,3	28,2	11,9	19,8	17,9	100,0	50,5	37,7	59,9
M12	Plateau Mont-Royal Rivière-des-Prairies /	42,8	33,4	6,7	9,3	7,9	100,0	76,1	17,2	49,3
M13	Pointe-aux-Trembles	61,2	24,7	5,5	5,3	3,3	100,0	85,9	8,6	35,5
M14	Rosemont/Petite-Patrie	53,3	31,3	5,7	5,0	4,7	100,0	84,7	9,6	42,0
M15	Saint-Laurent	25,1	31,7	10,3	20,3	12,5	100,0	56,9	32,8	62,4
M16	Saint-Léonard	43,4	31,8	9,4	10,5	4,9	100,0	75,2	15,4	51,7
M17	Sud-Ouest	35,4	35,8	7,4	12,2	9,2	100,0	71,2	21,4	55,4
M18	Verdun	31,2	42,4	8,2	10,1	8,1	100,0	73,6	18,2	60,7
M19	Ville-Marie Villeray/Saint-Michel /	29,1	35,6	8,4	16,9	10,0	100,0	64,7	26,9	60,9
M20	Parc-Extension	45,7	28,6	8,5	8,2	9,0	100,0	74,3	17,2	45,2
SDR 1	Baie-D'Urfé	22,6	24,5	8,5	23,4	20,9	100,0	47,1	44,3	56,5
SDR 2	Beaconsfield	10,1	16,7	6,7	39,6	26,9	100,0	26,8	66,5	63,0
SDR 3	Beauharnois	78,5	18,6	1,6	1,1	0,1	100,0	97,2	1,2	21,4
SDR 4	Beloeil	73,9	21,9	2,3	0,8	1,1	100,0	95,8	1,9	25,0
SDR 5	Blainville	66,7	25,7	3,8	2,7	1,1	100,0	92,4	3,8	32,2
SDR 6	Boisbriand	64,5	25,5	4,3	3,8	1,9	100,0	90,1	5,7	33,6
SDR 7	Bois-des-Filion	67,9	21,6	4,0	2,8	3,8	100,0	89,5	6,6	28,4
SDR 8	Boucherville	61,1	30,8	3,4	3,2	1,5	100,0	91,9	4,6	37,4
SDR 9	Brossard	38,7	41,8	7,0	7,3	5,2	100,0	80,5	12,4	56,1
SDR 10	Candiac	53,8	32,6	5,1	5,0	3,5	100,0	86,4	8,5	42,7

Annexe 7b Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail pour les arrondissements de la ville de Montréal (M), les secteurs de Laval (L) et les subdivisions de recensement (SDR) dans le reste de la RMR de Montréal, entités du lieu de travail (suite)

Code carte	Nom de l'entité du lieu de travail	Français seulement	Plus français qu'anglais	Anglais et français	Plus anglais que français	Anglais seulement	Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues
SDR 11	Carignan	70,0	23,2	1,7	3,8	1,3	100,0	93,2	5,1	28,7
SDR 12	Chambly	71,7	20,2	3,4	3,2	1,5	100,0	91,9	4,7	26,8
SDR 13	Charlemagne	85,2	10,4	1,7	2,2	0,6	100,0	95,6	2,7	14,2
SDR 14	Châteauguay	38,1	42,6	7,1	6,9	5,3	100,0	80,7	12,2	56,6
SDR 15	Coteau-du-Lac	65,0	27,5	3,5	1,2	2,8	100,0	92,5	4,0	32,2
SDR 16	Côte-Saint-Luc	9,6	13,2	10,6	33,2	33,3	100,0	22,8	66,5	57,1
SDR 17	Delson	59,1	28,1	6,5	3,5	2,8	100,0	87,3	6,2	38,1
SDR 18	Deux-Montagnes	53,7	32,5	5,7	4,1	3,9	100,0	86,2	8,1	42,4
SDR 19	Dollard-Des Ormeaux	9,8	22,3	12,2	31,1	24,7	100,0	32,1	55,8	65,5
SDR 20	Dorval	15,3	33,0	12,8	26,8	12,1	100,0	48,3	38,9	72,6
SDR 21	Gore	31,0	22,8	9,6	20,2	16,3	100,0	53,8	36,5	52,7
SDR 22	Hampstead	4,1	6,8	5,1	27,7	56,3	100,0	10,9	83,9	39,6
SDR 23	Hudson	7,6	12,3	10,1	43,0	27,0	100,0	19,9	70,0	65,4
SDR 24	Kahnawake	3,8	6,5	1,6	23,4	64,6	100,0	10,4	88,1	31,6
SDR 25	Kanesatake	0,0	8,3	0,0	40,8	50,9	100,0	8,3	91,7	49,1
SDR 26	Kirkland	10,2	21,6	12,1	38,0	18,1	100,0	31,8	56,0	71,7
SDR 27	La Prairie	67,2	25,5	3,2	2,5	1,7	100,0	92,7	4,1	31,1
SDR 28	L'Assomption	88,7	9,0	0,9	1,2	0,2	100,0	97,6	1,4	11,1
SDR 29	Lavaltrie	83,3	11,1	3,1	1,6	1,0	100,0	94,4	2,6	15,7
SDR 30	L'Épiphanie PE							97,9		9,6
SDR 31	L'Épiphanie V							98,9		6,3
SDR 32	Léry	45,7	33,7	4,7	7,6	8,2	100,0	79,4	15,9	46,0
SDR 33	Les Cèdres	52,6	29,7	4,8	10,9	2,0	100,0	82,3	12,9	45,4
SDR 34	Les Coteaux	67,0	27,0	1,9	2,6	1,4	100,0	94,1	4,1	31,5
SDR 35	L'Île-Cadieux							32,1		67,9
SDR 36	L'Île-Dorval									
SDR 37	L'Île-Perrot	31,1	49,2	6,5	9,5	3,7	100,0	80,2	13,3	65,2
SDR 38	Longueuil	58,9	30,5	3,6	4,6	2,4	100,0	89,4	7,0	38,8
SDR 39	Lorraine	54,3	32,8	4,7	4,5	3,7	100,0	87,1	8,1	42,0
SDR 40	Mascouche	78,9	16,1	2,1	1,0	1,9	100,0	95,0	2,9	19,2
SDR 41	McMasterville	74,5	19,4	3,2	2,7	0,2	100,0	93,9	2,9	25,3
SDR 42	Mercier	57,6	31,5	6,7	2,1	2,1	100,0	89,2	4,2	40,3
SDR 43	Mirabel	59,8	28,5	3,1	6,4	2,3	100,0	88,2	8,7	37,9
SDR 44	Montréal-Est	59,0	32,2	4,8	3,2	0,8	100,0	91,2	4,0	40,2
SDR 45	Montréal-Ouest	8,3	19,0	8,3	36,1	28,4	100,0	27,3	64,4	63,3
SDR 46	Mont-Royal	19,6	25,8	10,4	25,0	19,1	100,0	45,4	44,1	61,3
SDR 47	Mont-Saint-Hilaire	67,6	26,4	3,4	1,7	0,9	100,0	94,0	2,6	31,5
SDR 48	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	39,0	33,1	8,6	10,9	8,4	100,0	72,2	19,3	52,6
SDR 49	Oka	68,0	27,3	3,3	0,3	1,1	100,0	95,3	1,4	30,8
SDR 50	Otterburn Park	69,1	24,4	2,5	3,4	0,6	100,0	93,5	4,1	30,3
SDR 51	Pincourt	29,4	40,0	9,5	12,9	8,2	100,0	69,5	21,1	62,4
SDR 52	Pointe-Calumet							96,0		26,1
SDR 53	Pointe-Claire	12,2	24,5	10,5	32,9	20,0	100,0	36,7	52,8	67,9
SDR 54	Pointe-des-Cascades							84,9		36,0
SDR 55	Repentigny	82,2	14,1	2,1	1,2	0,5	100,0	96,3	1,6	17,3
SDR 56	Richelieu	72,4	25,9	0,5	0,7	0,6	100,0	98,3	1,2	27,0

Annexe 7b Distribution de la population selon l'utilisation des langues au travail pour les arrondissements de la ville de Montréal (M), les secteurs de Laval (L) et les subdivisions de recensement (SDR) dans le reste de la RMR de Montréal, entités du lieu de travail (fin)

Code carte	Nom de l'entité du lieu de travail	Français seulement	Plus français qu'anglais	Anglais et français	Plus anglais que français		Total	Principa- lement français	Principa- lement anglais	Les deux langues
					Anglais seulement	pourcentage				
SDR 57	Rosemère	55,4	32,2	4,0	5,6	2,8	100,0	87,6	8,3	41,8
SDR 58	Saint-Amable	87,2	9,6	1,5	0,9	0,8	100,0	96,8	1,7	12,0
SDR 59	Saint-Basile-le-Grand	73,6	23,1	1,9	0,4	1,0	100,0	96,7	1,4	25,4
SDR 60	Saint-Bruno-de-Montarville	57,0	32,9	4,4	4,4	1,4	100,0	89,8	5,7	41,6
SDR 61	Saint-Colomban	74,7	23,4	0,9	1,0	0,0	100,0	98,1	1,0	25,3
SDR 62	Saint-Constant	63,6	28,1	4,6	2,4	1,2	100,0	91,8	3,6	35,1
SDR 63	Sainte-Anne-de-Bellevue	13,9	24,8	8,3	29,8	23,2	100,0	38,7	53,0	62,9
SDR 64	Sainte-Anne-des-Plaines	72,8	23,9	2,2	0,9	0,3	100,0	96,6	1,2	27,0
SDR 65	Sainte-Catherine	58,9	32,8	4,5	2,2	1,5	100,0	91,8	3,7	39,5
SDR 66	Sainte-Julie	74,9	21,1	2,1	1,3	0,6	100,0	95,9	1,9	24,5
SDR 67	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	70,6	26,2	2,3	0,2	0,7	100,0	96,8	0,9	28,7
SDR 68	Sainte-Thérèse	75,7	20,5	1,8	1,4	0,5	100,0	96,2	1,9	23,8
SDR 69	Saint-Eustache	65,7	27,4	3,9	1,7	1,2	100,0	93,1	2,9	33,1
SDR 70	Saint-Isidore	74,4	20,1	1,6	2,5	1,3	100,0	94,5	3,9	24,3
SDR 71	Saint-Jérôme	77,7	19,5	1,6	0,7	0,5	100,0	97,2	1,3	21,8
SDR 72	Saint-Joseph-du-Lac	72,9	24,4	1,5	0,7	0,5	100,0	97,3	1,2	26,6
SDR 73	Saint-Lambert	42,1	34,8	5,3	9,2	8,6	100,0	76,9	17,8	49,3
SDR 74	Saint-Lazare	27,9	30,9	8,2	19,7	13,4	100,0	58,8	33,0	58,8
SDR 75	Saint-Mathias-sur-Richelieu	75,6	16,5	5,0	2,2	0,6	100,0	92,1	2,9	23,8
SDR 76	Saint-Mathieu	67,9	25,2	4,1	2,9	0,0	100,0	93,0	2,9	32,1
SDR 77	Saint-Mathieu-de-Beloeil	72,7	22,7	2,3	1,4	0,9	100,0	95,4	2,3	26,4
SDR 78	Saint-Philippe	74,3	17,7	1,9	3,8	2,3	100,0	92,0	6,1	23,5
SDR 79	Saint-Placide							94,4		16,4
SDR 80	Saint-Sulpice							93,6		15,2
SDR 81	Saint-Zotique	70,5	23,8	3,6	1,3	0,8	100,0	94,2	2,1	28,7
SDR 82	Senneville	13,8	30,8	12,9	29,2	13,3	100,0	44,6	42,4	72,9
SDR 83	Terrasse-Vaudreuil	58,1	27,0	6,1	4,5	4,3	100,0	85,1	8,8	37,5
SDR 84	Terrebonne	77,7	18,2	2,1	1,3	0,7	100,0	95,9	2,0	21,6
SDR 85	Varenes	74,0	21,8	1,6	1,9	0,8	100,0	95,7	2,7	25,2
SDR 86	Vaudreuil-Dorion	39,9	39,1	5,6	10,6	4,9	100,0	78,9	15,5	55,2
SDR 87	Vaudreuil-sur-le-Lac	33,0	31,3	0,0	18,4	17,3	100,0	64,3	35,7	49,7
SDR 88	Verchères	82,0	13,4	3,1	0,3	1,2	100,0	95,4	1,4	16,8
SDR 89	Westmount	11,6	20,5	10,0	33,7	24,2	100,0	32,1	57,9	64,2
Total		43,2	30,1	7,0	11,8	7,8	100,0	73,3	19,6	48,9

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006.

Note : En caractères gras sont indiquées les entités administratives pour lesquelles les petits nombres nous obligent à omettre, en tout ou en partie, les pourcentages sur la connaissance des langues au travail.

Pour la signification des codes, se référer à l'annexe 6.

Annexe 8 Population des travailleurs selon l'utilisation des langues au travail, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR d'Ottawa-Gatineau, 2001

Province de résidence	Québec	Québec	Ontario	Ontario
Province de travail	Québec	Ontario	Québec	Ontario
	Pourcentage			
Français seulement	40	9	4	2
Plus français qu'anglais	39	21	13	4
Français et anglais	7	10	4	3
Plus anglais que français	10	39	32	19
Anglais seulement	6	21	47	71
Total	100	100	100	100
Principalement français	78	29	17	6
Principalement anglais	15	61	79	91
Les deux langues	55	70	49	26
Total (en milliers)	79 890	55 530	18 080	418 660

Note : La catégorie « Les deux langues » se réfère à l'utilisation égale du français et de l'anglais ou à l'utilisation de l'une ou l'autre de ces deux langues le plus souvent en combinaison avec l'une ou l'autre comme langue secondaire.

